

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Salah Bounider Constantine 3



Institut de gestion des techniques urbaines

N° d'ordre :...

Série.....

Mémoire pour l'obtention de diplôme de magister

Option : gouvernance urbaine et gestion urbaine de proximité

**L'amélioration de la qualité environnementale : un pivot
fondamental de la qualité urbaine**

Cas du centre-ville de Bejaia

Présenté par : AID Abdelhalim

Sous la direction de : Dr BOUADAM Roukia.Ghiat

L'année : 2016

Jury d'évaluation

Président : ALKAMA DjamelPr université de Guelma

Rapporteur : BOUADAM Roukia.Ghiat..... MC 'A' université Constantine 3

Examineur : BENMISSI AhcenePr université Constantine 3

Examineur : CHAFI Fatima Zohra.....MC 'A' université Constantine 3

REMERCIEMENT

Je tiens tout d'abord à remercier grandement Mme **Dr Bouadam.r**, pour sa grande disponibilité et ses précieux conseils.

Je voudrais remercier aussi toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

Introduction générale	1
methodologie de la recherche	5
1. stratégie de la recherche	5
2. Méthode de collecte de l'information	6
3. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE	7

CHAPITRE N° :01

LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE, LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE CONCEPTUALISATION ET RAPPORT

Introduction	11
I. la qualité environnementale	12
I.1. Pourquoi la qualité environnementale urbaine ?	12
I.2. La ville durable	12
I.2.1. Le développement durable	13
I.3. L'environnement : Plusieurs définitions un seul souci	16
I.3.1. L'approche environnementale	17
I.3.2. La qualité environnementale :	17
I.3.3. Diagnostic environnemental	18
I.3.4. La haute qualité environnementale (QHE)	18
I.3.5. Le contexte et l'origine de la démarche HQE ² R	18
I.4. Les facteurs d'impacts sur l'environnement ou sur la qualité environnementale	20
I.5. L'homme et l'environnement	22
I.5.1. Les actions de l'homme sur l'environnement	22
I.5.2. Les effets réversibles de l'action humaine	23
I.6. Particularités de l'écosystème urbain	24
I.7. La démarche environnementale	26
I.7.1. Les objectifs de la démarche d'évaluation environnementale	27
I.7.2. Les différents aspects de la démarche d'évaluation environnementale	28
I.7.3. Les grandes phases de l'évaluation environnementale	29
I.7.4. Les actions et les facteurs prioritaires de la démarche environnementale	32
I.8. L'exemple de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique	37
Conclusion	40

CHAPITRE N° :02

LA QUALITE DE VIE ET CADRE DE VIE

Introduction	41
II.1. La qualité de vie ; un enjeu à atteindre	42
II.1.1. La définition de la qualité de la vie	42
II.1.2. Les deux sphères de la qualité de vie : deux approches à clarifier :	43
II.1.3. Les indicateurs de la qualité de vie :	44
II.1.4. l'évaluation de la qualité de vie : une exigence à mettre en évidence	46
II.2. De la qualité environnementale au cadre de vie : un parcours à l'attractivité	49
II.2.1. Le cadre de vie	49
II.2.2. La qualité de vie environnementale	51
II.3. L'attractivité : un terme à clarifier	53
II.3.1. Les composantes de l'attractivité urbaine	55
Conclusion	59

CHAPITRE N° : 03

LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE A TRAVERS LA GOUVERNANCE URBAINE

Introduction	60
III. De la gouvernance à la « bonne gouvernance »	61
III.1. Une diversité de sens diluant la compréhension de la gouvernance	61
III.1.2. Le tout gouvernance	62
III.1.3. Un concept instrumentalisé	63
III.1.4. La gouvernance locale : une focalisation sur le développement local	64
III.2. La gouvernance urbaine	65
III.2.1. Les indicateurs de la gouvernance urbaine	66
III.2.2. La décentralisation : un atout pour le développement à relativiser	67
III.2.3. Quatre éléments principaux de la gouvernance urbaine	68
III.2.4. La mise en œuvre de la gouvernance urbaine	68
III.2.5. La participation citoyenne dans la gouvernance urbaine	70
III.2.6. la gouvernance urbaine et l'amélioration de la qualité environnementale	71

Conclusion	73
------------------	----

CHAPITRE N° :04

L'AMELIORATION DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE EN ALGERIE

Introduction	74
IV.1. La qualité environnementale en Algérie	75
IV.2. Le cadre législatif	75
IV.3. Le cadre institutionnel	79
IV.4. Les conventions internationales	81
IV.5. Constat en Algérie ‘Sama-safia’	82
Conclusion	84

CHAPITRE N° :05

CENTRE-VILLE DE BEJAIA CONSTAT ET ETAT DES LIEUX URBAIN

Introduction	85
V.1. Présentation de la zone d'étude	86
V.1.1. La situation géographique de la wilaya de Bejaia	86
V.1.2. La situation géographique de la commune de Bejaia	87
V.1.3. Situation géographique de la ville de Bejaia	88
V.2. Le cadre naturel	89
V.2.1. Le site naturel	89
V.2.2. Le relief	90
V.3. L'accessibilité	92
V.4. Etude démo socio-économique.....	96
V.5. L'analyse AFOM de la ville de Bejaia	98
V.6. Pré-diagnostic du centre-ville de Bejaia	101
Conclusion	111

CHAPITRE N°: 06
ANALYSE DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DANS
LE CENTRE-VILLE DE BEJAIA

Introduction	112
Section I : l'état des lieux des espaces verts du centre-ville de Bejaia.....	113
I.1.-Présentation des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia.....	113
I.1.1.1.Jardin pasteur	115
I.1.1.3.Jardin de Soummam II	122
I.1.1.4.jardin (Square) El Qods	126
I.1.2.-Les espaces verts d'accompagnement de la voire	129
I.1.2.1.Les espaces verts linéaires	129
I.1.2.2.Les espaces verts optique	130
I.1.3.Parc d'attraction Mezzaia.....	131
I.1.4.La gestion des espaces verts	133
I.1.4.1.la Direction de l'hygiène et de l'environnement.....	133
I.1.4.2.Méthode de gestion	136
Section II : l'état des lieux de la gestion des déchets du centre-ville de Bejaia.....	139
II .1.analyse de la qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaia, gestion des déchets urbains	139
II.1.1. Définition des déchets solides urbains	139
II.1.2.Cycle de vie d'un produit	140
II.1.3.Catégorie des déchets	140
II.1.4.Le programme national de gestion des déchets solides municipaux (PROGDEM)	142
II.1.5.Les paramètres physiques des déchets urbains	142
II.1.6.Les déchets solides urbains dans le centre- ville de Bejaia	143
II.1.6.2.Les moyens humains et matériels employés dans notre secteur de collecte	143
II.1.6.3.Les moyens matériels et les horaires de collecte des déchets solides urbains	144
Conclusion	148

CHAPITRE N° : 07

ÉVALUATION DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DANS LE CENTRE-VILLE DE BEJAIA

Introduction	150
VII .La grille estimative de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia :	151
Section I : l'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia à partir des espaces verts.....	154
I.1.La grille estimative des espaces verts	154
I.1.1.Estimation quantitative	156
I.1.2. Estimation qualitative	159
I.1.3. La nécessité d'intervention des citoyens pour un environnement de qualité :.....	160
I.1.4.la nature d'intervention (opinion des citoyens et des résidents):	161
I.1.5. La gouvernance et la gestion des espaces verts :.....	162
Section II : l'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia ; gestion des déchets urbains.....	168
II.1.La grille estimative de la gestion des déchets urbains dans le centre-ville de Bejaia	168
II.1.1. La grille de lecture estimative de la gestion des déchets urbains	169
II.1.1.1. Estimation quantitative	170
II.1.1.2. Estimation qualitative (pollution visuelle et olfactive)	170
VII.2.L'amélioration de la qualité environnementale et le cadre de vie :	185
Conclusion	186
Conclusion générale	187

Liste des abréviations

ACL	Agglomération Chef-lieu
ADE	Algérie De l'Eau
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement
AMTVD	Agence Municipale de Traitement et de Valorisation des Déchets
APC	Assemblée Populaire Communale
AEU	Approche Environnementale de l'Urbanisme
BAPE	Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement
CERTU	centre d'Études sur les Réseaux les Transports, L'Urbanisme et les constructions publiques
CEEG	Centre d'Education Environnementale Gouraya
CMED	Commission des Nations Unies
DE	Direction de l'Environnement
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DPSB	Direction de Programmation et de Suivi Budgétaire.
DT	Direction du Tourisme
DUC	Direction de l'Urbanisme et de Constriction
HQU	Haute Qualité Environnementale
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
OCD	Organisation de Coopération et Développement Economique
ONA	Office National d'Assainissement
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
PNUE	Programme Nationale des Nations Unies pour l'Environnement
PNAE-DD	Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable
RGPH	Recensement Générale de Population et D'habitat.

Introduction générale :

Les attentes légitimes des populations actuelles et futures sont de plus en plus nombreuses et diversifiées. Leurs conséquences sur l'environnement sont de ce fait plus variées et complexes. Les conditions de «vivre ensemble» et de la qualité de vie sont en jeu.

Aujourd'hui plus qu'hier, la promotion de la qualité environnementale est devenue, pour les politiques publiques une obligation affirmée et à affirmer de plus en plus.

La thématique de l'environnement en milieu urbain est aujourd'hui au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique. Les défis à relever collectivement sont nombreux, qu'ils s'agissent de garantir un cadre de vie agréable et mettre en évidence l'importance de la qualité environnementale dans les projets d'aménagement.

Les réponses à apporter doivent être à la hauteur de la difficulté des questions et des problématiques environnementales en milieu urbain. Dans cette optique, réfléchir sur l'amélioration de la qualité environnementale est une exigence à mettre en évidence pour un cadre de vie et une qualité urbaine prospère.

Par ailleurs la prise en compte de l'environnement dans les exercices de la planification constitue de ce fait un aspect majeur de la construction globale du cadre de vie en particulier et un écosystème équilibré en général. À ce titre, l'évaluation environnementale est considérée comme un important outil pour s'assurer que l'environnement est bien intégré dans l'élaboration des instruments d'urbanisme.

De ce fait, nous sommes devant une matrice complexe et difficile, qui contient quatre éléments indissociables ; l'environnement, cadre de vie, développement durable et écosystème équilibré.

En revanche, De grandes zones industrielles, et d'activités, ont été fondées dans le milieu urbain depuis la révolution industrielle. Cette situation a engendré comme contrepartie une régression remarquable dans la qualité environnementale en particulier et la qualité de vie des citoyens. Ce développement a provoqué des phénomènes pas marqué avant, nous citons à titre indicatif (l'effet de serres, la pollution, l'ensemble des maladies incurables etc.). Ces derniers se heurtent directement ou indirectement à la santé et le bien être des personnes et à la salubrité du milieu urbain et l'environnement naturel. Afin de réduire les effets néfastes, sur l'environnement et sur la ville, une série de chartes ont été signées, de conférences et de sommets ont été organisés (action 21, rapport de Kyoto 1996).

Actuellement, la ville est devenue la source d'un ensemble de nuisances, un lieu de rejets des déchets, des regards à ciel ouvert, parfois, des eaux polluées destinées à la dotation domestique, sans oublier le manque considérable d'espace vert. Tous ces problèmes représentent une alerte pour les gestionnaires et les acteurs de la ville. De même qu'ils génèrent un vaste domaine de recherche, ce dernier s'ouvre sur plusieurs axes relatifs à l'interpellation de la ville par la dimension environnementale et sa relation avec la qualité urbaine. Cette situation constitue une matière riche pour alimenter plusieurs thématiques de recherches. Comme elles peuvent mettre l'accent sur l'impact de la qualité environnementale sur l'amélioration de la qualité urbaine, dont la finalité est non seulement, d'arriver à un cadre de vie agréable, mais aussi, pour trouver une compatibilité entre l'environnement et la ville. Cette dernière est considérée comme un lieu de rencontre, de travail, de circulation ; et aussi un lieu de l'urbanité et de citoyenneté, et en même temps un lieu de salubrité.

Dans cette recherche, notre problématique consiste à mettre en évidence la conjugaison entre la préservation de l'environnement urbain et la qualité de vie en milieu urbain (la qualité urbaine). Nous essayerons d'élucider ce phénomène dans la ville de Bejaïa. Avant de s'étaler sur notre zone d'étude qu'est le centre-ville de Bejaïa, il est incontestablement d'illustrer en premier lieu la situation de nos villes algériennes en matière de la gestion environnementale. L'Algérie se trouve dans une phase de « transition environnementale » concomitante à celle de sa « transition économique ». Les enjeux et défis qui se présentent à l'Algérie, de même que la nature et l'étendue des problèmes environnementaux rencontrés montrent clairement que la dégradation écologique du pays, notamment en ce qui concerne le capital naturel (dont une partie n'est pas renouvelable), a atteint un niveau de gravité qui risque non seulement de compromettre une bonne partie des acquis économiques et sociaux des trois dernières décennies, mais également de limiter les possibilités de gains de bien-être des générations futures. Malgré des richesses naturelles appréciables et des investissements massifs dans le développement du capital physique et humain, les causes principales de la crise écologique sévère que vit l'Algérie soulignées par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement sont fondamentalement d'ordre institutionnel et sont étroitement liées :

- A la carence des politiques et des programmes du passé, notamment dans les domaines de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles;
- De l'aménagement du territoire;
- De l'efficacité et de la transparence des dépenses publiques;
- Des systèmes d'incitations, de prix et des instruments économiques ;

- De la sensibilisation et de l'association des populations et des usagers aux processus décisionnels;
- De la participation du secteur privé; de la capacité des institutions environnementales et de la capacité de coordination intersectorielle;
- De la qualité de la gouvernance des institutions publiques. (PNAEE-DD, 2002)

La ville de Bejaia possède des potentialités touristiques, un poids industriel important, une situation géographique privilégiée, cette dernière, objet de la présente étude, occupe l'extrême ouest d'une large baie, accrochée aux flancs du mont Gouraya; la population a connu une évolution ascendante sous les effets conjugués d'un taux d'accroissement naturel élevé et d'un important apport migratoire venant des communes et des wilayas limitrophes 177 998 habitants à 185 882habitants en (RGPH 2008 ,DPSB2015). Elle présente une richesse historique de qualité (berceau des différentes civilisations). Cependant, son secteur environnemental urbain souffre de plusieurs problèmes, il s'agit d'une dégradation du paysage urbain, de l'absence d'espace vert, de récréation et de la défaillance de la qualité de service public comme l'éclairage, l'assainissement et l'eau potable.

Dans le cadre de ce travail notre réflexion s'intéresse à l'étude de l'interaction entre la qualité environnementale et la qualité en milieu urbain. Il s'agit de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité environnementale urbaine de cette ville va offrir un cadre de vie locale favorable qui va renforcer leur vocation touristique. Cependant la question qui s'impose est :

Comment peut-on arriver à la qualité urbaine (cadre de vie convenable, qualité de vie) dans le centre-ville de Bejaia par le biais de l'amélioration de la qualité environnementale en milieu urbain ?

En d'autre terme il s'agit de réfléchir sur les conditions qui déterminent la qualité environnementale urbaine et sur la manière qui permet de minimiser le processus de dégradation de la qualité environnementale urbaine dans le centre-ville de Bejaia.

Il est admis par les chercheurs (Sadler, Pourtel, Michel Raymond) que l'amélioration de la qualité environnementale en milieu urbain commence par l'élaboration d'un bilan d'évaluation de cette qualité en se basant sur un ensemble des facteurs notamment la qualité d'eau potable, le fonctionnement du réseau d'assainissement, la gestion des déchets, les espaces verts, les établissements classés, la pollution liée au transport urbain.....

En réponse à notre question de départ nous adoptons comme hypothèse : la qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaia se base sur la prise en considération de l'espace vert et une gestion efficace des déchets urbains à travers l'intégration d'une bonne gouvernance. Et pour arriver à ce stade il s'agit en premier lieu d'analyser l'état actuel de la qualité environnementale en milieu urbain du centre de ville de Bejaia à travers une évaluation de l'ensemble des critères responsables de la situation réelle de l'environnement ;duquel nous essayerons de proposer une grille d'évaluation de la qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaia ,et mettre l'accent sur les procédures qui peuvent être intégrée afin de maitriser et d'améliorer cette qualité qui aménagera l'objectif de ce travail.

La grille d'évaluation de la qualité environnementale va nous permettre une meilleure compréhension des pratiques et des phénomènes quotidiens résultants dans le centre-ville de Bejaia, et on montrant les différents impacts sur la qualité environnementale urbaine et bien l'impact sur le bien-être (cadre de vie) et la santé des habitants.

Une fois la qualité environnementale du centre ville de Bejaia analysée et traitée, nous compulsions de s'étaler sur le rapport et l'apport de la qualité environnementale dans l'assurance de la qualité urbaine.

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

1. stratégie de la recherche :

Cette recherche a pour objet la réflexion sur l'amélioration de la qualité environnementale afin d'aboutir un cadre de vie sûr, à travers le traitement de l'ensemble des facteurs construisant cette qualité, et puis connaître la politique suivie par les autorités et les lignes directives (les réalités soulignées) de la part du volet de l'environnement dans la gestion urbaine comme étant une dimension sensible dans le vécu des habitants.

Pour mieux comprendre l'apport de la notion de l'amélioration la qualité environnementale, il est nécessaire de s'interroger sur l'état des lieux de la qualité environnementale au centre ville de Bejaia comme simulation à un cas réel. Vu la complexité du thème et l'interaction de plusieurs éléments, dans lequel l'adoption de l'approche globale nous paraît importante. Cette dernière va nous aidé à décortiquer plusieurs éléments (cadre de vie, qualité de vie, qualité environnementale).

Ce dernier représente comme un intérêt de travail. Dans cette présente recherche nous avons consacré deux volets ; conceptuel et opérationnel.

1.1. Le volet conceptuel

le volet conceptuel consiste à positionner dans l'éventail des références actuelles sur l'environnement, la qualité de vie et le cadre de vie .et puis sur le rapport entre la gouvernance et l'amélioration de la qualité environnementale ; un rapport positif confirmé par la bonne gouvernance et ses principes ;la bonne gouvernance qui représente un outil faible d'assurance d'un environnement du qualité .

1.2. Le volet opérationnel :

Le seconde volet explore la réalité de notre terrain d'étude le centre ville de Bejaia .Ce volet à pour objectif de connaître l'état des lieux (fait urbain) et analyser l'état de l'environnement et ressortir les éléments qui participent à la progression de la qualité environnementale, ainsi les facteurs responsable de la régression de cette qualité, en termine de trouver le rapport assuré par l'amélioration de la qualité environnementale dans l'assurance d'un cadre de vie prospère.

Nous abordons, notre objet par deux facteurs qui sont l'espace vert et la gestion des déchets urbains au centre ville de Bejaia comme des facteurs clés de l'amélioration de la qualité

environnementale, dont l'objectif est d'arriver à mettre au point les grands axes d'une grille d'évaluations de la qualité environnementale inspirée du contexte local (terrain d'étude).

2. Méthode de collecte de l'information :

Une variété de moyens techniques ont été mobilisés afin de collecter des informations qui alimentent notre recherche à savoir ; des documents graphiques, les plans, les photographies, des ouvrages, des statistiques.

Nous adoptons les techniques d'observation, l'entretien avec certains acteurs et l'enquête auprès des habitants du site (centre-ville de Bejaia)

2.1. L'entretien :

Nous avons effectués des entretiens avec l'ensemble des acteurs des directions de la ville ;

- Direction de l'environnement de Bejaia
- Direction de tourisme de Bejaia.
- Direction de construction et d'urbanisme de Bejaia.
- Assemblée populaire de la commune de Bejaia.
- Centre de nettoyage de la commune de Bejaia.

2.2. L'observation :

Notre observation sur terrain qui a duré 6 à 7 mois était consacrée à suivre les mutations, et puis d'analyser les pratiques et les usages quotidiens des habitants envers l'environnement et le cadre de vie.

2.3. L'enquête :

Cette dernière consiste à connaître l'évaluation des modes de vie et de détecter leurs attentes et leurs besoins. Et puis la manière de participation et leurs contributions dans la protection de l'environnement, sans oublier le degré de satisfaction de la manière de gestion et son rôle de promouvoir la qualité environnementale de la part des autorités concernées.

L'enquête a été faite auprès de 500 ménages du centre ville de Bejaia dont nous essayons de balayer l'aire d'étude.

2.4. Document écrits, graphique et photographie :

Afin de mieux saisir les différents enjeux, nous allons faire recourir aux différents documents écrits et graphique sur la théorie relative à notre thème et à notre terrain d'étude tel que ; Le PDAU de la commune de Bejaia 2010 et le schéma directeur de la gestion des déchets de la commune de Bejaia 2002. Nous avons aussi fait recours à la photographie qui représente comme témoignage faible des mutations soulignées.

2.6. Les données statistiques :

Nous nous sommes basé sur les statistiques de la direction de la programmation et de suivi budgétaire de Bejaia, et puis les chiffres disponibles de la monographie de la commune de Bejaia.

3. l'organisation de la recherche :

Notre recherche repose sur deux principaux axes ; un axe théorique qui va nous aider à insérer notre objet de recherche dans un cadre théorique.

Cet axe se base sur la collecte des données, à partir d'ouvrages relatifs aux thématiques de l'environnement, de la qualité de vie et environnementale, ainsi les textes et les documents juridiques.

Un second axe analytique relatif à notre terrain d'étude. Ce dernier s'intéresse à la vérification de notre hypothèse de travail. Il s'agit de la collecte des données sur terrain en se basant sur plusieurs moyens techniques.

A cet effet, la présente recherche sera articulée en deux volets:

Le premier volet s'intéresse à la compréhension théorique des principaux référents conceptuels, les différentes lectures et dimensions de l'amélioration de la qualité environnementale et son rapport avec la qualité urbaine (cadre de vie). Ce volet est matérialisé de trois chapitres,

Le premier chapitre, est consacré à mieux comprendre la notion de la qualité environnementale et l'ensemble des concepts en lien avec cette notion et tout ce qui est en relation avec l'environnement. et puis nous allons illustrer l'apport de l'approche environnementale et sa nécessité dans l'évaluation et le progrès de la qualité environnementale.

Le second chapitre, se penche sur la notion de la qualité de vie comme objectif de l'amélioration de la qualité environnementale .dont on a présenté toutes dimensions et la manière par laquelle on peut mesurer la qualité de vie, et puis on a traité la notion du cadre de vie (bien être) comme la dérivé de la qualité de vie. Nous terminons avec le rapport inscrit entre la qualité de vie et le cadre de vie ainsi que le rapport avec la qualité environnementale.

Le troisième chapitre, s'étale sur comment peut-on arriver à un environnement de la qualité à travers de l'intégration d'une bonne gouvernance urbaine, a cette effet ce chapitre englobe toutes les ampleurs de la notion de la gouvernance. Il s'agit aussi d'exposer le rapport qui peut exister entre elle et son rôle joué pour l'amélioration de la qualité environnementale en particulier et la qualité de vie en général. Et puis on essaye de montrer que la gouvernance urbaine et l'amélioration de la qualité environnementale sont un couple inséparable pour une vie de qualité.

Le deuxième sera articulé en quatre (04) chapitres:

Dans le premier chapitre nous allons essayer de passer à une approche opérationnelle en mettant l'accent sur la part de la gestion environnementale dans la politique nationale et locale. Il est question de voir la stratégie nationale en matière de protection de l'environnement à travers l'examen du cadre législatif, institutionnel et opérationnel ainsi que des différentes conventions internationales élaborés par notre pays. On s'intéressera à la vérification de la faisabilité juridico-institutionnelle des opérations de la protection de l'environnement et mettre en évidence l'amélioration de la qualité environnementale en Algérie dans les différents textes législatifs.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du site centre-ville de Bejaia dont on va donner une analyse multi-scalaire de site à travers la composition morphologique, et sociodémographique. Nous allons baser sur un diagnostic stratégique (AFOM), qui nous aide à connaître l'état des lieux du centre-ville de Bejaia et d'identifier les enjeux critiques et les objectifs à atteindre en vue de l'amélioration de la qualité environnementale. Donc, à ce stade-là, on se base principalement sur l'observation et la consultation de l'ensemble des documents d'urbanisme (PDAU) intérêt de cet outil réside dans le fait de pouvoir évaluer le type de paysage, l'état général du centre-ville en infrastructures et en équipements.

Le troisième chapitre réparti en deux sections, il repose sur la décortication de deux facteurs essentiels de cette présente recherche. Deux facteurs qui déterminent le degré de la qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaia qui sont l'espace vert et la gestion des déchets urbains.

A travers ce chapitre on va donner une description de l'état des espaces verts et un bilan sur la gestion des déchets urbains le centre-ville de Bejaia, sans pencher sur les causes on se basant sur une méthode descriptive analytique.

Le quatrième chapitre, consiste à l'évaluation de la qualité environnementale de centre-ville de Bejaia réparti en deux sections. Pour que cette évaluation soit pertinente et fiable, nous allons proposer une grille d'évaluations qui regroupe des indicateurs et sous indicateurs qui vont présenter mieux la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia. A travers cette grille nous allons arriver à mettre en évidence les causes qui vont mettre la qualité environnementale en progression ou en régression dans le centre-ville de Bejaia.

Arriver à ce stade on admet une méthode quantitative et qualitative par l'outil de l'enquête.

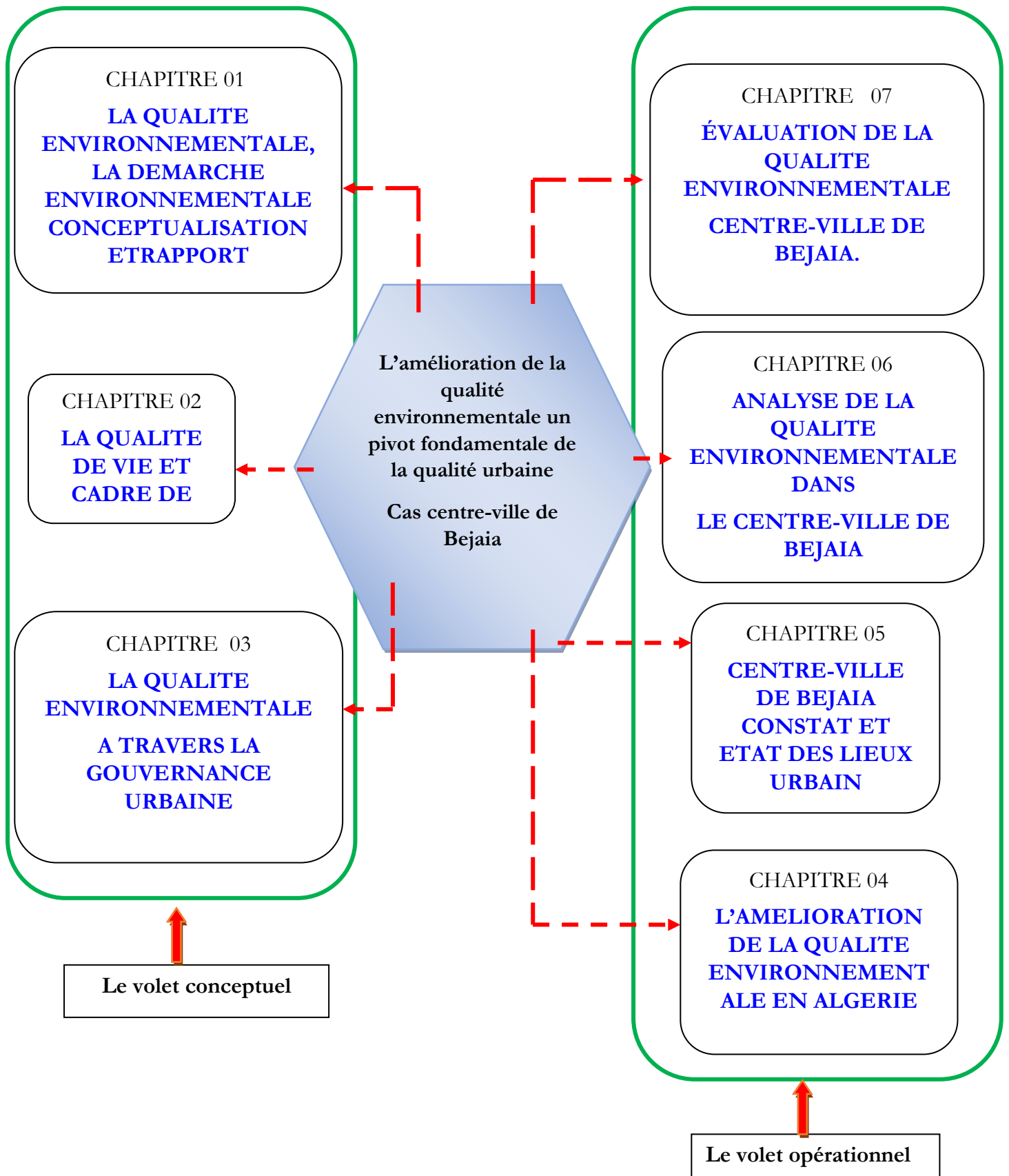
L'enquête par observation (directe et indirecte) : intérêt de cet outil réside dans le fait de pouvoir évaluer l'état de l'espace vert en quantité et en qualité. Ainsi que les quantités générées des déchets et la manière de leurs gestions.

L'enquête par les entretiens (interviews) avec les acteurs politiques chargés de la protection qualité de l'environnement a pour but de pouvoir le paysage urbain dans le centre-ville de Bejaia de la commune de Bejaia.

L'enquête par questionnaire : orienté vers les habitants du site étudié. L'objectif de cette investigation est d'analyser la perception des habitants, de leur cadre de vie quotidien. Cette opération nous permettra de procurer beaucoup d'informations concernant les problématiques environnementales et au vécu de ses habitants.

Nous clôturons notre travail par une conclusion générale.

Schéma n° :01 : la structure de la recherche



CHAPITRE N° :01

La qualité environnementale, la démarche environnementale conceptualisation et rapport

Introduction :

Le mode de vie et l'écosystème ne cessent de se dégrader. Les spécialistes sont unanimes pour tirer la sonnette d'alarme. Des maladies apparaissent et l'air est de plus en plus pollué. L'eau des mers est contaminée ; le climat se dérègle et les saisons se modifient, tout cela engendre un cadre de vie assez timide difficile à maîtriser dont le premier responsable de la dégradation de son milieu de vie est l'homme. Par ailleurs, les conséquences qui en découlent sont d'une extrême gravité. A cet effet, une conjugaison entre le milieu urbain et l'environnement dans une réflexion sérieuse sur la qualité environnementale pour un bien-être collectif s'avère nécessaire.

L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre la notion de la qualité environnementale et l'ensemble des concepts qui incluent ou prennent un sens proche, nous voulons les présenter comme un phare illustratif. Il s'agit de présenter quelques éclaircissements sur la démarche environnementale comme processus pertinent pour un environnement sain salubre.

I. la qualité environnementale

I.1. Pourquoi la qualité environnementale urbaine ?

La qualité environnementale est un sujet multidisciplinaire et qui occupe un ensemble de dimensions sociales, économiques et environnementales. De nos jours, l'homme est devant un défi pour un écosystème globale équilibré, de ce fait dans la thématique de la ville, un nouveau droit vient de s'ajouter, il s'agit du droit à l'environnement de qualité qualifié par un urbanisme sain (E-GESBEST, 1999)

La ville est le lien privilégié de structures, de processus et de flux internes et externes de matières, d'énergie et d'information, enfin d'échanges multiples ce qui affirme qu'elle est le résultat d'une concentration d'un groupe sociaux (populations). Ce point de vue est confirmé par le géographe Pierre Georges qui considère la ville comme un groupement de population agglomérée, défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale.

L'évolution économique et sociale ne cesse de se développer. D'une part, elle a donné un progrès à notre mode de vie ; et d'autre part elle est là pour marquer le degré de la dégradation de nos villes par l'ensemble des problématiques environnementales ayant des effets nocifs sur le bien être des habitants. A cet effet une grande prêche est ouverte et une multitude de discours sur la durabilité et le développement durable de la ville.

I.2. La ville durable :

La Commission Française du Développement Durable, définit la ville durable comme : une ville dont les habitants disposent des moyens d'agir pour qu'elle soit organisée et fonctionne dans des conditions politiques, sociales et culturelles satisfaisantes pour eux et équitables pour tous, dont le fonctionnement et la dynamique satisfont à des objectifs de sécurité des conditions de vie, de qualité des milieux et de limitation des consommations des ressources.

On peut dire aussi qu'une ville durable est : celle qui assure ses fonctions urbaines en optimisant son fonctionnement pour satisfaire les multiples attentes de ses habitants, mais c'est aussi une ville dont le développement se fait en harmonie avec celui des territoires voisins et dans le respect des écosystèmes globaux, les méthodes et outils à mobiliser doivent donc aborder la ville dans ces deux dimensions de durabilité.

Les deux définitions de la ville durable présentent deux éléments inévitables pour l'assurance de la durabilité des villes qu'est le respect de l'écosystème et mieux limiter la

consommation des ressources qui assurent la continuité de la survie et créer un mode de vie équilibré.

I.2.1. Le développement durable :

Il est certain que les questions environnementales, apparurent au début des années 1970, cette considération accordée au développement et à l'environnement s'est exprimée par une série de sommets et de conférences dont nous évoquons à titre indicatif :

- *La Conférence de Stockholm (1972) :*

Dans laquelle il y a eu « L'adoption au niveau international des principes de base du développement durable, la mise en œuvre et l'application de ces principes est confiée à PNUE qui est créé à cette occasion. »

- *Le Rapport de la Commission de Brundtland (1987) :*

L'année 1983 fut marquée par l'institution d'une commission mondiale sur l'environnement et le développement appelée –Commission Brundtland- du nom de sa présidente Madame : Gro Harlem Brundtland, premier ministre Norvégien.

En 1987 cette commission a rendu un rapport intitulé : Notre Avenir à Tous, elle a donné la définition du : « développement durable ».

- *La Conférence de Rio de Janeiro (1992) :*

La mise en place d'un plan d'action baptisé : Agenda 21, auquel les différents Etats sont invités à se conformer, il doit servir de référence pour pouvoir identifier les initiatives nécessaires d'entreprendre pour un développement durable au 21^{ème} siècle.

- *Le Protocole de Kyoto (1997) :*

L'établissement d'un protocole avec des objectifs précis et contraignants, témoignant de la nécessité de mettre en œuvre un modèle de développement durable.

C'est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Depuis 2005 l'article 06 de la charte d'environnement adossée à la constitution interpelle. Tout particulièrement, les responsables politiques en déclarent que les politiques publiques

doivent promouvoir un développement durable à cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

I.2.1.1. Trois dimensions du développement durable :

Traditionnellement, le développement durable est représenté par trois piliers : l'économique, le social et l'environnemental. Ces trois piliers (Fig. n°01) se concilient et s'articulent de manière cohérente. Certains ont pour coutume de dire qu'avant le concept de développement durable seul le pilier économique comptait dans un système capitaliste et que l'intérêt pour la question du développement durable a fait resurgir les préoccupations de type écologique et social.

❖ a. la dimension économique :

Notre société doit continuer d'avancer et de prospérer mais le modèle économique et ses présupposés doivent changer. Il faut donc repenser notre économie.

-Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables

-Les besoins doivent être couverts.

-Évitement de la surproduction ; recours restreint à l'endettement ; prise en compte des problèmes de mobilité, transports, ... ; attention portée aux risques du progrès technologique sur la santé ; choix d'une croissance économique compatible avec le développement durable.

❖ b. la dimension sociale :

Notre société est fondamentalement inégalitaire, les différences de bien-être et de richesse sont de plus en plus flagrantes. Il faut viser un développement équitable qui permettrait l'épanouissement de chacun et remédierait à l'exclusion à la marge de toute une partie de la société.

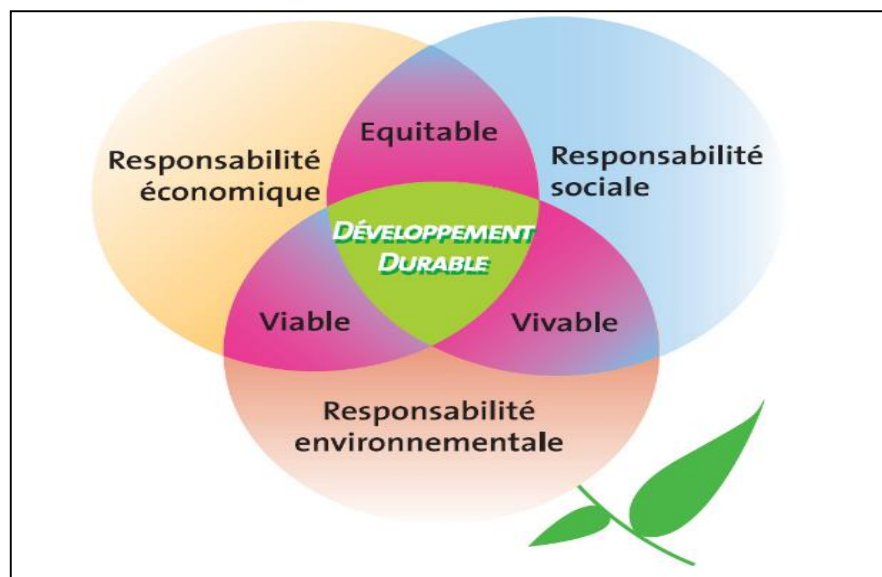
- Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

- Le bien être doit être égal au sein de notre génération mais également entre les générations.
- Lutte contre la pauvreté ;
- Prise en compte du vieillissement de la population ;
- Information du consommateur ;
- Responsabilisation du consommateur ;
- Adhésion aux principes du développement durable.

❖ **c.la dimension écologique (environnementale) :**

- l'utilisation raisonnée de l'énergie ; attention est portée à l'innovation dans les produits et les services ; réflexion sur l'effet des usages actuels sur le futur.
- Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.
- Les répercussions de notre action sur l'environnement sont de plus en plus évidentes : nous citons à titre indicatif la pollution de l'air, déperdition de biodiversité, assèchement des sols, terres polluées. Pour pouvoir continuer de faire de la terre et de ses ressources le support de notre vie, il faut l'entretenir et la respecter plutôt que de l'user et de la détruire. (Livre de sensibilisation pour les collectivités territoriale.2007.p05)

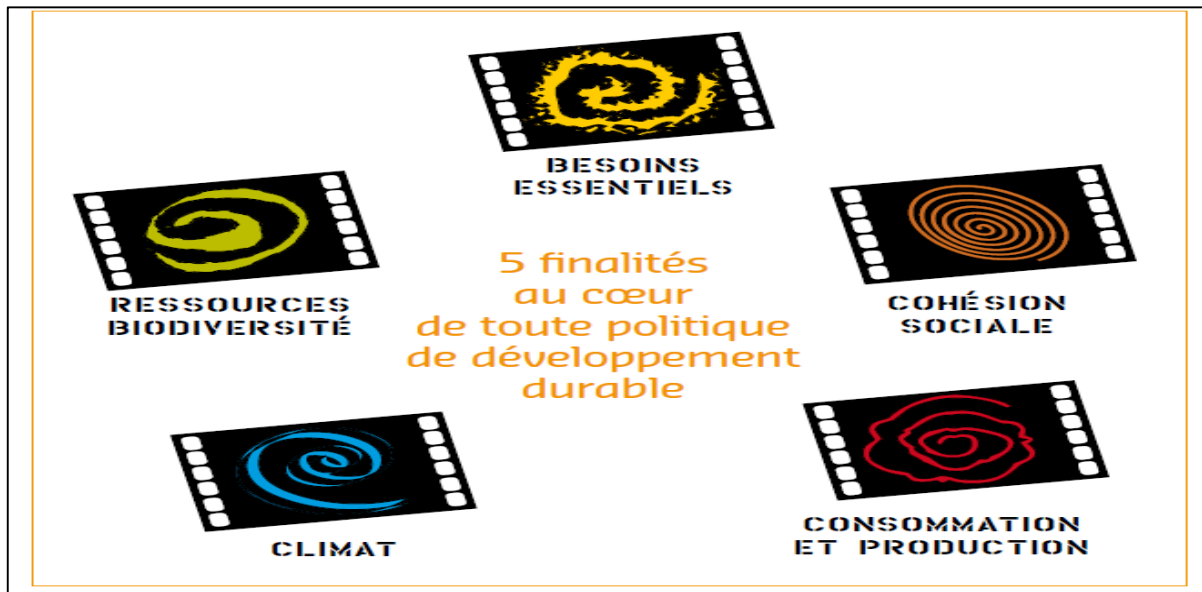
Fig. n° 01 : les trois piliers de développement durable



❖ **Les cinq finalités du développement durable :**

Chaque politique souhaite atteindre un développement durable, il aura fallu d'assurer les cinq enjeux incontournables représentés dans la figure n°2, en absence ou la négligence de l'un de ces enjeux, la durabilité est assez douteuse.

Fig. n°02 : les cinq finalités du développement durable



Source : Action ! Réaliser votre politique de développement durable. Livre de sensibilisation pour les collectivités territoriale.2007.p05

I.3. L'environnement : Plusieurs définitions un seul souci

Plusieurs champs utilisent cette appellation ; dont nous trouvons, l'environnement économique, social et physique. La qualité environnementale centre le cœur de l'environnement physique (biotope), ce terme est défini souvent de plusieurs angles. L'aménageur définit L'environnement comme « Un ensemble cohérent d'éléments (physique, chimique, biologique et sociaux) caractérisant un espace qui influencent sur la vie d'un groupe d'individus, ces derniers agissent sur les uns et les autres (individus-éléments). Un individu agit sur son environnement ; ses actions peuvent entraîner des effets qui peuvent être positifs ou négatifs» Choay F et Merlin ,1996 p.819)

En revanche, la définition évoquée par dictionnaire Larousse, souligne le lien entre l'ensemble des éléments composant l'environnement et le cadre de vie, dont l'environnement

est défini comme Un ensemble des éléments objectifs et subjectifs qui constituent le cadre de vie d'un individu.

Une autre définition a été proposée par le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE, 1998 p134) : Une notion élargie. Elle ne s'agit plus seulement de considérer la dimension biophysique de l'environnement, mais d'intégrer également l'aspect socioculturel.

Cependant, la définition donnée par le dictionnaire le petit Robert se base sur un rapport entre les éléments physiques et biologiques sans éliminer les éléments culturels et sociologiques de l'environnement en considérant l'environnement comme : « L'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques et biologiques) culturelles et sociologiques dans lesquelles les organismes vivants dont l'homme fait partie se développent » (Petit Robert 1996)

I.3.1. L'approche environnementale :

C'est une approche d'ingénierie et de gestion plus sectorielle, à connotation technique, administrative et législative. (eag.dd ,10/3 ville système eco.lo.hybride 2003).

L'approche environnementale engendre une série d'objectifs :

- limitation des pollutions dues aux activités humaines.
- prévention des nuisances et risques.
- protection des zones naturelles et espèces menacées.

I.3.2. La qualité environnementale :

La qualité environnementale regroupe les qualités d'architecture (esthétique, usages et performances techniques) dans des conditions telles que ses impacts sur l'environnement sont minimisés. Ainsi, on retrouve les préoccupations de la santé, du confort et plus généralement de la qualité de vie (Gilles O, 1999).

La qualité environnementale d'un bâtiment correspond aux caractéristiques du bâtiment, des équipements (produits et services), de l'opération de construction ou d'adaptation du bâtiment qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur de création d'un environnement intérieur confortable et sain (Gilles O , 1999).

Les deux définitions confirment que la qualité environnementale est la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieurs par une assurance d'un confort visuel, olfactif et acoustique,

ainsi la qualité sanitaire des espaces ; d'air et la qualité sanitaire de l'eau.

La connaissance de l'état des lieux d'un phénomène marqué par le passage d'un diagnostic préalable qui nous permet de faciliter de sortir une carte de synthèse des problèmes liés à ce phénomène. Il s'agit de permettre d'évaluer les enjeux. À cet effet une définition consacrée pour présenter le diagnostic environnemental et son rôle dans l'amélioration de la qualité environnementale est à mettre en évidence.

I.3.3. Diagnostic environnemental :

Le diagnostic environnemental permet de dresser l'état des lieux et de proposer des objectifs. Il s'agit des évaluations des atteintes à l'environnement. Il peut servir de base à l'analyse environnementale du régallement communautaire, laquelle est plus proche dans l'esprit d'une étude d'impact. Ce diagnostic est trop souvent appelé: éco-audit (Garnier, 1994)

I.3.4. La haute qualité environnementale (QHE)¹ :

C'est une initiative associative d'origine publique et privée, basée sur un référentiel de 14 cibles, qui peut être intégré dans les offres commerciales d'ingénierie visant à améliorer la conception ou la rénovation des bâtiments et des villes en limitant le plus possible leur impact environnemental. Concernant le volet énergie, ces démarches qualitatives tentent de surenchérir et de se substituer aux labels officiels Haute performance énergétique (HPE).

I.3.5. Le contexte et l'origine de la démarche HQE²R (Charlot-Valdieu et autres, 2004 p.3)

Cette démarche intègre du développement durable HQE²R a été élaborée par un group de 10 centres de recherche et de 13 villes dans 07 pays européens afin de répondre à la question :

Comment assurer la prise en compte du développement à l'échelle du quartier , dans les opérations de renouvellement urbain et d'aménagement comme dans la gestion du quartier afin d'assurer la meilleure qualité de vie possible pour tous ?

- Ou comment tendre vers une transformation durable des quartiers ?
- Qu'est ce qui le développement durable à l'échelle du quartier ?

¹ Évoquer la définition de la qualité environnementale ; c'est pour faire la référence entre haute qualité environnementale d'architecteur (HQE) et haute qualité environnementale extérieur d'aménagement (HQE 2 R) qui intéresse l'amélioration du cadre de vie et le paysage urbain.

- Une démarche de développement durable est-elle pertinente à cette échelle du quartier ?
- Comment évaluer le développement durable d'un quartier ?

a. Les échelles territoriales abordées :

Dans une démarche de développement durable les échelles territoriales sont fondamentales. La démarche HQE²R aborde l'échelle du quartier et des charges des bâtiments et des éléments nom Bâti. Les quartiers sont analysés dans leurs liaisons entre eux et par rapport à la ville on ne peut pas travailler sur un quartier en dehors de son contexte.

L'habitant et l'utilisateur sont au cœur de la démarche HQ²R.

b. Pourquoi travailler à l'échelle du quartier ?

Parce que le quartier est le lieu de vie des habitants si on veut les intéresser au devenir de la commune. Cela commence par leur territoire le développement durable résiste à un changement des comportements.

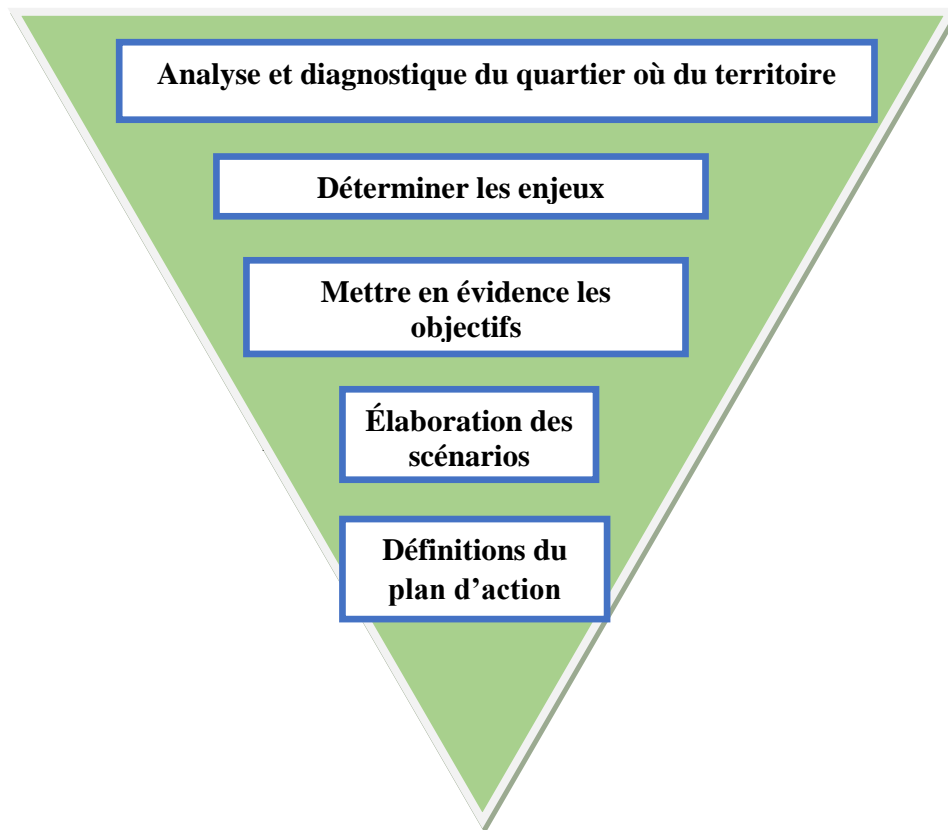
c. Les cinq objectifs de développement durable des quartiers à travers la démarche HQ²R.

1. Préserver et valoriser l'héritage et conserver les ressources.
2. Amélioration de la qualité environnementale.
3. Améliorer la diversité.
4. Améliorer l'intégration.
5. Renforcer le lien social.

L'objectif du HQ²R est de fournir des outils, des méthodes, des guides de recommandations ou des bonnes pratiques duquel nous trouvons la dimension environnementale contribue largement à la qualité de vie.

d. Le cheminement de la démarche HQ²R (Charlot-Valdieu C et autres, 2004 p.7)

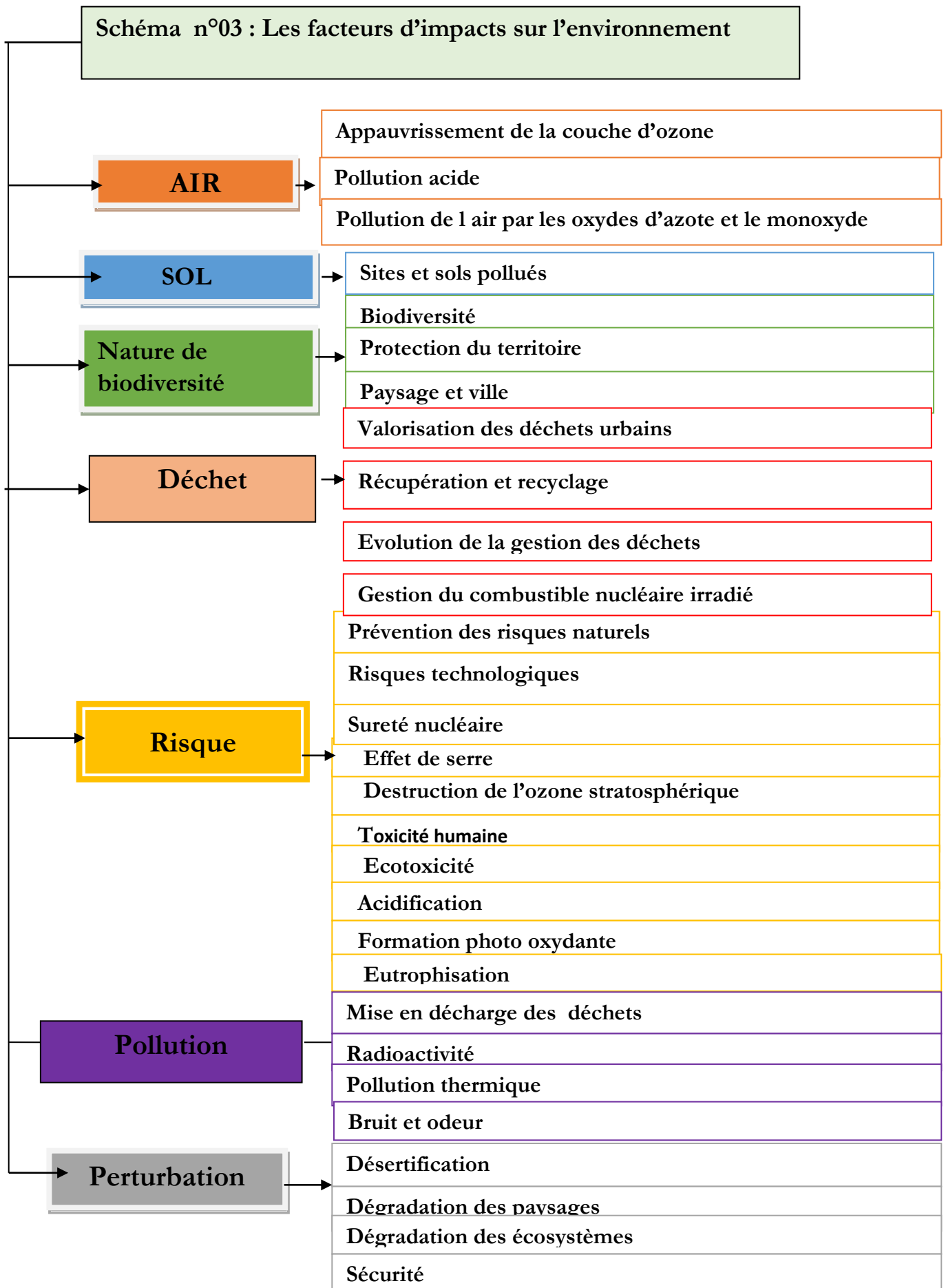
Schéma n°02 : les étapes de la démarche HQ²R



Source : schéma établis sur la base des informations de Charlot-Valdieu C et autres, 2004 p.7

I.4. Les facteurs d'impacts sur l'environnement ou sur la qualité environnementale :

Un ensemble des facteurs ont une grande influence sur la qualité environnementale, et par ces facteurs on peut faire une évaluation ou appréciation d'une qualité environnementale d'une ville ou d'un quartier. Ces facteurs sont cités par l'organisation de coopération et du développement économique, (l'OCDO, 1993) et par l'institut français de l'environnement naturel, (l'IFEN, 1997) ils se présentent comme suit :



Nous évoquons d'autres facteurs ; les ressources naturelles représentées par :

- Ressources en eau
- Ressources liées au sol et au sous-sol
- Ressources en bois
- Énergies renouvelables

I.5. L'homme et l'environnement :

Qui se traduit dans certains cas par son comportement vis-à-vis du milieu urbain dans lequel il vit (sa participation à la dégradation ou à la protection en particulier des espaces publics, son application des textes règlementaires,...etc.).Les impacts de cette action se matérialisent à trois niveaux.

I.5.1. Les actions de l'homme sur l'environnement :

❖ Au niveau planétaire:

- Accroissement de l'effet de serre, qui provoque un réchauffement de la planète, est causé par l'augmentation des gaz réémettant des rayonnements infrarouges vers la surface de la terre.
- Destruction de la couche d'ozone: correspond à la disparition de l'ozone atmosphérique, qui joue le rôle d'un écran protecteur des rayonnements.
- Epuisement des ressources naturelles; traduit par un déséquilibre entre leur consommation et leur création; ces ressources sont particulièrement celles dont la pénurie est prévisible dès les cents prochaines années: les combustibles (pétrole, gaz);les matériaux rares ou non renouvelables (cuivre, étain, plomb, cadmium, mercure, zinc,...).

❖ Au niveau régional:

- Pluies acides;
- Smog et autres pollutions de l'air;
- Pollutions spécifiques par les déchets non-radioactifs;
- Pollutions spécifiques par les déchets radioactifs;
- Pollution de l'eau (autre que par les déchets);
- Pollution des sols (autre que par les déchets);
- Modification des écosystèmes (climat, faune, flore, paysage) ;

- Epuisement des ressources naturelles (combustibles régionaux, matériaux ou non renouvelables régionaux, eau, espaces naturelles);

❖ **Au niveau local:**

- Occupation des sols;
- Gène urbain pour les riverains (vents, bruit, poussières, odeurs, aspect visuel.);
- Gène pour les ouvriers de chantiers et les agents d'entretiens (vent, bruit, poussière...);
- Pollution de l'air ;
- Modification des nappes phréatiques et des écoulements d'eau ;
- Pollution des sols.

I.5.2. Les effets réversibles de l'action humaine :

❖ **Impact sur le confort:**

- Sensation d'inconfort hygrothermique;
- Gène acoustique;
- Sensation d'inconfort visuel;
- Sensation d'inconfort olfactif;
- Gène dû au vent;
- Sensation d'inconfort psychosociologique.

❖ **Impact sur la santé:**

- Maladies dues à la pollution du sol
- Maladies dues à la pollution de l'eau;
- Maladies dues à la pollution de l'air;
- Maladies dues aux rayonnements;
- Maladies dues au bruit et aux vibrations; Syndrome des bâtiments malsains.
(Ministère de l'équipement, des transports et du logement, 1999)

❖ **Impact socioéconomiques:**

L'impact socioéconomique a été longtemps ignoré par les divers acteurs. Cependant, les effets défavorables voire désastreux des activités humaines sur l'environnement sont devenus de plus en plus manifestes. En effet, les polluants, en dégradant l'environnement

constituent en termes économiques des utilités négatives dont il faut déduire le coût. Par ailleurs, ces mêmes pollutions altèrent ou font même disparaître des ressources naturelles, en particulier biologiques, qui sont exposées par inadvertance à ces pollutions; ce qui accroît le caractère gaspilleur de certaines activités propres à la civilisation moderne.

En revanche, d'après cette présentation de tous ces impacts néfastes sur l'environnement, et le bilan quasiment inquiétant vient comme un témoignage des actions négatives de l'homme, il est temps de penser sérieusement pour faire face à ce constat par l'intégration d'une démarche environnementale, qui repose sur l'ensemble des enjeux et des objectifs représente comme un remède thérapeutique pour toutes les problématiques environnementales concernant le milieu urbain.

I.6.Particularités de l'écosystème urbain (Conseil de l'Europe Naturopo.2000, p4)

La ville est une forêt D'après François Barré

A partir de cette expression (les villes sont des pures créations humaines et, de ce fait, elles sont au cœur d'un processus de changement permanent : échanges économiques et conséquences sur le développement, évolution de la composition démographique et sociale, extension géographique et gonflement par les migrations de population, besoins sécuritaires croissants, lieu d'échange d'informations de toute nature, révolutions technologiques et évolution des modes de vie.

En écrivant « La forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! Que le cœur d'un mortel » dans son poème Le Cygne, Charles Baudelaire ne disait pas autre chose. Toutes les grandes villes du monde, notamment dans les pays en développement, présentent des tendances communes : augmentation de la population, déclin économique des centres, éclatement spatial et social, extension du bâti sur les terres agricoles, inflation sécuritaire, externalités négatives en matière environnementale, augmentation des nuisances, dépendance à la voiture individuelle et aux énergies fossiles, progression des inégalités. Tous ces facteurs, ces tendances affectent profondément l'architecture de la ville, son agencement, son organisation en somme, aussi bien urbanistique qu'administrative.

Ils ont des conséquences significatives sur la qualité de vie des habitants et au sens large sur tout le territoire de la ville, territoire dont l'échelle géographique est extrêmement fluctuante. Ils soulignent l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui notre système urbanistique. A tout

cela s'ajoute un fait majeur, marquant un basculement mondial : en 2007, la majorité des citoyens de la planète habite dans une ville et les prévisionnistes tablent sur 65% de la population mondiale en 2050.

Les défis que va relever la gestion de la ville du XXI^e siècle sont donc de taille. Dès lors, la réflexion sur de nouveaux modes de vie en ville s'impose. Comment rendre la ville à la fois plus viable et plus vivable ? Comment rendre la ville acceptable d'un point de vue environnemental et comment rendre l'environnement urbain plus confortable pour l'homme ? Autrement dit, comment adapter la ville à l'homme et non l'inverse ? Cette question se pose depuis des décennies, mais elle prend une dimension particulière à l'aune des nouveaux enjeux du XXI^e siècle que sont notamment l'explosion démographique, le changement climatique et la demande exponentielle des mobilités. La question devient alors très vite « comment concilier ville et environnement ? ».

En somme, un des leviers majeurs du changement conceptuel de la ville repose alors sur une articulation – voire une réconciliation – du temps long de l'écologie et des transformations rapides de la ville. On a longtemps parlé de villes écologiques pour pointer du doigt les carences environnementales de l'urbain. Force est de constater que la ville pose en effet une double difficulté de régulation, « celle du système urbain – en tant que système vivant – et celle du rapport entre la ville et son environnement naturel) (Rapport 2011-2012 du Comité de prospective du Comité 21.p.08)

- La ville s'élargit d'une manière accélérée, en remplaçant le paysage naturel et/ou rural traditionnel par le paysage urbain;
- L'augmentation démographique urbaine est essentiellement due aux immigrations massives, beaucoup moins à l'accroissement naturel;
- La production primaire, extrêmement réduite, est remplacée par l'apport massif de matière, provenant parfois de très loin;
- La consommation d'énergie augmente de manière exponentielle et est basée principalement sur des ressources non renouvelables;
- Les cycles biogéochimiques sont incomplets et interfèrent très souvent avec des polluants, ce qui diminue les paramètres de qualité de l'environnement;
- La biodiversité est faible, le milieu urbain favorisant surtout les organismes «urbanophiles»;

- Les réseaux trophiques sont très simplifiés, avec des chaînes trophiques courtes et de grandes pertes énergétiques;
- Les déchets ne sont pas recyclés par les décomposeurs mais s'accumulent sur des surfaces limitées ou sont détruits par un apport supplémentaire d'énergie;
- La ville modifie directement et indirectement le complexe d'écosystèmes de la zone périurbaine, voire des écosystèmes situés à des distances considérables;
- L'autorégulation est généralement remplacée par le réglage artificiel, réalisé par un centre de commande (la politique).

La prise en compte de la notion de la qualité environnementale dans la ville vise à réduire les particularités précédentes.

Une démarche environnementale qui repose sur le traitement de l'ensemble des facteurs ayant la relation de promouvoir la qualité environnementale ou ayant le lien de la dégradation va les prendre en considération, La démarche d'évaluation environnementale permet d'assurer la prise en compte des questions environnementales en lien avec les autres thématiques afin de garantir un développement équilibré et durable du territoire.

I.7.La démarche environnementale :

L'évaluation environnementale est un processus systématique qui consiste à évaluer et documenter les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources et des systèmes naturels, afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en générale ainsi qu'à prévoir et à gérer les impacts négatifs et les conséquences de propositions d'aménagement en particulier. (Sadler, 1996)

Cette évaluation a plusieurs aspects dont on peut trouver une évaluation environnementale d'un projet (étude d'impact), comme nous trouvons une évaluation environnementale qui repose sur l'ensemble des indicateurs (nous en parlerons postérieurement dans ce chapitre), qui s'appuie sur l'évaluation d'un espace urbain, d'un territoire pour qu'il semble sain salubre et assure un cadre de vie respectueux. Notre recherche s'étale sur les éléments ayant un poids de promouvoir la nature dans la ville. Dans lequel leur mauvaise gestion et manque de fonctionnement et puis l'absence de l'espace vert provoquant l'environnement en milieu urbain. Et pour cela nous voulons présenter des définitions qui apportent des éclaircissements consternant l'évaluation environnementale :

L'évaluation des impacts environnementaux : peut être définie simplement comme étant « l'identification, l'organisation et l'évaluation des effets physiques écologiques, esthétiques, sociaux et culturelles d'un équipement **ou d'une décision (technique, économique ou politique)** ». (Poutrel.1977)

Mais ce qui nous intéresse c'est l'identification et l'évaluation des facteurs qui sont déterminants pour la qualité environnementale. À l'origine de bon fonctionnement qui donne un progrès à l'environnement, et l'absence ou la mauvaise exploitation de ces facteurs donne un déséquilibre à l'environnement en particulier et au cadre de vie en général. Parmi ces facteurs nous évoquons :

- L'espace vert ;
- La qualité de l'eau,
- Le fonctionnement de réseau d'assainissement,
- La gestion des déchets,
- Le comportement du citoyen envers l'environnement,

La définition évoquée par MUNN unit bien ces facteurs dont il a signalé : « en pratique comprend donc l'ensemble des procédés destinés à déterminer et à prévoir l'effet que peuvent avoir, sur la santé et le bien-être de l'homme, les projets, les programmes, les politiques les projets divers ainsi qu'a interpréter et à communiquer les résultats obtenus »(Munn.1975)

I.7.1.Les objectifs de la démarche d'évaluation environnementale (Ministère de l'Ecologie, France 2007) :

Comme chaque démarche apportera des avantages et un apport positif par ses lignes directrices ; va assurer des résultats concrets. Mettre l'accent sur la démarche environnementale va retracer des remèdes pour tous les effets néfastes provoquant la qualité environnementale, et donner des actions ayant un grand apport de la prise en compte de la préservation de l'environnement. D'une manière plus systématique telle que :

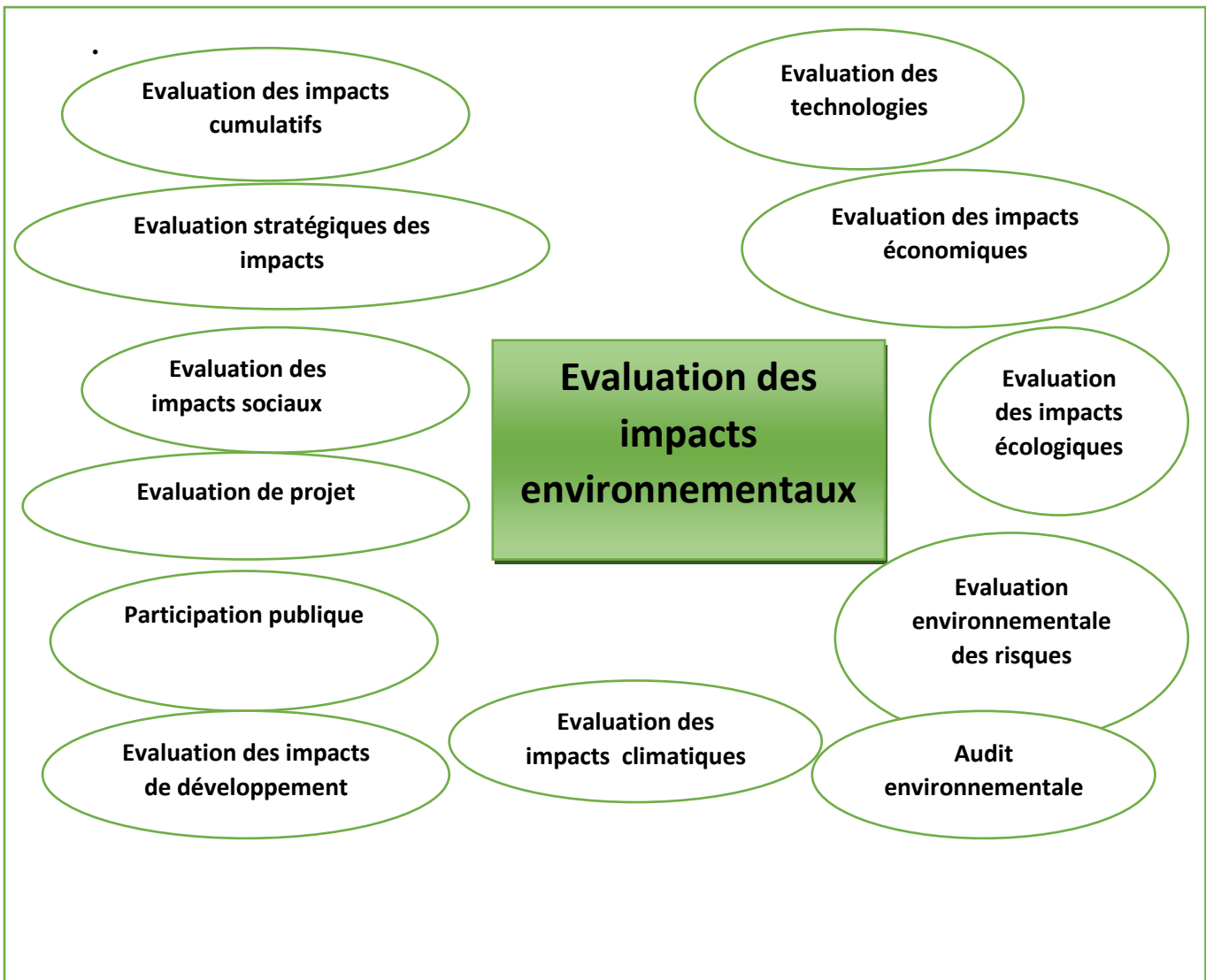
- Connaître les conséquences environnementales des phénomènes (la pollution).
- Réduire les répercussions négatives sur la qualité environnementale et optimiser les impacts positifs.
- Préserver les ressources non renouvelables (l'eau).
- Un environnement de qualité donne un cadre de vie prospère.

I.7.2. Les différents aspects de la démarche d'évaluation environnementale :

La démarche environnementale peut étudier de multitudes d'aspects, selon le constat nous voulons décortiquer et donner des explications d'un phénomène afin de lui réduire ses inconvénients et trouver des solutions qui ont des effets néfastes sur l'environnement.

La figure illustrative suivante présente les filières de la démarche d'évaluation environnementale.

Fig. n° 03 : l'évaluation des impacts environnementaux(EIE) et diverses



Source : Gaétan A. Leduc, Michel Raymond, 2012

(Cette figure montre un éventail de ces évaluations similaire et apparentes à l'EIE que nous venons d'énumérer ainsi que d'un certain nombre d'autres processus, dont la participation du publique et l'évaluation des impacts du développement .D'autre part, on retrouve aussi des évaluations habituellement comprises dans l'EIE de projets, comme l'évaluation des impacts sociaux et celle des impacts cumulatifs, les impacts écologiques et les impacts économiques.

Certains experts préfèrent spécifier ainsi certains aspects de l'évaluation afin d'en renforcer la présence et le rôle. Toutefois, il ne s'agit en fait que de sous-composantes de toute étude rigoureuse d'EIE. Enfin on retrouve l'évaluation stratégique des impacts qui se distingue par le niveau d'analyse par rapport à l'habituelle évaluation de projets) (Gaétan et autres.2012, p31)

Sur ce point on peut dire que l'intégration de ces évaluations va nous donner un progrès et un certain degré d'amélioration de la qualité environnementale et le cadre de vie, et dans cette présente recherche notre étude va se focaliser sur l'évaluation des impacts écologiques (densités des espaces verts entre qualité et quantité, gestion des déchets) ainsi que sur la participation publique pour l'amélioration de la qualité environnementale, qui s'inscrit dans un cadre d'une démarche d'évaluation environnementale. L'initiative de la démarche d'évaluation environnementale a un rapport avec l'ensemble des particularités environnementales fréquentées en milieu urbain :

I.7.3. Les grandes phases de l'évaluation environnementale² :

Comme chaque démarche a des objectifs à atteindre et des phases et des étapes à suivre, dans la démarche évaluation environnementale (EE) nous soulignons:

a. De l'état initial de l'environnement aux enjeux environnementaux :

L'analyse de l'état initial :

L'analyse de l'état initial a pour objectifs de favoriser la prise des principales composantes de l'environnement sur un territoire donné, elle doit être entreprise en amont de la réflexion sur le projet et de s'intégrer dans le cadre du diagnostic global.

L'objectif est de réaliser un diagnostic de l'état de l'environnement à un instant donné, de son fonctionnement et de ses évaluations récentes et prévisibles, des potentialités qu'il offre vis-à-vis du développement du territoire. Cet état de lieux le plus complet possible doit permettre de hiérarchiser les enjeux et d'orienter les décisions qui soient prises en matière de démographie, d'économie locale.

La Collecte des informations sera adaptée aux particularités et aux enjeux du territoire.

La collecte se fait sur la base :

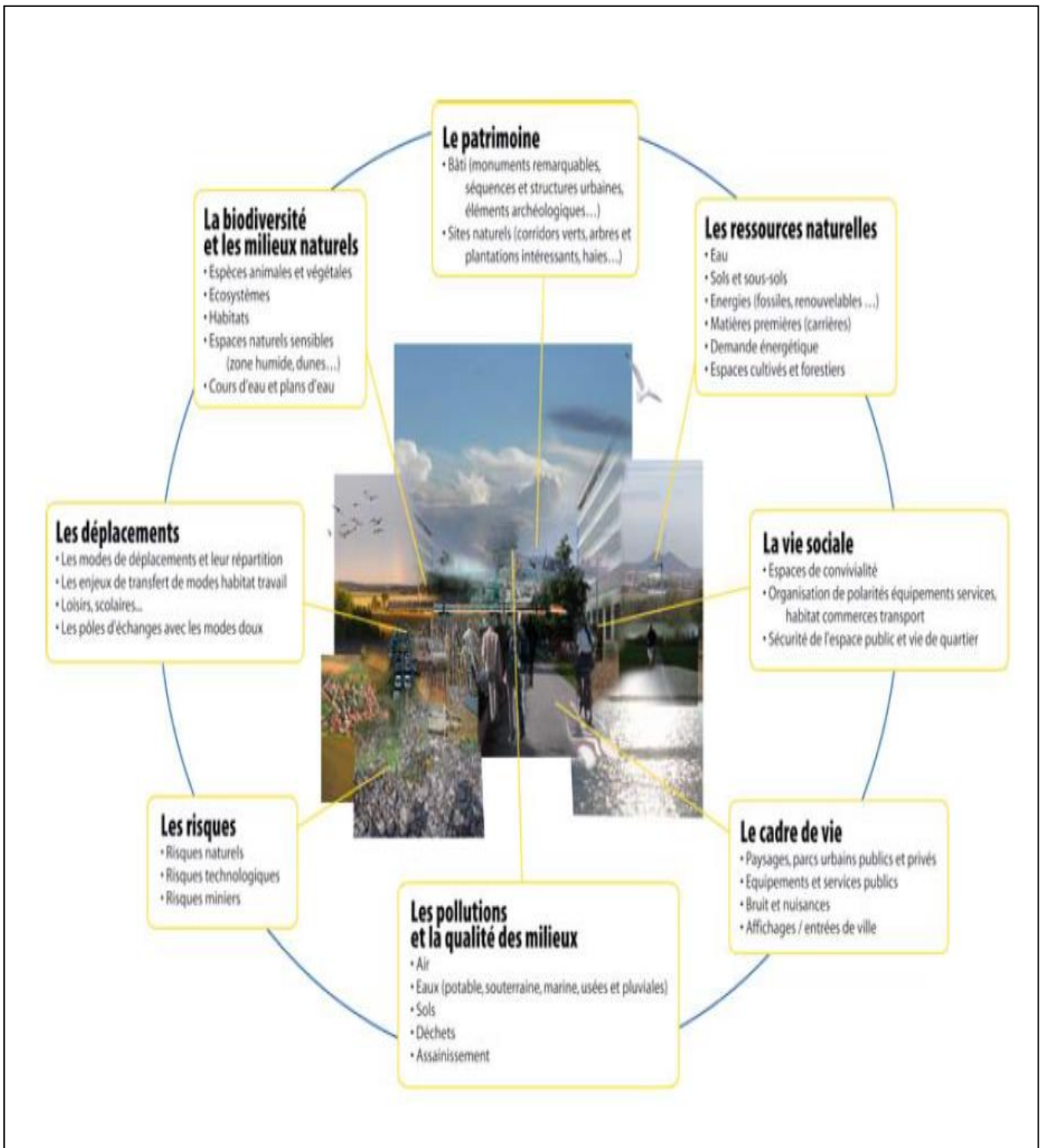
² Nous soulignons que cette évaluation environnementale est proposée par Alain LECOMTE directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Guillaume SAINTENY directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale Promouvoir l'environnement et l'aménagement durable dans les documents d'urbanisme | Paris Juin 2007 p18-p23.

- Des données disponibles (bibliographiques)
- De l'observation sur terrain
- Des documents existants sur le territoire
- Des informations à recueillir auprès des partenaires associés ou consultés.

b. Hiérarchiser les enjeux :

Il convient d'apprécier les éléments collectés selon une méthode d'analyse composante un nombre approprié de domaines environnementaux choisis en fonction du contexte de la situation propre de chaque domaine retenue. Les enjeux seront croisés en termes de forces et faiblesses, de menace et d'opportunité, pour le développement de territoire et la mise en valeur de l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Fig.04 : les domaines liés à l'environnement et ses enjeux



Source : LECOMTE ; Promouvoir l'environnement et l'aménagement durable dans les documents d'urbanisme| Paris Juin 2007.p18

c. L'évaluation des incidences et des orientations sur l'environnement :

Pour chaque orientation, il convient d'abord de qualifier les incidences, à titre d'exemple :

- Elles peuvent être positives, c'est-à-dire favorable au maintien et à l'amélioration de la qualité environnementale et du cadre de vie.
- Elles peuvent être négatives par exemple pour certaines espèces sont des espaces remarquables.
- Elles peuvent être directes ou indirectes.

Ensuite, il faut en apprécier de ces incidences, en croisant la sensibilité et les potentialités du territoire avec la nature et l'importance des aménagements qui permettent la mise en œuvre de l'orientation.

d. La recherche de mesures compensatoires :

L'évaluation environnementale donne à la collectivité de justifier ces choix au regard des impacts sur l'environnement. A titre d'exemple, une collectivité qui décide d'étendre sa zone d'activités peut démontrer que les autres hypothèses d'aménagement envisagées au certain été plus défavorables vis-à-vis de certains critères environnementaux : impacts sur le milieu naturel, pollution de l'eau, nuisance, sonore, olfactif due aux déchets.

Cependant, s'il s'avérait que le parti d'aménagement retenu avait des incidences négatives sur l'environnement, la collectivité devra définir des mesures permettant de les éviter, de les limiter, voir envisager des mesures compensatoires améliorant la qualité environnementale sur un autre parti du cadre de vie de territoire.

e. La mise en place d'un dispositif de suivi :

La collectivité devra suivre son document final afin d'en réaliser un bilan à 10 ans, ce travail pourra s'appuyer sur des indicateurs.

I.7.4. Les actions et les facteurs prioritaires de la démarche environnementale :

La démarche environnementale varie d'un pays à l'autre selon la composition morphologique économique et même sociale du site étudié. Une multitude des critères et des facteurs ayant l'objectif de déterminer la qualité environnementale et son amélioration. Même si les critères changent le but reste pareil. Il s'agit d'arriver à un environnement sain et propre qui assure un cadre de vie respectueux avec un certain degré de précautions environnementales.

L'organisation de coopération de développement économique (OCDE)³ donne un tableau de bord des indicateurs clés ayant pour objectif de promouvoir la qualité environnementale et de réfléchir autrement sur le cadre de vie des citoyens, dont on trouve :

1. Changement climatique – intensités d'émission de CO₂ et de gaz à effet de serre
2. Couche d'ozone – substances appauvrissant la couche d'ozone
3. Qualité de L'air – intensités d'émission de SO_x et de NO_x.
4. Production de déchets – intensités de production de déchets municipaux.
5. Qualité de l'eau douce – taux de raccordement aux stations d'épuration.

Et comme nos moyens ne permettent pas de s'étaler sur ces indicateurs dans cette présente recherche qui demande des capacités et de compétences assez grandes.

En revanche, on va traiter ce sujet avec les actions et les facteurs qu'ont présenté dans le **Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD)** de 2002 en Algérie, qui a mis en cause des facteurs prioritaires pour l'amélioration de la qualité environnementale qu'on va présenter dans le tableau ci-après.

³ L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Tableau 01: facteurs et Actions prioritaires à court et moyen terme pour promouvoir la qualité environnementale

Facteur Santé et qualité de vie	Mesures institutionnelles et d'accompagnement
<p>- Améliorer l'accès des citoyens à l'eau potable</p>	<p>- Apporter un appui à la mise en place des agences de bassin (1 million USD)</p>
	<p>Poursuivre le programme relatif à la réhabilitation des réseaux AEP</p>
	<p>- Définir et mettre en application le système tarifaire</p>
	<p>- Introduire un régime concessionnaire (expérience pilote)</p>
	<p>- Achever l'étude relative au plan national de l'eau (0,2 million USD)</p>
	<p>- Effectuer une étude d'évaluation des ressources en eau dans les Hauts Plateaux (0.2 million USD)</p>
	<p>- Renforcer les capacités de gestion dans le domaine de l'AEP (Agences de bassin, Algérienne des Eaux, communes) (2 millions USD)</p>
<p>- Améliorer le service public de l'assainissement</p>	<p>- Poursuivre le programme relatif à la réhabilitation des stations d'épuration défectueuses</p>
	<p>- Introduire un régime concessionnaire (expérience pilote de gestion de stations)</p>
	<p>- Renforcer les capacités de gestion dans le domaine de l'assainissement (Organisme National de l'Assainissement, Communes) (2 millions USD)</p>
<p>- Gérer rationnellement les déchets solides ménagers et les déchets spéciaux</p>	<p>- Mettre en œuvre la Loi relative à la gestion des déchets</p>
	<p>- Renforcer l'Agence Nationale des Déchets (1 million USD)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les conclusions de l'étude nationale stratégique de gestion des déchets urbains (1.25 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les Plans Communaux de gestion des déchets urbains
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un système efficace de recouvrement des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire un régime concessionnaire (expérience pilote)
	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le programme arrêté pour la ville d'Alger
	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser le programme de formation à l'intention des communes et autres acteurs (0,5 million USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le Plan National de gestion des déchets spéciaux (projet CPI)
	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une étude relative à la réutilisation des déchets huileux et autres déchets en cimenteries (0,25 million USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une étude relative à la gestion des déchets liés aux activités de soins et renforcement des capacités à cet effet (0,4 million USD)
<p>- Combattre la pollution industrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promulguer la Loi relative à la protection de l'environnement
	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les décrets relatifs aux EIE, aux procédures d'autocontrôle et d'auto-surveillance, aux normes de qualité des différents milieux récepteurs
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les contrats de performance environnementale et les tester dans le cadre du projet CPI
	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des outils de gestion environnementale adaptés à la petite et moyenne entreprise (0,3 million USD)

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le Fonds de l'Environnement et de Dépollution (FEDEP)
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la formation dans les entreprises et les PME à la gestion environnementale (0,5 million USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Centre National des Technologies propres de l'Environnement (6,5 millions USD)
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'air urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les mesures de promotion fiscale des carburants les moins polluants
	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une étude relative aux économies d'énergie dans le secteur industriel (0,5 million USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le réseau de surveillance épidémiologique (1,2 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de contrôle technique des véhicules (0,25 million USD).
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la gouvernance environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le Conservatoire National des Métiers de l'Environnement (2 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (5 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le Système d'Information Environnementale (2,5 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un programme de sensibilisation environnementale (2 millions USD)
	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre la Charte Environnementale Communale.
<ul style="list-style-type: none"> - Développer des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un cadre réglementaire relatif à la gestion des espaces verts
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une Ecole de paysagistes (0.5 million USD)

	- Vulgariser la notion d'espaces verts auprès des bureaux d'études (0,2 million USD)
Améliorer la gestion du patrimoine culturel	- Mettre en place une Ecole des Métiers du Patrimoine Culturel (2 millions USD)

Source : PNAE-DD, Algérie. 2002

A cet égard le PNA-EDD a présenté une série de facteurs ayant le but d'améliorer la qualité environnementale.

Dans notre recherche nous n'allons pas aborder tous les facteurs, mais notre intérêt se focalise sur deux éléments qui nous semblent les plus représentatifs pour le centre-ville de Bejaia. Ces facteurs sont le développement des espaces verts et la gestion rationnelle des déchets ménagers et solides et qui repose sur une approche participative (gestion collaboratrice). Afin de mieux les maîtriser et d'arriver à des résultats concrets.

Afin d'étudier l'apport de la gestion collaboratrice entre les autorités et les citoyens de la région de Bruxelles-capitale ; nous allons présenter un exemple type dans le domaine de la protection de l'environnement, et l'apport positif de cette gestion ; elle est comme suit :

I.8.L'exemple de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique⁴ :

Dans cette région la démarche environnementale appliquée réside sur la collaboration du citoyen à la réussite de la politique environnementale.

Le problème de l'environnement étant en grande partie un problème de comportement, il est nécessaire, pour l'efficacité d'une politique environnementale, que la population soit convaincue qu'il s'agit d'une question importante et qu'elle soit disposée à collaborer activement.

Lorsqu'en 1989, la Région de Bruxelles-Capitale - avec environ 950 000 habitants sur quelque 150 km² - est devenue autonome, au même titre que la Wallonie et la Flandre, elle

⁴ Rik De Laet, Responsable de la division «Information et Actions de proximité»
Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) Gulledele 100
B-1200 Bruxelles sp8-9.

avait déjà plus de 15 années de tradition d'implication du citoyen dans les procédures urbanistiques.

Cette orientation stratégique n'a pas seulement été reprise mais a été depuis renforcée par l'institut Bruxellois pour la Gestion de l'environnement (IBGE), la (nouvelle) administration de l'environnement créée, également, en 1989.

1. Informer la population :

Pour que la population puisse être :

- Impliquée efficacement dans la politique environnementale, elle doit pouvoir disposer d'une information de base facilement accessible.
- Un service Info-Environnement a été créé au sein de l'IBGE, qui peut répondre chaque année à quelque 15 000 questions (principalement par téléphone). En outre,
- Un répondeur automatique a été installé afin de donner des informations quotidiennes sur la qualité de l'air ambiant.
- Une bibliothèque est également à la disposition des personnes intéressées.

2. Impliquer les citoyens dans le planning environnemental.

Une enquête publique, qui dure 60 jours. Cette enquête permet à la population de s'informer et de se prononcer sur le contenu des plans.

3. Dans la gestion locale de l'environnement :

Le législateur bruxellois oblige toute entreprise «dangereuse» pour l'environnement à disposer d'un permis d'environnement. La procédure à suivre est similaire à la procédure urbanistique (plus ancienne) et comporte l'organisation d'une enquête publique.

Toute demande de permis d'environnement est signifiée à la population par l'affichage sur le terrain. Pendant la durée de l'enquête publique (15 ou 30 jours, selon l'ampleur du projet), le citoyen peut s'informer sur le projet auprès de la commune, y formuler ses remarques et ses objections, et demander à être entendu par la Commission de concertation¹. Pour informer la population sur la décision finale et sur les éventuelles possibilités d'appel, celles-ci sont affichées sur le terrain pendant 15 jours.

4. Le citoyen en tant qu'éco-consommateur

De plus en plus d'impulsions vis-à-vis des citoyens-consommateurs sont considérées comme à charge de l'administration de l'environnement. Les actions organisées dans le cadre de la prévention des déchets en sont un exemple typique.

Ainsi, pour inciter la population à composter les déchets organiques, des volontaires reçoivent une formation de «maître-composteur». Ces «spécialistes agréés» transmettent leurs connaissances et leur enthousiasme à d'autres. On crée ainsi une chaîne de citoyens conscientisés et actifs pour réduire le volume croissant de déchets envoyés dans les incinérateurs.

Conclusion :

L'ensemble des problématiques environnementales ayant l'impact sur le milieu urbain est dû à des actions négatives de l'homme. À première vue par l'ignorance , mais encore par cupidité qui résulte une dégradation de son mode de vie en particulier, un écosystème déséquilibré en générale. S'interroger sur la qualité environnementale est pour but de réparer ou découvrir des remèdes pour améliorer le cadre de vie.

La qualité environnementale vise à trouver une place pour la biodiversité en ville. Mettre l'accent sur la qualité environnementale c'est la prise en conscience collective pour impulser un nouvel état d'esprit et passons à l'acte afin de contribuer à l'évolution des comportements ; mobilisons-nous pour agir immédiatement.

A cet effet, nous voyons que l'intégration d'une approche environnementale s'avère comme solution, qui repose sur la démarche environnementale qui apporte et redresse vers un environnement de qualité.

CHAPITRE N° :02

La qualité de vie et cadre de vie

Introduction :

Souvent nous parlons de la qualité de vie ou de la qualité urbaine, et souvent nous constatons que la qualité de vie est un enjeu majeur qui fait appel à de nombreux indicateurs socio-économiques, environnementaux. L'enjeu environnemental est en corrélation permanente et forte avec le bien être.

Étant donné que la prise en considération des problématiques environnementales ayant l'impact direct ou indirect sur le cadre de vie des citoyens est un objectif à atteindre.

L'objectif de ce chapitre est la compréhension de la notion de la qualité de vie en essayant de mettre l'accent sur l'aspect ou le rapport de la qualité environnementale comme processus d'assurance de cette qualité en milieu urbain.

II.1. La qualité de vie ; un enjeu à atteindre

II.1.1. La définition de la qualité de la vie

Trois traditions philosophiques majeures ont façonné la définition de la qualité de la vie (Diener, E. et S. Eunkook, 1997)

- La première, de nature normative, décrit des idéaux basés sur les systèmes religieux, philosophiques ou autres. Elle a donné naissance à l'approche des indicateurs sociaux utilisées dans les sciences sociales.
- La seconde tradition est basée sur la satisfaction des préférences personnelles. Elle sollicite que les individus vont sélectionner, à l'intérieur des ressources disponibles, celles qui vont leur assurer la meilleure qualité de vie possible. Cette approche utilitaire de la vie basée sur les choix individuels sous-tend la pensée économique moderne.
- Enfin, la troisième tradition réfère à l'expérience personnelle des individus. Dans ce contexte, la qualité de vie est associée au bien-être subjectif des individus.

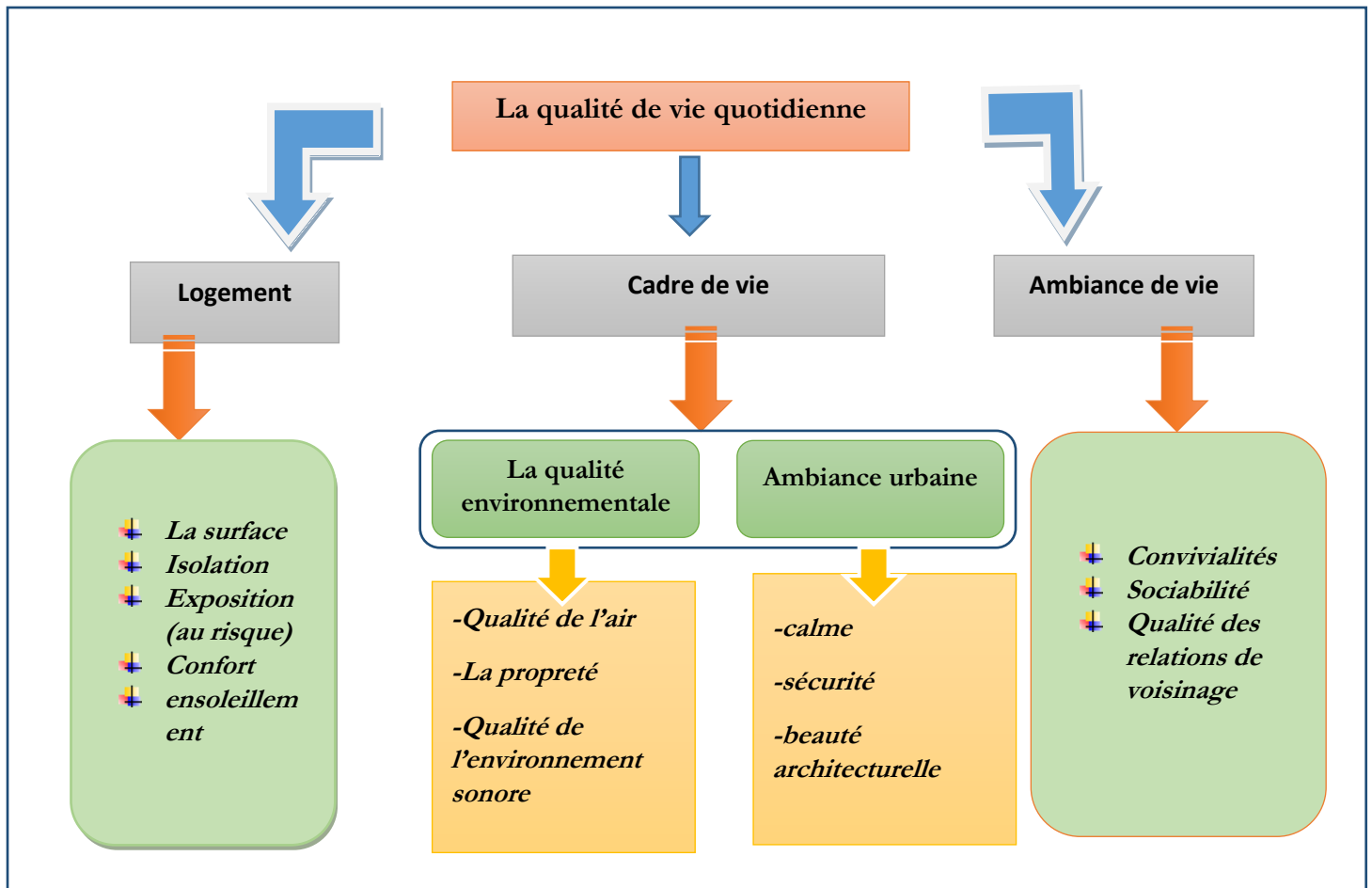
La définition du concept de qualité de vie est donc relative au modèle conceptuel envisagé. **Cutter** par exemple, la définit comme « la félicité ou la satisfaction individuelle à l'égard de la vie et du milieu, y compris les besoins et les désirs, les aspirations, le mode de vie préféré et d'autres facteurs tangibles » (Cutter, S. 1985). Schwab par contre voit que la qualité de vie ne comprise pas seulement sur le bien être individuelle mais elle s'étale aux conditions objectives collectives des individus, duquel **Schwab** propose que la qualité de vie « [...] est la différence entre ce qui devrait être et ce qui est dans une collectivité ; la différence entre le but et l'évaluation, la mesure de la qualité de la vie exige l'analyse des conditions objectives, de même que l'évaluation subjective de ces conditions dans un lieu donné et leur comparaison entre plusieurs lieux ». (Murdie et D. Rhyne 1996)

En revanche, Mc Dowell et Newell affirment que la qualité de vie c'est une conjugaison indissociable entre opportunités matérielles et les sentiments des individus :

Ils suggèrent qu'elle renvoie à « l'adéquation entre les circonstances matérielles et les sentiments des individus par rapport à ces circonstances ». (Renwick, et autres, 1996)

Mais ce qui est évident, c'est que la qualité de vie se représente comme un concept d'articulation multidimensionnel et pluridisciplinaire qui nécessite une clarification conceptuelle (Bonardi et autres, 2002)

Schéma n° 04 : définition subjectif de la qualité de vie quotidienne.



Source : Barbarino –Saulnier -2004, certu 2006 département d'urbanisme.

À cet effet, on peut dire que la notion de la qualité de vie prend un sens large (polysémique), dont on peut la traiter par rapport à plusieurs aspects.

II.1.2. Les deux sphères de la qualité de vie : deux approches à clarifier :

Il est incontestablement que la notion de la qualité de vie ne comprise et ne se limite pas aux conditions de vie seulement (**aspects matériel**) objectivement concertée et observable, mais effectivement dépasse aux éléments **subjectifs** qui regroupent et qui accumulent l'identité, les coutumes (la culture), et même elle arrive jusqu'à l'intimité des individus. En quelque sorte c'est le bien être, le désir, le bonheur, et la satisfaction de chaque individu.

Tendre vers la qualité de vie, c'est aspirer au bonheur personnel, se sentir bien chez soi, vivre en harmonie avec son milieu qu'il soit tribal, familial, professionnel ou géographique satisfaire ses besoins, avoir le temps et les moyens de vivre. (Barbarino Saulnier N .2005)

a.- La sphère de la qualité de vie objective :

Fondée et basée sur l'étude des comportements des individus en fonction de leur profil socio-économique et sur l'utilisation d'indicateur objectif sur la qualité de l'environnement urbain.

b.- La sphère de la qualité de vie subjective :

Met l'accent sur l'expérience et les opinions des individus les perceptions des personnes de leur espace de vie (le perçue et vécu).

II.1.3.-Les indicateurs de la qualité de vie :

Il est indispensable avant de présenter ces indicateurs de définir ce que signifie un indicateur et ses types.

II.1.3.1.Définition et Caractéristiques d'un Indicateur :⁵

a. Définition de l'indicateur :

Nous pouvons définir un indicateur comme une donnée quantitative qui permet de caractériser une situation évolutive, une action ou les conséquences d'une action, de façon à les évaluer et à les comparer à leur état à différentes dates. Il peut cependant être une forme d'indication ou de perception, c'est à dire un élément qualitatif.

b. Objectif de l'indicateur:

L'objectif principal d'un indicateur est de clarifier, de définir des objectifs et d'évaluer les orientations actuelles et futures. En ce qui concerne les buts et les valeurs, d'évaluer dans le temps des modifications, des conditions spécifiques, et de déterminer l'impact des programmes et de transmettre des messages.

II.1.3.2.Les différents types d'indicateurs :

Les principaux indicateurs sont les suivants :

- **des indicateurs de processus** : tel par exemple le nombre de contrôles effectués,
- **des indicateurs de résultats** : le relevé par exemple des données récoltées qui sont souvent exprimées en pourcentage,
- **des indicateurs de performance** : conçus pour mesurer les progrès réalisés,

⁵ Aide à la décision, diagnostic territorial, évaluation : la grille de lecture du développement durable, pour une Investigation élémentaire« Centre ressource du développement durable » Cerdd, 16 place Cormontaigne, 59000 lille France.

- **des indicateurs de comparaison** : qui visent à comparer les pays, les secteurs, etc.
- Des **indicateurs de satisfaction** des clients qui visent à mesurer le **taux de satisfaction** des clients.

L'utilisation de ces indicateurs nécessite par contre une grande prudence et connaissance du contexte pour interpréter les éventuelles différences et particulièrement celles entre les pays,

Un indicateur peut être de nature **quantitative** ou **qualitative**, de progrès ou de suivi :

- Un **indicateur quantitatif**, permet de quantifier les données et de généraliser les résultats de l'échantillon
- Un **indicateur qualitatif** permet d'acquérir une compréhension qualitative des raisons sous-jacentes et des motivations.
- Un indicateur de progrès permet de situer les résultats par rapport aux objectifs,
- Un indicateur de suivi permet d'observer l'évolution des résultats.

II.1.3.3. Les Caractéristiques Des Indicateurs⁶

Cinq exigences s'imposent aux indicateurs :

- **Etre représentatifs du système choisi**

Pour être rigoureux scientifiquement, les indicateurs doivent demeurer fidèles à la structure ou à la dynamique du système observé et inclure explicitement les marges d'incertitude.

- **Avoir une base scientifique**

Les indicateurs doivent faire l'objet d'un consensus scientifique, c'est-à-dire être basés sur un modèle causal statistiquement testé et empiriquement quantifié. En ce sens, ils doivent être vérifiables, susceptibles d'expérimentation et reproductibles.

Cette même rigueur scientifique doit présider à chaque étape de leur élaboration, depuis la collecte des données jusqu'à leur interprétation.

- **Etre quantifiables**

Les indicateurs doivent être mesurables. Il est important de rationaliser la collecte et d'envisager le plus en amont possible l'adaptabilité de la base d'information établie.

⁶ Indicateurs de la qualité de l'environnement et de la qualité de la vie (Rapport de sciences sociales) **Cerdd**, 16 place Cormontaigne, 59000 Lille.

- **Etre sensibles et fiables dans le temps**

Les indicateurs doivent inclure des paramètres utilisables sur le long terme et par là même traduire les grandes tendances des phénomènes observés. Dans ce même but, la remise à jour doit être effectuée à intervalles réguliers.

- **Etre adaptés au groupe cible**

L'adaptation au groupe cible exige une concentration maximale d'information.

II.1.3.4.les indicateurs de la qualité de vie :

II.1.3.4.1.la Satisfaction: fait référence à l'accomplissement d'un besoin ou d'un désir, et du sentiment de bien-être et de contentement de la personne.

Plus précisément, la satisfaction a un rapport avec la vie en général, le bonheur et le plaisir, les expériences personnelles et les sentiments associés aux situations sociales et de vie en général.

II.1.3.4.2.La compétence et la productivité: fait référence au travail rémunéré ou à un travail qui contribue à la communauté.

II.1.3.4.3.L'appropriation et l'autonomie: fait référence aux possibilités d'exercer un contrôle sur son environnement et aux possibilités de faire des choix pour soi-même.

II.1.3.4.4.L'appartenance sociale et l'intégration à la communauté: elle fait référence au fait que la personne participe aux mêmes activités et utilise les mêmes ressources de la communauté que les personnes ne présentant pas d'incapacités. Elle fait également référence aux possibilités de développer et de vivre des relations et des contacts sociaux normalisant.

II.1.4.-l'évaluation de la qualité de vie : une exigence à mettre en évidence :

Cette évaluation se repose sur l'absence ou la présence d'un certain nombre d'éléments identifiés comme générateur de la qualité de vie.

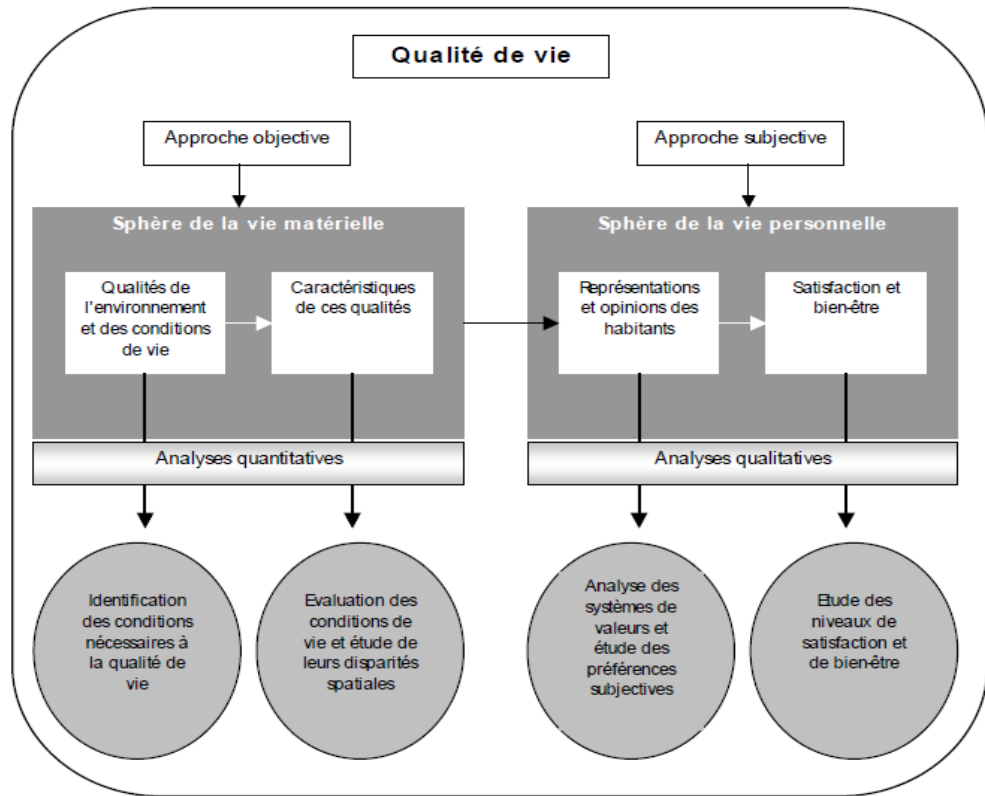
Donc on peut dire que cette évaluation basée sur l'analyse des conditions objectives qui est en réalité une analyse quantitative qui regroupe l'identification des conditions nécessaire à la qualité de vie et puis une étude des disparités.

Une approche qui est basée sur l'analyse qualitative permettant de mieux comprendre la qualité de vie.

Une enquête auprès des citoyens va donner une vision et des informations plus crédibles sur les goûts, les désirs et les opinions des individus.

Afin de bien être explicatif dans cette évaluation et dans cette mesure un schéma illustratif va présenter plus de détails.

Fig. n°05 : Approches et systèmes de mesure de la qualité de vie



© BARBARINO-SAULNIER Natalia, 2004.

Source : Barbarino –Saulnier -2004, certu 2006 département d’urbanisme.

(L’approche objective tend vers l’évaluation quantitative des conditions de vie.

La démarche consiste à considérer le territoire en fonction de ses potentialités et carences. À travers la présence ou l’absence d’un certain nombre d’éléments identifiés comme générateurs de qualité de vie, des disparités spatiales peuvent être mises en évidence. Ces analyses reposent sur des traitements statistiques capables de produire une connaissance précise des qualités environnementales et des cadres de vie. C’est ainsi que des notions d’accès, de répartition, d’adéquation entre l’offre et la demande peuvent apporter une plus-value analytique. L’analyse des conditions objectivables de l’existence n’aborde pas les perceptions subjectives et l’expérience directement vécue avec le milieu.

Cette approche est laissée aux démarches subjectives qui proposent une vision de la qualité de vie basée sur la connaissance des préférences et de la satisfaction des individus. Ces études qualitatives permettent un élargissement de la compréhension de la qualité de vie. Des questionnaires directement soumis à la population ou des entretiens, sources d'informations plus approfondies, permettent de saisir les opinions des individus.

Il ne s'agit pas d'évaluer la satisfaction mais de prendre connaissance des éléments qui engendrent cette satisfaction. À travers une enquête sur les goûts, les aspirations, les désirs du plus grand nombre, la perception de la qualité de vie devient saisissable.

Cette démarche fixe une identification claire des priorités et des préférences des différents groupes de la société selon par exemple le sexe, les cycles de la vie, les positions sociales ou la localisation géographique.

Cela permet d'identifier selon des types de profils sociodémographiques les éléments subjectivement structurants pour la qualité de vie.

L'analyse qualitative repose également sur l'évaluation proprement dite de la satisfaction et du bien-être. Dans ce cas, il ne s'agit plus de connaître les éléments qui génèrent le sentiment de satisfaction mais de chercher à estimer le bien-être.

Bien que ces deux démarches d'analyse puissent être étroitement liées, cette dernière est principalement axée sur la mesure de la satisfaction.

Il s'agit par le biais d'une prise de contact directe avec la population à travers la passation de questionnaires ou d'entretiens, d'identifier des degrés de satisfaction ou l'importance du bien-être des individus.

Notre démarche vise à proposer une méthode d'évaluation renouvelée, s'imprégnant de ces différents champs d'investigation (subjectifs, objectifs). En ce sens, on peut parler d'approche intégrée de la qualité de vie) (Barbarino-Saulnier, 2005).

II.2. De la qualité environnementale au cadre de vie : un parcours à l'attractivité :

*« Plutôt que de vouloir un "plus" quantitatif,
la société a préféré un "mieux" qualitatif »*

A. BAILLY, 1986

II.2.1. Le cadre de vie :

Le cadre de vie est une expression très usitée dans le langage courant et souvent associé à une autre expression « la qualité de vie ». Si l'on examine le premier terme, il fait plutôt référence au cadre matériel de la vie collective, à l'infrastructure matérielle de la ville. Le cadre de vie est donc aussi un ensemble de représentations sociales construites. La « qualité de vie » semble un champ plus large intégrant d'autres éléments que le cadre matériel de vie : la vie culturelle, politique (Nicole, Yves, 2005)

Le cadre de vie englobe deux sphères principales dont on trouve :

1. La qualité environnementale ; qui comprend :

- La qualité de l'Air
- La propreté
- Qualité de l'environnement sonore.

2. Ambiance urbaine : le calme, la sécurité, beauté architecturale.

Nous savons bien que l'objectif de l'urbanisme c'est bien d'arriver à un territoire fonctionnel, un certain confort (confort visuel, acoustique, olfactif...) pour ses habitants et un paysage ou environnement sain propre et salubre qui a une occupation durable sur le territoire, et qui influence positivement sur le cadre de vie.

❖ Les bienfaits de l'espace vert urbain sur le bien-être et la santé :

Plusieurs facteurs ayant l'influence ou un apport notable pour arriver à un environnement de qualité, nous trouvons : l'espace vert qu'est un élément de base de la qualité environnementale par l'ensemble de ses bienfaits. Dont on peut citer :

La présence du végétal en milieu urbain a une grande relation sur la santé humaine par l'ensemble des bienfaits suivants :

a. la lutte contre la pollution atmosphérique :

Les espaces verts jouent un rôle important dans la lutte contre la pollution atmosphérique, qui dépend souvent de la situation de ces îlots de verdure dans la ville et de leur relation à l'espace bâti.

Les espaces verts plantés d'une certaine importance, et les grandes masses forestières, agissent favorablement sur le milieu physique, et sur le psychisme des habitants. Ils constituent une catégorie d'équipements fondamentaux différents des autres, qui produisent de l'oxygène, régularisent l'état hygrométrique de l'air, et tempèrent l'atmosphère en période chaude. Ces espaces verts peuvent avoir un effet de filtre sur une atmosphère polluée.

b. Cohésion sociale :

Les bienfaits du végétal en ville sont de nature diverse : bénéfiques sociaux, psychologiques, environnementaux, chacun de ces aspects a un impact non négligeable sur la santé humaine des citoyens. Le volet social de la relation entre le végétal et la ville a une grande importance. Selon le service documentaire plante et cité ingénierie de la nature en ville Il y a des études qui ont montré que les personnes habitant dans de zones plus végétalistes se sentaient plus en sécurité, avaient des comportements plus citoyens, moins agressifs et moins violents. (2010, p.2)

c. Cadre de vie :

L'un des aspects les plus recherchés par la présence de végétaux dans l'environnement urbain concerne la qualité de vie. Les espaces verts ont un potentiel important pour améliorer le bien-être des citoyens.

d. Réduction du stress :

Une étude réalisée en Suède où 953 personnes ont été sélectionnées aléatoirement, dans 9 villes, et interrogées à travers un questionnaire sur leur santé et leur utilisation des espaces verts dans la ville. Les résultats ont montré que la planification du territoire peut modifier la santé des habitants. Plus la personne se promène dans les espaces verts, moins elle sera affectée par des maladies liées au stress. La proximité d'un espace vert public a également une importance décisive sur le stress. (Service documentaire plante et cité ingénierie de la nature en ville. 2010. P.7)

e. Santé :

De nombreux aspects de la santé physique peuvent être affectés par la présence de la végétation. Chez les enfants notamment, de nombreuses études ont été faites pour mettre en relation la présence de la nature et de la réduction des troubles physiques comme l'asthme.

La nécessité de la verdure semble bien dans la ville touristique dont la verdure est un facteur d'attractivité et qui représente un certain degré de vitalité.

A cet égard, il fallait augmenter le nombre d'espaces verts par l'ensemble des types tels que les espaces verts aménagés, d'alignement, placette ou espace public (d'accompagnement) .

Un environnement de qualité veut dire l'absence quasiment totale de la pollution générée par les transports urbains (nuisance ,pollution atmosphérique),et par l'assainissement ,dont on voit dans les milieux urbains des réseaux d'assainissements en bouché endommager qui résulte des odeurs ayant des effets néfastes sur le cadre de vie ,même cas pour les pollutions générées par les transports urbains qui est relativement polluant dans l'absence des modes de transports doux(tramway) et l'absence d'un mode de contrôle (gestion) ,et tout ça participe directement ou indirectement dans la dégradation de la qualité environnementale en particulier et sur le cadre de vie des citoyens et l'image de la ville (l'attractivité).

De plus la qualité environnementale focalise et met l'accent sur la bonne gestion des déchets par leur traitement leur recyclage, duquel on souligne que la mauvaise gestion des déchets donne un cadre de vie non respectueux ,s'il ne s'agit pas d'un cadre de vie dégradé qui reflète sur l'image de la ville en particulier et résulte un déséquilibre de l'environnement, cela pousse de s'interroger sérieusement :qui assume la responsabilité de cette gestion ,les autorités concernés ,le citoyen (l'absence d'un lien avec son territoire),manque d'un modèle de gestion qui repose sur le jumelage et l'implication des citoyens, l'absence d'une gestion de multi partie(secteur environnementale +secteur touristique à titre d'exemple) .

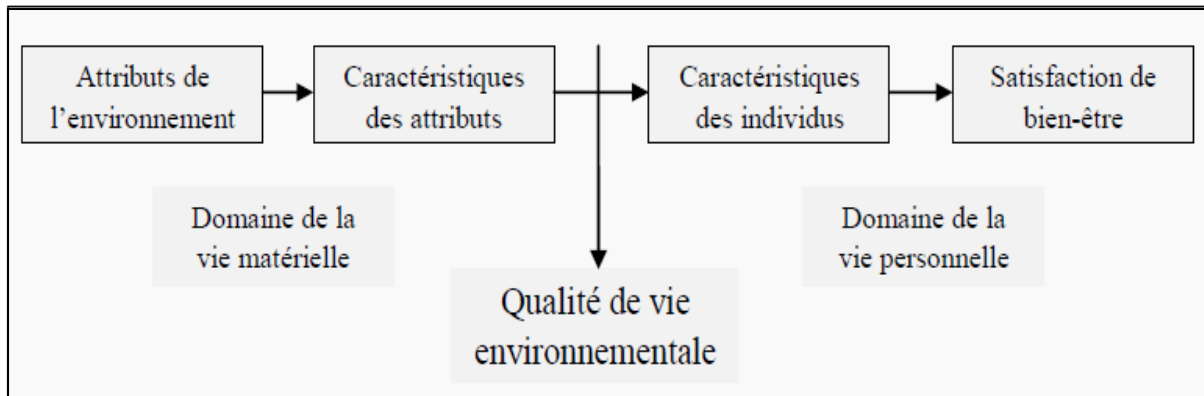
Tous ces facteurs peuvent être bien exploités, ce qui va retracer une feuille de route pour un environnement salubre de qualité, et un cadre de vie sûr.

II.2.2.-La qualité de vie environnementale :

ROGERSON conceptualise la qualité de vie en définissant un nouveau terme, la qualité de vie environnementale comme une combinaison des domaines de la vie matérielle et de la vie personnelle. « *Le domaine de la vie matérielle consiste en une série de biens, services et autres attributs relatifs à l'environnement physique, économique et social de l'espace*

géographique dans lequel l'individu vit. Le domaine de la vie personnelle est déterminé par les caractéristiques des individus et leur appréciation de leur bien-être et de leur satisfaction» (ROGERSON R.J., 1997).

Fig. n° 06 : Modèle de Rogerson : la qualité de vie environnementale.



Source : André, 2001

La qualité environnementale est principalement utilisée pour évoquer le lien entre l'habitant et son espace de vie. La référence à la qualité environnementale se traduit souvent par une préoccupation de ce que l'on « *voit et vit* » tous les jours. En effet la qualité environnementale fait, désormais, partie des soucis quotidiens des habitants parce qu'elle revoie à différents aspects de la vie quotidienne (conditions socio-économiques, les conditions d'accès aux services...). à cet égard mettre l'accent sur la qualité environnementale, c'est effectivement une requalification du cadre de vie des habitants par l'ensemble des confort assurer par la qualité environnementale telle que ;le confort visuelle ,le confort olfactif et le confort acoustique. De surcroît, une fois la qualité environnementale est assurée dans un espace urbain (quartier), ce dernier va être attirant et donner un mode prospère. Sur ce point nous constatons comme conséquence qu'un rapport incontournable entre la qualité environnementale et le cadre de vie sûr, notamment son influence sur l'attractivité des espaces urbains. Relativement à l'attractivité; une clarification de cette notion polysémique sera donner ;

II.3.L'attractivité : un terme à clarifier :

L'attractivité est une notion à la fois complexe, relative et multidimensionnelle (HATEM.F. 2007),

On peut définir par défaut l'attractivité comme la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique la régénération urbaine (OCDE ,2005)

Il y a quinze ans, l'utilisation du terme « attractivité » vient et attaché à la globalisation (mondialisation), le terme présente la manière d'intégration à l'économie mondiale ; les activités (les flux visible et invisible), les investissements et autrement dit c'est la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique.

Dans les domaines humains et urbains on s'intéresse particulièrement à l'attractivité de l'espace dans lequel on circule on s'exprime, dont nous vivons, et autrement dit l'environnement de vie. On s'intéresse à l'image du quartier, son ambiance urbaine, son architecture sa distribution des services, on s'intéresse à la propreté, au calme et la sécurité, leur passé historique et le paysage, et cette attractivité est quasiment subjectif.

(L'attractivité peut d'abord être appréhendée sous un angle objectif, à savoir l'attraction exercée par les territoires, de manière analogue à la force gravitationnelle qu'exercent les planètes. Cette force d'attraction permet de capter des ressources en les fixant plus ou moins durablement sur place. L'attractivité est donc à la fois la cause de mouvements et un facteur d'ancrage. Elle peut être mesurée par les flux entrants et sortants de populations, d'emplois ou de capitaux.

A ce registre objectif de l'attractivité, correspond un registre plus subjectif : celui de l'*attrait*. En effet, les ressorts de l'attractivité sont également de nature psychosociologique.

Ils reposent sur des décisions individuelles ou collectives, décisions qui elles-mêmes dépendent des représentations, des goûts ou des intérêts des acteurs en question. Les villes attirent en raison des opportunités économiques qu'elles procurent, mais aussi parce qu'elles sont des lieux qui séduisent par leur qualité architecturale, leur charme, leur ambiance, leur animation, leur passé historique, etc. La force gravitationnelle fait ici place à celle du désir : désir de s'y installer ou de continuer à y vivre, d'y investir ou de visiter) (Hervé, et autres, 2010, p. 07).

Et pour bien faire une comparaison entre l'attractivité objective et subjective, un tableau ci-dessous va présenter plus de détaille :

Tableau n° 02: Dimensions et mesures de l'attractivité résidentielle des territoires

Attractivité	objective	subjectif
Effective	Force d'attraction 1 - Flux migratoires entrants et sortant= effet démographique - Evolution des prix immobiliers et place dans la hiérarchie des prix des villes= effet valorisation	Attrait 1 Intensité des motivations des entrants et des sortants (choix <i>versus</i> contrainte)
		Diversité ou non des motifs qui président à leur choix
		Satisfaction des habitants
		Sentiments d'appartenance et d'identité
Potentielle	Force d'attraction 2 -Projets en suspens. Ex. : demandes de mutation des fonctionnaires ou des salariés -Recherche d'un logement par des entrants potentiels= effet « file d'attente »	Attrait 2 Souhaits d'habiter dans la ville
		Notoriété et rayonnement
		Opinions à l'égard de la ville

Source : Hervé Alexandre, 2010, p09

La situation géographique, le cadre de vie, l'offre urbaine (espaces publics, équipements, services, commerces, etc.), la sécurité, l'offre scolaire deviennent des éléments décisifs dans les choix de la localisation des habitants (nouveaux et anciens). Cependant, le manque d'attractivité d'un quartier peut être dû à son enclavement (éloigné du centre-ville, mal desservi par les transports, absence du commerce...) et au manque de services de proximités (CELLIER, H. 2008)

II.3.1. Les composantes de l'attractivité urbaine :

L'attractivité des villes doit encore être expliquée. Afin d'identifier les indicateurs possibles, nous proposons de distinguer onze composantes de l'attractivité : la géographie et le climat, l'accessibilité, la démographie, l'organisation politique, l'économie, l'urbanisme, le logement, les conditions sociales, les infrastructures, la culture et le patrimoine, l'environnement et la politique de développement durable.

Chacune de ces composantes peut être décomposée en ressources objectives et symboliques. Cette distinction traduit le fait qu'une ville est à la fois un espace d'opportunités de travail et de vie. C'est aussi un ensemble de lieux qui suscitent des opinions, des représentations et des imaginaires sociaux vecteurs d'attractivité ou de répulsive.

Ces composantes peuvent être appréhendées à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Certaines influent directement sur la qualité de vie, et donc sur l'attractivité résidentielle (la géographie et le climat, l'urbanisme, le logement, les conditions sociales de vie, les infrastructures, la culture ou l'environnement).

D'autres, telles que les composantes économiques, politiques ou d'accessibilité renvoient à des dimensions non strictement résidentielles. Elles peuvent néanmoins influencer sur la qualité de la vie urbaine.

Si l'on prend l'exemple de l'accessibilité, c'est-à-dire de la position de la ville dans les réseaux interurbains de transports, les effets en termes de qualité de vie peuvent être doubles : une bonne insertion dans les réseaux est favorable aux déplacements interurbains des habitants mais peut occasionner des nuisances (pollution, bruit, hausse de coût de la vie, etc.) en facilitant l'accès aux touristes.

Tableau n° 03: Les composantes de l'attractivité résidentielle

Composantes	Ressources objectives	Ressources symboliques	Exemples d'indicateurs
Géographie et climat	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie physique : proximité de la mer, d'un fleuve, zone frontalière, espaces naturels, etc. -Le territoire tel qu'il a été façonné à travers l'histoire - Climat (héliotropisme) 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur paysagère attribuée au territoire -Valeur symbolique (lieu de mémoire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Mer, fleuve, montagnes - Ressources naturelles - Nombre de jours d'ensoleillement -Moyenne des températures
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Position au sein des réseaux de transports interurbains -Externalités de réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment de centralité des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Densité des réseaux maritimes, fluviaux, automobiles, ferroviaires et aériens - Situation transfrontalière -Centralité géographique nationale ou internationale
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> Poids et dynamisme démographiques -Caractéristiques et évolution des populations présentes 	<ul style="list-style-type: none"> Image des populations et de leurs modes de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'habitants - Croissance démographique -Répartition par âge, profession, pays d'origine, etc.
Organisation politique	<ul style="list-style-type: none"> Position dans le système politique national et international -L'organisation du pouvoir local - Montant des recettes fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> -Rayonnement politique de la ville -Image médiatique et rayonnement national ou international des élus 	<ul style="list-style-type: none"> -Statut politique de la ville (capitale, etc.) - Nombre d'institutions internationales présentes -Rôle politique national et international des élus
Economie	<ul style="list-style-type: none"> Dynamisme économique -Secteurs d'activité - Situation du marché de l'emploi -Niveau des rémunérations 	<ul style="list-style-type: none"> Image de la ville auprès des actifs, des entrepreneurs et des médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du PIB local -Nombre, chiffre d'affaire et évolution des établissements -Présence de sièges sociaux

			<ul style="list-style-type: none"> - Investissements et innovation -Nombre, structure et évolution de l'emploi -Niveau des salaires -Disparités économiques
urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> -Densité du tissu urbain -Qualité des espaces publics - Projets urbains structurants 	Notoriété des projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> Densité de population - Ampleur des projets structurants à potentiel de rayonnement
logement	<ul style="list-style-type: none"> Offre de logements -Coût du logement 	Opinions des habitants sur les conditions de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de logements - Caractéristiques du parc : Individuel/collectif, logement social, ancienneté, nombre moyen de pièces, etc.
Conditions sociales	<ul style="list-style-type: none"> -Inégalités sociales - Coût de la vie - Sécurité - Cohésion sociales - Capacité à intégrer les nouveaux entrants - Politiques sanitaires et sociales 	<p>Image de la ville, qualité de vie, convivialité, ambiance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cosmopolitisme mesuré et vécu - Capacité de la ville à se construire une identité et à la diffuser auprès des populations 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de commerces, de lieux de loisirs (bars, restaurants, cinémas, etc.) -Indice du coût de la vie - Quantité et qualité des logements -Nombre de médecins par habitant - Nombre d'établissements classés en ZEP - Taux de criminalité
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> Offre d'équipements et services aux personnes - Services de transport (du vélo aux aéroports) -Ressources éducatives (de la maternelle à l'Université) 	Appréciations et réputation de la qualité des services	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'utilisateurs des transports collectifs -Densité du réseau routier (par habitant) - Nombre de places en crèche -Classement des écoles - Nombre de médecins et de lits

	- Services sanitaires et sociaux		d'hôpitaux par habitant
Culture et patrimoine	Monuments historiques et architecturaux - Infrastructures culturelles - Production culturelle - Sites touristiques	Notoriété touristique et médiatique -Rayonnement scientifique et universitaire	Nombre d'étoiles au Michelin des monuments historiques - Patrimoine classé par l'Unesco - Lieux de pèlerinage religieux -Nombre et fréquentation des musées et sites touristiques - Offre de théâtres -Nombre d'étudiants - Classements des universités -Nombre de brevets scientifiques déposés
Environnement et politique de développement durable	Espaces verts Nuisances environnementales et mesures visant à les réduire	Capacité à être emblématique des villes durables	Superficie d'espaces verts -Propreté - Niveau de pollution - Présence ou projet d'éco quartiers - Budgets dépensés pour l'environnement

Source : Hervé Alexandre, et autres. L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. Université Paris-Dauphine. Juillet 2010.p11,

Ce tableau englobe tous les paramètres ayant la relation pour assurer la progression de l'attractivité du territoire et dépend les potentialités de ce dernier signalé à travers le tableau. Ce que nous apercevons c'est que le volet environnementale participe dans l'assurance de cette attractivité par : la superficie des espaces verts ; la propreté, le niveau de pollution, présence de projet d'éco-quartier ainsi les budgets dispensés pour l'environnement. Une fois l'attractivité est assurée le territoire va marquer un développement local considérable.

A cet effet nous constatons que l'amélioration de la qualité environnementale est un enjeu à prendre en considération pas pour un cadre de vie respectueux seulement mais aussi parce qu'elle représente un facteur incontournable de l'attractivité des villes.

Conclusion :

D'après ce que nous avons cité déjà, concernant le rapport entre la qualité environnementale et la qualité de vie et leur impact sur l'attractivité des quartiers ou sur son exclusion ,on a pu constater qu'un rapport positif entre l'attractivité et l'amélioration de la qualité environnementale, l'apparence de ce rapport confirmé par l'onzième composant de l'attractivité(environnement et politique de développement durable) qui est fondé sur l'amélioration des espaces verts et leur superficie, la propreté (la gestion des déchets) ,et ces derniers nous donnent un cadre de vie agréable, et qui justifier la présence d'une qualité de vie par ce que le cadre de vie est parmi les grands piliers de la qualité de vie.

Comme conséquence, on peut enregistrer qu'il y a une interaction indissociable, entre la qualité environnementale et la qualité de vie qui assure une attraction forte de l'espace. Penser à la qualité de vie c'est mettre en lumière la qualité environnementale.

CHAPITRE N° : 03

La qualité environnementale

à travers la gouvernance urbaine

Introduction :

Nous sommes tous d'accord, qu'un environnement sain, salubre et propre, où un environnement de qualité résulte un cadre de vie prospère, vitale (bien être). Pour arriver à ce résultat, un grand parcours à suivre et un cheminement des démarches, un savoir-faire mis en considération.

Cette notion est indispensable ; pas seulement pour assurer une qualité environnementale, mais aussi leur exploitation dans chaque instant, chaque transaction de notre vie quotidienne. La gouvernance est un élément capital qui dépasse l'intervalle de faire la ville, vers de faire avec la ville.

Afin de mieux comprendre cette notion, ce chapitre est consacré à la notion de gouvernance. Nous essayons de présenter sa genèse et ses fondements en premier lieu. En deuxième lieu d'exposer le rapport existant entre elle et son rôle joué pour l'amélioration de la qualité environnementale en particulier et la qualité de vie en milieu urbain (la qualité urbaine) en général.

III. De la gouvernance à la « bonne gouvernance »

III.1. Une diversité de sens diluant la compréhension de la gouvernance :

Une réinterprétation des rapports entre acteurs et des processus décisionnels du latin *gubernare*– diriger un navire -, l'étymologie de la gouvernance est à rapprocher de gouvernail, au même titre que le mot gouvernement, cette référence commune suggérant l'image du pilotage d'une action. Le terme gouvernance est apparu au XII^e siècle avec une appréciation technique de « direction des baillages ». Au Moyen-âge, la gouvernance est le mode d'organisation du pouvoir féodal visant à garantir la cohésion d'un territoire, formé de suzerainetés juxtaposées.

Le sens moderne de gouvernance prend sa source dans l'économie institutionnelle, associée aux travaux de Williamson et de Coase sur la nature du cadre institutionnel nécessaire à un déroulement optimal des transactions des marchés. On parle ici de *corporate governance*, ou gouvernance d'entreprise, qui sous-entend une régulation de la gestion des entreprises par une implication croissante des actionnaires. A la fin des années 1980, la gouvernance investit les champs des relations internationales, du développement et de l'urbain : attachée au registre du *soft power*⁷, le concept devient polysémique et interdisciplinaire.

Aujourd'hui, on désigne par gouvernance un ensemble de mécanismes de gestion et de régulation d'un système social - local, national ou international – en vue de garantir des objectifs communs. L'idée de gouvernance, s'oppose à une autorité unique imposant des ordres unilatéralement et verticalement. Le mot repose sur « *l'unité* – et non l'unicité –*des intérêts* » (LAMY, Pascal, 2006, p3) puisqu'il s'agit de veiller à une cohérence politique entre entités hétérogènes liées par des enjeux mutuels. La démarche sous-jacente à ce concept est le pragmatisme ; on déplace le curseur de la « pratique du droit vers le droit de la pratique » (RocheGude, Alain, 2001, p13), en se concentrant sur les interrelations entre acteurs et les processus décisionnels, forgés par les stratégies de chacun. Il n'y a pas de centralité proprement dite. Cette acception de la gouvernance suppose donc une vision horizontale des rapports entre acteurs. La gouvernance est polycentrique.

⁷ Le *soft power* traduit en partie la « capacité d'influence » des Etats et s'oppose au *hard power* qui met l'accent sur les moyens économiques et militaires comme vecteurs de puissance.

III.1.2. Le tout gouvernance :

L'utilisation de la gouvernance amène à deux approches des politiques publiques paradoxales. Tantôt la référence à la gouvernance indique un renforcement du gouvernement central à travers l'adoption d'un nouveau style d'action publique, d'une refonte de l'architecture étatique. Tantôt, au contraire, le recours à ce terme traduit une forme de faillite de l'Etat, jugé impuissant et il s'agit d'intégrer d'autres acteurs à la gestion des politiques publiques et d'avoir une intervention régaliennne à minima ; c'est la gouvernance contre la souveraineté.

Ce thème commence à façonner l'agenda des organisations internationales dès la décennie 1990, avec le rapport de la Banque mondiale, *Managing development : the governance dimension*, paru en 1991, qui insiste sur le cadre opératoire du développement selon l'injonction libérale (Gemdev-Amodev, 2008, p.6), Le « tout gouvernance » embrasse un vaste éventail de définitions allant d'une vision technicienne à une compréhension politique, de la simple bonne gestion des ressources aux principes de démocratie et d'Etat de droit, en passant par la transparence des procédures.

La coopération française, quant à elle, affiche sa « Stratégie Gouvernance » en 2006, après validation du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et le Développement.

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes entend ce concept comme : l'art de gouverner en articulant la gestion des affaires publiques à différentes échelles de territoires, en régulant les relations au sein de la société et en coordonnant l'intervention des multiples acteurs. Cette définition promeut le modèle démocratique et fait ressortir deux points : premièrement la coordination entre les divers agents de la société et, deuxièmement, l'articulation entre les différentes échelles de pouvoirs.

Tableau n°04 : le parcours de la notion gouvernance

L'année	Définition de la gouvernance
Les années quatre-vingts(80)	Basculer de volet économique au volet politique sur toutes les échelles (de l'internationale à locale).
En 1992	La banque mondiale : l'apparence de la bonne gouvernance, avec toujours plus de privé moins de public.
En 1997	Une définition basée sur le développement humain
En 2004	L'affaire de tout le monde.
En 2011	La gouvernance intégrée dans toutes les sphères (économique, politique, social) avec le slogan : moins d'Etat et mieux d'Etat.

Source : Chwigui⁸, conférence gouvernance urbaine, université de Constantine 3, février 2015

III.1.3. Un concept instrumentalisé

Il ressort de ces considérations que parler de gouvernance, c'est déjà impliquer une dimension normative, c'est déjà suggérer « bonne gouvernance ». Ce nouveau paradigme du développement s'impose dans l'ensemble des discours des bailleurs. Il s'agit d'interprétations qui oscillent entre définitions gestionnaires et références généralistes à teneur plus politique. Au sein de la communauté du développement, le consensus sur le bien-fondé et la forme de ces bonnes pratiques est en effet partagé, mais les modalités des conditions d'octroi de l'aide divergent sensiblement. Notons également qu'au fur et à mesure de l'affirmation des doctrines, que les stratégies des organisations internationales peuvent se rapprocher ou se distancier cycliquement. (DARDY, 2008, p10)

En 1997, le PNUD est la première institution à formaliser sa stratégie de « **bonne gouvernance** ». Celle-ci s'oriente vers une définition axée sur le développement humain, à l'image des travaux du prix Nobel d'économie de 1998 Armatya Sen, qui englobe le champ politique : gouvernance et démocratie sont intrinsèquement liées. Le caractère holistique de la

⁸ Professeur de l'université Csa Blanca, royaume de Maroc

vision de la Commission européenne de la bonne gouvernance s'inscrit dans cette direction politique, appuyant les termes de partenariat, dialogue et renforcement des capacités.

La filiation de l'approche française de la bonne gouvernance avec celle de l'Union européenne et celle du PNUD est avérée même si cette première insiste sur le volet de la consolidation étatique. La doctrine française s'est forgée à partir du « discours de La Baule » en 1990.

La politique des conditionnalités démocratiques s'est ensuite affirmée à travers le Sommet franco-africain de 1996 intitulé « Bonne gouvernance et développement ». Elle défend le renforcement des capacités institutionnelles des Etats pour veiller à une gestion saine et transparente des affaires publiques et promouvoir les principes de l'Etat de droit (démocratie représentative et participative, et protection des droits de l'Homme).

A la différence de ces précédentes stratégies, le sens que donne la Banque mondiale à la bonne gouvernance est large mais accorde une place prépondérante au cadre spécifique de lutte contre la corruption. Celle-ci devient l'enjeu des conditions d'octroi de l'aide de la Banque à partir de 2006.

Les bonnes pratiques prennent donc des tournures variables, nuancées selon les philosophies des différentes institutions d'aide publique au développement.

Dès lors, il n'y a pas de véritable débat sur la gouvernance puisque chacun habille le concept comme il l'entend. A certains égards, la nouveauté des discours sur la bonne gouvernance semble masquer la continuité des pratiques des institutions de développement.

III.1.4. La gouvernance locale : une focalisation sur le développement local

Mettre l'accent sur le développement local c'est proprement dit arriver à une certaine harmonisation et cohérence de territoire. Et cette harmonisation ne se fait pas juste sauf s'il y a une alliance entre tous les acteurs de la ville (fruit d'une approche d'ensemble).

(La décentralisation et certains effets de la globalisation ont multiplié le nombre d'acteurs à l'échelle locale et ont complexifié leurs interrelations. Cette donnée constitue le postulat-clé de la gouvernance locale. Les tenants de cette théorie recherchent donc un mode de régulation des rapports entre structures locales diverses : gouvernements locaux, entreprises, partenaires public/privé, société civile. La proximité des intervenants de l'aménagement territorial doit avoir un effet de levier sur le développement local. L'enjeu est de favoriser un rapprochement entre acteurs de nature disparate : action publique et action privée sont amenées à collaborer

plus étroitement ensemble, maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre doivent être au plus près des populations bénéficiaires et de leurs attentes). (C. DARDY, 2008, p12).

La Charte européenne en matière d'appui à la gouvernance locale définit ainsi cette dernière : un processus de décision et de mise en œuvre des politiques publiques qui, autour de gouvernements locaux (élus dans les contextes de décentralisation), favorisent une participation équilibrée de l'ensemble des acteurs d'un territoire (Etat, citoyens, société civile, secteur privé), renforcent la responsabilité devant les citoyens et la prise en compte des demandes sociales dans la recherche de l'intérêt général .

L'accent est donc mis sur un diagnostic et une responsabilité partagés des responsables locaux, enjeu d'un développement territorial optimal. Le capital social – degré de confiance entre agents, existence de normes, de réseaux - permet donc de faciliter la coopération et l'action collective. La gouvernance locale, thème d'actualité, fait consensus au sein de la communauté des bailleurs. Les buts de l'intervention des donateurs internationaux sont également partagés : il s'agit d'appuyer le développement économique et social des territoires.

III.2.La gouvernance urbaine :

Le cadre privilégié de la gouvernance locale est la ville. Les débats des années 1990, marqués par l'avènement du New Public Management et du New Urban Planning, formalisent le socle des thèses de la gouvernance urbaine. La coopération internationale s'empare de cette thématique lors du Sommet des Villes en 1996, la Déclaration d'Istanbul devenant la vulgate de la bonne gouvernance urbaine. (Département de l'Information des Nations-Unies 1996).

La mondialisation et la croissance urbaine obligent effectivement à repenser l'action publique car les nouvelles dimensions des villes engendrent une refonte des rapports entre administrations locales, institutions centrales, citoyens et secteur privé. La ville passe du statut d'objet à celui de sujet-acteur des politiques urbaines⁹. Elle est à présent considérée comme le cadre approprié pour les applications de la gouvernance. En tant que vecteur de développement économique et social, les collectivités urbaines sont les laboratoires privilégiés des politiques de bonne gouvernance. Il s'agit désormais de « faire avec la ville » et non plus uniquement « faire la ville » en matière de développement territorial.

⁹ Une ville s'apparente à un territoire (objet), à une population (sujet), une institution politique (acteur) et des flux (réseaux, transports...).

La gouvernance urbaine apparaît dès lors comme la « méthode de gestion urbaine la plus adaptée à la situation actuelle, en regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement » (JOUVE B, 2008, p.9)

III.2.1. Les indicateurs de la gouvernance urbaine :

De nombreux indicateurs et outils d'évaluation de la décentralisation et de la gouvernance urbaine sont actuellement en gestation. Ils se fondent sur les travaux des organisations onusiennes (ONU-Habitat, Unitar, Banque mondiale, initiative *Cities Alliance...*), des associations de gouvernements locaux (CGLUCités et gouvernements locaux unis), CGLUA (Constitution des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique), PDM, ALM/WLA, LEDNA (Local economic development network of Africa...) et des analyses des experts et chercheurs :

1. Guides sur la prise de décision participative (élaboration des plans stratégiques, budgets locaux...),

2. Transparence des processus décisionnels, la gestion des finances locales et les mécanismes de transferts fiscaux, le dialogue entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et bénéficiaires des projets.

3. La coopération décentralisée.

Ces instruments d'évaluation de la gouvernance urbaine sont encore balbutiants et gagneraient à être affinés.

La stratégie du MAEE (Ministère des affaires étrangères et européennes) sur la gouvernance urbaine, en phase de finalisation, propose une définition axée sur le pilotage de l'aménagement des villes par les institutions. Le document provisoire d'orientation de la coopération en matière d'appui à la gouvernance et au développement urbain retient la conception suivante : ensemble de processus de mobilisation et de coordination des groupes sociaux et d'institutions dans une vision du développement de la ville et la réalisation des projets collectivement et démocratiquement négociés.

III.2.2. La décentralisation : un atout pour le développement à relativiser (Clémentine D ,2008 p.6-7)

Une réponse potentielle en faveur du développement. Les collectivités locales apparaissent comme des acteurs légitimes pour la mise en œuvre des politiques publiques de développement à deux titres. En effet :

-D'une part, l'autonomie nouvelle des municipalités constitue en théorie un gage de qualité de la gestion des affaires publiques en faveur du développement local. Si le contexte institutionnel s'y prête, les prérogatives des gouvernements locaux, adéquates au territoire de la collectivité, peuvent garantir une allocation efficace des moyens financiers, techniques, administratifs et des ressources humaines, et faciliter par là même, une mise en valeur satisfaisante des territoires.

-D'autre part, en tant que « briques de base de l'intégration » (Jean-P Elong M, 2007), les municipalités ont a priori un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres. Leur position de médiateur de proximité leur permet de mieux échanger avec les différents groupes urbains par le biais de mécanismes de concertation et d'être au plus près des besoins des populations locales pour l'accès aux services essentiels. Le principe de recevabilité (*accountability*) oblige enfin les dirigeants politiques locaux à rendre des comptes aux citoyens et veille en théorie à les responsabiliser dans leurs missions.

Tableau n°05 : La gouvernance urbaine à travers le monde :

Le Payer	La gouvernance et ses applications
En France	- Elle a appliqué la gouvernance sur les quartiers difficile (qui ont marqué des problèmes)
En USA (Etats Unis)	- L'encouragement de la démocratie locale
En Allemagne	- Focalise sur son soutien sur la régénération
En Suisse	- Une gestion de proximité par le rapprochement du gouvernement au citoyens et s'appuie sur le développement de communauté.

Source : Chwigui, conférence gouvernance urbaine, université de Constantine 3, février 2015

III.2.3. Quatre éléments principaux viennent en effet limiter les visées du processus de décentralisation :

1. La stratégie du pouvoir central les transferts de compétence de l'Etat aux collectivités peuvent être entravés par les gouvernements centraux qui laissent très peu de latitude aux collectivités locales, interprétant cette décision comme une perte de souveraineté. Ceux-ci « lâchent » parfois les municipalités dès la prise en charge de leurs nouvelles prérogatives.

2. L'autonomie financière des collectivités locales : ces dernières se retrouvent souvent seules à piloter les actions pour lesquelles elles sont missionnées, alors qu'elles ne sont souvent pas en capacité de le faire : les transferts financiers adéquats ne suivent pas, les recettes fiscales sont difficiles à recouvrer alors même que leurs nouvelles compétences exigent de lourdes dépenses (déchets, services sociaux, éclairage public). Cela a pour conséquence de décrédibiliser l'autorité locale dont les populations attendent plus et que l'on taxe alors de tous les maux puisqu'elle ne peut remplir son nouveau contrat.

3. La faiblesse des ressources techniques et humaines : peu nombreux, peu formés, et peu payés, le personnel municipal n'est pas en capacité de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces. A quoi peut prétendre une ville comme Abomey-Calavi au Bénin qui compte 400 000 habitants mais seulement 40 agents municipaux dont 8 cadres?

4. Les dérivés de la corruption : on constate des phénomènes d'accaparement des richesses par les potentats locaux qui, selon une logique de prédation des ressources, détournent les initiatives publiques à des fins personnelles. La « politique du ventre » des élites locales, décrite par (Jean-F, Bayart 2006, p.439), va de pair avec un clientélisme actif et des privatisations communautaires ou ethniques. La décentralisation n'est donc pas un bouclier contre ces abus de pouvoir. La décentralisation de la corruption suit la décentralisation des compétences.

III.2.4. La mise en œuvre de la gouvernance urbaine :

C'est bien d'avoir une ville d'une gestion urbaine ambitieuse bien gouvernée prospère, mais le point d'interrogation apparue : comment intégrer cette gouvernance ?, la transposition du principe 'faire la ville' au principe 'faire avec la ville', il fallait répondre aux questions suivantes (Centre de Ressources pour la Politique de la Ville Compte-rendu de la journée du 5 octobre 2007 à Aubagne p.16):

✓ **Comment naît la participation ?**

“Il est important qu’il y ait une volonté politique forte en amont. La vision d’un groupe désireux d’aller vers une société plus juste, plus équitable, ne suffit pas”.

“La volonté politique est une chose, mais la volonté des habitants à s’investir, à participer est tout aussi importante. Pour ce qui est de notre cas (service développement des quartiers), on s’aperçoit que malgré le fait que l’on ait bel aller vers les gens, l’individualisme l’emporte le plus souvent. Une majeure partie des habitants ne s’intéresse pas vraiment à ce qui ne les concerne pas directement, personnellement.

Généralement on participe lorsque la problématique se pose à leur échelle immédiate : devant chez eux.”

“Nous retrouvons la même difficulté à faire participer les habitants des cités à un service de médiation ou à un collectif.

Au risque de vous faire bondir, je me demande si la mise en place d’un bonus social, réservé à ceux qui participent, ne pourrait pas être expérimentée ?

✓ **Existe-t-il des préalables à la participation ?**

“Je dirais que pour participer, il faut avoir une certaine forme de conscience politique au sens de l’implication dans la cité.”

“Il est indispensable que s’installe une confiance entre les différents acteurs. C’est un préalable sans lequel la participation ne peut exister.

✓ **Comment “démocratiser” la participation ?**

“Pour élargir la participation, il faut ouvrir en grand les portes à tous ceux qui ont envie de participer, s’appuyer sur ceux qui ont déjà des habitudes de participation et de travail avec les élus. Par la suite il y a une responsabilité dans l’animation de la démarche d’aller vers les publics éloignés – ceux qui ne viennent pas spontanément s’emparer du débat public et dont la voix n’est pas entendue.

Pour ceux-là des techniques permettant de capter leur voix, même s’ils ne sont pas physiquement présents, sont à inventer.”

“Pour faire participer les habitants, on s’appuie beaucoup sur tout ce qui est association, amicales de locataires, maison de quartier, ce qui n’empêche pas un fort désengagement citoyen. Nous avons énormément de mal à faire participer d’autres personnes que celles déjà investies dans les associations.

“L’idée même de participer, de Co construire va à contre-courant du mouvement social général.

Il faut bien garder ceci à l’esprit. Dans notre cas, il s’agit d’un métier qui ne nous permet peut-être pas d’avoir le recul nécessaire pour relativiser le poids de toute démarche participative dans la société.

Les pratiques générales restent des pratiques délégataires, autoritaires et les pratiques participatives demeurent largement marginales. Il est important d’avoir le modèle dominant en tête pour s’apercevoir que les alternatives que nous contribuons à mettre en œuvre sont loin de faire consensus.”

✓ **Comment conduire la participation ?**

“La dimension socialisante de la participation est grandement influencée par les formes de la participation et notamment, les formes des réunions qui la composent. Il faut oser des expérimentations sur de nouvelles techniques d’animation des réunions publiques facilitant la libération de la parole.”

“De la même manière, il ne faut pas avoir peur d’aborder la complexité dans ce genre de réunions. Simplifier à l’extrême un dossier, voire gommer certains éléments d’information, jugés trop compliqués pour les non-initiés, dessert la participation.

Les habitants sentent que l’on ne leur dit pas tout et risquent de se sentir dévaloriser.

La participation prend du temps, requiert de la pédagogie, de la transparence

III.2.5. La participation citoyenne dans la gouvernance urbaine :

C’est une préoccupation énoncée autour de la « ville durable », notamment dans sa dimension sociale (inclusive, promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale) et **politique** (démocratie locale, participative...).

Dans la conduite de l’action publique comme dans celle d’un projet, une bonne gouvernance respecte et applique les 5 principes suivants :

1. La participation des acteurs est effective à toutes les étapes et le plus en amont possible pour permettre à tous de construire et de s’approprier le projet ou la politique ;

2. Le pilotage organise l'expression des différents intérêts des parties prenantes et les modalités de choix et de mise en œuvre.

3. La transversalité de l'approche vise à concilier tous les aspects (le développement économique, l'amélioration du bien-être, la cohésion sociale, la protection de l'environnement) ;

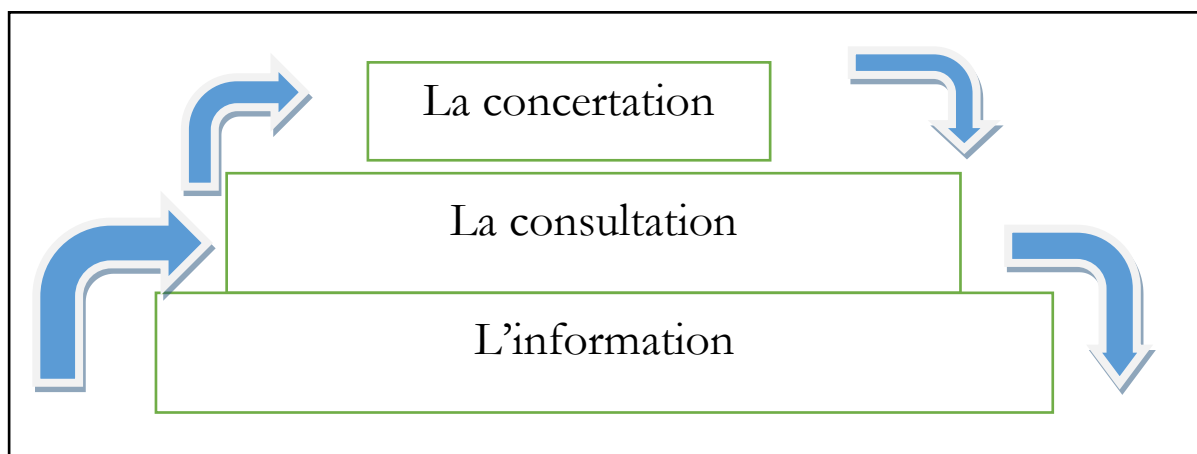
4. L'évaluation partagée permet de vérifier l'adéquation et la pertinence des politiques et projets au regard des enjeux globaux et locaux, des attentes/besoins des populations et de la société ainsi que l'efficacité des moyens mis en œuvre.

5. L'amélioration continue contribue à l'évolution de la stratégie et de ses projets.

Mettre en place une concertation (Se concerter veut dire « projeter ensemble en discutant et agir de concert ». La concertation est la possibilité, offerte par l'organisation publique aux différentes parties prenantes de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet) demande d'organiser les moments d'interactions entre les parties prenantes et de proportionner les moyens à mettre à disposition.

Mettre à disposition et diffuser l'information est le socle d'une concertation constructive c'est-à-dire qui contribue effectivement à la réussite du projet.

Fig. n°07 : les trois sphères de la bonne gouvernance



Source : auteur 2015

III.2.6. la gouvernance urbaine et l'amélioration de la qualité environnementale : un couple inséparable pour une vie de qualité :

Un milieu urbain ou un environnement physique d'une ville ,d'un quartier marqué par une bonne ou d'une mauvaise qualité environnementale ,c'est absolument un résultat d'une bonne

ou mauvaise gestion des acteurs de cette ville, il reflète les capacités et compétences des autorités ; en matière de détection des problèmes (prolifération des déchets) premièrement ,deuxièmement en matière de son évaluation et d'hierarchisation (connaitre les causes),et finalement comment réagir et avec qui (l'affaire de tous).

Le rapport trouvé entre la gouvernance urbaine et l'amélioration de la qualité environnementale ,c'est que une corrélation inévitable par ce que tous simplement l'amélioration de la qualité environnementale repose sur un modèle de gestion efficace qui va réduire tous empêchement qui provoque la qualité environnementale, un modèle qui donne la chance pour chaque individu conscient d'apporter une solution à son milieu urbain et arriver à un staff d'un citoyen de la ville pas un citoyen qui habite dans la ville et tout ça vient dans le cadre de la gouvernance urbaine ,et qui à partir de lui une assurance totale d'une bonne qualité environnementale qui permet d'avoir une vie de qualité.

Conclusion :

La prise en compte de la gouvernance urbaine dans l'amélioration de la qualité environnementale, va nous exposer une vision globale de processus qui jalonnent et permet :

- D'éclairer les mécanismes décisionnels, et les outils par lesquels les différents acteurs interviennent dans l'amélioration de la qualité environnementale.
- De trouver des solutions aux crises variées que connaissent l'environnement et le cadre de vie des habitants.
- De comprendre dans quelle mesure elles ont configuré et arriver à un environnement sain salubre et de qualité.
- Mettre à jour la participation des citoyens dans tous les opérations inscrire dans le milieu urbain.
- Il est possible de concilier les positions extrêmes des besoins communautaires et celle de l'environnement.

CHAPITRE N° :04

L'amélioration de la qualité environnementale en Algérie

Introduction :

L'Algérie a développé une stratégie nationale et un plan d'action pour l'environnement et le développement durable. Plusieurs programmes spécifiques de secteurs ont été adoptés, notamment sur les maux de l'environnement et le cadre de vie des citoyens. En particulier depuis 2000, le cadre juridique pour la protection de l'environnement a été amélioré, mais les ressources rares et les changements institutionnels fréquents posent un défi pour l'exécution et l'application de la législation sur l'environnement. Avec un nombre d'agences environnementales et d'institutions relativement récentes, l'établissement d'un système opérationnel d'évaluation des impacts sur l'environnement sera important à cet égard.

Relativement à ce sujet, ce chapitre est consacré à apporter des éclairages sur la richesse juridique, et règlement assez pertinent en matière de protection de l'environnement en Algérie. De surcroît l'ensemble des conventions et des accords signés dans le but de soutenir la qualité environnementale.

IV.1. La qualité environnementale en Algérie :

Selon le plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) les principales questions relativement à l'environnement en Algérie se réfèrent à :

- *La qualité de l'air* ; Les émissions du transport, des usines industrielles vieillissantes sont la menace principale de la qualité de l'air.

- *La gestion et la qualité des ressources d'eau* ; L'Algérie est un pays où l'eau est rare, où l'irrigation est le consommateur premier en eau. Le raccordement de l'eau potable s'est amélioré, mais les pertes de réseau sont élevées. La qualité de l'eau est affectée par l'eau usagée municipale non traitée.

- *La gestion des déchets, la protection de la nature* ; En ce qui concerne la gestion des déchets, la prévention, la collecte, le traitement, le recyclage et le stockage final constitue les défis. Le déboisement, la pollution, et l'urbanisation font pression sur la biodiversité.

- *Les pollutions côtières et marine et la désertification* ; L'utilisation partagée et la protection de la mer méditerranéenne est d'importance primordiale. Les décharges industrielles et les nitrates issues de l'agriculture. Les capacités de traitement des décharges industrielles sont limitées. La qualité des eaux côtières est affectée par l'urbanisation et les industries situées sur le long de la cote. Une grande partie de l'Algérie est constituée par le désert du Sahara ; la désertification constitue donc un défi.

IV.2. Le cadre législatif :

Un important arsenal juridique a été mis en place afin de permettre la prise en charge des questions environnementales dans la perspective d'un développement durable et de mettre le pays en conformité avec les autres engagements internationaux auquel l'Algérie a souscrit.

Ainsi, les grands principes de droit environnemental sont consacrés dans ces textes de lois :

La Loi n°03-10 de la 19/07/2003 relative à la protection de l'environnement et au développement durable qui consacre les principes généraux d'une gestion écologique rationnelle :

- ✓ Le principe de préservation de la diversité biologique, selon lequel toute action doit éviter d'avoir un effet préjudiciable notable sur la diversité biologique.
- ✓ Le principe de non dégradation des ressources naturelles, selon lequel il est interdit de porter atteinte aux ressources naturelles telles que l'eau, l'air, les sols et sous-sols qui, en tout état de cause, font partie intégrante du processus de développement et ne

doivent pas être prises en considération isolément pour la réalisation d'un développement durable.

- ✓ Le principe de substitution, selon lequel, une action susceptible d'avoir un impact préjudiciable à l'environnement, peut être substituée une autre action qui présente un risque ou un danger environnemental bien moindre, cette dernière action est choisie même. Si elle entraîne des coûts plus élevés, dès lors que ces coûts sont proportionnés aux valeurs environnementales à protéger.
- ✓ Le principe d'intégration, selon lequel les prescriptions en matière de protection de l'environnement et de développement durable, doivent être intégrées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans et programmes sectoriels.
- ✓ Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles, à un coût économiquement acceptable, et qui impose à toute personne dont les activités sont susceptibles d'avoir un préjudice important sur l'environnement, de prendre en considération les intérêts d'autrui, avant d'agir.
- ✓ Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves à l'environnement à un coût économiquement acceptable.
- ✓ Le principe de pollueur payeur, selon lequel toute personne dont les activités causent ou sont susceptibles de causer des dommages à l'environnement assume les frais de toutes les mesures de prévention de la pollution, de réduction de la pollution ou de remise en état des lieux et de leur environnement.
- ✓ Le principe d'information et de participation, selon lequel toute personne a le droit d'être informée de l'état de l'environnement et de participer aux procédures préalables à la prise de décisions susceptibles d'avoir des effets préjudiciables à l'environnement.

Cette loi consacre d'une manière significative un élément nouveau qui est celui de la participation effective du citoyen à l'amélioration du cadre de vie à travers l'information obligatoire et la possibilité de saisir la justice pour toute dégradation relative à l'environnement.

A travers la formule du pollueur payeur, elle fait obligation également aux entreprises industrielles de prendre en charge le volet environnemental par le biais de l'autocontrôle et de l'auto surveillance.

- ✓ La Loi n°01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets définit les principes de base qui conduisent à une gestion intégrée des déchets, de leur génération à leur élimination. Elle vise à mettre un terme à la gestion anarchique des déchets afin de contrôler leur élimination ; elle consacre le principe d'une gestion rationnelle de l'ensemble des actions et aux activités qui s'y rapportent telles la collecte, le transport, le tri, la valorisation et le traitement.

La loi institue également le Plan National de Gestion des déchets spéciaux qui porte notamment sur l'inventaire, la caractérisation, la valorisation et l'élimination des déchets, la localisation des sites ainsi que les priorités à retenir.

- ✓ La loi n°04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

Cette loi définit clairement les responsabilités de chacun des acteurs impliqués dans le domaine de la prévention au niveau des zones et des pôles industriels: Les pouvoirs Publics, les collectivités locales et les exploitants.

- Les décrets ¹⁰ :

- ✓ Loi 03-10 du 19 juillet 2003, relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.
- ✓ Décret n° 84-378 du 15 décembre 1984, fixant les conditions de nettoyage, d'enlèvement et de traitement des déchets solides urbains.
- ✓ Décret n° 90-78 du 27 février 1990, relatif aux études d'impact sur l'environnement. Ce décret précise les modalités d'application des études d'impact pour la protection de l'environnement et fixe notamment:
 - Les conditions dans lesquelles les préoccupations d'environnement sont prises en compte dans la procédure réglementaire existante.

¹⁰ Principaux textes législatifs et réglementaires relatif à la protection de l'environnement.

- Le contenu de l'étude d'impact.
- La liste limitative des ouvrages qui ne sont pas soumis à la procédure de l'étude d'impact.

- ✓ Décret n° 93-68 du 01 mars 1993, relatif aux modalités de taxes sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement. Ce décret précise les modalités d'application de la taxe en application des dispositions de l'article 117 de la loi de finance 1992.

- ✓ Décret n° 93-160 du 10 juillet 1993, réglementant les rejets d'effluents industriels. Ce décret réglemente le rejet dans le milieu naturel et fixe les valeurs limites maximales des paramètres de rejet des installations de déversement industrielles.

- ✓ Décret n° 93-165 du 10 juillet 1993, qui réglemente les émissions atmosphériques de fumée, gaz, poussières, odeurs et particules solides des installations fixes et de nature à incommoder la population, à compromettre la santé ou la sécurité publique, à nuire aux végétaux et à la production agricole ainsi que la conservation des constructions, des monuments historiques et naturels.

- ✓ Décret n° 98-339 du 03 novembre 1998, définissant la réglementation applicable aux installations classées et fixant leur nomenclature. Ce décret définit trois classes d'installation suivant la taille, la gravité des dangers ou des inconvénients que peuvent présenter leur exploitation.

- ✓ Décret n° 02-372 du 11 novembre 2002, relatif aux déchets d'emballages.

- ✓ Décret n° 03-477 du 09 décembre 2003, fixant les modalités et les procédures d'élaboration, de publication et de révision du plan national de gestion des déchets spéciaux.

- ✓ Décret n° 03-478 du 09 novembre 2002, définissant les modalités de gestion des déchets d'activités de soins.

- ✓ Décret n° 04-190 du 19 juillet 2004, fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de financement du système public de traitement des déchets d'emballage.
- ✓ Décret n° 04-409 du 14 décembre 2004, fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux.
- ✓ Décret n° 04-410 du 14 décembre 2004, fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission de ces déchets au niveau de ces installations.
- ✓ Décret n° 06-141 du 19 avril 2006, définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels.
- ✓ Décret n° 06-198 du 31 mai 2006, définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.

IV.3. Le cadre institutionnel :

Le cadre institutionnel a connu une évolution remarquable quant à la compréhension des concepts liés à la protection de l'environnement. Les prérogatives de protection de l'environnement sont passées d'un ministère à l'autre depuis 1983, a promulgué la loi 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement jusqu'à ce qu'elles atterrissent chez le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement après sa création en l'an 2000. Les principales évolutions sont citées ci-dessous : (Bacha Nesrouche, 2007, p. 79)

Tableau n° 06: les capacités institutionnelles pour la protection de l'environnement

Les institutions	Rôle
Ministère d'Aménagement du Territoire et d'Environnement(MATE)	-Expression d'une politique moderne. (Développement Durable).
Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable	-Surveiller, évaluer, anticiper ;
Centre National des Formations à l'Environnement (CNFE)	-Formation, éducation, sensibilisation ;
Agence Nationale des Déchets (AND)	- Promotion d'activités liées à la GDM, assistance aux CL;
Centre National du Développement des Ressources Biologiques (CNDRB)	- Connaissance, protection et valorisation des ressources biologiques
Centre National des Technologies Plus Propres (CNTPP)	- Accompagner l'entreprise et production plus propre
Commissariat au Littoral	/
Agence Nationale des Changements Climatiques.	/
Directions de l'Environnement de Wilaya	- Veille, contrôle, police, accompagnement - Efficience et proximité
Inspections Régionales de l'Environnement (Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ouargla)	- Missions d'inspection et de contrôle dévolues à l'IGE. - Espaces intermédiaires- optimisé la performance

Source: tableau établi sur la base des informations de direction de l'environnement. De Bejaia + auteur2015.

IV.4.- Les conventions internationales :

Les accords internationaux et régionaux les plus significatifs, auxquels l'Algérie a adhéré, sont présentés ci-dessous :

Tableau n°07 : Les différentes conventions auxquelles l'Algérie a adhéré.

Accords et conventions internationales pour la protection de l'environnement	Type des accords
Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Barcelone, 1976)	Adhésion 16.02.1981 Ratification le: 28.03.2004
Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Montréal, 1987)	Adhésion 20.10.1992
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 1989)	Adhésion avec réserves 16.05.1998
Convention sur la diversité (Rio de Janeiro, 1992)	Signature 13.06.1992
Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (Rio de Janeiro, 1992)	Ratification 09.06.1993
Convention sur la lutte contre la désertification (Paris, 1994)	Ratification 22.05.1996
Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (convention sur la diversité biologique – Montréal, 2000-)	Ratification 20.06.2004
Accord Euro-méditerranéenne, 1991.	Signature 01.01.2002

Source: tableau établi sur la base des informations de direction de l'environnement. De Bejaia + auteur2015.

L'Algérie a participé dans plusieurs partenariats qui a pour objet de la protection de son environnement, L'un de ces partenariats a établi dans le présent accord EURO-MEDETERRANIENNE. Et cette coopération qui se base sur les différents domaines tel que l'économie, la préservation de l'environnement et les équilibres écologiques. Ce dernier

présenté par l'article 52 de l'accord EURO-MEDETERANNIENE intitulé l'environnement. Qui centré sur un ensemble des critères. On cite les points suivants :

- L'incidence du développement industriel sur l'environnement en général et sur la sécurité des installations industrielles en particulier ;
- La gestion des déchets et particulièrement des déchets toxiques ;
- Le contrôle et la prévention de la pollution urbaine, industrielle et marine ;
- L'utilisation d'instruments avancés de gestion et de surveillance de l'environnement, et notamment l'utilisation des systèmes d'information, y compris statistiques, sur l'environnement ;
- L'assistance technique, notamment pour la préservation de la biodiversité.

IV.5. Constat en Algérie "Sama-safia" :

Sama-safia d'Alger est la structure responsable de surveillance de la qualité de l'air sur Alger. Sama-safia d'Alger appartient à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable, Grâce à 12 ans d'existence SAMA-SAFIA dispose d'une réelle expérience et d'un savoir-faire incontesté.

Les missions de Sama-Safia d'Alger se définissent dans 5 directions :

- Surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble de la région ;
- Analyser et expliquer les phénomènes de pollution atmosphérique ;
- Informer la population et les décideurs ;
- Alerter en cas de pic de pollution atmosphérique ;
- Communiquer sur la qualité de l'air à Alger.

IV.4.1. Le rôle règlementaire de SAMA-SAFIA d'Alger consiste à :

- Fournir des indications sur l'ensemble des polluants règlementés (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, ozone, poussières, benzo (a)pyrène, benzène, arsenic, nickel, cadmium, plomb) sur les agglomérations où les valeurs guides risquent d'être dépassées.

Rendre accessible les données à toute personne (mise en ligne sur internet, indice de qualité de l'air quotidien et alerte en cas de pic de pollution).

- Mais au travers de ses missions, outre l'aspect réglementaire, SAMA-SAFIA d'Alger répond également à toute demande de mesure de qualité de l'air dans une logique de politique régionale de surveillance de la pollution atmosphérique.

Conclusion :

A travers ce chapitre nous avons présenté la politique retracée par les autorités Algériennes en matière de l'amélioration de la qualité environnementale, des documents législatifs importants, des conventions de grande ampleur et d'envergure, sans oublier un staff important des institutions qu'ont pour but de veiller sur la protection de l'environnement.

Cette politique déployée pour être face à l'état alarmante de ce que subi notre environnement, et pour pouvoir le protéger efficacement.

L'état actuelle de la qualité environnementale ; représente un résultat de plusieurs fait urbain :

- L'industrialisation non maîtrisée au cœur des centres urbains ;
- Absence d'une gestion intégrée des déchets urbains ;
- Le niveau de civisme des habitants (des pratiques négatives envers l'environnement) ;

A cet effets, l'Etat algérienne a promulgué un nombre de textes législatifs important, cela impose une nouvelle approche basé sur l'application des citoyens, leurs concertation et leurs communications qui va redresser et marquer un promouvoir dans la qualité environnementale.

L'apport de la politique en matière de la qualité environnementale c'est :

- Accroître la sensibilisation à l'environnement des citoyens, des agents de l'autorité locale et des parties intéressées.
- Renforcer le partenariat et la communication entre les citoyens et les dirigeants de la ville par la création de réseaux.

CHAPITRE N° :05

Centre-ville de Bejaia constat et état des lieux urbain

Introduction :

Ce chapitre consiste à étudier la réalité des dépassements environnementaux à l'échelle locale, à travers un cas concret celui du centre-ville de Bejaia, et de s'interroger comment peut-on aborder dans la pratique la problématique d'améliorer le cadre de vie à partir l'amélioration environnementale des quartiers à travers la démarche de l'évaluation environnementale.

Il s'agit d'analyser et vérifier l'état des lieux du centre-ville de Bejaia. Cette vérification débute par l'analyse urbaine, pour établir un état des lieux de la problématique de la qualité environnementale de cette ville, et mettre le point sur les enjeux stratégiques susceptibles d'élaborer une stratégie d'évaluation environnementale.

Par la suite, nous nous attellerons à effectuer la démarche de diagnostic AFOM, pour finir par l'identification des enjeux prioritaires, ainsi que, les actions ciblées à envisager pour améliorer le cadre de vie dans cette ville.

La ville de Bejaia est la perle de l'Afrique, ceci est confirmé à travers l'histoire. L'ensemble des vestiges et des ruines raconte qu'une multitude de civilisations ont passé et marqué leur histoire, leur mode de vie. Cette ville est quasiment le berceau des civilisations, ce qui lui donne une vocation touristique qui devait être accentué pour son paysage naturelle assez riche.

Une illustration sur cette ville qui présente ses potentialités historiques, naturelles et touristiques par sa situation géographique privilégiée.

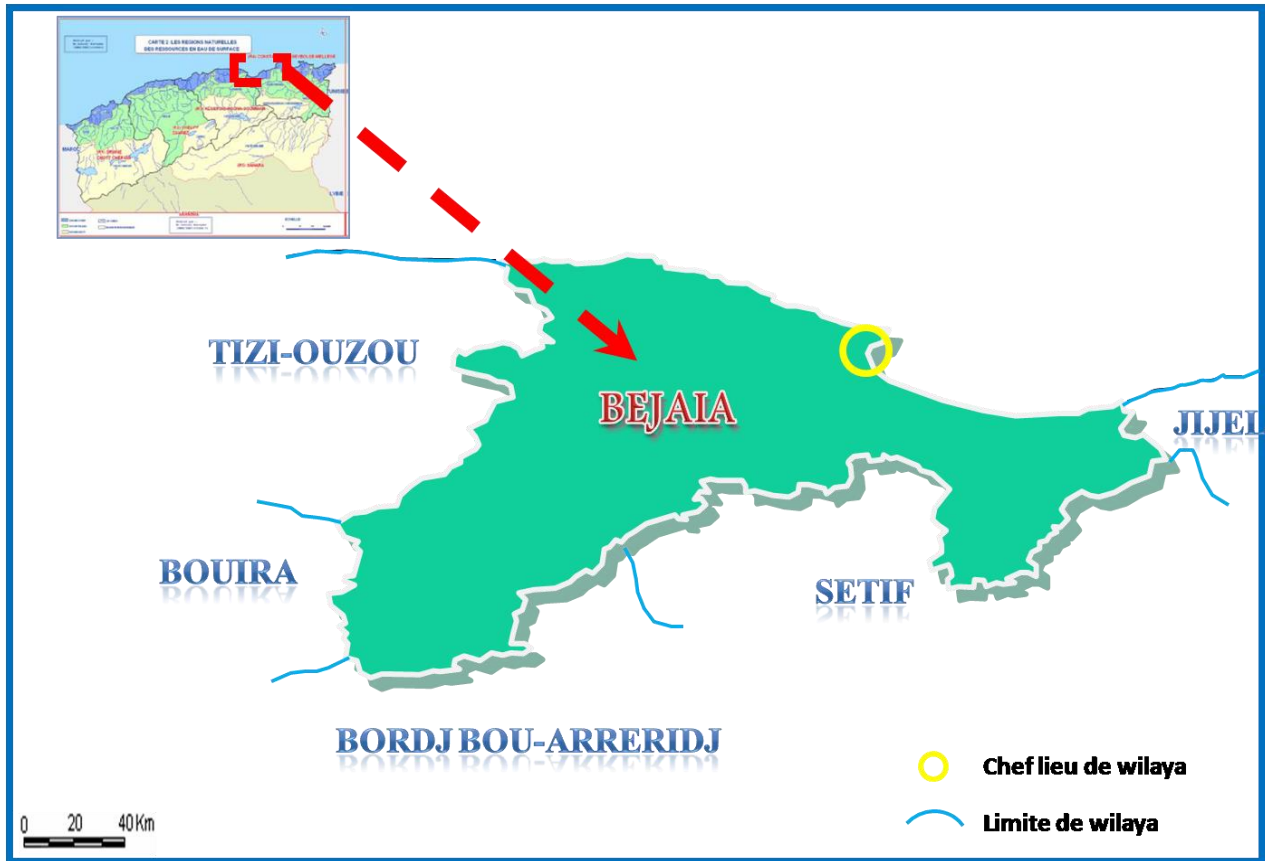
V.1. Présentation de la zone d'étude:

V.1.1. La situation géographique de la wilaya de Bejaia :

La wilaya de Bejaia est située dans la partie médiane de l'Algérie. Elle se trouve au nord de l'Algérie à une distance d'environ 230 km à l'Est de la capitale –Alger. Elle est délimitée par cinq (05) Wilayas :

- La wilaya de Jijel à l'Est.
- Les wilayas de Sétif et de Bordj Bou-Argeridj au sud.
- Les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira à l'ouest.
- Et elle est ouverte au nord sur la méditerranée sur une longueur qui avoisine les 100km.

Carte n° .01: Situation géographique de la wilaya de Bejaia.



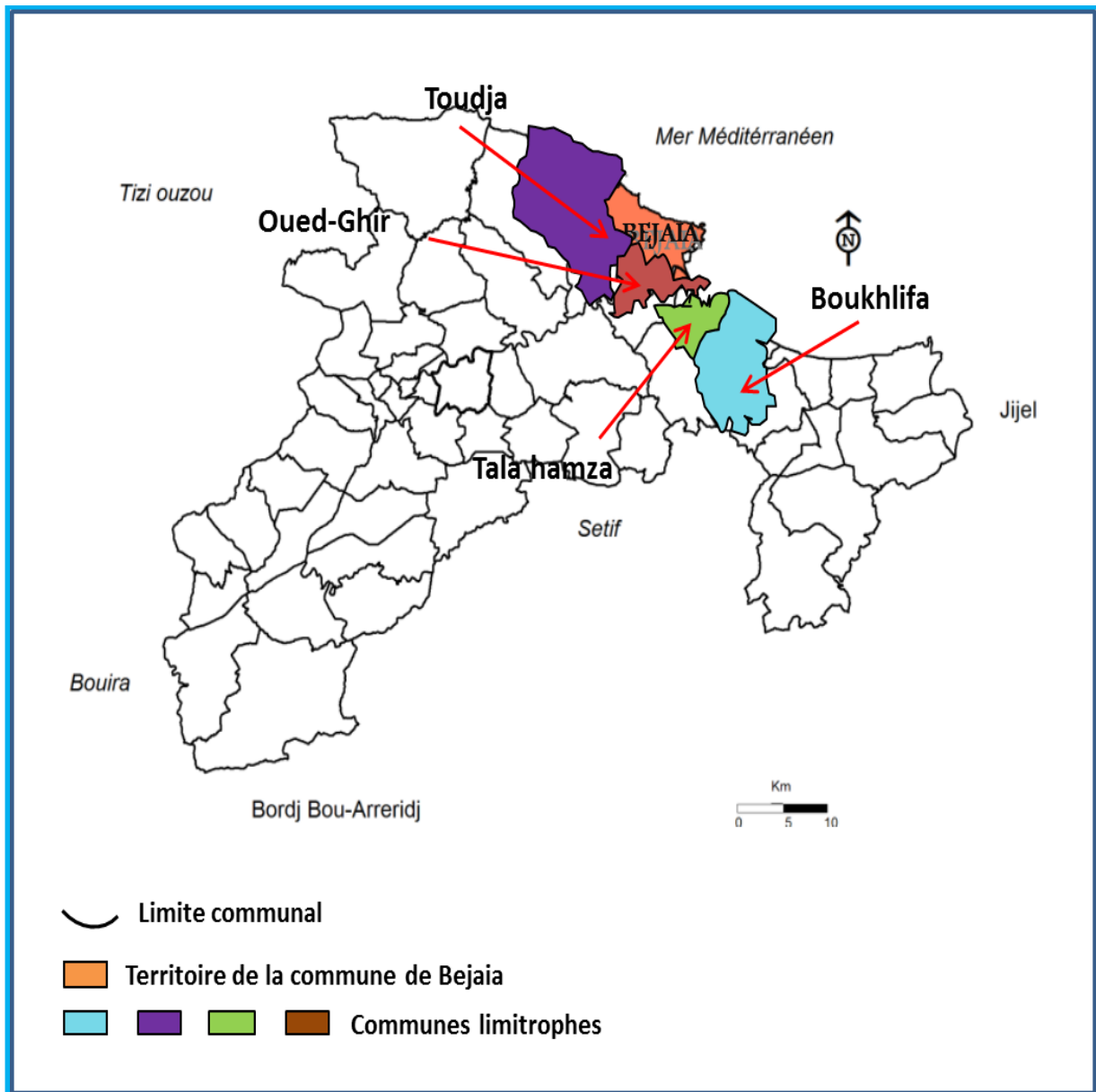
Source: APC de Bejaia 2015.

V.1.2. La situation géographique de la commune de Bejaia:

La commune de Bejaia couvre une superficie de 12022 hectares et totalise une population de 183 555 habitants en 2012. Elle est limitée par :

- La mer méditerranée au Nord et au Nord-Est.
- La commune de Toudja au Nord-Ouest.
- La commune de Talahamza au Sud.
- La commune d'Oued Ghir au Sud et Sud-Ouest.
- La commune de Boukhelifa au Sud-Est.

Carte n.02 : Situation géographique de la commune de Bejaia.



Source: DPSB +auteur 2015.

V.1.3. Situation géographique de la ville de Bejaia:

La ville de Bejaia fait partie des villes côtières Algériennes située à une distance d'environ 230 km à l'Est de la capitale-Alger. Elle s'élève en amphithéâtre et surplombe la mer. Elle est constituée de:

- Les montagnes : 60%.
- La plaine : 30%.
- Les collines et piémonts: 10%.

Fig. n°08 : Situation géographique de la ville de Bejaia (ACL).



Source: Google EARTH+ auteur, 2015.

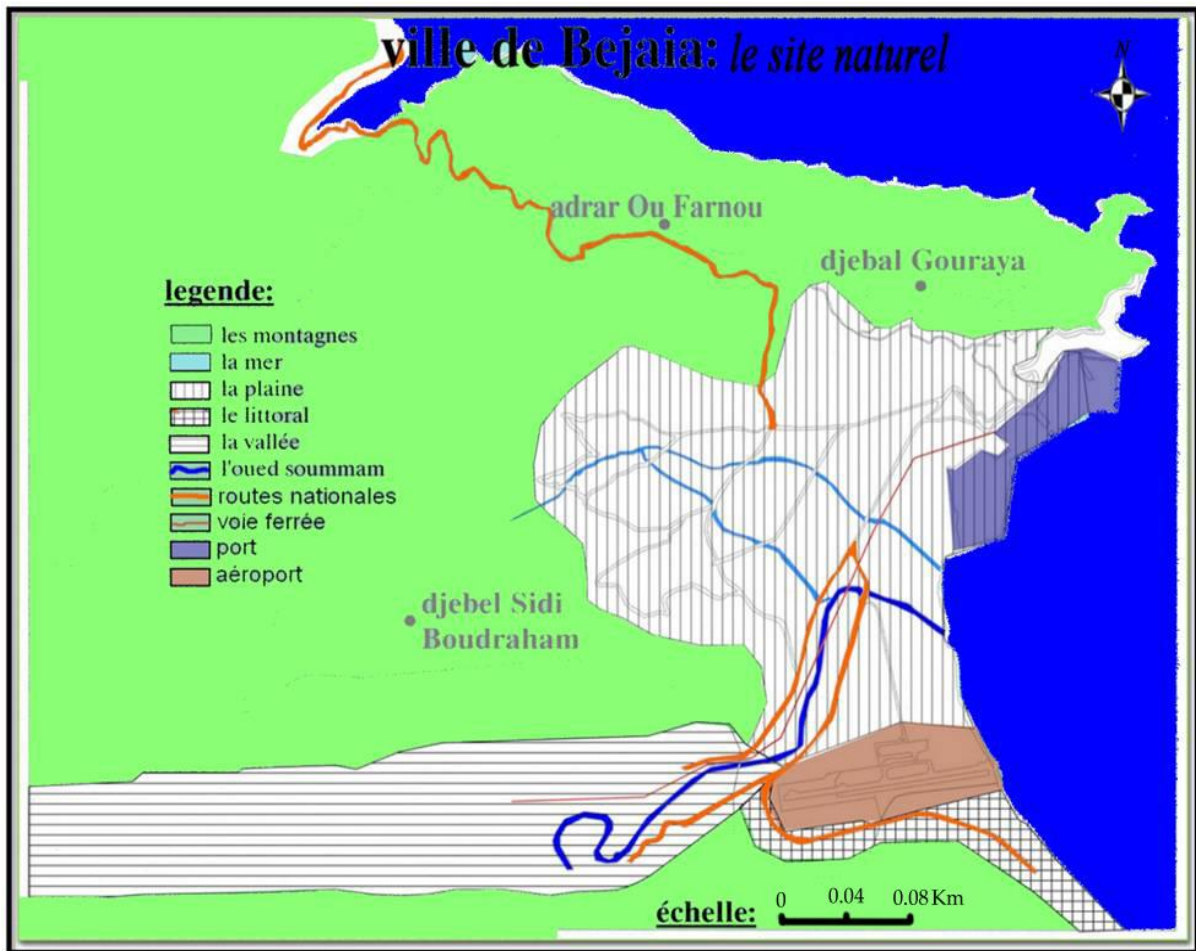
V.2. Le cadre naturel:

V.2.1. Le site naturel: (AHMANE.A, BENKEDER.A, 2007)

La ville de Bejaia, objet de la présente étude, occupe l'extrême ouest d'une large baie, accrochée aux flancs du mont Gouraya. Les maisons de l'ancienne ville assaillent en rangs serrés la montagne où elles se fixent en étages réguliers évoquant puissamment des gradins, depuis la mer Jusqu'à une altitude d'environ 200 mètres.

Avec une superficie de 120, 22 km² soit 12022 hectares, la ville est entourée de montagnes qui la protègent des vents et le lit des poumons de la ville « forêts ».

Carte n.03: Le site naturel de la ville.



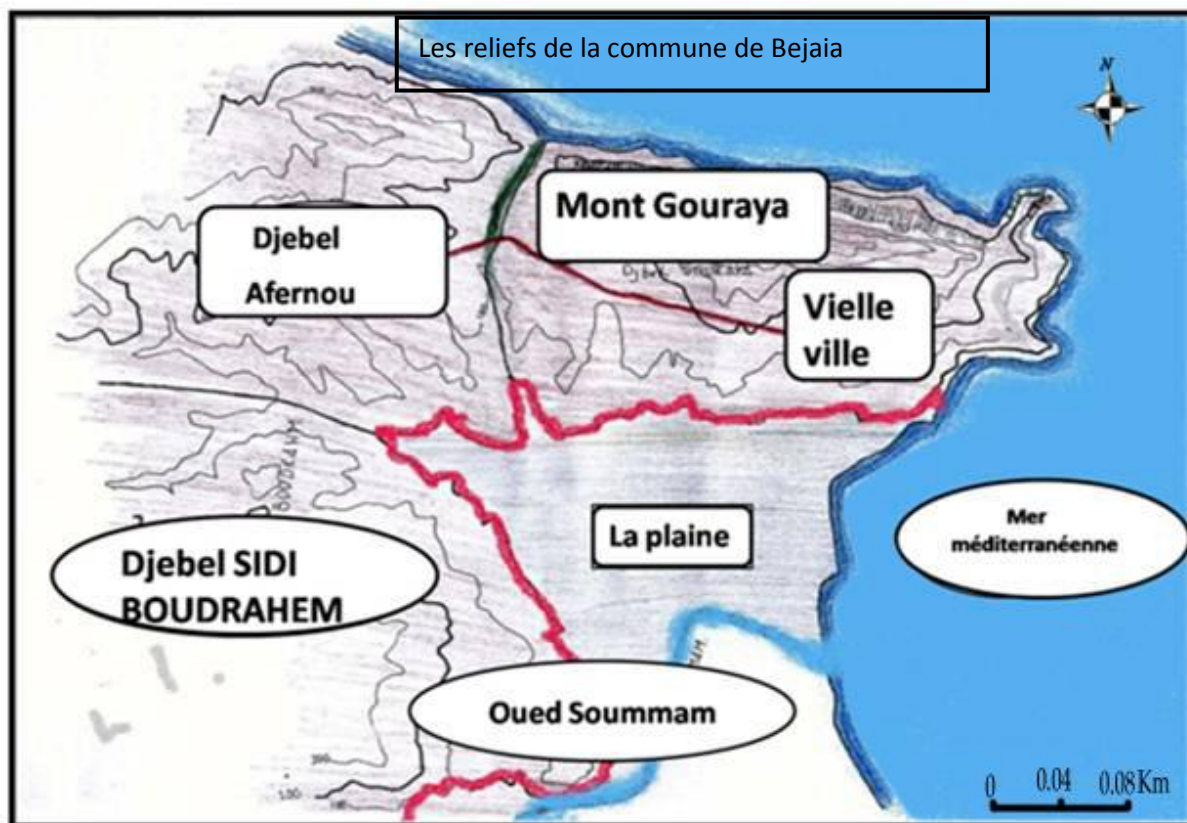
Source: APC de Bejaia ,2015.

V.2.2. Le relief:

Le relief de la wilaya se compose de trois (03) zones bien distinctes :

- La plaine côtière : d'une longueur de 30 km, elle s'étend de l'embouchure de l'oued Soummam à l'Ouest à l'embouchure de l'oued Agrioun à l'Est.
- La vallée de la Soummam : d'une longueur de 80 km et d'une largeur maximale de 04 km. Elle sépare les deux ensembles de montagnes « Bibans » à l'Est, « Akfadou » et « Gouraya » à l'Ouest.
- La zone montagneuse prédominante: elle occupe les trois quarts (3/4) de la superficie totale de la wilaya et présente des pentes supérieures à 25 %, ses sols en majorité siliceux sont érodés.

Carte n.04 : Les reliefs de la ville de Bejaia.



Source: APC de Bejaia, 2015.

La ville est située sur un site topographique accidenté, où les montagnes occupent 60% de la superficie totale à une altitude de 664 m et la plaine qui occupe 30% de la superficie totale d'une altitude de 0 à 200 m. Enfin, les collines et piémonts qui occupent 10% de la superficie totale.

Carte n.05: Carte topographique de la ville de Bejaia.



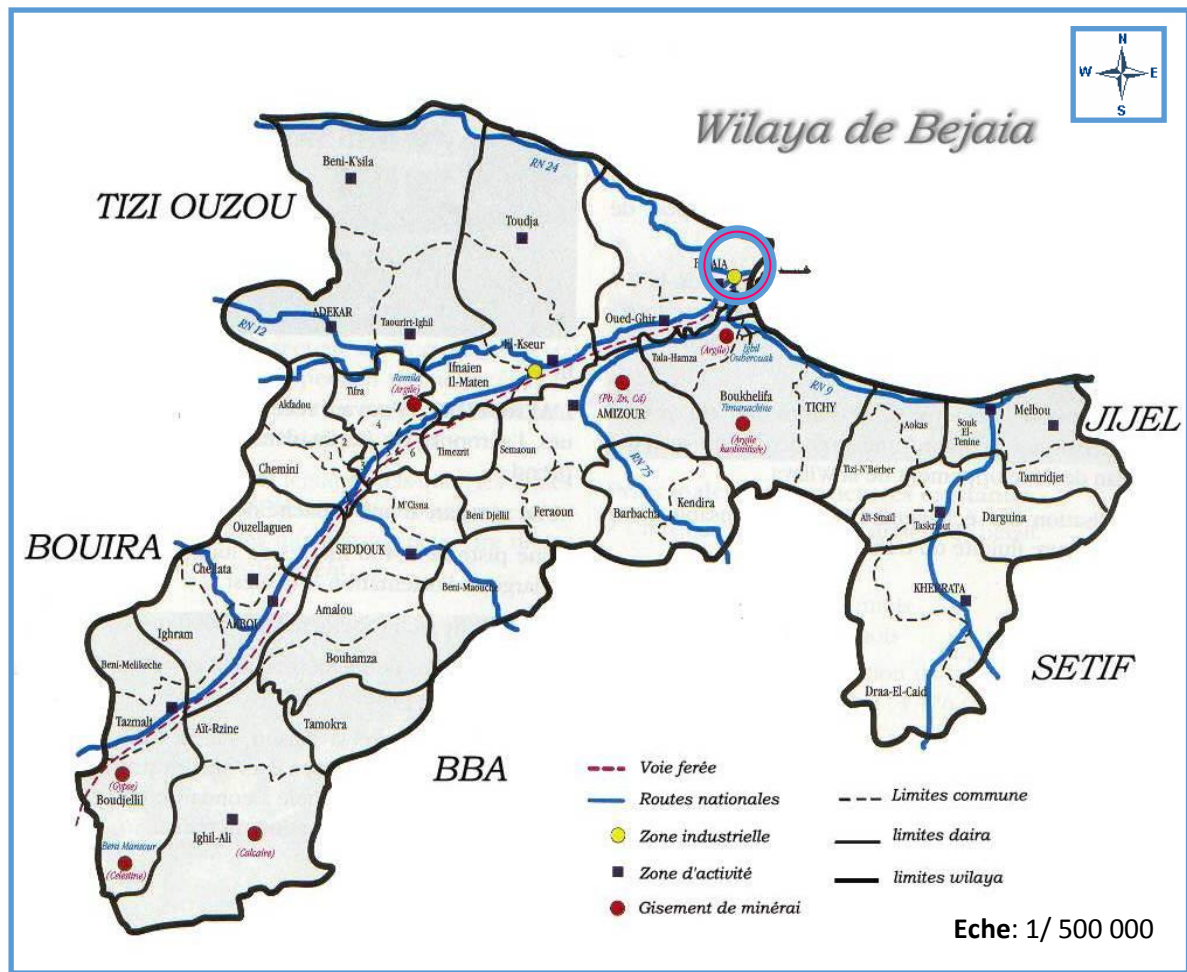
Source: Bureau d'étude AXXAM.2015

V.3. L'accessibilité :

L'accès à la ville de BEJAIA se fait principalement par les routes nationales suivantes :

- Les RN 09 la reliant à Sétif.
- Les RN 12 la reliant à Alger via Tizi-Ouzou.
- La RN 26 longeant la vallée de la Soummam la reliant à Brouira ou elle rejoint la RN 05.
- La RN 24 la reliant à la wilaya d'Alger par le littoral.

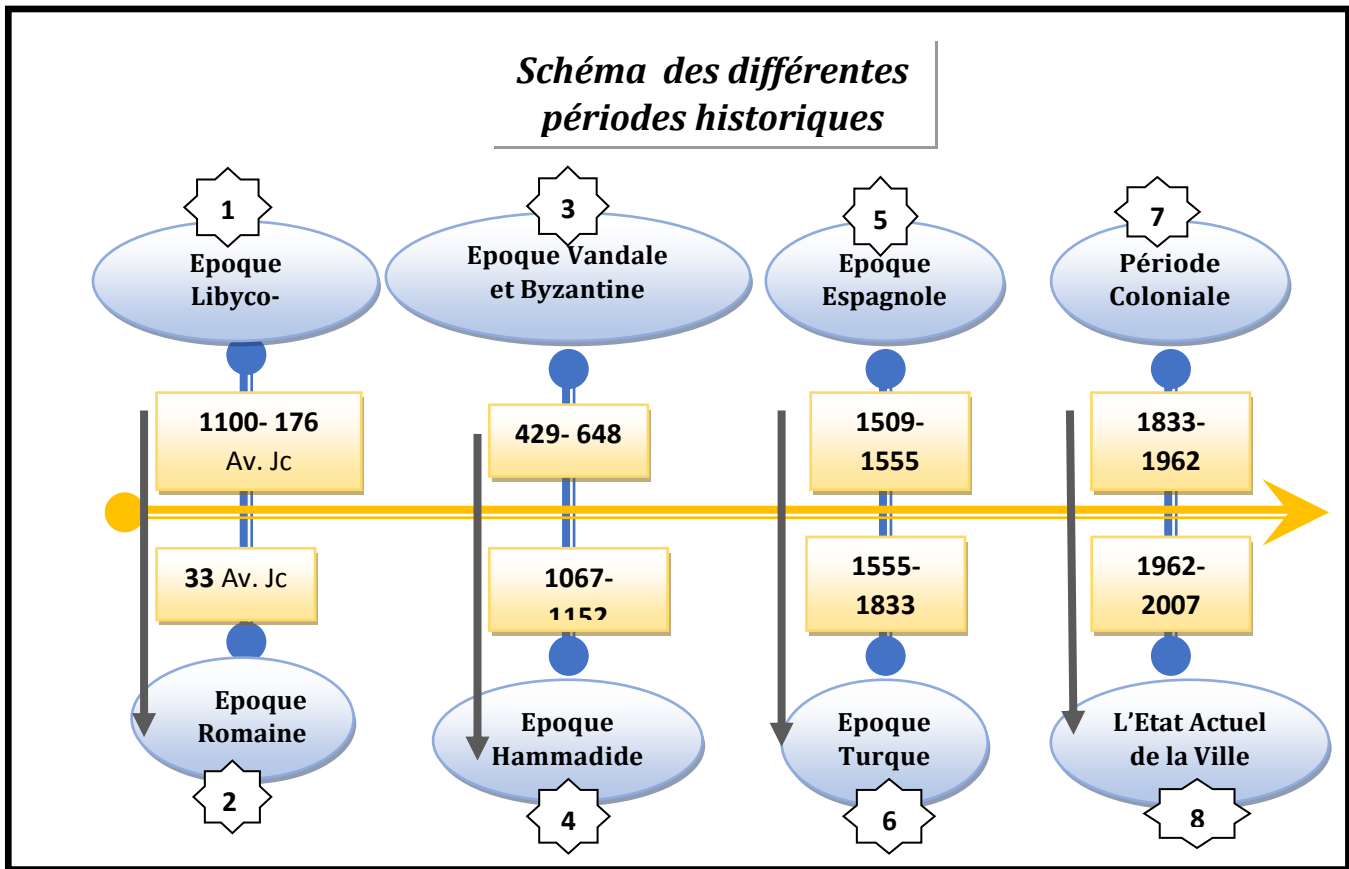
Carte n°06: l'accessibilité de centre-ville de Bejaia



Source : APC de Bejaia.2015

La ville de Bejaia est un berceau des civilisations ayant des grandes traces enregistrées par un patrimoine assez riche, nous essayons de donner un aperçu historique dans un schéma représentatif et il est comme suit :

Schéma n° 05 : l'ensemble des civilisations qui ont marqué leur histoire à Bejaia



Source : service d'archive de la DUC (conception auteur 2015)

Donc un parcours historique remarquable était marqué dans les différentes époques, mais il serait parler de dernières périodes dont nous inscrivons des changements importants sur le plan urbanistique, et des transitions concrètes.

a. Eclatement de la Ville : (1962- 1974)

Cette période est caractérisée par :

- L'achèvement des chantiers délaissés par les colons.
- Le développement de l'industrie.
- La création de nouvelles périphéries.

En 1974, Bejaia a été nommée chef-lieu de la wilaya et a été doté d'un plan d'urbanisme directeur (P.U.D) malgré cela on ne s'est préoccupé que du logement pour répondre aux besoins croissants des habitants.

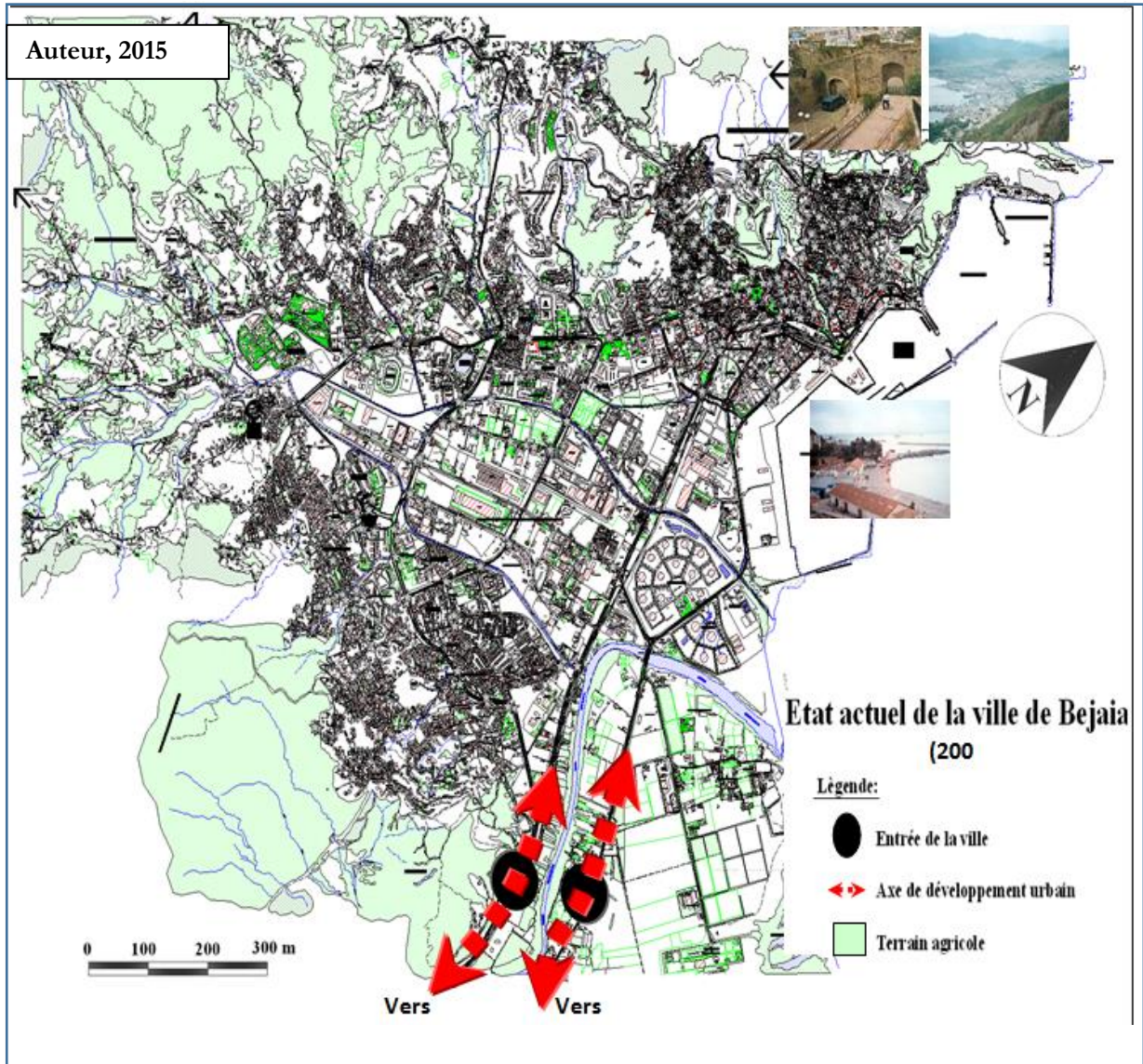
b. L'état Actuelle de la Ville : (1974- 2007)

L'état actuel de la ville montre une extension linéaire sur le long de l'avenue de la liberté par simple addition des structures les unes à côté des autres ; Cette addition banale a fait perdre aux moments forts de la ville son importance, elles sont réduites à de simples carrefours.

Une autre extension a été remarquée sur le long du boulevard de la Soummam qui était un ancien chemin de l'exploitation agricole. Cet axe relie Bejaia à Sétif et à Alger et ne remplit pas son rôle comme il faut car il traverse la zone industrielle et croise le chemin de fer qui constitue une barrière artificielle de croissance.

Suite à l'application du plan d'urbanisme directeur (PUD), il y a eu l'apparition de plusieurs ZHUN (zones d'habitation urbaine nouvelles) à savoir celle de Sidi Ahmed et celle d'Ihadadden. On reprit les principes de mouvement moderne qui encouragent la rupture avec la notion de l'îlot, de la rue et de la place qui sont réduits à leur tour à de simples voies de circulation et de simples vides urbains.

Carte n.07: L'Etat de la Ville de Bejaia: (2007)



V.4. Etude démo socio-économique

V.4.1. L'environnement urbain à Bejaia:

Ce chapitre est consacré à la description de la région d'étude à travers des aspects économiques et culturels...etc. Afin de constituer une somme de données explicatives de l'état de l'environnement, de la nature et de diversité des problèmes qui peuvent se poser.

En toute hypothèse, ces derniers correspondent à la taille et à la structure de la population résidente, ainsi qu'au volume et la structure des activités économiques.

V.4.1.1.présentation Socio- Economique:

a- la population:

La population du centre- ville de Bejaia, a connu une évolution ascendante sous les effets conjugués d'un taux d'accroissement naturel élevé et d'un important apport migratoire venant des communes et des wilayas limitrophes.

La population de la ville de Bejaia a considérablement évolué, est estimée à la fin de l'année 2015 à 185 882 Habitants, en 2008 à 177 998 habitants (RGPH 2008), Donc La population de la commune de Bejaia a considérablement évolué, avec une augmentation absolue d'environ 7884 habitants et de taux d'accroissement de l'ordre de 2,65%, La densité de la population est de 1546,18 habitants par Km² (DPSB de Bejaia 2015). La distribution de la population fait ressortir que 98,90 % des habitants vivent dans le périmètre du chef lieu de la commune, 0,26% dans les agglomérations secondaires.

Tableau n°08 : Répartition de la population de la ville de Bejaia

A. chef-lieu		A secondaire		Z. éparses		Total	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
183951	98,9	486	0,26	1445	0,77	185 882	100

Source : DPSB, annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2015

Il est intéressant d'analyser la densité, car elle nous donne une idée sur la répartition de la population dans l'espace au niveau de la commune et de la wilaya.

D'après la présentation précédente, nous constatons que la densité dans le centre -ville de Bejaia en 2015 est de 1546.18 Hb/Km²,

Cette augmentation est due à divers facteurs, dont la zone industrielle a joué un grand rôle dans l'attraction de la population. Ce phénomène s'explique aussi avec les communes environnantes à la commune de Bejaia, Oued Ghir et Tala Hamza.

b- Economie de la ville:

Du fait que le centre-ville de Bejaia abrite le chef-lieu de la wilaya et qu'elle regroupe les facteurs naturels et les infrastructures de base, elle constitue par rapport aux autres communes le pôle d'attraction de toutes les activités économiques.

c- Le secteur industriel:

La commune de Bejaia dispose d'un tissu industriel composé de 33 unités industrielles du secteur public et de 66 unités du secteur privé.

V.5.L'analyse AFOM de la ville de Bejaia :

L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities –Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

Le but de l'analyse est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces et donner **un audit** sur site.

- **Etude des forces :**

Les forces sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation ou le territoire, et sur lesquels on peut bâtir dans le futur.

- **Etude des faiblesses :**

Par opposition aux forces, les faiblesses sont les aspects négatifs internes mais qui sont également contrôlés par l'organisation, et pour lesquels des marges d'amélioration importantes existent.

L'analyse SWOT étant basée sur le jugement des participants, elle est par nature subjective et qualitative. Si l'étude des forces et celle des faiblesses nécessitent d'être approfondies, deux outils peuvent être utilisés pour fournir des pistes d'investigation : l'audit des ressources et l'analyse des meilleures pratiques (comparaison à l'intérieur d'un pays entre ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien suivant certains indicateurs)

• **Etude des opportunités :**

Les opportunités sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer partie, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ d'influence du territoire

Tableau n°09 : l'état des lieux du centre-ville de Bejaia par la méthode d'analyse AFOM.

<i>Atouts (interne)</i>	<i>Faiblesses (interne)</i>
<p>-Atout 1 : La situation stratégique et privilégiée (un paysage naturel plus littorale)</p> <p>-Atout 2 : La présence d'un vrai centre-ville, identifiable et reconnu par ses habitants avec un parc de logements important, nombreux services, des équipements localisés d'une manière équitable.</p> <p>-Atout 3 : Proximité d'un port et de l'aéroport (quelques minutes de distance)</p> <p>-Atout 4 : un patrimoine naturel (la mer) et héritage historique important (la vieille ville).</p> <p>- Atout 5 : Une gamme importante des hôtels.</p> <p>- Atout 6 : Ressources naturelles nombreuses et forte diversité écologique et paysagère.</p> <p>· Population sensibilisée de façon croissante au thème de la protection de l'environnement, par la présence d'une multitude d'associations de protection de l'environnement.),</p>	<p>-Faible1 : Périmètre est entièrement saturé et urbanisé, il est donc difficile d'intervenir sur le tissu urbain.</p> <p>- Faible 2 : Une zone industrielle qui occupe une grande partie du tissu urbain (342 ha)¹¹, qui se représente comme une coupure de l'étalement du centre –ville, une zone portière qui résulte des effets néfastes sur l'environnement.</p> <p>- Faible 3 : Une gestion centralisée qui freine le développement local du centre-ville.</p> <p>- Faible 4 : Localisation du stade au cœur du centre-ville registre une grande cogestion.</p> <p>- Faible 5 : Déficit en savoir-faire en matière de valorisation et d'économie du patrimoine,</p> <p>- Faible 6 : Dégradation des sites historiques et culturels.</p>
<i>Opportunités (externe)</i>	<i>Menaces (externe)</i>
<p>-Oppor 1 : Commencement de l'autoroute</p>	<p>- Menace1 : Des bassins versant mal</p>

¹¹ PADU de Bejaia 2010.

<p>est –ouest (03 voies) qui lie Bejaia et Alger, qui va rendre la ville de Bejaia plus attractive, et économique</p> <p>- Oppor 2 : Des assiettes foncières importantes vont supporter la surcharge (hypertrophie) de centre- ville de Bejaia par la commune d’Oued Ghir.</p> <p>- Oppor 3 : Une grande possibilité de délocalisation de la zone industrielle vers la commune EL-Kseur (commune d’une vacation commerciale) signalée au PADU 2010.</p>	<p>maitrisé provoquent les inondations (oued Soummam).</p> <p>-Menace 2 : Un nombre important des arrivants des communes limitrophes, qui veulent construire d’une manière spontanée et illicite.</p> <p>-Menace3 : La centralisation des équipements de grande envergure, oblige les citoyens de limitrophes de déplacer des centaines de kilomètres ce qui provoque la congestion au cœur de la ville.</p> <p>-des ressources territoriales peu valorisées.</p>
---	---

Source : Auteur ,2015

D’après l’analyse de AFOM de la ville de Bejaia, nous constatons les enjeux suivantes ;

❖ **Les enjeux :**

- ⊙ Restauration de la vieille ville (ville historique).
- ⊙ Réorganisation de l’activité industrielle (délocalisation de la zone industrielle)
- ⊙ Préserver et valoriser le paysage et la qualité visuelle.
- ⊙ S’assurer de la diversité de l’offre de logements.
- ⊙ Améliorer l’attractivité des quartiers.
- ⊙ Une gestion collaboratrice entre les secteurs.
- ⊙ Améliorer la qualité environnementale locale et l’équilibre de l’écosystème.
- ⊙ de faire aboutir un pôle de tourisme (écotourisme).

Synthèse : la ville de Bejaia bénéficie d’une situation centrale privilégiée qui donne un tableau de bord urbain historique et naturel assez prospère.

Une analyse multi -scalaire du territoire (site) nous a aidée à donner plusieurs appréciations qu’il serait utile de prendre en considération, qui représentent des impacts négatifs sur le cadre de vie des citoyens, en matière de la propreté (proliférations des déchets solides, l’absence d’une gestion collaboratrice des secteurs et entre les autorités qui reflète sur l’attractivité de la ville.

Et comme notre recherche se focalise sur l'amélioration de la qualité environnementale et son lien avec le cadre de vie, en prenant en considération deux quartiers situés au centre-ville pour mieux maîtriser le thème.

Une analyse assez précise sur ces deux quartiers (quartier la Plaine et quartier Lac), nous allons les présenter ci-après.

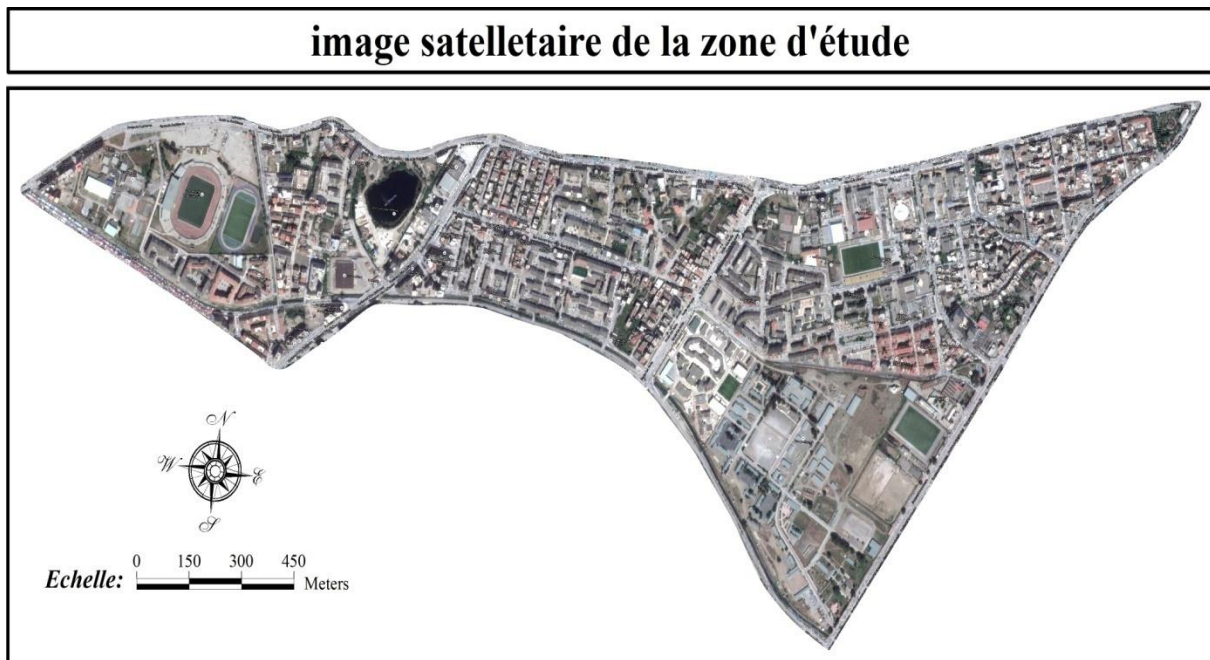
V.6.Pré-diagnostic du centre-ville de Bejaia :

La première question qui se pose est de connaître l'état actuelle de ce centre, un diagnostic d'état des lieux est nécessaire pour ressortir les éléments responsables dans la dégradation ou la progression de la qualité environnementale.

a. l'état des lieux :

Le centre-ville de Bejaia bénéficie une situation stratégique, il occupe le cœur de la ville de Bejaia ; il couvre une superficie de **142 ha**, dont nous marquons il dispose une gamme des équipements d'importance (le siège de la willaya, la justice willayale, la sureté et puis un bloc admiratif qui regroupe une multitude des directions administratives...) une mixité importante en matière d'habitat, où nous trouvons l'habitat collectif domine l'habitat individuel.

Fig. n°09 : image satellitaire de la zone d'étude, centre-ville Bejaia



Source : Google earth + auteur 2015

C'est un site qui se présente comme un endroit important de la ville par le nombre de sa population et aussi par l'activité qui s'y déroule.

Il est limité.

- Au nord par Le quartier Sidi Ahmed et le quartier Thargua Ouzemour
- A l'EST par la vieille ville (ancienne ville).
- A l'ouest par la voie de contournement
- Au Sud par la zone industrielle et la zone portière.

-b.a. population :

A l'égard de toutes les villes Algériennes, la ville de Bejaia a marqué une croissance démographique important, le centre-ville (l'aire d'étude) représente un parc de logement et de population assez grand, dont nous enregistrons un nombre d'environ 18 135 habitants en 2015 (DPSB),

Tableau n°10 : la population et parc de logement du centre-ville de Bejaia

La zone d'étude	Parc de logement (2015)	Nombre des habitants(2015)	Taux d'occupation du logement(2015)
Quartier Lac	1483 logements	59 21 habitants	04 Personnes/logement
Quartier Plaine	3057 logements	122 14 habitants	04 Personnes/logement

Source : DPSB 2015+ auteur2015

c. les catégories socioculturelles :

• **Niveau d'instruction :**

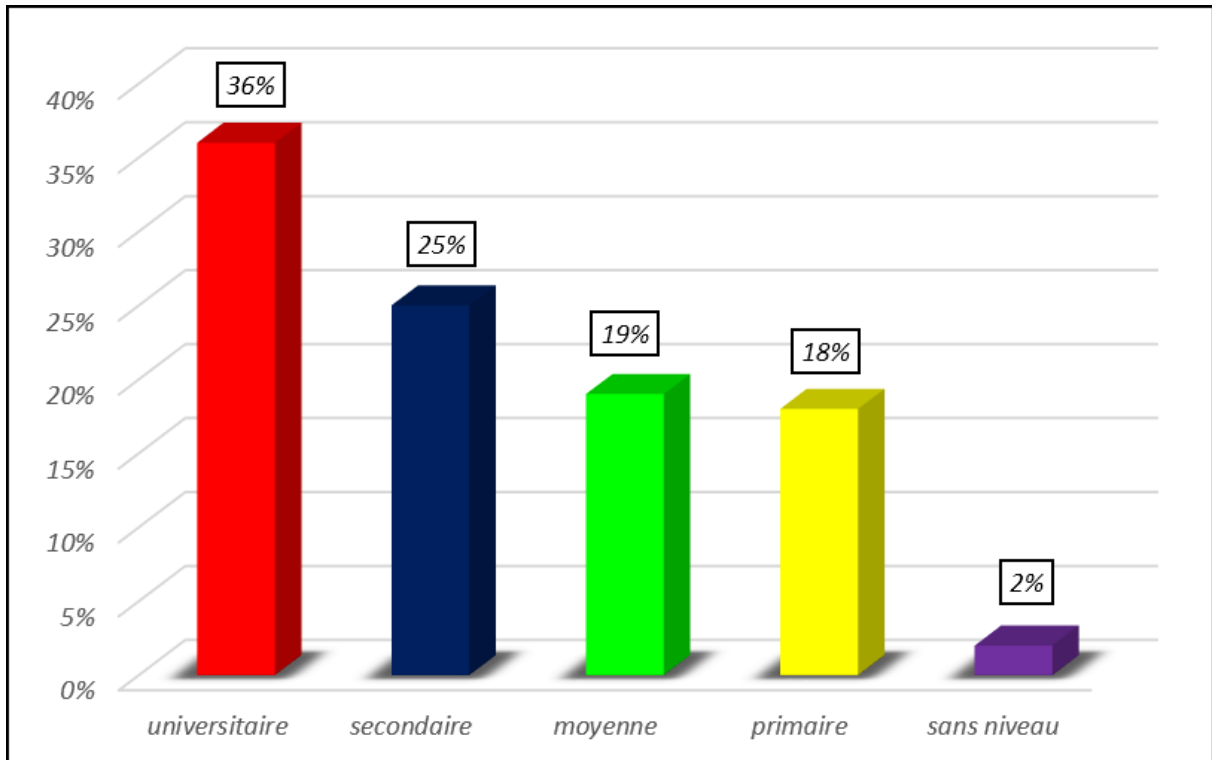
Cette figure représente les différents niveaux d'instruction des personnes interrogées, partagées en 5 niveaux qui se répartissent proche l'un de l'autre, sauf pour la première catégorie des personnes n'ayant pas suivi d'études qui est relativement diminuée.

Le pourcentage des personnes qui ont répondu à cette question sont réparties comme suit :

- **2 %** de populations interrogée n'ayant jamais fait des études.
- **18 %** de populations interrogées ont le niveau d'étude primaire.
- **19 %** de populations interrogées ont le niveau d'étude moyen.
- **25 %** de populations interrogées ont le niveau lycéen.

- **36 %** de population interrogées ont le niveau universitaire.

Fig. n°10 : le niveau d’alphabétisation au centre- ville de Bejaia



Source : enquête sur terrain ,2016

-Les types de profession :

Cette figure représente la profession de chaque personne d’une manière générale, leurs situations socioprofessionnelles.

Les résultats obtenus sont comme suit :

- **82 %** de populations interrogées sont des travailleurs.
- **13 %** de populations interrogées sont des retraités.
- **5 %** de populations interrogées sont des chômeurs.

d.les équipements :

Notre zone d’étude contient plusieurs équipements, qui sont divers selon leur fonction- Administrative, éducative, sportive ..., et nous constatons la dominance des équipements administratifs, cette dominance est résulté de l’existence du bloc administratif qui regroupe plusieurs directions. L’existence du siège de wilaya et le tribunal. Nous trouvons aussi des équipements éducatifs, qui sont représentés par deux CEM et un lycée et trois écoles primaires. Des équipements commerciaux qui se représentent par deux centres commerciaux.

Notre zone d'étude (centre-ville de Bejaia) comporte aussi des équipements touristiques qui sont deux hôtels, lac de Mezaia, équipements de sureté tels que la gendarmerie commissariat de police et la sureté urbaine. On distingue aussi une mosquée qui est l'unique équipement culturel, et également les équipements sportifs représentés par le stade de Bejaia

Fig. n°11 : l'ensemble des équipements au niveau du centre-ville de Bejaia



Source : auteur, 2016

Carte 08 des équipements

e. Réseau viaire :

Le réseau de voirie est hiérarchisé, ce qui donne une structure organique citée comme suit :

- **Voie primaire** : elle entoure presque la zone d'étude, elle permet la liaison entre notre zone d'étude et les quartiers. Avec une largeur de 9m.

-**Voie secondaire** : correspond aux dessertes qui organisent le quartier à partir de la structure primaire, elle est en forme damier. Avec une largeur de 6m.

- **Voie tertiaire** : Ces voies servent à la desserte et là de distribution dans les ilots.

Cette classification est basée sur l'importance des flux. Avec une largeur variée entre (3m à 4 m). (Voire la carte n°09)

f. Le réseau d'assainissement :

Selon les services d'exploitation de l'office national d'assainissement (ONA), le réseau d'assainissement du centre-ville est de type unitaire en majorité (80 %) avec quelques raccordements de type séparatif (20 %), actuellement il est confronté à plusieurs problèmes de gestion à cause du vieillissement et des perturbations du fonctionnement hydrique des réseaux d'assainissement.

-L'état actuel du réseau d'assainissement dans le centre-ville :

D'après la sortie sur terrain et les informations fournies par l'Office Nationale d'Assainissement (ONA), nous notons la présence de deux types des réseaux d'assainissement au niveau du centre-ville de Bejaia (unitaire et séparatif). On trouve :

Le collecteur des eaux usées est d'un diamètre de 500 mm il se situe sur la rue de la liberté, qu'est perpendiculaire à la rue Harfi (côte Ex-Souk El fellah) évacue les eaux usées des habitants de la cité Naciria ; cité EPLF. Mais une partie du collecteur passe sous les constructions situées le long de la rue de la Liberté. Les collecteurs de ces cités : se branchent dans le regard situé au début de la rue Harfi. Ces collecteurs évacuent les eaux usées et il se branche dans le canal situé à la rue Abdel Hafid ou AbdelKader (côté cité administrative) avec une conduite en diamètre 500 mm. Le rejet final se fait dans l'oued Danous. (Voir la carte n°10).

-Le collecteur des eaux pluviales fait 300 mm de diamètre, il se situe dans la rue de la Liberté ; parallèle à celui des eaux usées.

En temps de forte pluie, il y a des inondations et cela malgré des interventions régulières des agents de l'APC, on note également une saturation du réseau. À cause que :

- Les eaux usées et pluviales de la partie haute (du côté de la cité Bellil et Mozzia) descendent vers le réseau situé à la rue de la liberté (du côté des tours GENISIDER) et se raccordent au réseau du quartier de la plaine.
- Le canal de Oued Romaine traverse la gendarmerie vers le quartier la plaine, il évacue les eaux usées et pluviales des habitations limitrophes ; son rejet final est l'oued Danous.
- Le collecteur des eaux usées situé à la rue Moulay Nacer : est d'un diamètre de 500 mm, il évacue aussi les eaux usées de l'avenue Touati Larbi et celles des habitations voisines.

- **Les problèmes du réseau d'assainissement :**

- Les avaloirs envasés et les regards sont en mauvais état (sans tampons, dalles cassées... etc.)
- Absence d'échelles dans les regards pour accéder dans le canal.
- Écrasement et détérioration des conduites par des racines.
- Les branchements par erreurs des rejets domestiques sur les réseaux pluviaux.
- Les eaux de ruissellement de débit d'averse, généralement polluées ; risque d'être mélangées avec les autres réseaux tel que le réseau d'eau potable.
- Infiltration et exfiltration des eaux usées.
- Affaissement et infiltration des réseaux d'assainissement.

Fig. n°12 : Affaissement de et infiltration des réseaux d'assainissement



Source : auteur, 2016

-g. La distribution et la qualité de l'eau potable dans le centre-ville :

Le problème de l'eau potable au niveau du centre-ville est un problème de répartition et de qualité, la bonne distribution fait appel à des techniques connues, mais pouvant être très coûteuses.

-Traitement et contrôle de la qualité d'eau : (Établissement d'hygiène et santé de l'APC 2016)

Au niveau de la commune de Bejaia on trouve deux laboratoires entièrement équipés ainsi qu'une équipe de 17 biologistes et chimistes qui veillent quotidiennement à la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau distribuée, ainsi un Centre d'Accueil téléphonique Opérationnel (CATO) a été mis en place dans le but d'accueillir les appels des citoyens et la prise en charge des réclamations pour : manque d'eau, qualité, fuites, coupure... etc.

Carte 09 des voiriers

Carte10 de réseau d'assainissement

Conclusion :

Cette présentation globale du centre –ville de Bejaia a pour but de savoir les potentialités naturelles et sociaux et puis économiques de site .Et de s’interroger comment ces potentialités exploiter par les autorités et les citoyens, pour mieux avoir une vision de son reflet sur la qualité environnementale en particulier et sur le cadre de vie en général ci-après.

Le centre ville de Bejaia occupe une place importante en matière de développement humain, des infrastructures, l’éducation, l’emploi et de logement. Elle pâtit de nos jours de nombreux problèmes sociaux, ce qui risque à freiner le développement humain.

En outre, à caractère économique, une politique vise en premier lieu à répondre aux besoins de la population qui n’a cessé de s’accroître. Cela a été confirmé dans le centre ville de Bejaia par l’analyse de la méthode AFOM ; dont nous avons constatés que la ville de Bejaia dispose une zone industriel qui représente un atout pour les habitants à la premier vue par la création de l’emploi. En opposite représente une faiblesse pour le centre ville de Bejaia par l’ensemble des effets générés par elle sur le plan environnemental (les déchets générer, la pollution atmosphérique...etc.), sur l’image de la ville par sa localisation qui vient au cœur de la ville, ce qui a fariné l’extension de la ville.

L’analyse par la méthode AFOM nous aide à ressortir une série d’enjeux concernant la ville de Bejaia, dont nous avons trouvé l’amélioration de la qualité environnementale apparu comme un enjeu majeur à envisager. Connaître l’état des lieux du centre ville de Bejaia va redresser de s’interroger sur les facteurs d’impact sur la qualité environnementale et permettre d’établir des rapports d’évaluation de la qualité environnementale de ce centre.

CHAPITRE N°: 06

Analyse de la qualité environnementale dans

Le centre-ville de Bejaia

Introduction :

Pour toute intervention ou évaluation d'un site ou d'un quartier il est nécessaire de passer en premier lieu par une analyse, afin de connaître :

- Les composantes et les éléments essentiels étudiés du site (le bâti, les espaces publics et les espaces prévis, les équipements, les voiries,....etc.)
- Les espaces nécessitant une intervention.
- Les espaces pouvant accueillir des aménagements (profonds ou superficiels) et les aires ne pouvant pas les accueillir.

A cet effet, ce chapitre est consacré à la détermination de l'état actuelle des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia qu'est un facteur essentiel dans l'amélioration de la qualité environnementale.

A travers ce chapitre qui est répartie en deux sections (section espace vert du centre ville de Bejaia, et la deuxième section sur la gestion des déchets dans le centre-ville de Bejaia) nous donnerons une vision globale sur l'état des lieux de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia qui va nous aider à évaluer la qualité environnementale dans ce site.

Il s'agit aussi de faire une analyse multi-scalaire de tous les espaces verts dans le centre-ville de Bejaia et connaître leur rôle de promouvoir la qualité environnementale et le cadre de vie.

Notre intérêt port aussi sur les facteurs de la gestion des déchets urbains dont nous avons essayé de donner un aperçu sur la gestion des déchets et son état des lieux dans le centre-ville de Bejaia, ce dernier souffre du problème de la gestion des déchets solides urbains. En effet, l'urbanisation et la croissance démographique, ont fait que la quantité des déchets générés dans cette ville ne cesse d'accroître, d'où le souci majeur est de trouver une solution écologiquement rationnelle dans le cadre du développement durable.

Section I : l'état des lieux des espaces verts du centre-ville de Bejaia

I.1.-Présentation des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia

On a classifié les espaces verts dans la ville en quatre (04) catégories :

1-Les espaces verts publics : qui sont les jardins publics et les espaces publics minéraux (les placettes).

Par définition le jardin est un lieu durablement et théoriquement aménagé où on cultive de façon ordonnée des plantes domestiquées ou sélectionnées. C'est un espace vert urbain, et avant tout un décor urbain et un lieu de promenade et de détente, enclos à dominante végétale, protégé des circulations et libre d'accès conçu comme un équipement et géré comme tel.

2- Les espaces verts d'accompagnement : qui sont les espaces verts linéaires et les espaces verts optiques (aménagements des ilots directionnels)

a- Les espaces verts linéaire : sont des aménagements d'accompagnants complétant l'intégration au paysage.

b- Les espaces verts optiques jouent le rôle de faciliter le croisement et éviter l'encombrement du point de vue les spécialistes dans le domaine de transport. Cependant chez les jardiniers et les paysagistes les ronds-points sont considérés comme une unité d'espace vert a une vocation d'embellissement et un rôle esthétique. L'espace vert joue important dans la diminution du bruit.

3-Les espaces boisés : les forêts

La forêt est considérée comme la plus grande unité verte dans l'espace urbain. Elle est définie par le législateur algérien on entend par peuplement à l'état normal tout peuplement comportant au minimum ; cent arbres à l'hectare en état de maturité en zone aride et semi-aride .trois cent arbres à l'hectare en état de maturité en zone humide et semi humide.

4-Les espaces verts spécialisés : les parcs nationaux qui ont en fonction de conservation de la nature.

Dans notre aire d'étude on a quatre (04) jardins publics ayant des surfaces allant **de1590 m²** à**5200 m²** et une surface moyenne **2691.51m²**, ces jardins sont :

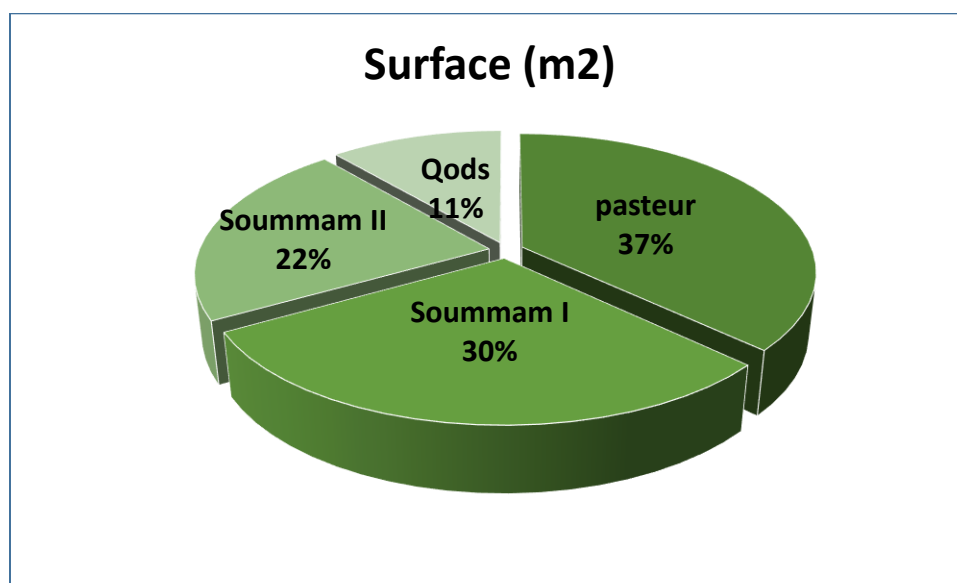
- Jardin Pasteur
- Jardin Soummam I
- Jardin Soummam II
- Jardin El Qods

La somme des superficies de ces jardins est totalisée 14066.71m², dont nous trouvons :

-Le jardin pasteur d'une superficie de 5200m² qui représente un pourcentage de **36,96%** ;

- Le jardin public de Soummam I avec une superficie de 4200 m² d'un pourcentage de **29,85%** de l'ensemble de la surface des jardins publics ;
- Le jardin de Soummam II qui est d'une surface de 3076.71m² représenté par **21,27%** ;
- Le jardin public d'ElQods qui occupe une superficie d'environ 1590 m² qui donne un pourcentage de **11,30%**.

Fig. n° 13 : Ratio de chaque jardin de la surface des jardins dans le centre- ville



Source : service du bureau des espaces verts APC Bejaia+ auteur 2016.

Nous avons signalés dans le chapitre (02) sur le rôle des espace verts dans la ville, qu'est quasiment le poumon de la ville, et son rôle sur le bien être des habitant en particulier .Mais l'objectif final est que l'espace vert représente un régulateur de la qualité environnementale par l'élimination de la pollutions sonore, atmosphériques et la préservation de la santé. Un

petit rappelle s'avère nécessaire pour mettre en évidence la valeur des espaces verts pour donner la valeur aux jardins publics.

I.1.1.1. Jardin pasteur :

C'est le plus important jardin (square) public dans le centre- ville de Bejaia en matière de la superficie, son histoire, sa végétation et sa fréquentation.

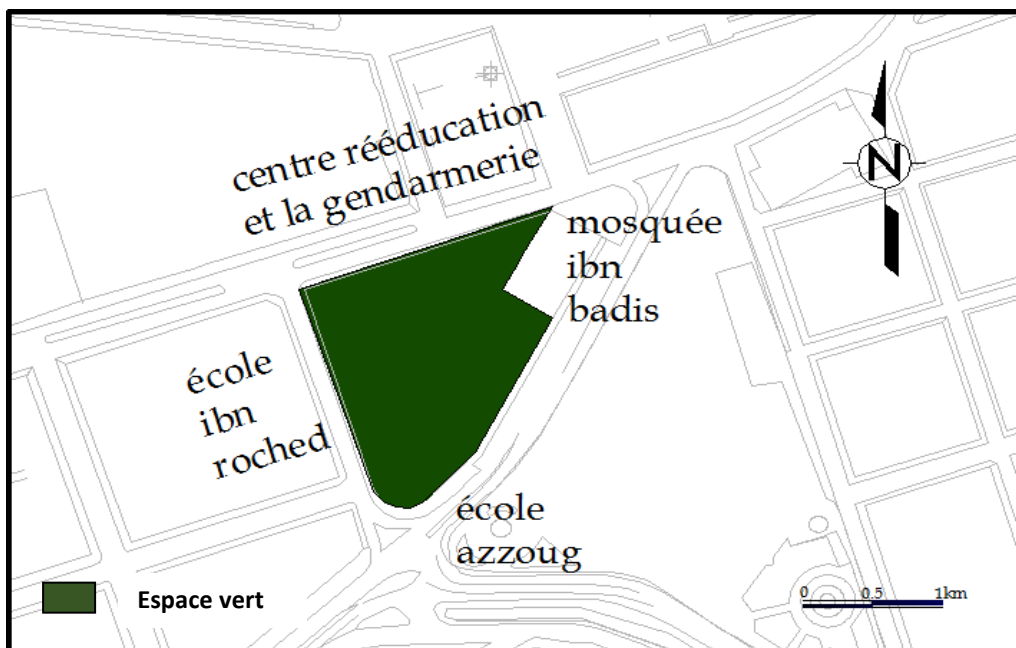
Il a été créé en **1932**, puis restaurer et réhabiliter en 1970 par les services de l'APC de Bejaia.

❖ La situation :

Il se situe dans le quartier de la pleine et limité par :

- Au nord : le centre de rééducation et la gendarmerie
- A l'Est : la mosquée IBN Badis
- A l'Ouest : l'école IBN Rochd
- Au Sud : l'école Azzouge

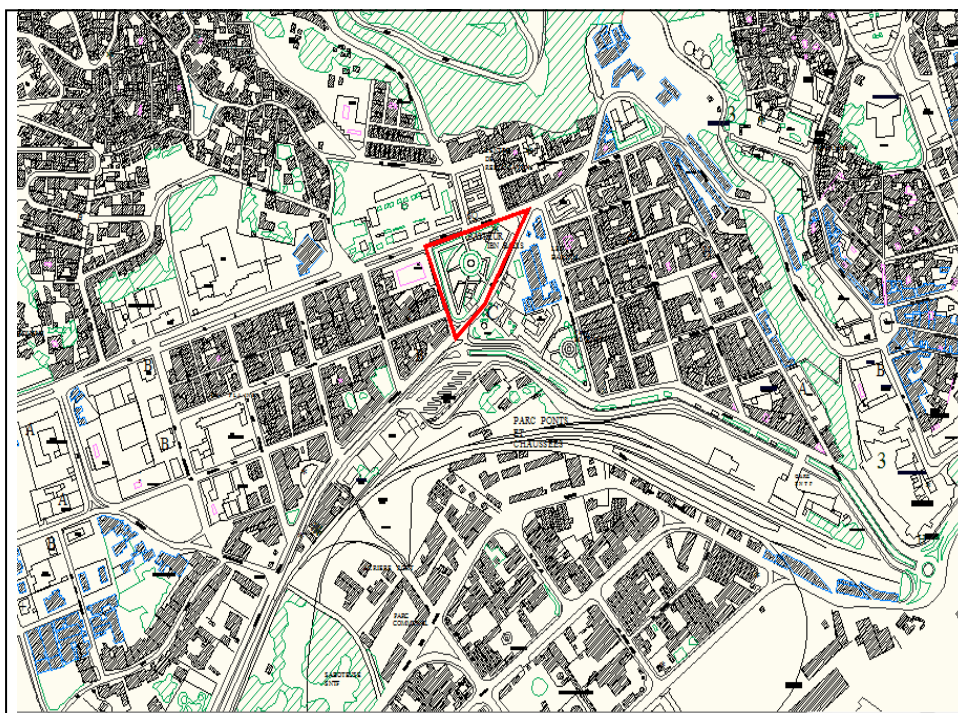
Plan n° 01: situation du jardin pasteur



Source : plan établie par auteur 2016

Ce jardin est de forme irrégulière ayant une voirie rectiligne rayonnante à partir d'un bassin d'eau (élément central du jardin). Il est fréquenté notamment par les personnes âgées, il est ouvert chaque jour de 8h à 18h.

Fig. n°14 : Plan de masse du jardin pasteur



Source : APC de Bejaia + auteur, 2016

- ❖ **La clôture** : Le square Pasteur est entouré par une clôture en pierre d'une hauteur de 70 cm, et d'un bardage en fer (ferronnerie) d'une hauteur de 1,80 m. Qui était couvert par un type des plantes grimpantes.
- ❖ **Les accès** : Le square Pasteur possède 03 accès qui sont ouvert sur les trois voies de circulation.
- ❖ **Horaires d'ouverture** : de 8 h : 00 à 18 h : 00
- ❖ **Espèce végétale** : Focus et les palmiers phoenix arbre géant considéré comme des repères de square, elles sont situées au nord-ouest du square, qui nous permet d'avoir une dégradation des hauteurs, la biodiversité de la typologie des plantes.
- ❖ **Élément aquatique** : Jet d'eau.
- ❖ **La forme** : Triangulaire.
- ❖ **La régularité** : La forme du square est irrégulière.

❖ **La fréquentation** : Le square est fréquenté par toutes les catégories d'âge.

❖ **Mobilier** : Le jardin est bien desservi par l'éclairage sous forme de lampadaires de 06 m de hauteur répartis sur le jardin

Il y a vingt (20) bancs en bois distribués dans tout le jardin,

Les bacs de propriété sont bien répartis dans tous le jardin

Planche n°01 : jardin Pasteur

Fig. n° 15 : Palmier phœnix dans le jardin pasteur

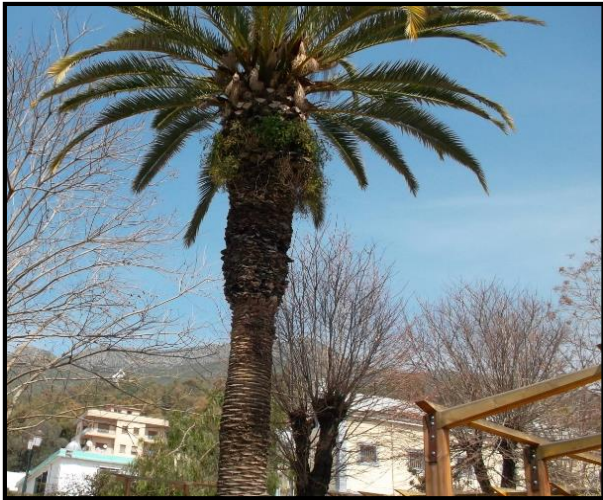
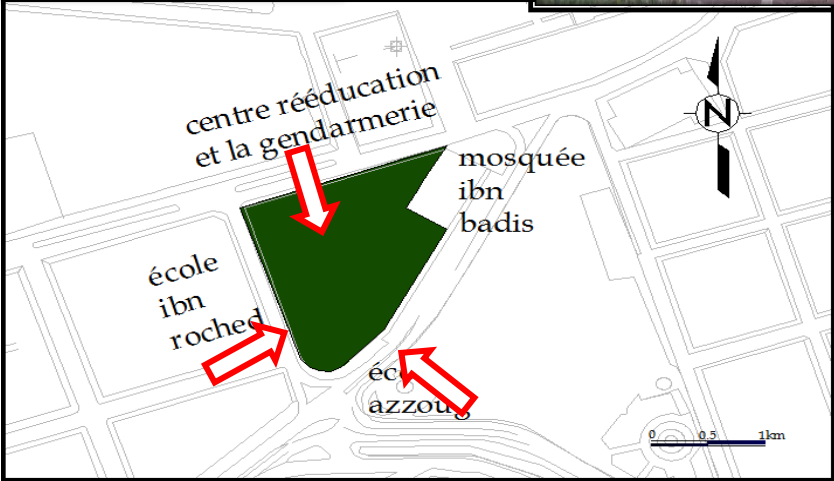
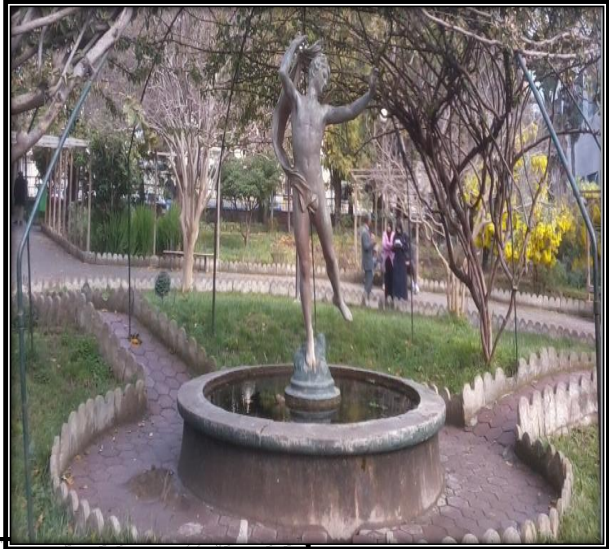

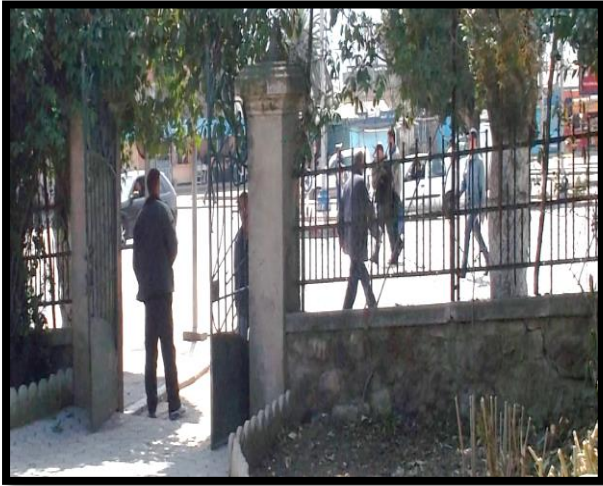


Fig. n°16 : bassin d'eau



 Accès au jardin



I.1.1.2.-jardin soummam1 :

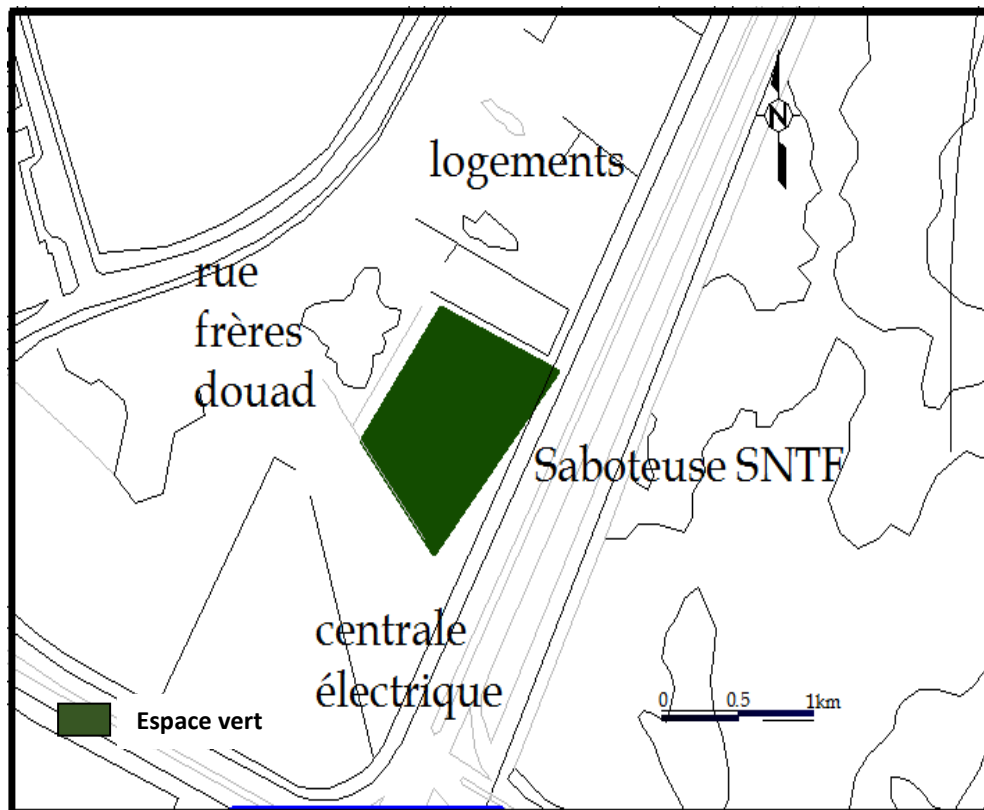
▪ A. La situation

Square Soummam 1 situé dans le quartier de la pleine limité par

- Au nord par des logements
- Au sud par central électrique
- À l'est par saboteuse SNTF
- À l'ouest par rue frère DAOUAD

Il occupe une superficie de 4200 m² et le pourcentage de verdure est égal à 29.85% de la surface totale des jardins.

Plan n°02 : jardin Soummam 1



Source : auteur 2015

Ce jardin est de forme régulière trapézoïdale, il est ouvert chaque jour de 8h à 18h

Le jardin est clôturé par une grille mi- métallique, mi- maçonnée avec une hauteur de 1.50m pour la protection, elle est en bon état.

Planche n°02 : jardin Soummam 1

Fig. n° 17 : clôture du jardin Soummam I



Fig. n°18 : les chemins du jardin

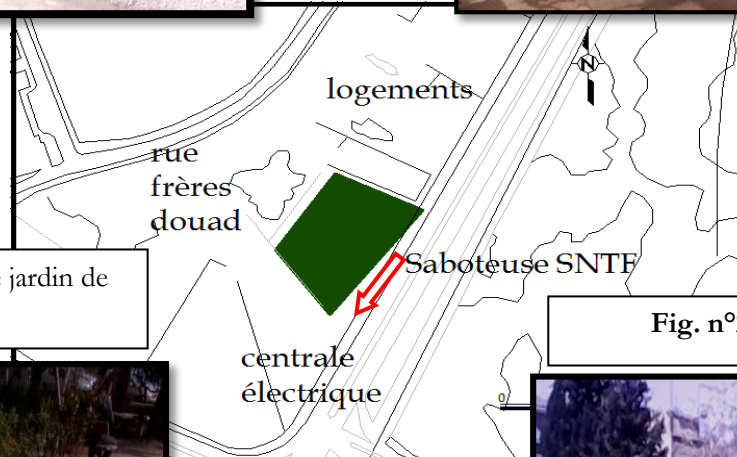


Fig. n°19 : Le mobilier dans le jardin de Soummam I



Fig. n°20: l'arbre Ficuselastica.



Source : auteur, 2016

Le square est accessible aux usagers avec un (01) seul portail donnant sur le boulevard Soummam qui se trouve à l'est du jardin.

Les cheminements du jardin étroit de 1 m à 1,50 m au moyen état avec un revêtement.

(Voire la fig. n°20 Sur la planche n°02)

▪ **B.-Le mobilier :**

Le jardin contient un éclairage sous forme de lampadaires de 05 m de hauteurs répartis sur le jardin, mais il est en mauvaise état.

Les bancs sont en bois et en maçonneries réparties dans tout le jardin, et deux tables maçonnées fixées une(01) à l'est et l'autre à l'ouest

Fig. n°21 : le mobilier dans le jardin de Soummam I



Source : auteur 2015

▪ **C. Végétation :**

Il se caractérise par la biodiversité végétale avec une plates revêtues de gazon 80% est considéré comme un jardin de rosier il contient les espèces suivants :

-**Les arbres** : le jardin contient cinq (05) types d'arbres présenté comme suite :

-**Ficus elastica** : c'est un arbre rare dans le jardin on trouve un seul arbre près de l'accès principal. (Voire la fig. n°22 sur la planche n°02)

Donc, nous pouvons dire que le jardin au moyen vue le manque des moyens et l'état dégradé de l'éclairage et aussi le manque dans le côté des végétaux, et sa fréquentation est assez timide.

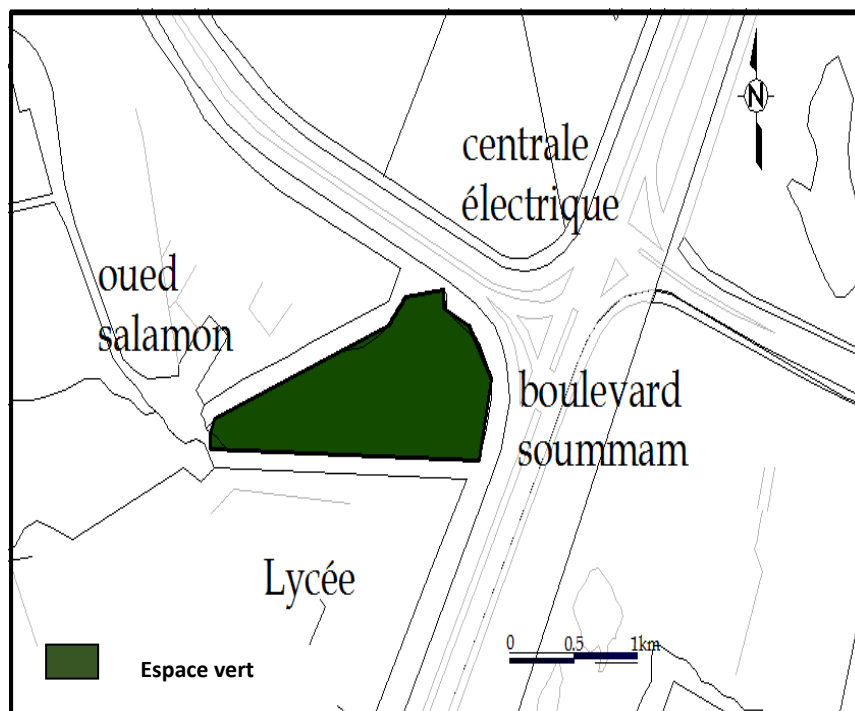
I.1.1.3. Jardin de Soummam II

▪ A– La situation:

Localisé dans la rue de Sétif –Bejaia, limité par la centrale électrique au nord, lycée au sud ; oued Salamon à l'ouest et boulevard Soummam à l'est.

Sa surface est de **3076,71m²** avec le pourcentage de la verdure qui est égale à **21,27%** de la surface totale des jardins

Plan n° 03: situation du jardin :



Source : auteur 2016

Le jardin est d'une forme irrégulière ouvert aux citoyens de 8h à 18h chaque jour dans la période hivernale et de 08h à 00h à la période estivale.

- Le jardin est clôturé par une grille mi- métallique, mi- maçonnée avec une hauteur de 1.75m elle est au mauvais état (voire fig. n°23 sur la planche n°03)

Le square est accessible aux usagers avec trois (03) portails orientés vers le boulevard Soummam, deux(02) se trouvent à l'est du jardin et l'autre à l'ouest.

Fig. n° 22: accès de l'est dans le jardin Soummam II



Source : auteur, 2015

Un kiosque avec des tables et un bloc sanitaires (voire fig. n°25 sur la planche n°03).

▪ **B.Mobilier:**

Le jardin contient un éclairage sous forme de lampadaires de 05 m de hauteur répartis sur le jardin, d'un état très dégradé.

Les aménagements ludiques :

Il existe une aire de jeux pour les enfants, représentée par un bac de sable et deux balançoires.

▪ **C. Végétation :**

La couverture végétale se caractérise par la biodiversité et à partir de l'observation du terrain on a remarqué que les types de végétaux sont :

-Les arbres ¹¹ :

-Casuarina : est un arbre pouvant atteindre 35 mètres de haut à feuillage persistant, et dans le jardin on a un (01) arbre près de l'accès principale du sud-est.

Et un arbre rare dans le jardin Soummam 2.

¹¹ Les noms des arbres est fait à l'aide d'un catalogue consulter au service des espaces verts de L'APC de Bejaia.

-**Palmier phœnix** : Le Phoenix est un palmier très fréquemment planté pour ses qualités ornementales. Présenté dans le jardin par deux arbres (02) un (01) à l'ouest du jardin et l'autre au sud-est

-**Olivier** : est un arbre fruitier qui produit l'olive, c'est les plus dominantes espèces dans le jardin on a cinq (05) qui se situent à l'ouest de jardin

-**Ulmuscampertis** : il existe trois (03) arbres distribués au sud -est du jardin

-**Eucalyptus** : est une espèce rare dans le jardin représenté par un seul arbre qui se trouve à l'ouest.

- **Les arbustes** :

-**Mimosa argenté** : c'est un arbuste rare dans le jardin représenté par un seul arbuste.

-Troène panaché : c'est le plus dominant parmi les arbres et les arbustes, il y a treize (13) arbustes situent au bord de oued Seghir au nord du jardin.

-**Rosier** : le jardin est assez riche par les rosies distribués au centre du jardin.

▪ **D. Espaces engazonnés** :

Toutes les parties du jardin sont engazonnées créant un tapis végétal (voire fig. n°27 sur la planche n°03).

Planche 03 : jardin Soummam 2

Fig. n°23: clôture du jardin SoummamII



Fig. n°24 : kiosque dans le Soummam II

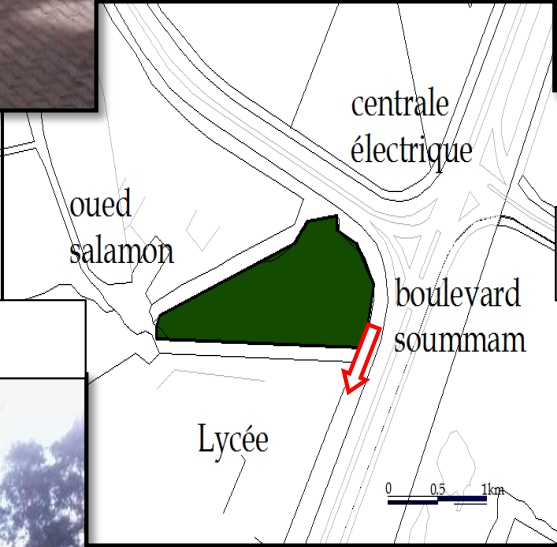
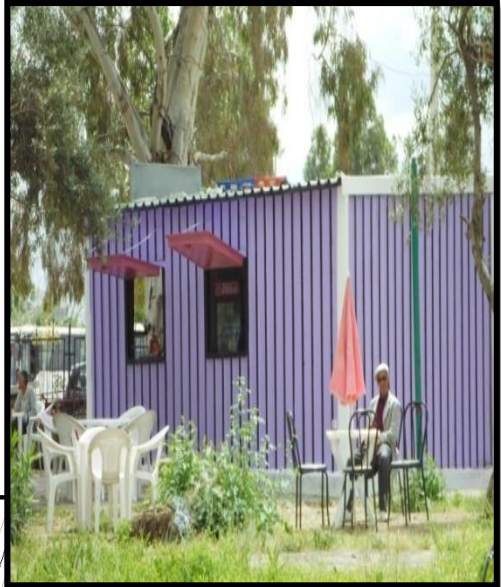


Fig. n°26 : les arbres et le gazon du jardin Soummam II



Fig. n°25 : la pelouse du jardin



Source : auteur, 2016

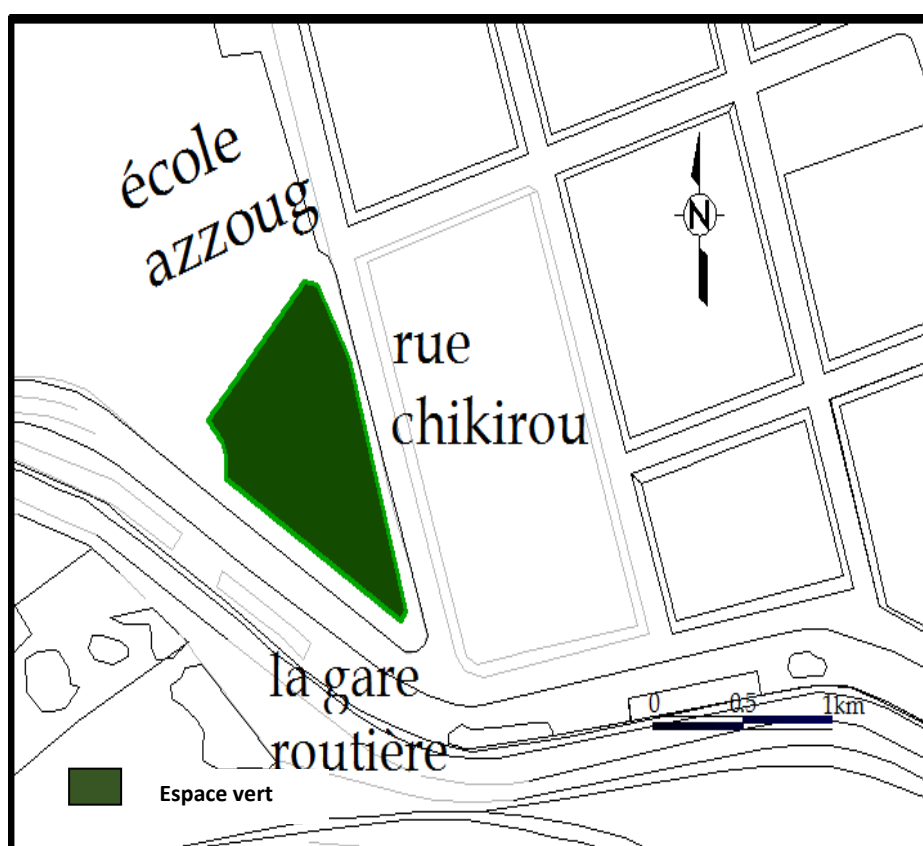
I.1.1.4.jardin (Square) El Qods :

Il se situe à l'Est du secteur de la Plaine limité :

- Au nord par : l'école Azzoug
- Au sud par : rue la gare routière
- A l'est par : rue CHikirou
- Au ouest par : l'école Azzoug

Sa superficie est estimée de **1590m²** elle représente 11,30% de la surface totale des jardins

Plan n°04 : situation du jardin EL QODS



Source : auteur 2016

Le jardin est d'une forme presque rectangulaire, il est ouvert chaque jour de **8h à 20h**.

▪ A.les accès :

Le jardin contient quatre accès, trois principales (au sud et à l'est du jardin) et l'autre secondaire dans le côté nord-est, et une clôture mi- maçonnes mi- métallique d'une hauteur de 2m (voir fig. n°27 sur la planche n°04).

▪ **B. Les aménagements aquatiques :**

Les aménagements aquatiques sont présentés par un bassin d'eau sous forme d'un demi-cercle. (Voir fig. n°28 sur la planche n°04)

▪ **C. Végétation :**

La couverture végétale est variée entre arbres et arbustes il y a environ 22 espèces.

C.1.Espace engazonné :

La pelouse dans le jardin est presque absente, à cause de l'absence de l'entretien (Voir fig. n°29 sur la planche n°04).

Donc le jardin est en état moyen, il contient une variété d'espèces juste le manque des équipements, les bancs sont en état très dégradé, les corbeilles et l'éclairage sont insuffisants.

Planche n°04 : jardin de El Qods

Fig. n°27 : accès et clôture du jardin ElQods



Fig. n° 28: bassin d'eau dans le jardin El QODS



Fig. n°29 : le gazon dans le jardin de Qods



Source : auteur, 2016

I.1.2.-Les espaces verts d'accompagnement de la voirie :

I.1.2.1.Les espaces verts linéaires :

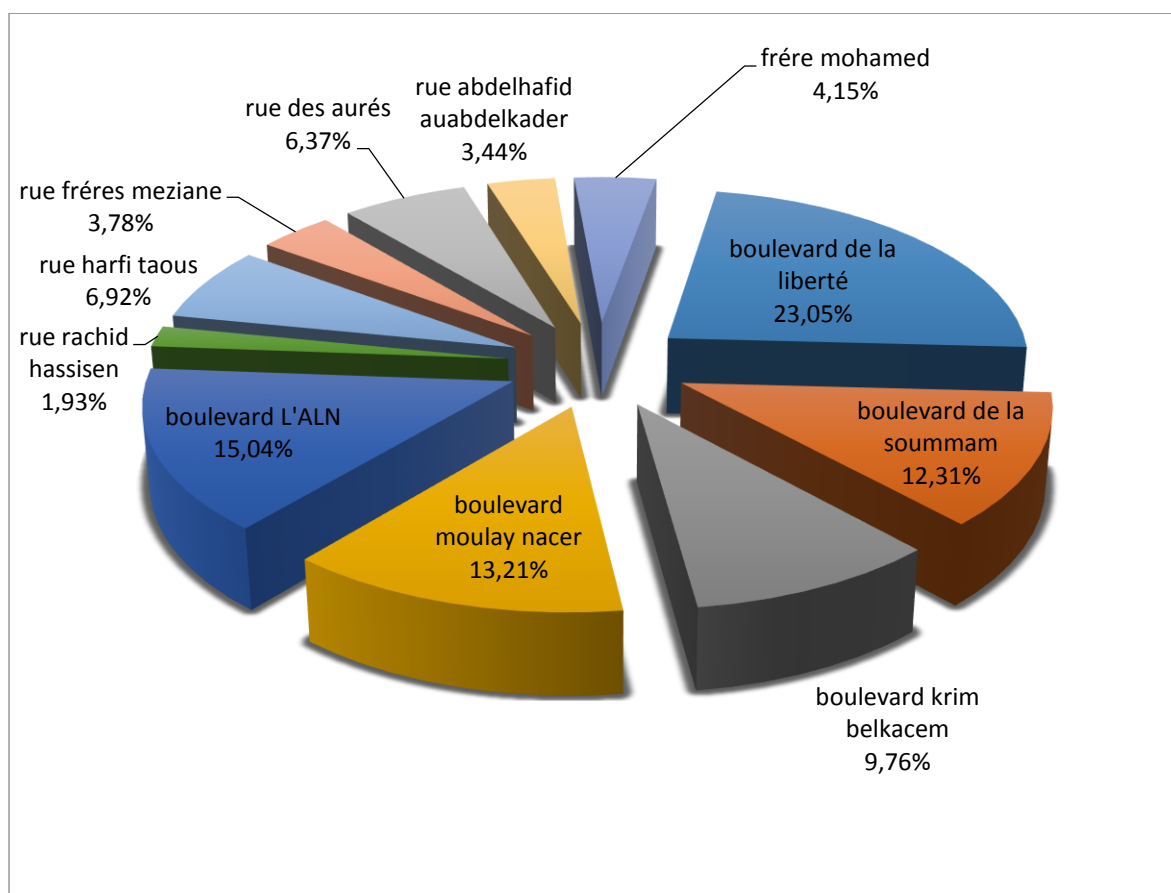
Un nombre relatif des espaces verts linéaire dans le centre –ville de Bejaia représenté par une superficie de 7701 m².

Le centre –ville de Bejaia regroupe **(11)** boulevards qui sont :

- Boulevard de la Liberté
- Boulevard LALN
- Boulevard Meziani
- Boulevard Soummam I
- Boulevard Molay nacer
- Boulevard Krim belkassem
- Rue Harfi Tawas
- Rue Aures
- Rue Hssiçan
- Rue Mohamed

Dont le plus long c'est le boulevard de la liberté d'une longueur de 980m, et le plus petit c'est la rue Mohamed d'une longueur de 388 m.

Fig. n°30 : ratio de chaque voie par rapport à la surface totale des voies



Source : auteur 2016.

I.1.2.2. Les espaces verts optique:

Ils jouent un rôle de faciliter le croisement et d'éviter l'encombrement du point de vue les spécialistes dans le domaine de transport, chez les jardinistes et les paysagistes les ronds-points sont considéré comme une unité d'espace vert qui a une vocation d'embellissement et même le rôle esthétique et la diminution du bruit.

I.1.2.2.1. Le carrefour de Naceria :

Ce carrefour a un sens giratoire, il se situe à l'intersection du boulevard de la liberté et boulevard L'ALN.

Fig. n°31 : carrefour de Naceria



Source : auteur 2016

Ce carrefour est agrémenté par une pelouse et une fontaine entourée par l'éclairage.

I.1.2.2.2. Le carrefour Amriw :

Est le résultat de croisement de quatre grands boulevards de forte densité en matière des flots automobiles. Le boulevard l'ALN ; le boulevard Hassiba ben Bouali et le boulevard Karim belkacem ; et l'RN 24.

Concernent les parcs, nous trouvons un seul parc au niveau du centre-ville de Bejaia, c'est le parc de **mezzaia** qui fait partie du centre d'éducation environnementale du parc national Gouraya.

I.1.3. Parc d'attraction Mezzaia:

Le parc est un lieu de distraction mise à la disposition du public, Il est situé sur l'extrémité du côté bas de la rue Hassiba ben Boualaid où se trouve l'entrée principale avec une sortie qui débouche vers le boulevard Karim Belkacem ; il se limite :

- Au nord par une briqueterie
- Au sud par la zone industrielle
- A l'est par cité Houacine
- A l'ouest par parc omnisport
- Il a une surface de 40273m²

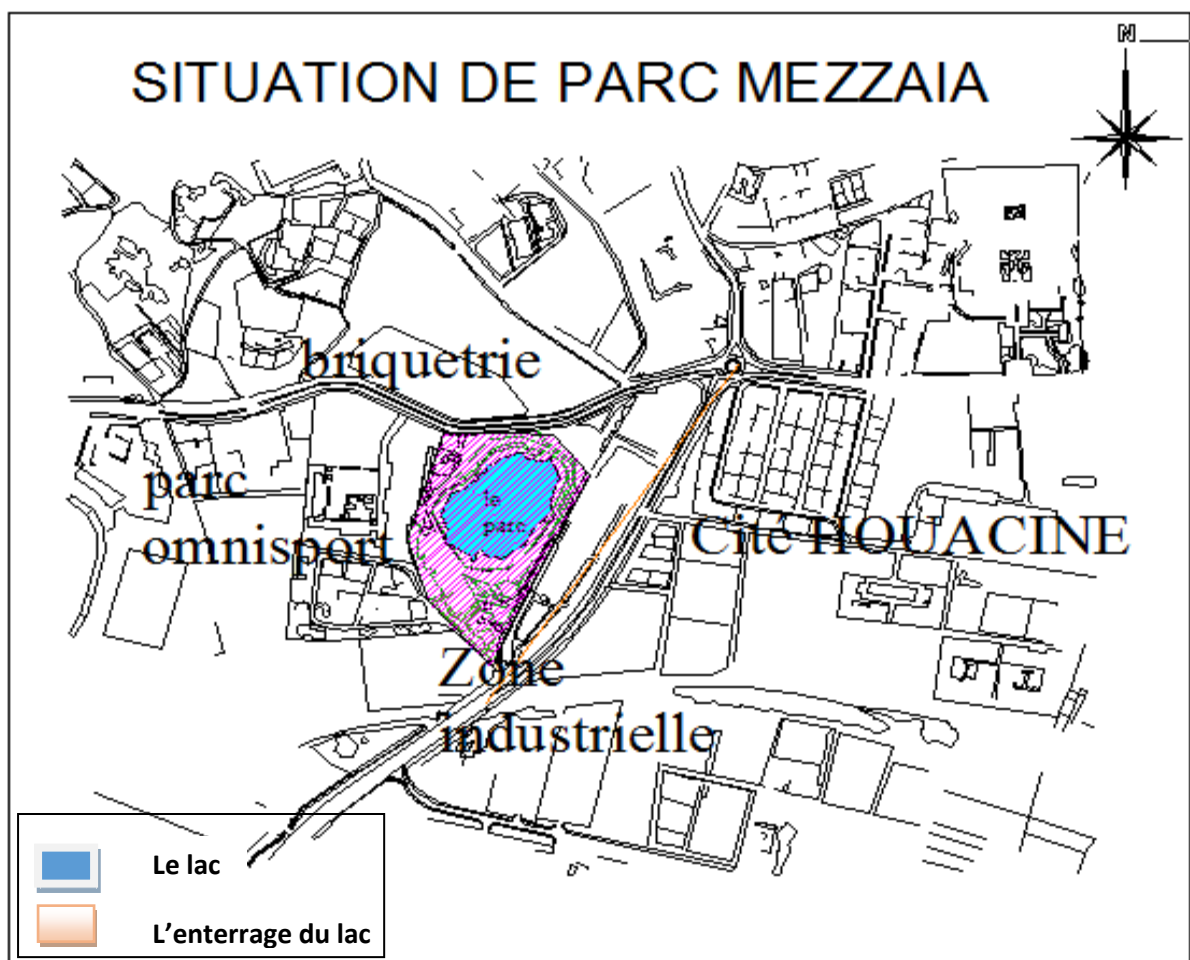
Le parc est divisé en deux parties :

Unité lacustre gérée par PNG : cette unité est présentée par un petit lac de 2,5 ha Le lac Mézaia est situé sur le territoire de la commune de la wilaya de Bejaia.

Cette zone humide est placée sous la tutelle du Parc National du Gouraya par décision du Wali N°407/2001 du 09 Avril 2001 (Baziz R., 2010).

Partie réservée à l'origine au parc d'attraction et destinée à l'aménagement de manège et de boutique et qui est actuellement détournée de sa vocation première.

Plan n° 05: situation d u parc Mezzaia.



Source : PDAU2010+auteur2016

❖ **Etat actuel du parc :**

Le parc souffre de certains problèmes, et nous citons :

Il est globalement assez vert mais il n'offre aucune vue esthétique sur le lieu et cela est dû à l'état des jardinières existantes qui sont dépouillées de toute végétation, ainsi que le manque d'entretien de ces espaces donnent une image d'abandon et de désagrément au parc.

Aussi le parc ne présente aucune empreinte de sécurité pour les visiteurs car cet endroit est mal fréquenté, ou se trouve des activités illégales, et les déchets sont carrément rejetés spontanément, ils sont jetés sur le lac ce qui fait une menace pour la biodiversité.

Au niveau des aires de jeux lorsqu'on accède au parc la première des choses qui nous bondit à l'œil c'est l'image effrayante par la présence de toute sorte d'ordures à proximité et à l'intérieur de ces aires de jeux.

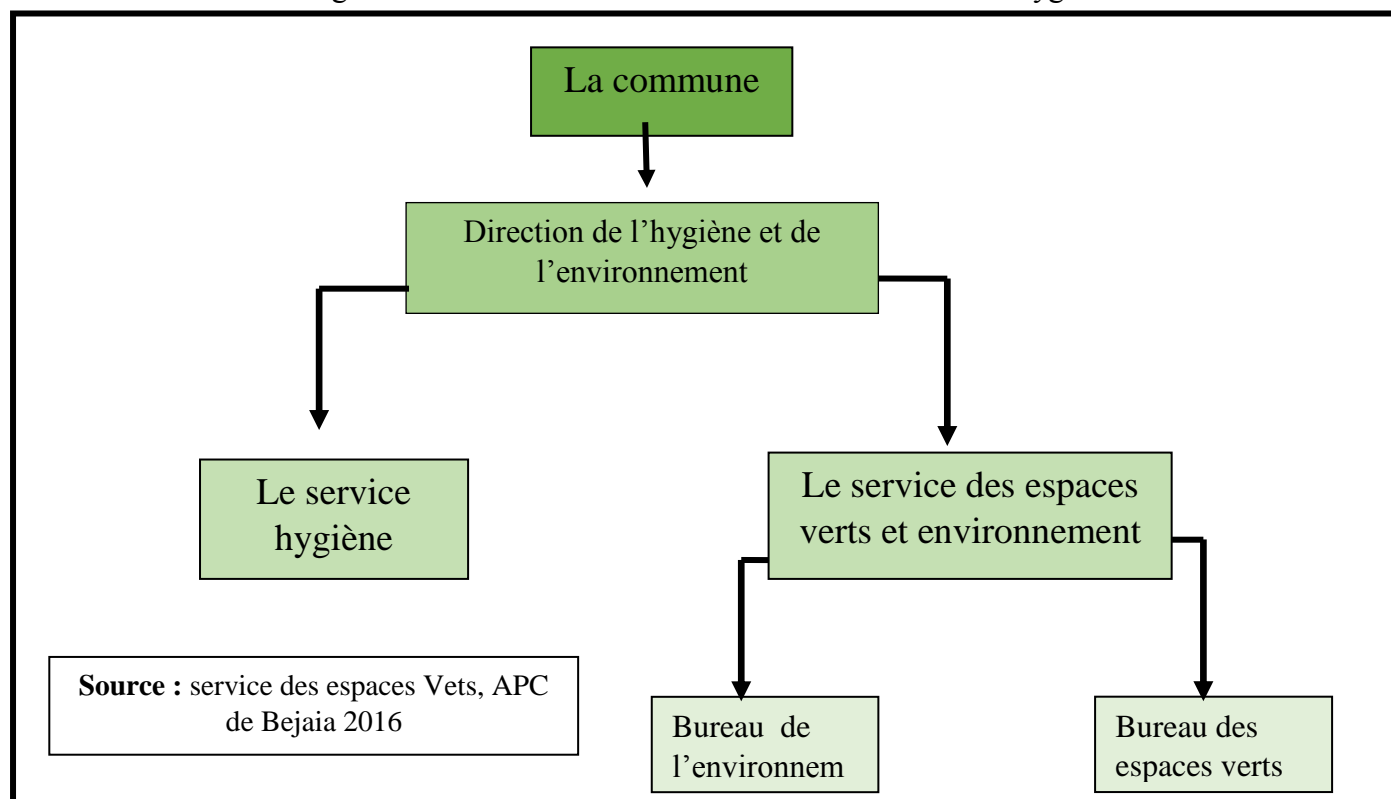
I.1.4. La gestion des espaces verts :

Plusieurs établissements veillent sur la gestion des espaces verts urbains du centre-ville Bejaia tel que :

I.1.4.1. la Direction de l'hygiène et de l'environnement

Cette direction est autonome dans sa gestion. Elle comprend deux services, un service de l'hygiène et un service des espaces vert et environnement. Ce dernier est reparti en deux bureaux, un de l'environnement et l'autre des espaces verts.

Schéma n°06 : l'organisation de la direction de l'environnement et de l'hygiène



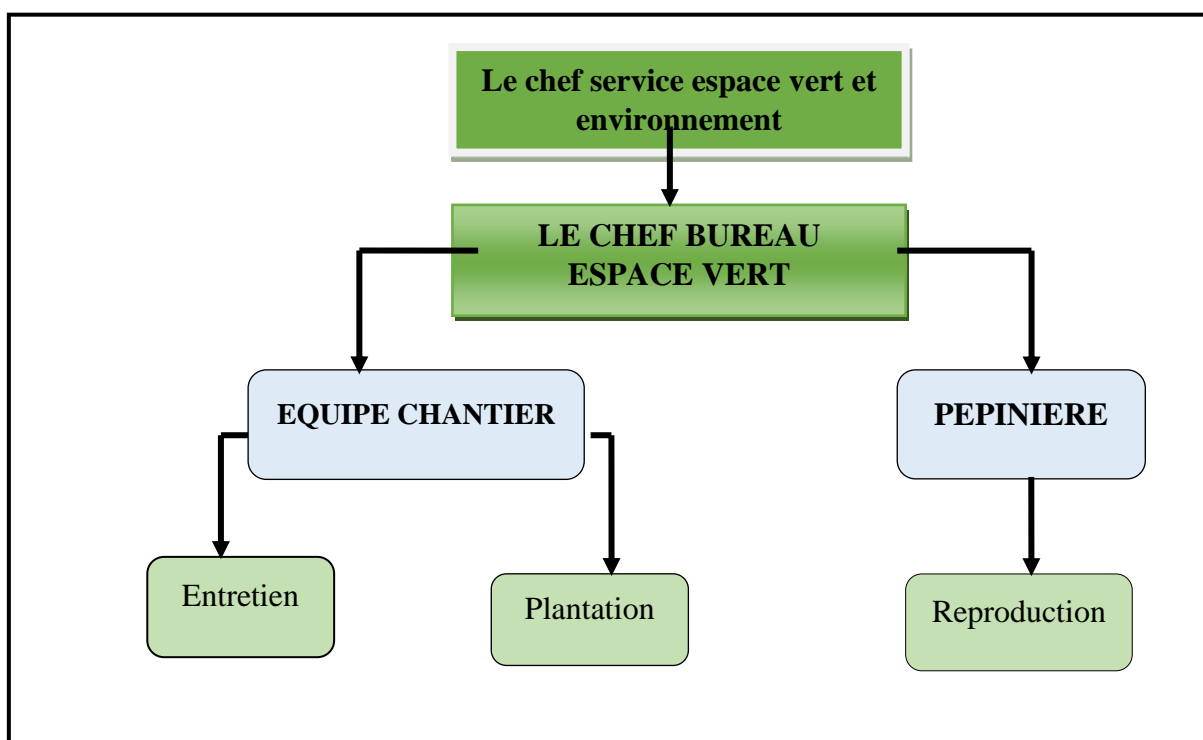
I.1.4.1.1 Bureau d'hygiène :

Ce bureau est chargé de la collecte des ordures ménagère

I.1.4.1.2 Le Bureau des Espaces verts :

Ce bureau est chargé de l'entretien des squares et des jardins, des opérations d'élagages d'arbres, des plantations, du désherbage et du chaulage.

Schéma n°07 : l'organisation du bureau espace vert



Source : commune de Bejaia service espace vert 2016

I.1.4.1.2.1. Les moyens de gestion du bureau espace verts :

Pour réaliser un entretien des espaces verts publics, le service espace vert de la commune de Bejaia contient suffisamment de moyens soit humains ou matériels selon le chef de service des espaces verts.

A/ Les moyens humains :

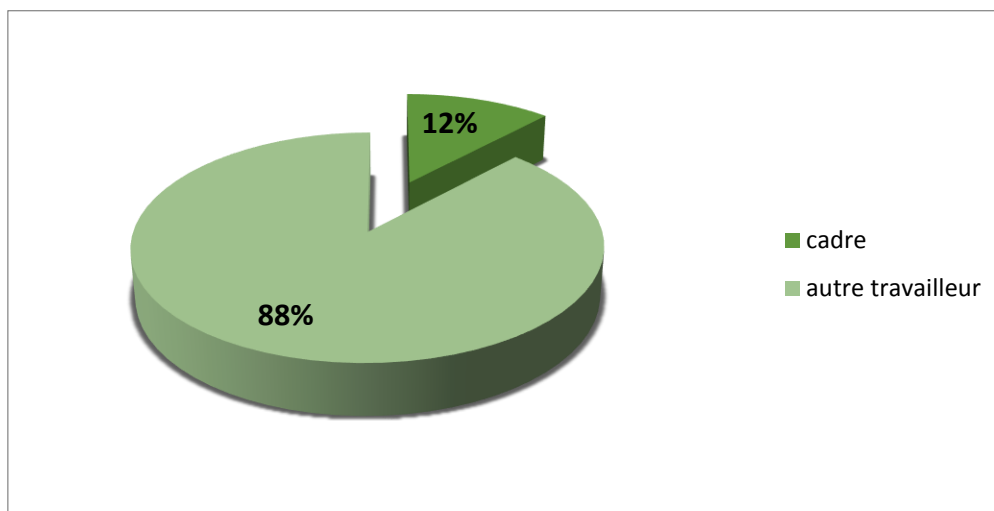
D'après la statistique qui a été faite par la direction de l'environnement et de l'hygiène en 2013, le service espace vert possède 53 employés chacun selon sa spécialité comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°11 : les moyens humains

Profession (grade)	personnel	nombre	%
Cadres	-Chef de siège	06	12%
	-Chef de bureau		
	-Technicien des suivis		
	-Technicien de la régie		
	-Ingénieur d'environnement		
	-Ingénieur d'aménagement		
Autres travailleurs	11 jardiniers	47	88%
	11 agents de pépinière		
	01 Tronçonneur		
	01 Magasinier		
	09 gardiens		
	14 agents d'entretien		
Total		53	100%

Source : direction de l'environnement et de l'hygiène 2016

Fig. n°32 : les moyens humains de la gestion des espaces verts du centre ville de Bejaia

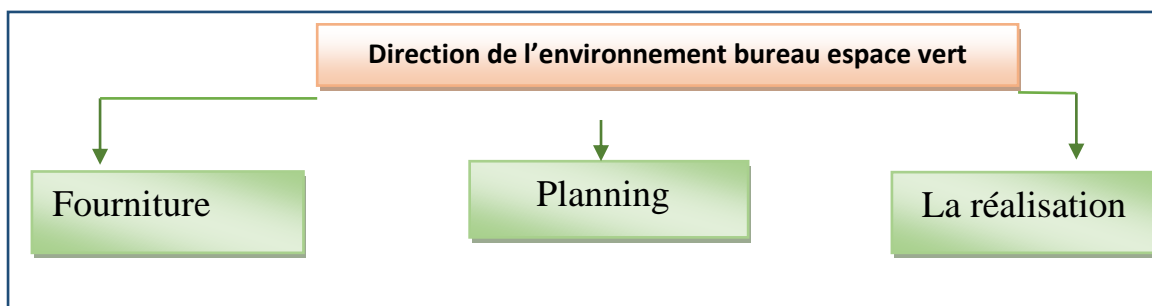


Source : auteur, 2016

I.1.4.2.Méthode de gestion :

La gestion des espaces verts passe par la mise en place d'une méthodologie précise, selon le chef du service espaces verts. La commune à travers le bureau des espaces verts fait toutes les opérations de maintenance nécessaires pour transformer le sol et contrôler les mauvaises herbes, les insectes et les maladies et d'autres problèmes pour entretenir les jardins.

Schéma n°08: méthode de gestion des espaces verts



Source : direction d'espace vert 2016

A/Les opérations de toute l'année :

Parmi les opérations d'entretien de la trame verte de la ville de Bejaia durant toute l'année on a : le désherbage, bêchage et le binage.

Le désherbage : opération qui consiste à l'enlèvement de mauvaise herbe

Pour éviter toute concurrence avec les plantes des différents espaces verts.

Bêchage : l'opération de faire tourner la terre permet d'avoir un terrain beaucoup moins dur afin que toutes les racines puissent pousser facilement en profondeur et en même temps pour que le jardin soit débarrassé de ses mauvaises herbes

Binage : opération qui consiste en quelque sorte à retourner la terre pour casser la croûte du sol et pour permettre une meilleure aération du sol, favoriser la pénétration de l'eau dans les racines et à arracher les mauvaises herbes tout en empêchant la poussée de celles qui sont en entrain de faire leur apparition. De multiples avantages à l'issue de cette opération simple et efficace profiteront à toute la plantation, on peut l'appeler aussi le sarclage.

B/Les opérations mensuelles

Les opérations mensuelles sont les opérations qui se réalisent durant une période précise. Le bureau espace vert de la commune de Bejaia effectue plusieurs opérations et qui sont :

En premier lieu la taille¹² des arbres et des arbustes à feuilles caduques qui se réalise (selon le bureau espace vert de Bejaia) durant les mois de décembre, janvier, et février. et la taille des arbres à feuilles persistants qui commence à partir du mois de mars.

Après la taille des arbres le bureau espace vert fait au mois de janvier la préparation des boutures pour la multiplication, cette opération commence au mois de janvier jusqu'à mois de mars.

Et l'autre opération de multiplication effectuée durant la période estivale concerne le greffage¹³ et le marcottage¹⁴.

Le bouturage est un mode de multiplication végétative de certains plants consistant à donner naissance à un autre fragment à partir d'un organe ou d'un fragment d'organe isolé.

Ensuite, le bureau espace vert fait l'opération de plantation des bulbes et tubercules à fleur

¹² La taille des arbres est une technique d'arboriculture consistant à tailler les branches et rameaux des arbres pour leur donner une forme particulière permettant d'améliorer leur fructification en optimisant leur exposition à la lumière. Ce qui montre que cette opération est très indispensable pour le bon état des arbres.

¹³ Le greffage est une opération qui consiste à implanter dans les tissus d'une plante un bourgeon ou un fragment quelconque, prélevé sur une autre plante ou de la même plante, pour que celui-ci continue à croître en faisant corps avec la première. La greffe est le résultat de cette opération

¹⁴ Le marcottage est une technique de multiplication des végétaux qui consiste à provoquer l'enracinement d'un rameau sur la plante-mère puis à l'en séparer lorsqu'il est pourvu de racines.

-Durant la période hivernale ils ont planté des ionium qui fleurissent durant le mois de mars et avril.

Après cette opération le service des espaces verts fait une intervention pour la coupe des arbres menaçant ou présentant un danger sur les habitations des citoyens.

Cette opération peut se faire durant toute l'année, mais l'administration des espaces verts l'effectue au mois de janvier.

-Au mois de mars l'opération de taille des arbres à feuilles caduques est terminée, et ils commencent l'opération de taille pour les arbres à feuilles persistantes, après ça le service fait le rempotage¹⁵

-Au mois d'avril il faut penser que la période hivernal est terminée (il n'y a pas de pluie ou leur quantité est insuffisante), il est nécessaire d'exécuter l'opération de l'arrosage des végétaux plantés par semis.

-Evoqué la manière et les moyens de la gestion des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia c'est pour voir sa concrétisation et sa projection sur le terrain ; est-ce-que tous ces programmes applicable et puis est-ce-que d'une manière adéquate.

¹⁵ Le rempotage est une opération d'horticulture visant à changer une plante de pot pour permettre un meilleur développement des racines.

Section II : l'état des lieux de la gestion des déchets du centre-ville de Bejaia

II.1. analyse de la qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaia, gestion des déchets urbains :

Les menaces sans cesse grandissantes contre l'Environnement dans notre pays soulèvent, la question de la vulnérabilité de notre développement une sonnette d'alarme à mettre en évidence.

D'où la nécessité de relativiser les différents phénomènes inhérents aux atteintes à l'Environnement, d'en opérer le déglobulisation pour mieux cerner les effets et les impacts, mieux cibler l'action et identifier les responsabilités dans une perspective d'efficience.

L'élimination des déchets urbains constitue à une question d'hygiène de première importance pour préserver la santé publique et la propreté des villes ainsi que l'environnement de demain sera de qualité.

Les déchets urbain en sens large fait partie des grands maux de la ville à l'instar de la congestion ; par leurs cumulation et leurs mauvaises gestions où les capacités limitées qui provoquent la santé et le bien-être (cadre de vie).

II.1.1. Définition des déchets solides urbains :

Nous retiendrons la définition de la **loi n° 01-19 du 12 décembre 2001** relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

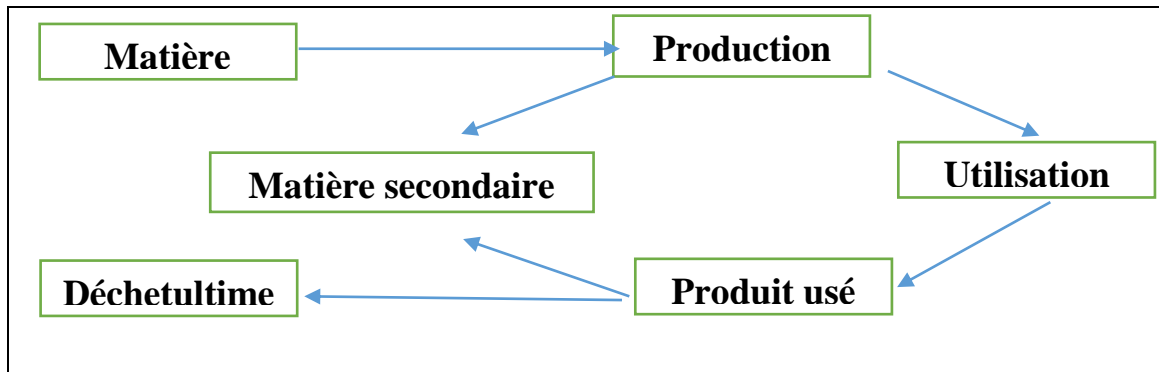
« Le Déchet est tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, et plus généralement toute substance, ou produit et tout bien meuble dont le propriétaire ou le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de se défaire ou de l'éliminer».¹⁶

¹⁶ Journal officiel : loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Art 3.

II.1.2. Cycle de vie d'un produit :

La vie de tout un produit passe par un certain nombre d'étapes, il commence par être une matière première, passe par la production pour donner un produit utile, ce dernier s'utilise pour enfin nous donner une matière secondaire ou un déchet ultime (non valorisable).

Schéma n° 09: le cycle de vie d'un produit.



Source : Plan directeur de gestion des déchets solides urbains de la commune de Bejaia, 2002

II.1.3. Catégorie des déchets :

La classification des déchets peut être faite de différentes façons, en se référant à certaines caractéristiques telles que ; la source de production, leur nature chimique ou l'état physique. En choisissant la classification par source de production, plusieurs types de déchets sont à considérer :

Tableau n° 12 : les différents types des déchets et leurs descriptions :¹⁷

Types	Description	Exemples
Ordures ménagères	Déchets solides de toute nature produit par les occupants des habitations et déposés dans des poubelles individuelles ou collectives	Déchets de la cuisine, restes alimentaires, emballages, papier, carton, plastique, textiles, cuir, bois, cendre
Déchets encombrants	Déchets ménagers dont la taille ne permet pas leur dépôt dans des poubelles et nécessite une manipulation séparée	Meubles divers bois, pneus, électroménagers
Déchets de commerce assimilables aux déchets ménagers	Déchets provenant des établissements commerciaux, industriels, hôtels, écoles, et pouvant être éliminés avec les ordures ménagères	Emballage, papier, carton, plastique, cendre, déchets de nettoyage
Déchets verts de jardins et parc	Déchets de désherbages et taille des arbres	Herbe, feuillage, branches
Déchets de marchés	Déchets organiques pour compostage, déchets assimilables aux déchets ménagers	Déchets végétaux, emballage, déchets de nettoyage
Déchets dangereux	Déchets ménagers contenant des substances nuisibles	Batteries, restes de peintures, de désinfectants
Déchets de nettoyage des rues	Balayures des rues, contenu des poubelles à papier	Sable, feuillage, batterie
Déchets de constructions	Déchets de travaux de construction et de démolition	Matériaux des excavations et de démolition, gravats

Source : Plan directeur de gestion des déchets solides urbains de la commune de Bejaia, 2002

¹⁷ Le guide technique de l'APC de Bejaia ,2014

II.1.4. Le programme national de gestion des déchets solides municipaux (PROGDEM) :

Ce programme repose sur les dispositions de la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Il se veut une démarche intégrée, graduelle et progressive de la gestion des déchets solides urbains, il vise à éradiquer les pratiques actuelles de décharges sauvages et à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets dans les conditions garantissant l'innocuité de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu.

II.1.4.1 Situation de la gestion des déchets avant l'approche du PROGDEM

- Faible efficacité de collecte
- Des flux de déchets non collectés, des zones polluées
- Insuffisant traitement et élimination des déchets
- Absence de savoir-faire en matière de gestion de déchets
- Personnel non qualifié, absence de motivation
- Dommages à l'environnement (odeur, incinération, illégale des déchets, pollution des sites).

II.1.5. Les paramètres physiques des déchets urbains :

Ces paramètres sont la quantité, la masse volumique ou la densité.

1. La quantité :

La planification repose sur la connaissance des données concernant la quantité et la qualité des déchets.

Nous constatons que plus le niveau de vie s'élève, plus les quantités de déchets augmentent, mais beaucoup d'autres facteurs, que nous énumérons ci-dessous déterminent aussi les quantités des déchets.

Les huit (8) facteurs sont : l'éducation, le niveau de vie, la structure urbaine, le système de collecte, le développement industriel et l'économie nationale.

2. La densité :

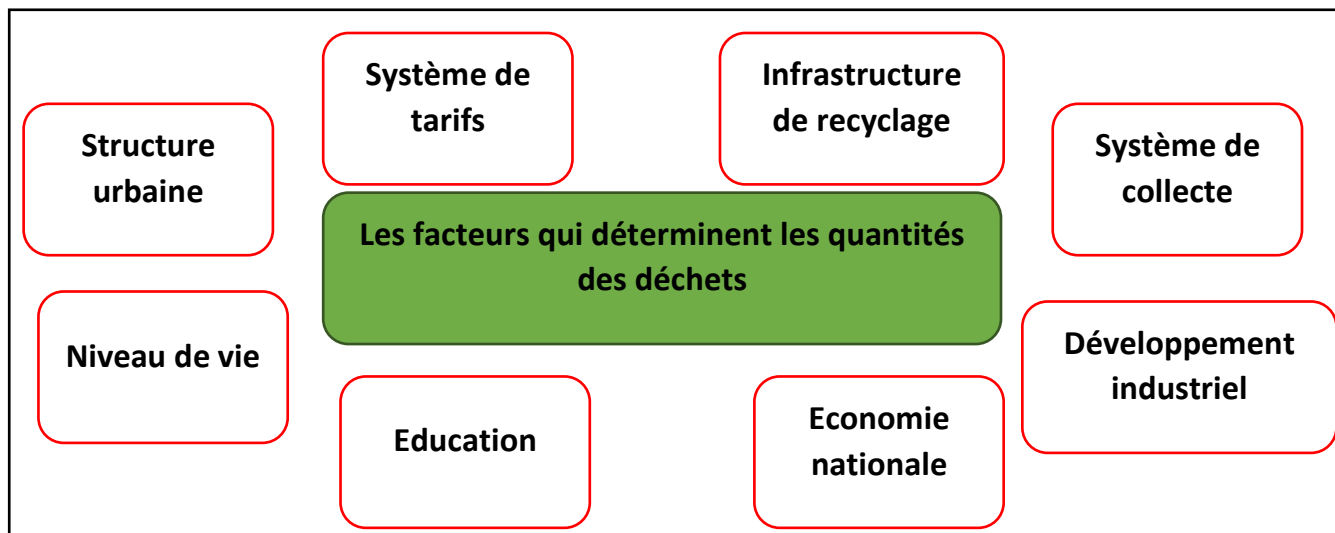
La densité met en évidence la relation qui existe entre la masse des déchets solides urbains et les volumes qu'ils occupent.

La mesure de la densité a une grande influence sur la capacité des moyens de collecte, de traitement et de stockage des ordures.

On détermine donc une densité en poubelle, elle est entre **0.22-0.30 (T/m³)** pour les villes algériennes.

Une densité en benne de **0.35(T/m³)** lorsque les déchets solides urbains sont entassés dans les véhicules traditionnels et de **0.45 (T/m³)** à **0.55 (T/m³)** dans les bennes tasseuses.

Fig. n°33: Les facteurs qui déterminent les quantités des déchets.



Source : Plan directeur de gestion des déchets solides urbains de la commune de Bejaia, 2002.

II.1.6.1.-Les déchets solides urbains dans le centre- ville de Bejaia:

Les déchets solides urbains constituent un des facteurs de la dégradation de l'environnement et le bien-être des citoyens, de ce fait un processus de gestion doit mettre en évidence : la collecte, le tri, le recyclage, l'enfouissement...

Le centre-ville de Bejaia correspond au secteur de collecte n° 02, qui englobe des sous-secteurs (voir tableau n°13). Au niveau de cas d'étude ; les déchets générés par les habitants se font gérer par le service de nettoyage de l'APC de Bejaia, cette gestion se base sur l'ensemble des paramètres suivants :

II.1.6.2.Les moyens humains et matériels employés dans notre secteur de collecte :

Avant de citer les moyens matériels et humains de collecte affectés pour notre quartier. Il paraît opportun de calculer les quantités de déchets générés à ce niveau.

Sur la base d'un **ratio de 0.80 kg/j/hab**. Retenu pour la ville de Bejaia à court terme. Les quantités de déchets générés par notre quartier sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°13 : les quantités de production des déchets ménagers dans le centre-ville de Bejaia

année	2012	2013	2014	2015
Ratio Kg/j	0,76	0,77	0,79	0,80
Ton/j	151,1	155,4	160,4	164,9

Source : direction de l'environnement de Bejaia, 2015

Tableau n° 14 : Génération quotidienne des déchets à notre secteur de collecte à 2015.

Secteur	Sous-secteur	Quota (kg/j/h)	Population 2015	Tonnage généré par jour (tonne)
Secteur n° 02 Centre-ville de Bejaia.	Quartier LA Plaine (Cité Tobal, les Babors, quartier de la gare Cité Rabea, cité CNS et cité Nacéria.	0,80	12 214	9771,2
	Quartier Lac	0,80	59 21	4736,8
Total secteur n° 02		0,80	18 135	14508

Source : direction de l'environnement de Bejaia, 2015+Services de Nettoyement, APC De Bejaia.

II.1.6.3. Les moyens matériels et les horaires de collecte des déchets solides urbains :

Le quartier de La Plaine a bénéficié des moyens de collecte et de transport des déchets, quatre (04) camions à benne tasseuse ;

- Un (01) camion d'une capacité de 13 tonnes.
- Trois (3) camions d'une capacité de 07 tonnes.

D'après les données qui nous ont été indiquées par les responsables concernant le service de nettoyage, le nombre total des agents de la collecte est de : 40 agents.

La collecte de nuit est animée par un effectif de 40 agents chargés directement des opérations de ramassage.

Il est nécessaire d'évoquer qu'avant de l'approbation de démarrage du centre d'enfouissement de sidi bouderahame (CET) Le mois de juin 2015, La collecte des déchets se fait par un balayage complet de notre aire d'étude (centre-ville de Bejaia), et tous les déchets vont à la

décharge de **Boulimate**¹⁸ (hors périmètre urbain) situé sur la côte ouest à environ 17 km du chef-lieu de la commune Bejaia. C'était la catastrophe et un dépassement sur l'environnement (qualité environnementale) et sur les potentialités touristiques de la ville.

Fig. n° 34: La décharge de Boulimate.



Source : direction de l'environnement de Bejaia, 2015

Pour les horaires, la collecte se fait comme suit :

- Durant la période estivale : à partir de 22 h.
- Durant l'hiver : à partir de 19 h30.

Cependant, l'ouverture et le fonctionnement de CET la ville de Bejaia mobilise un nombre passable des entreprises privées qui correspondent à la collecte et à la valorisation des déchets ménagers, le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les installations de stockage, de récupération et de traitement :

Une dizaine d'entreprises privées veillent sur la gestion des déchets ménagers dans le centre-ville de Bejaia, et chaque entreprise à un type de traitement, le tableau suivant donne une description sur le domaine de chaque entreprise.

¹⁸ Une zone qui localise une situation stratégique, elle représente l'une des plus importantes zones touristiques de Bejaia, malheureusement elle subit des dépassements chaque jour de la part des agents de nettoyage de l'APC de Bejaia.

Tableau n°15 : Les installations de stockage, de récupération et de traitement :

Type de déchet	Identification de la personne	Type de traitement
Déchets ménagers et plastiques	Nom ou raison social	
	AmzalBoubkeur	Bio-compostage
	ETS Lakhdar	Broyage de verre, récupération du plastique et papier
	ETS Hellal	Récupération et stockage du bois, carton et verre Transformation du plastique
	ETS Retplast	Récupération et recyclage
	ETS Merabtine	Récupération et recyclage
	MULTIPLAST Ben Yahia	Récupération du papier
	Toneic emballage	Récupération de carton et de papier
	BOUREBA Zahir	Récupération du plastique, carton, papier
SARL ECO POLYMERS	Récupération de tous les types plastique du plastique	

Source : direction de l'environnement de Bejaia, 2015

Pour mieux comprendre l'état réel de la gestion des déchets et leur impact sur la qualité environnementale en particulier et le cadre de vie en général, il aura fallait mettre l'accent sur l'interaction habitant/gestion des déchets, pour connaitre les pratiques citadines ,donc je voie que la mise en place d'une enquête est obligatoire pour ressortir le rapport entre la

gestion des déchets comme facteur de la qualité environnementale et la qualité urbaine comme milieu de vie et image de la ville.

Conclusion :

Une analyse assez profonde à travers ce chapitre était effectuée pour but de décortiquer la stratégie verte du centre ville de Bejaia .Dont on a constaté que ce dernier a marqué un ensemble de types d'espaces verts à savoir : linéaire, aménagé (jardin, parc et placette) non aménagé répartirent sur le territoire.

Pour une gérance meilleure, les autorités du centre-ville de Bejaia ont mobilisé des moyens humains et matérielle qui ont un apport d'assurer la fonctionnalité (air de rencontre, de repos, air d'agrément...etc.) de ces espaces verts en premier lieu .En seconde lieu, d'assurer une mitoyenneté avec le cadre bâti.

Comme étant l'objectif de ce chapitre ne cesse de connaître l'état des lieux des espaces verts du Centre-ville de Bejaia ; mais aussi de s'interroger sur ce facteur de base (espace vert) comment peut-il accentuer la qualité environnementale de centre-ville de Bejaia. Cela a confirmé le rôle joué par l'espace vert au milieu urbain qui représente comme un régulateur des maux de la ville à savoir la pollution et la congestion.

Nous avons signalé que l'espace vert est un facteur majeur qui participe dans l'amélioration de la qualité environnementale ; le présent chapitre représente un éclairage qui va faciliter l'hierarchisation des enjeux responsables de promouvoir les espaces verts dans le centre-ville de Bejaia en particulier et améliorer et progresser la qualité environnementale du centre en générale.

Comme étant l'amélioration de la qualité environnementale s'appuie sur une bonne gestion des déchets au milieu urbain ; duquel a été signalé dans PNE-DD de l'Algérie, ce chapitre est penché de donner un diagnostic sur l'état actuelle (le constat) du centre ville de Bejaia en matière de la gestion des déchets urbains.

Le diagnostic du terrain a apporté un ensemble des éclaircissements et de réalités à savoir;

- Un ratio de 0.80kg/hab/j, avec 164,9 Ton/j généré quotidiennement provoque le cadre de vie des habitants en particulier et la qualité environnementale en général.
- Préfoliation des déchets à travers le centre-ville de Bejaia.

Afin de maîtriser cette situation inquiétante ; un processus de gestion a été mis en évidence de la part des autorités concernées du centre-ville de Bejaia: la collecte, le tri et le recyclage et puis l'enfouissement.

A cet effet des moyens humains et matériels ont été employés ; pour mieux gérer les déchets du centre-ville de Bejaia :

- Neuf (9) entreprises privées ;
- Un centre de nettoyage étatique de la commune de Bejaia;
- Un centre d'enfouissement technique (début de fonctionnement mois août 2016) ;

La situation actuelle du centre-ville de Bejaia en matière des déchets, nous mène à mettre l'accent sur les éléments responsables de ces quantités générées par jour et le déficit de gestion de ces quantités et s'interroger sur l'interface habitant /gestion des déchets pour un environnement de qualité et un cadre de vie respectueux.

CHAPITRE N° : 07

Évaluation de la qualité environnementale dans le

Centre-ville de Bejaia

Introduction :

Après avoir vu l'aspect analytique de l'état actuel de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia, qui a reposé sur le traitement de deux facteurs représentés par l'espace vert et la gestion des déchets urbains.

La situation inquiétante de la qualité environnementale ; nous pousse à s'interroger sur les causes et les éléments responsables de cette dégradation.

A cet effet, l'intégration d'une grille d'évaluations sera incontournable, une grille qui consiste à élaborer un bilan estimatif sur l'état et les contraintes qui heurtent la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia. Il s'agit aussi de retracer des lignes directrices (perspectives) afin d'améliorer cette qualité.

L'élaboration de cette grille repose sur un ensemble de moyens technique, notamment les entretiens avec les acteurs concernés, l'enquête (questionnaire) auprès les habitants et l'observation sur terrain.

Ce chapitre est consacré à la connaissance et l'identification des comportements majeurs des habitants à l'égard de l'espace vert et la prolifération des déchets urbains, ces éléments vont nous faciliter l'intégration d'un modèle de gestion pour assurer un environnement de qualité.

L'enquête :

Dans l'objectif de définir les usages et les pratiques exercées dans un espace vert, l'enquête et l'observation sont apparues comme les deux outils les plus pertinents afin de tester la mise en place d'une méthodologie exploratoire visant à étudier les liens entre type de parc urbain et types d'usages et de pratiques, mais également les attentes de ces usagers. Ces méthodes restent assez rapides à mettre en œuvre et demandent moins d'interaction entre les usagers et l'enquêteur. De plus, l'enquête est une méthode quantitative qui permet d'identifier des comportements majeurs, les caractéristiques d'un groupe social.

L'observation :

En complément, l'observation est une méthode qui peut être utilisée pour analyser des faits sociologiques. Cette méthode permet un travail sur le comportement qui manifeste plutôt sur les déclarations de comportement. L'observation réalisée viendra ainsi compléter ou nuancer les résultats obtenus par l'enquête.

VII .La grille estimative de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia :

Il s'agit de déterminer une grille d'évaluation sur la base d'un travail de terrain qui a duré [6 à 7 mois] et sur la base d'un questionnaire auprès des habitants du centre –ville de Bejaia (500 ménages), sachons que la moyenne de chaque ménage est de 5 personnes (enfant, adulte, homme et femme), et puis des entretiens avec les acteurs de la ville.

La grille d'évaluation de la qualité environnementale de centre-ville de Bejaia repose sur l'évaluation des deux éléments de base pour un environnement sain salubre qu'est : l'espace vert urbain et la gestion des déchets urbains. Ces derniers sont représentés comme des éléments clés dans le plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) en Algérie illustré dans le premier chapitre du travail (la qualité environnementale, élément de la démarche environnementale).

Relativement à l'évaluation environnementale on peut l'évaluer à partir de ce cheminement :

- a. Diagnostique (état des lieux)
- b. Hiérarchisation des enjeux
- c. L'évaluation des deux facteurs par une grille d'indicateurs :

- c.1-espace vert**
- le ratio (la quantité et surface)
 - l'état et type (la qualité)
 - opinion et l'inclusion de citoyen (gestion urbaine de proximité)
 - la gouvernance urbaine

- c.2.déchets urbain**
- le ratio (quantité Kg/hab./j)
 - le gêne par rapport au paysage urbain ;
 - l'opinion de l'habitant (la cidadinité)
 - La gouvernance urbaine (la capacité de collecte, de transport, tri)

Les indicateurs de la grille d'évaluation sont inspirés de notre contexte locale (centre-ville de Bejaia ; le vécu), et puis de 21 cibles de La démarche HQE^{2R}¹⁹de conduite de projet urbain intégrant le développement durable.et puis la démarche mentionnée dans le livre : baromètre des performances urbaines locales « Alger et ses communes »de Ewa-Azzag. (Voire le schéma n° 09)

A cet égard ; deux tableau illustratifs qui représentent la grille estimative de chaque élément va nous aider à élaborer un bilan qui va nous permettre d'apprécier la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia. Et son rôle dans l'amélioration du cadre de vie des habitants.

¹⁹ Pour le contenu des cibles et les indicateurs de HQE2R, voir l'annexe n°04

Schéma n°10 : La grille d'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia

PNAE-DD en Algérie :

- Gérer rationnellement les déchets solides ménagers et les déchets spéciaux
- Renforcer la gouvernance environnementale
- Développer des espaces verts et vulgariser la notion d'espaces verts

HQE2R :

- Parmi les cibles évoquées dans cette approche :
- l'amélioration de la qualité environnementale locale

Les indicateurs d'évaluation des performances urbaines locales évoquées par Pr :EWA -AZZAG :

Espace verts :

- Espace naturel %
- Espace agricole-forestier %
- Atouts paysagers (nombre)
- Espace vert urbain%

Déchets et assainissement :

- Production des déchets Kg/hab
- Capacités de collecte Nb/10000 habitants.
- Recyclage des déchets (nombre d'unités de recyclage)
- Taux de branchement à l'assainissement %

Evaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia élaboré par l'Auteur :

- a. Diagnostique (état des lieux)
- b. Hiérarchisation des enjeux
- c. L'évaluation les deux facteurs par une grille d'indicateurs :
 - 1-*espace vert* :
 - Le ratio (la quantité et surface)
 - L'état et type (la qualité des espaces verts)
 - Opinion des citoyens (gestion urbaine de proximité)
 - La gouvernance urbaine.
 2. *déchets urbain* :
 - Le ratio (quantité Kg/hab./j)
 - La gêne par rapport au paysage urbain ;
 - Opinion des citoyens
 - La gouvernance urbaine (la capacité de collecte, de transport, de tri)

Section I : l'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia à partir des espaces verts

I.1.La grille estimative des espaces verts :

En premier lieu, nous évoquons que les bienfaits du végétal en ville sont de natures diverses : bénéfiques sociaux, psychologiques, environnementaux, chacun de ces aspects a un impact non négligeable sur la santé humaine des citoyens. Le volet social de la relation entre le végétal et la ville a une grande importance.

Des études élaborées ont montré que les personnes habitant dans des zones plus végétalises se sentaient plus en sécurité, avaient des comportements plus citoyens, moins agressifs et moins violents. (Service documentaire plante et cité ingénierie de la nature en ville. 2010. p2)

Tableau n°16 : La grille d'évaluation de l'espace vert, centre-ville de Bejaia

objectif	Cible	indicateur	Sous indicateur	Valeur
Evaluation de la qualité environnementale de centre-ville de Bejaia.	Les satisfactions des habitants en matière d'espace vert et son rapport au cadre bâti (satisfaction quantitative)	Le ratio des espaces verts	/	Représenté par le pourcentage des opinions des enquêteurs (%) -Très faible -faible -Moyenne -Grand -Très grande.
	-Détermination la qualité des espaces verts (satisfaction qualitative)	L'état et type des espace verts	-L'aménagement -L'entretien -Localisation	-Mauvaise état -Insatisfaisante -Bonne -Très bonne
	-Connaître les attentes des habitants en matière d'espace vert	Opinion des citoyens	-Espace vert d'accompagnement (verdure). -Espace vert d'alignement (arbre) -Espace vert public (air de loisir) -L'emplacement (près de chaque immeuble, au niveau du quartier, au niveau de la ville)	-Aucun -Important -Très important.
	-Le partage de la responsabilité et de la gérance	La gouvernance urbaine	-L'absence des autorités -L'existence d'une volonté politique et l'absence de la pratique -Efficacité du moyen matériel et les compétences humaines. -La cohérence entres les secteurs (environnement, APC, tourisme, citoyen) -L'incivisme des citoyens et appel au civisme. -Répartition des espaces vert sur le site.	Représenté par des taux (pourcentage%) de chaque sous indicateur, et puis par des rapports.

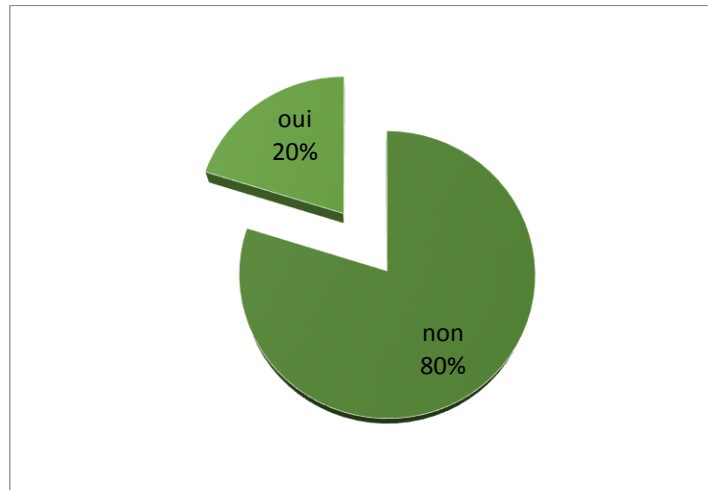
Source : auteur, 2016

L'évaluation de la qualité environnementale au niveau du centre-ville de Bejaia se fait à partir d'un facteur primordiale c'est l'espace vert, afin de mieux connaître l'apport de ce dernier dans l'amélioration de cette qualité, notre évaluation consiste à se baser sur l'ensemble **des indicateurs et sous indicateurs** cités dans le tableau.

I.1.1. Estimation quantitative :

Malgré l'importance du rôle joué par l'espace vert dans le périmètre urbain, en représentant le poumon de la ville, il se trouve d'une manière générale sur le plan quantitatif le nombre d'espaces verts dans la ville de Bejaia est insuffisant et reste timide selon **79,83 %** des personnes enquêtées sur terrain. Comme le montre le graphe suivant

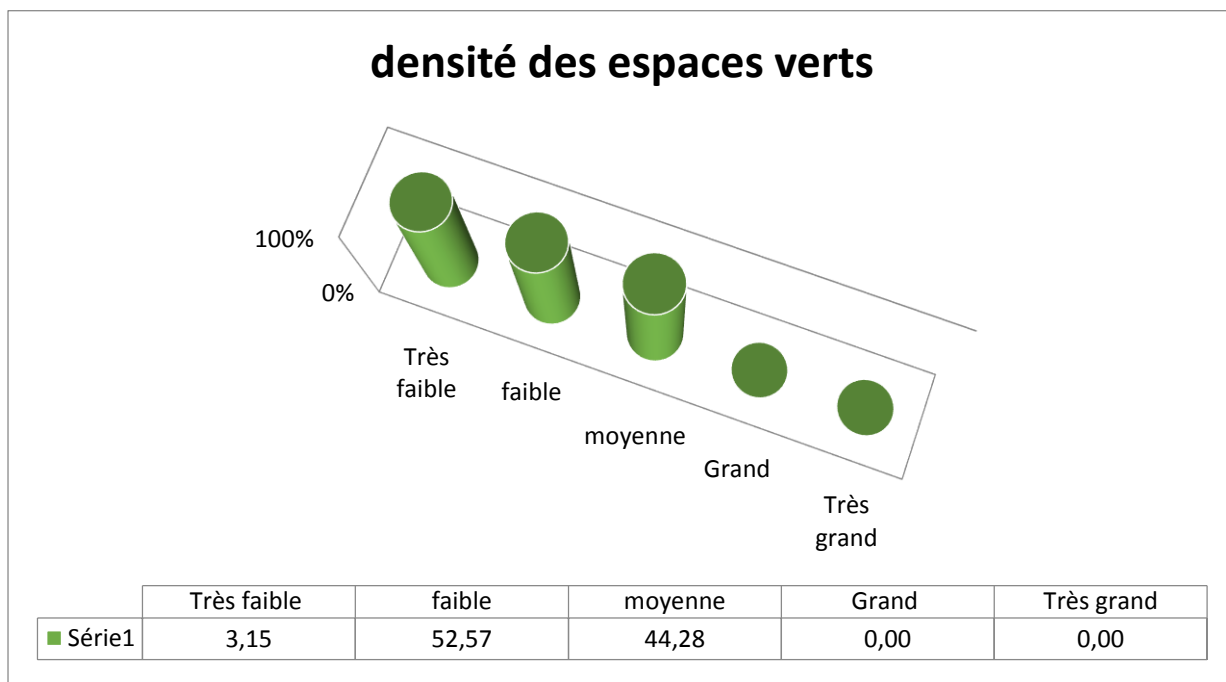
Fig. n°35 : la suffisance des espaces verts dans la ville de Bejaia



Source : enquête de terrain avril 2016

Dans le centre-ville de Bejaia le cadre bâti domine par rapport à l'espace vert, cette domination du cadre bâti à un effet négatif sur la qualité de l'environnement. Le diagramme ci-dessous montre le degré de **la faiblesse de la densité** de l'espace vert dans le centre-ville de Bejaia

Fig. n°36 : la densité des espaces verts



Source : enquête, 2016




D'après le diagramme un pourcentage qui est totalisé de **52,57%** distingue que le nombre des espace verts au centre-ville de Bejaia est **faible** à l'égard du cadre bâti, représente un état alarmant pour un environnement de qualité.

Fig. n°37 : image satellitaire de centre-ville de Bejaia



Source : Google earth +auteur ,2016

Tableau n°17:le rapport (la densité) de l'espace vert par rapport au cadre bâti

<p>Côté Ouest de zone d'étude :</p> <p><i>les espaces verts plutôt moins faibles</i></p>	
<p>Milieu de zone d'étude :</p> <p><i>Le cadre bâti domine la zone et l'espace vert est quasiment insuffisant</i></p>	
<p>Côté Este de zone d'étude :</p> <p><i>Inscriptions de quelques espaces verts représentés par le jardin el Qods.</i></p>	

Source : Google earth + auteur, 2016.

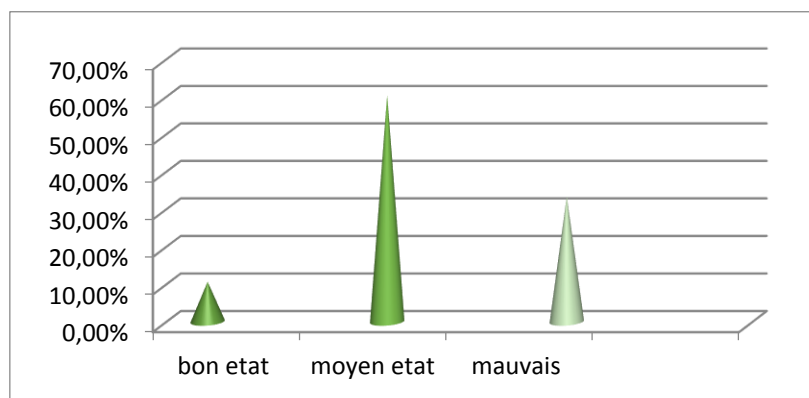
I.1.2. Estimation qualitative :

De nos jours la végétation, par opposition au minéral, occupe une place importante dans le tissu urbain des villes. Elle est de plus en plus désirée par les urbains pour leur permettre de supporter la ville, de l'accepter dans leurs pratiques et leurs usages quotidiens. Les espaces verts sont des lieux de détente et de récréation, prisés par les citoyens (Emelianoff, 2007 et Da Cunha, 2009). Les apports de la végétation sont indéniables : elle est une source de bien-être et de plaisir, et son pouvoir apaisant contribue à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air ou l'îlot de chaleur urbain. (Akbari, 2002; Nowak et al, 2006; Matusoka et al, 2008). Sur ce point la prise en compte d'intégrer un certain type des espaces verts dans le tissu urbain est une exigence à mettre en place. Notamment dans le centre-ville de Bejaia la typologie d'espaces verts ne représente pas une grande variété et reste modeste. Dont nous remarquons : Absence des jardins botaniques, zoologiques, parcs d'attraction, terrain d'aventures, bases de plein air et de loisirs...etc.

Les jardins dans la ville de Bejaia sur le plan qualitatif est représenté par un pourcentage de :

- 60,48%** des habitants ont déplorés que les jardins sont en moyen état ;
- 28,37%** des habitants ont déclarés que les jardins sont au mauvais état ;
- **10,64 %** des habitants ont témoigné que les jardins sont au bon état.

Fig. n°38 : Etat des jardins de la ville de Bejaia



Source : enquête sur le terrain. 2016

Fig. n°39 : le mauvais état des aires de jeux et des jardins



Source : auteur, 2016

Penser à la qualité des espace vert en matière d'aménagement est une démarche à mettre en évidence pour promouvoir la qualité environnementale ; l'occupation en matière mobilier, la sécurité, dont on a illustré l'état des différents types d'espaces verts situé au centre-ville de Bejaia dans le chapitre l'analyse de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia .Il s'agit de veiller sur l'entretien et la localisation de ces espaces qui donne une feuille de route pour réunir la fonctionnalité de ces espaces.

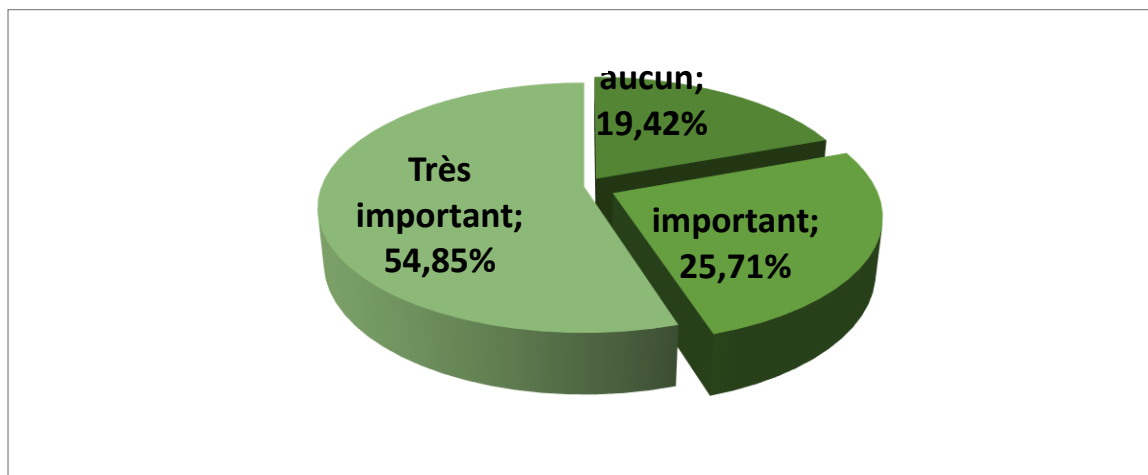
I.1.3. La nécessité d'intervention des citoyens pour un environnement de qualité :

Pour bâtir une nouvelle communauté, il faut la participation de tous les acteurs, notamment les citoyens un maillon incontournable, c'est par l'initiative et la créativité de ces derniers c'est possible de cerner les enjeux d'aménagement de l'espace vert à prioriser pour un espace vert de qualité. Il s'agit que le citoyen devienne un acteur contributeur dans l'amélioration de son cadre de vie.

Nous évoquons le rôle important joué par l'espace vert dans la qualité environnementale en particulier et en matière de la qualité de vie urbaine ,duquel nous avons parlé sur les avantages de l'espace vert dans le chapitre (02) tel que la réduction de tresse ,lutter contre la pollution acoustique et atmosphérique, un rôle curatif pour la santé .à travers les citoyens enquêter afin de mieux connaitre leurs ambitions en matière d'intervenir pour rendre ou mettre en évidence l'aménagement des espace verts, un pourcentage de **54.85%**des enquêteurs ont confirmé qu' un

besoin très important en matière d'intervention pour augmenter la quantité et la qualité des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia.

Fig. n°40 : le besoin d'intervention en matière d'espace vert



Source : auteur ; enquête sur terrain avril ; 2016

I.1.4.la nature d'intervention (opinion des citoyens et des résidents):

Nous avons souligné dans le chapitre n°03 de la gouvernance que la réussite, le progrès et le développement locale d'une ville repose sur l'implication des citoyens dans la gestion de leurs territoire, et nous avons constaté également que c'est le temps d'inscrire une nouvelle tendance pour gérer notre villes ,inscrire une transition d'une tendance qui réside sur faire la ville(production, approche linière, action consultative, processus dépendant) à une tendance moderne faire avec la ville²⁰, cette dernière est basée sur la coproduction avec les résidents, et les citoyens et puis sur une approche interactive, processus coopératif et action simultanée .sur ce sujet , l'implication des citoyens dans l'amélioration de la qualité environnementale du centre-

²⁰ Selon Claude JACQUIER / directeur de recherche au CNRS, enseignant à l'IEP de Grenoble et à l'IUL et l'ENTPE de Lyon dans son article « la gouvernance urbaine avec ou sans les habitant », a publier dans le revu de Centre de Ressources pour la Politique de la Ville – PACA, déclare que Si les villes occupent dorénavant la première ligne pour jouer un rôle innovant dans la recomposition et l'élaboration des politiques publiques, celles-ci n'ont pas eu la partie facile. Il faut dire que le processus de développement de leurs territoires, et par ricochet la façon dont on a eu à appréhender leur gestion, a fortement évolué.

Ainsi, depuis une vingtaine d'années, on est passé d'une période caractérisée par le «faire la ville» à une période où l'on prétend «faire avec la ville». Si le «faire la ville» reposait sur des processus d'urbanisation «productivistes », se déroulant sur des « champs de pomme de terre» vierges de toute occupation, le «faire avec la ville» exige de composer avec des « territoires vivants ». Il faut faire avec des espaces anciennement urbanisés (les lieux= « place »), mais également avec des populations, des organisations et des acteurs déjà installées (les gens = « people »).

Ce nouveau « challenge » est d'autant plus complexe que les processus d'urbanisation en marche produisent des déséquilibres socio-économiques fortement marqués entre territoires. « La fragmentation territoriale et sociale est devenue la norme » récuse Claude JACQUIER.2007.p6-7

ville de Bejaia est obligatoire. Nous avons pris en considération le point de vue des habitants en matière des espaces verts, elle représente un indicateur qui va apporter des éclaircissements en matière d'évaluation.

Les citoyens du centre-ville de Bejaia sont ambitieux de faire quelques interventions sur le plan d'espace vert. Un témoignage de **49.22%** des habitants qui désireront l'aménagement des espaces publics et mettre l'accent sur « lac Mezzia » en premier lieu ; qui représente un bien précieux et qui se localise au cœur de centre-ville avec sa situation stratégique qui lui permet de jouer un rôle éducatif, touristique et pour préserver la nature dans le périmètre urbain.

En deuxième lieu, les habitants sollicitent de penser sérieusement à l'espace vert d'accompagnement **un taux de 31.17%** d'enquêteurs déplorent que le processus d'espaces verts d'accompagnement est marginalisé, ce qui traduit l'absence de la conformité sur le terrain.

I.1.5. La gouvernance et la gestion des espaces verts :

Le constat du terrain nous a mené à enregistrer les dépassements environnementaux sur les jardins du centre-ville de Bejaia. Ces dépassements sont apparus dans le rejet des ordures dans des endroits non appropriés selon nos observations et comme le montre les images ci-après, à cet effet nous voulons interroger sur le degré de la vigilance et de la gouvernance en matière de la gestion des espace verts on se base sur les sous-indicateurs indiqués dans le tableau (la grille d'évaluation d'espace vert) :

Schéma n°11 : les sous-indicateurs de la gouvernance urbaine dans l'espace vert

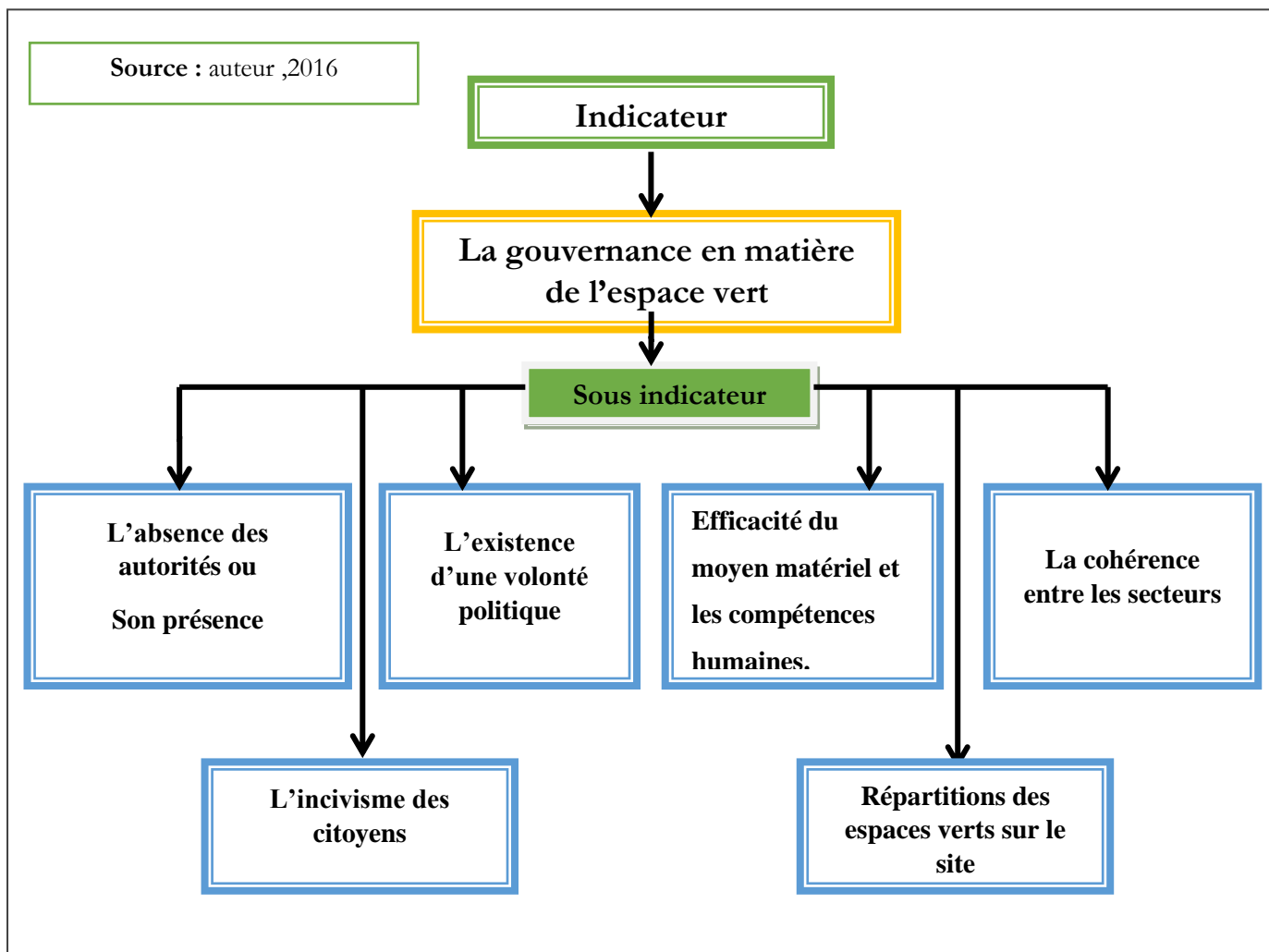


Fig. n°41 : les ordures à l'intérieur du jardin El QODS



Source : auteur, 2015

5. a.L'absence ou la présence des acteurs concernés sur la pratique :

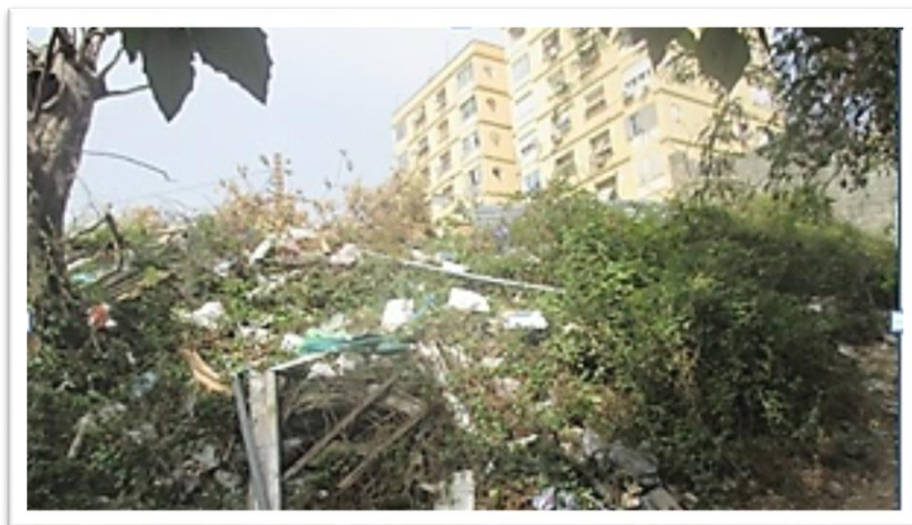
Malgré les tableaux explicatifs du programme suivi par le secteur d'hygiène et des espaces verts fournis par l'APC de la commune de Bejaia, l'ensembles des habitants (27.42%) confirme que quasiment ce programme(les opérations des entretiens et d'aménagement) reste comme un programme timide moins réalisable ,et les actions d'entretien et d'aménagement reste occasionnelles.

Le programme du secteur d'hygiène et des espaces verts fourni par l'APC de la commune de Bejaia a été présenté dans le chapitre n°06 de l'état des lieux des espaces verts dans le centre-ville de Bejaia(les opérations annuelles et trimestrielles).

5. b.-l'incivisme des citoyens :

L'homme représente l'un des maillons inévitables de l'environnement, il est nécessaire que chaque citoyen va assumer la responsabilité d'être positif avec son comportement et mettre en évidence que l'environnement pour tous, et tous pour l'environnement. En revanche l'espace vert représente un élément de base de l'environnement, malheureusement est transgressé chaque jour au su et au vu de tout le monde, où nous avons inscrit un pourcentage de 41.14% d'enquêteurs qui déclarent que l'état inquiétant des espaces verts du centre-ville de Bejaia revient à l'incivisme de quelques habitants avec leurs comportements négatifs. À cet égard, nous motionnons qu'il est temps de penser à un habitant qui fait partie de la ville pas un habitant qui habite dans la ville seulement (transitions du comportement).

Fig. n°42 : espace vert d'accompagnement agressé par le rejet des déchets.



Source : auteur, 2016

5.c.-La cohérence entre les trois secteurs (environnement, APC, tourisme) :

Souvent un travail parfait vient-il comme un résultat d'une alliance entre un groupe, l'ensemble des compétences bien déterminées et une projection de cette alliance et cette cohérence dans le centre-ville de Bejaia :

- Pour un environnement sain salubre qu'est la mission de la direction de l'environnement ;
- Pour une ville touristique attractive qu'est la mission de la direction du tourisme ;
- Pour un certain degré de satisfaction des besoins des habitants qu'est la mission de l'APC qui est assez modeste et timide.

Cette gestion collaboratrice n'a subi aucune concrétisation dans le centre-ville de Bejaia, une inspiration personnelle, où j'ai constaté d'après les entrevues de l'ensemble des personnalités responsables des secteurs, chaque secteur fait un reproche à l'autre, la direction du tourisme signale que la direction de l'environnement a mis plusieurs obstacles qui reflètent négativement sur le secteur. Cependant la direction de l'environnement refuse chaque investissement qui va mettre l'environnement en risque.

C'est le cas pour les espaces verts dans l'absence d'une stratégie claire en matière des objectifs communs entre les secteurs qui ont un but de promouvoir ces espaces verts dans le centre-ville de Bejaia.

La gestion participative (ou gestion multi partie, gestion collaboratrice, cogestion) est une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient définissent et garantissent le partage entre eux, d'une façon équitable, des fonctions, droits et responsabilités de gestion (Borrini Feyerabend, 2000).

L'état inquiétant des espaces verts du centre-ville de Bejaia, renvoie incontestablement à l'absence d'une gestion partenariale.

Fig. n°43 : air de jeu en mauvaise état



Source : auteur, 2016

5.d. Répartition des espaces verts et efficacité du moyen humain et matériel :

Le centre-ville de Bejaia dispose de quatre (04) jardins répartie aléatoirement dans certains quartiers, où quatre jardins soit Pasteur, EL Qods et les deux jardins Soummam (1) et Soummam (2) se trouvent et se concentrent dans le quartier de la Pleine, par contre le quartier Lac ne dispose que du parc de Mezaia. À propos de cette répartition incohérente, **61.14%** des habitants incitent l'intégration des espaces verts au niveau de quartiers marginalisés dans nous marquons dans le quartier Lac (côté ouest du centre-ville de Bejaia) que le cadre bâti domine le site.

Sur ce point de la répartition des espaces verts ; **16%** des habitants déclarent l'importance d'intégrer des espaces verts à la proximité de chaque immeuble pour permettre d'avoir un oxygène pur et un cadre de vie calme.

Relativement à ce constat il serait penser convenablement à cette répartition, dont le temps nous savons que l'espace vert joue un rôle de poumon, l'importance de cette répartition au centre-ville de Bejaia devient une exigence car le côté ouest du centre-ville est en mitoyen avec la zone

industrielle et la somme des inconvénients de cette dernière (zone industrielles) sur l'environnement en particulier et la qualité urbaine en général ajouté la santé des personnes.

Sur le plan des moyens l'APC disposent d'une gamme de compétences, leur efficacité revient-il au degré de conscience des travailleurs et l'application de programme retransmis par les autorités concernées.

Section II : l'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia ; gestion des déchets urbains

II.1. La grille estimative de la gestion des déchets urbains dans le centre-ville de Bejaia

✓ Estimation la gestion des déchets urbains dans le centre-ville de Bejaia :

Actuellement, l'environnement constitue l'un des sujets majeurs à étudier et à cerner de très près et ce à l'échelle de tout le globe terrestre

A travers tous les pays, qu'il s'agisse de nations développées ou celles des pays en voie de développement, les gouvernements ont pris conscience de la gravité du danger inhérent à la dégradation de l'écosystème en général et de l'environnement urbain en particulier.

Depuis les dernières années, le monde prend à nouveau conscience de l'importance de la question des déchets :

La mauvaise gestion des déchets urbains créent beaucoup de problèmes dans l'environnement notamment la pollution de l'air, de l'eau, du sol, les érosions du sol, la nuisance, les odeurs nauséabondes...entraînant ainsi diverses maladies dont le plus importantes sont les cancers, les maladies respiratoires chroniques, les allergies, les manifestations inflammatoires et bien d'autres.

Afin de mieux déterminer la manière et le degré de la gestion des déchets dans le centre-ville de Bejaia, il fallait bien prendre l'opinion des habitants et savoir leur ambitions ou la manière qui convient concernant les horaires de collecte, l'emplacement des bacs et les dépotoirs, en outre l'itinéraire de transport des déchetsetc.

A cet effet ; une grille englobe ces paramètres d'évaluation inespérés de la réalité et le vécu des citoyens va nous accompagner pour décortiquer et retracer un tableau de bord de la gestion des déchets, et donner l'ensemble des impacts sur la qualité environnementale et le cadre de vie des citoyens.

Le tableau ci-dessous dessine la grille d'évaluation pour mieux cerner un bilan d'évaluation de la gestion des déchets de au sein du centre-ville de Bejaia.

II.1.1. La grille de lecture estimative de la gestion des déchets urbains :

Tableau n° 18: la grille d'évaluation des déchets urbains ; centre-ville de Bejaia

objectif	Cible	indicateur	Sous indicateur	Valeur
évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia.	-Déterminer les quantités des déchets générés par jour (estimation quantitative)	-Le ratio de déchets générés	/	Le taux des déchets : Kg/j/habitant. Et puis Représenté par le degré faible /faible/moyenne/grand/très grande. (%)
	-Connaitre les effets de l'éparpillement des déchets urbains sur l'environnement (sur le plan qualitatif)	-La gêne par rapport au paysage urbain ;	-La collecte -Le transport (itinéraire) -Le traitement.	-Aucun -important -très important. (%)
	-Le degré de satisfaction des habitants en matière de gestion des déchets urbains	-Opinion des citoyens	-Les horaires de collecte - Le tri sélectif -La fréquence de rotation -L'emplacement des bacs et dépotoirs - les moyens matériels	-Satisfaisant -Insatisfaisant (%)
	-Le partage de la responsabilité et de la gérance	-La gouvernance urbaine	-L'absence des autorités -L'existence d'une volonté politique et l'absence du pratique -Efficacité du moyen matériel et les compétences humaines. -LA cohérence entre les secteurs (environnement, APC, tourisme, citoyen) -L'incivisme des citoyens et appel au civisme.	Représenté par des taux (pourcentage%) de chaque sous indicateur, et puis par des rapports.

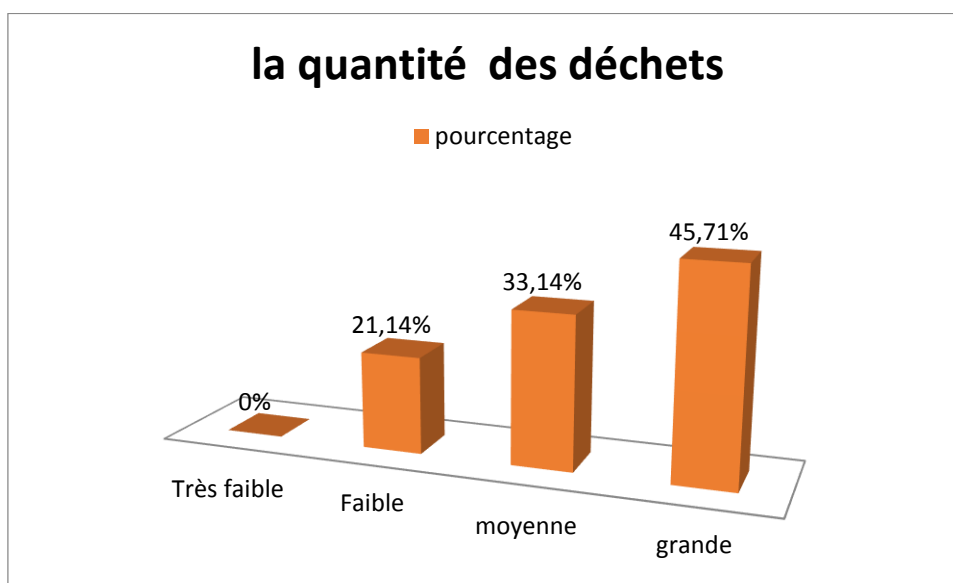
Source : auteur, 2016

II.1.1.1. Estimation quantitative :

Tout d'abord avant de présenter l'opinion des citoyens à l'égard des quantités générées des déchets, il serait utile de rappeler le ratio déterminée par la direction de l'environnement au niveau de centre-ville de Bejaia, qu'est **0,80Kg/j /habitant** ; et selon l'enquête menée sur le terrain à propos des quantités des déchets un pourcentage de **45.71%** certifie que les quantités sont grandes, et les raisons donner pour justifier ces quantités énorme c'est que la majorité des alimentation domestiques est emballé et puis les gens n'arrivent pas à respecter les horaires de manger ,ils mangent à n'importe quel moment.

Le graphe suivant montre les différentes opinions des citoyens concernant les quantités des déchets générés.

Fig. n° 44 : les quantités des déchets générés



Source : enquête ,2016

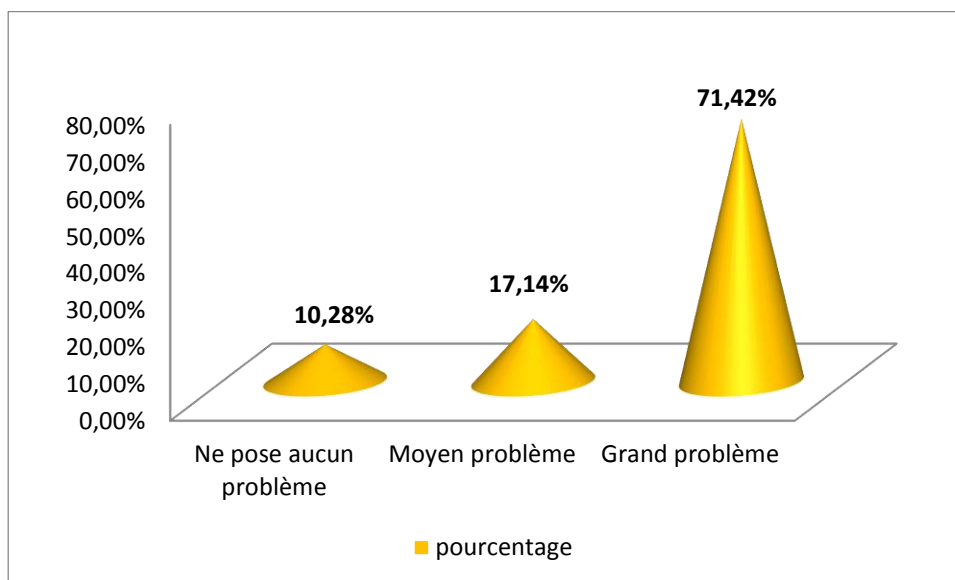
II.1.1.2. Estimation qualitative (pollution visuelle et olfactive) :

Toujours la mauvaise gestion des déchets urbains a des empreintes écologiques et environnementales tragiques, qui influencent négativement sur l'environnement où nous marquons des différents types de pollution tel que la pollution visuelle résultante de la dispersion des déchets, et la pollution olfactive qui engendres des répercussions néfaste sur le bien-être.

Étant donné que la majorité des habitants du centre-ville de Bejaia témoignent que les quantités des déchets générés est assez grande, nous constatons qu'elle représente incontestablement une

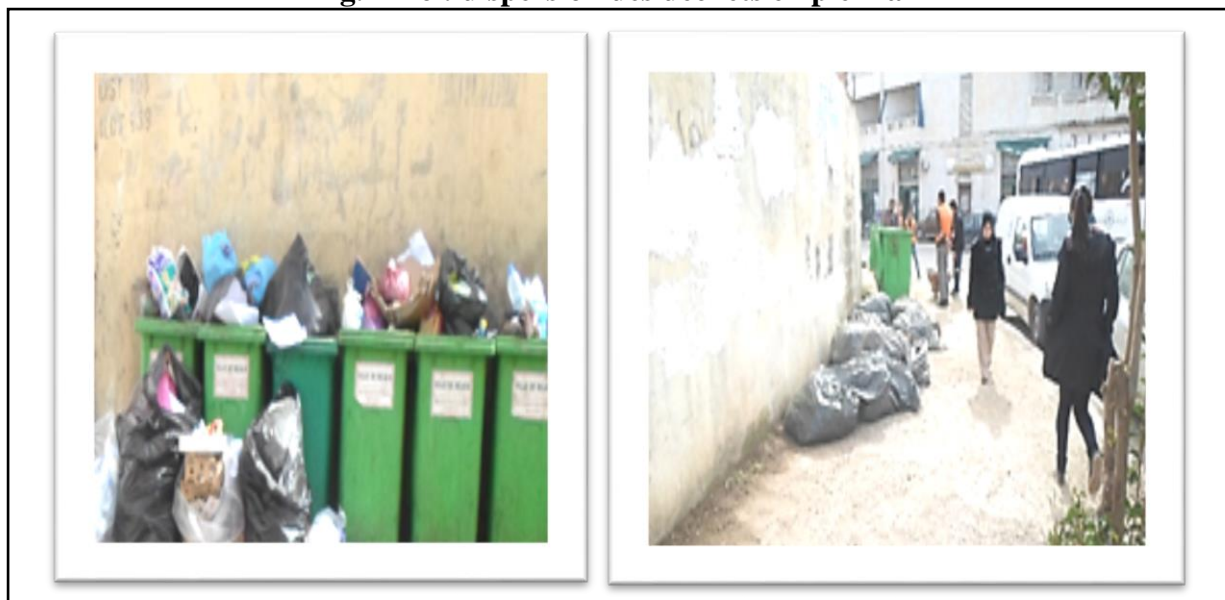
gêne visuelle et olfactive pour le cadre de vie des habitants en générale et au paysage urbain. Le diagramme ci-après va nous renseigner sur le sentiment des habitants relativement à l'éparpillement des déchets en plein air

Fig. n°45 : considération du problème de l'éparpillement des déchets par les habitants



Source : enquête ,2016

Fig. n°46 : dispersion des déchets en plein air



Source : auteur, 2016

D'après le diagramme et les images qui apportent mille discours, un pourcentage de **71,42%** confirme que les déchets urbains posent un grand problème en matière de la qualité environnementale et le bien-être des habitants (cadre de vie), à partir de ce constat il serait nécessaire utile de réfléchir autrement à la gestion des déchets du centre-ville de Bejaia.

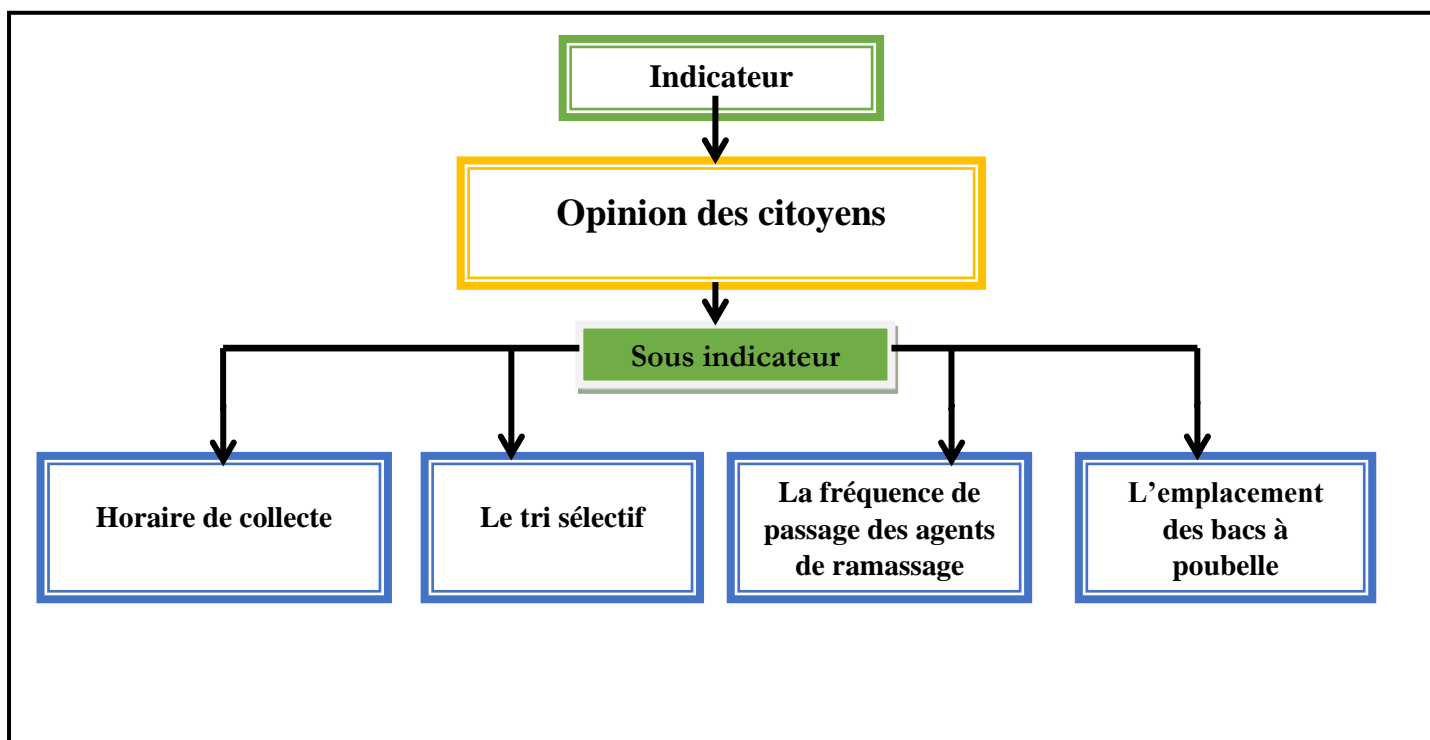
II.1.1.3. La nécessité d'intervention pour un environnement de la qualité :

Relativement à l'état inquiétant, les habitants sont unanimes que c'est **très important de réagir positivement** afin de promouvoir et assurer la propreté au niveau du centre –ville de Bejaia.

II.1.1.4. La nature de l'intervention :

Afin de remédier aux problèmes de la gestion des déchets il s'avère la prise en considération des attentes des habitants sur plusieurs plans :

Schéma n° 12:l'opinion d'habitant en matière de gestion des déchets.



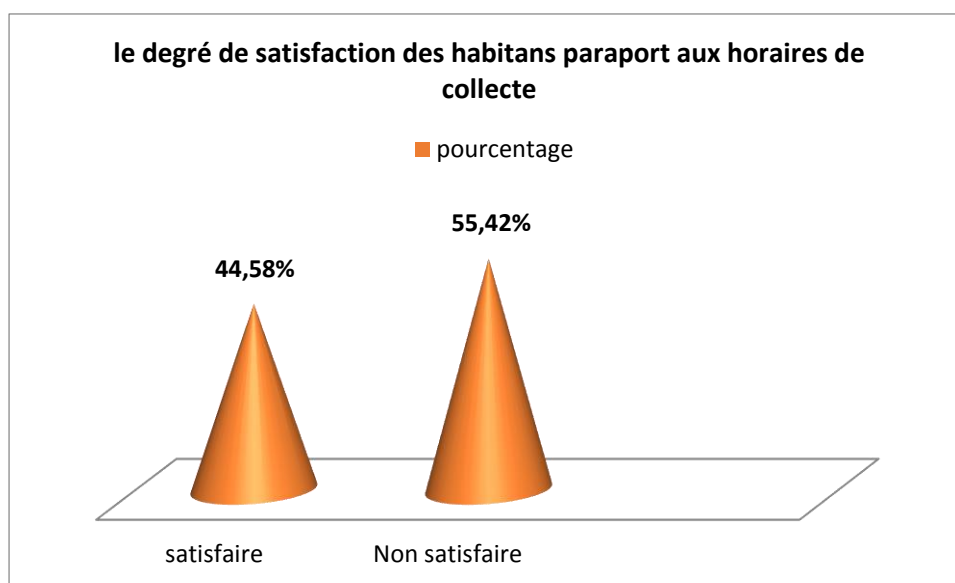
Source : auteur, 2016

A. les horaires de collecte :

Concernant le passage des agents de collecte au niveau du centre-ville de Bejaia, dans la période hivernale c'est 19h30 à 22h et dans la période estivale c'est 20h30 jusqu'à minuit.

Le diagramme suivant montre le degré de satisfaction (le passage du camion de collecte) des habitants par rapport aux horaires suivis par l'autorité (centre de nettoyage de l'APC).

Fig. n°47 : le degré de satisfaction des habitants par rapport à l'horaire de collecte



Source : enquête du terrain ,2016

D'après le diagramme un rapport de **55,42%** d'enquêteurs déplore leur **non satisfaction** du passage des agents de collecte. Sans prise en considérations des raisons du passage des agents de collecte dans les horaires déterminées.

L'entrevue menée auprès du responsable de nettoyage a déchiffré que ; c'est pour des raisons d'éviter la congestion et puis nous facilitons la tâche pour les agents de travailler tranquillement.

B. le tri sélectif :

La bonne gestion des déchets commence à partir son premier dépotoir (les bacs), où il est préférable de trouver les bacs alignés avec des couleurs et des signes variés, chaque couleur ou signe distingue la nature de déchet à jeter dans le bac (verre, plastique et papier).

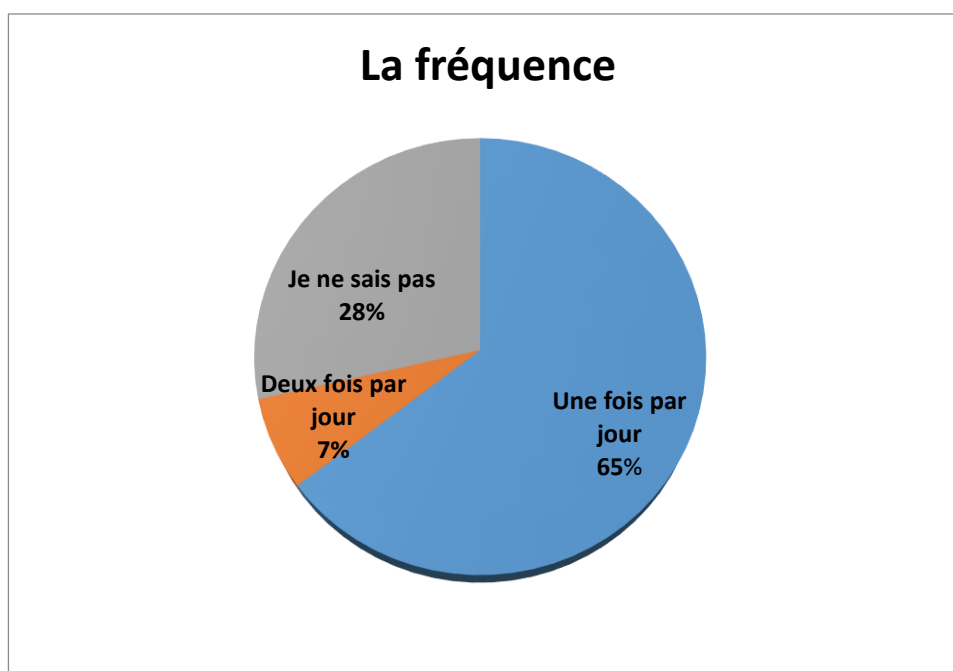
Ce processus est quasiment absent dans le centre-ville de Bejaia, une ville qui apporte la vocation touristique ne dispose pas de ce processus.

Effectivement un rapport positif de la part des habitants qui sollicitent la mise en place de cette procédure, représente avec un taux de **87,42%**.

c. la fréquence de passage des agents de nettoyage :

Le diagramme suivant montre le degré de connaissance des habitants au passage du camion de ramassage des déchets ; dont nous apercevons un taux de **28,57%** ne sais la fréquence du passage du camion, une sonnette d'alarme sera obligatoire afin d'avoir un seuil de conscience.

Fig. n°48 : la fréquence de passage des agents de nettoyage



Source : enquête du terrain ,2016

D. L'emplacement des bacs à poubelle :(la collecte)

Un bac à poubelle bien placé a un rôle important dans la collecte des déchets, où :

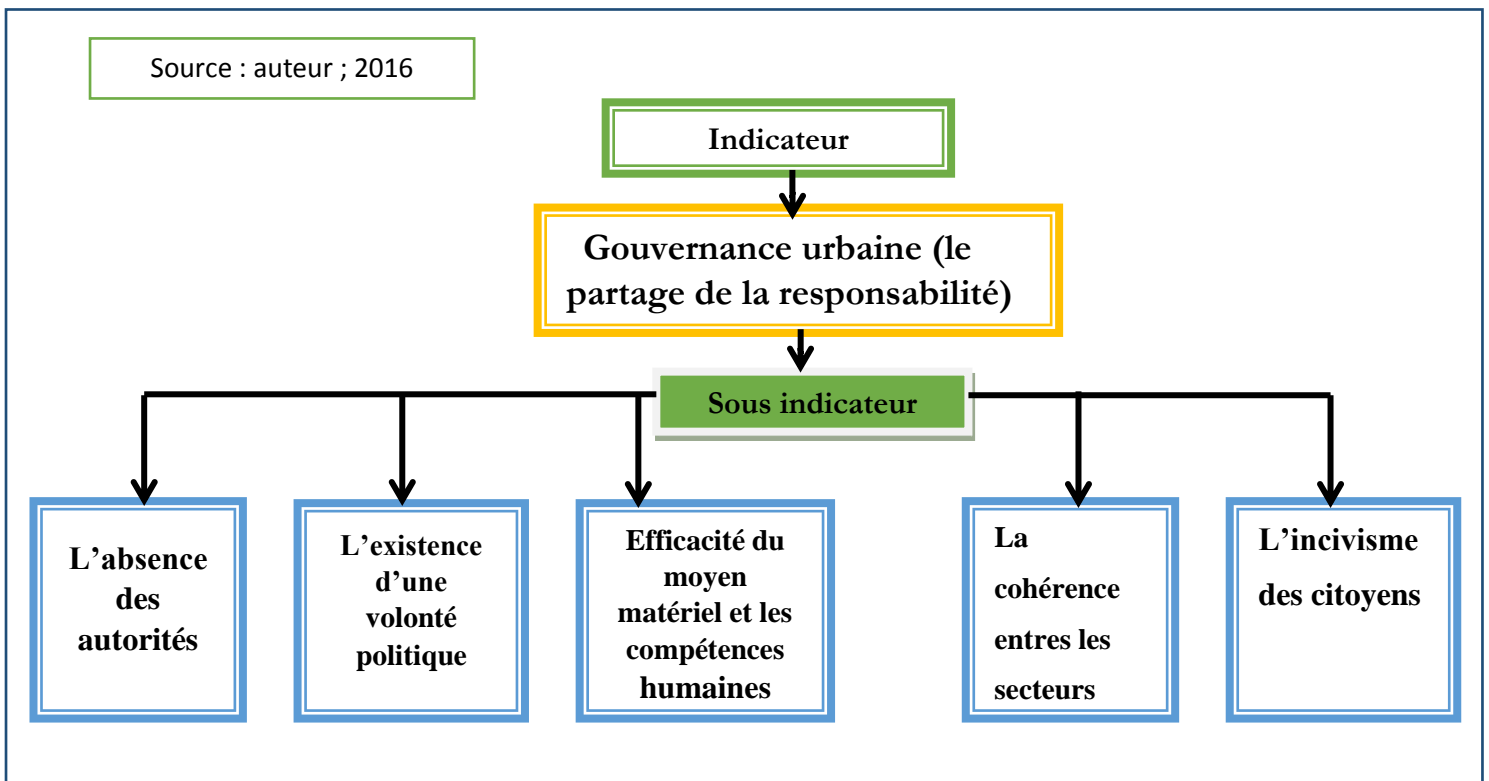
- Choisir un emplacement stratégique assure une certaine égalité de déplacement des habitants (faire la même distance de l'immeuble au dépotoir),
- Eloignement de bac des déchets de l'entrée d'immeuble afin d'éviter la pollution olfactive.

A cet effet les habitants du centre-ville de Bejaia réclament de placé les bacs lion de l'immeuble représenté par un taux de **46.12%**.

II.1.1.5. La gouvernance : la responsabilité de qui ?

La bonne gouvernance réside sur le respect des programmes et grandir le cercle de gestion qui dépasse vers la participation des citoyens, relativement à ce sujet et concernant l'apparence de cette gouvernance dans la gestion des déchets au niveau du centre- ville de Bejaia elle est comme suit :

Schéma n° 13: les sous-indicateurs de la gouvernance urbaine facteur déchets urbains



- a. l'incivisme des citoyens et le manque de conscience déclarés par l'un des fonctionnaires de la direction de l'environnement à l'égard aux compagnes de sensibilisation menées au niveau des écoles ,de la maison de la culture et puis a niveau de la radio locale(radio Soummam) une émission consacrée pour la sensibilisation des citoyens à l'égard de la propreté des quartiers.

✓ **Education environnementale :**

-Visites aux établissements scolaires pour l'intégration de l'éducation Environnementale dans leurs activités complémentaires et ce, en partenariat avec la direction de l'éducation et les associations de l'environnement.

✓ **Sensibilisation et information :**

-Célébration des journées mondiales et nationales en collaboration avec les secteurs concernés et la société civile.

A titre exemple Le 02 Février 2015 :

✓ Présentation et Visite des différents compartiments du Centre environnemental Mezaia.

Visite guidée des différents compartiments du Centre environnemental du Lac Mezaia pour les membres intervenants ainsi aux élèves des établissements scolaires :

- CEM Belkacem Mouloud nait belkacem
- CEM Hadjres Slimane
- Ecole Lala Fatma N'soumer
- Ecole El-Khaldounia, afin d'avoir un aperçu général de ce qui est le CESP, ces missions et ses actions.

Fig. n°49 : sensibilisation et information des élèves de collèges



Source : direction de l'environnement de Bejaia

b.la volonté politique :

Le souci de la gestion des déchets dépasse la capacité du service de nettoyage de l'APC de Bejaia et la direction de l'environnement, dont le degré de ce souci pousse le Wali à intervenir, où il a lancé une campagne de collecte des déchets chaque samedi.

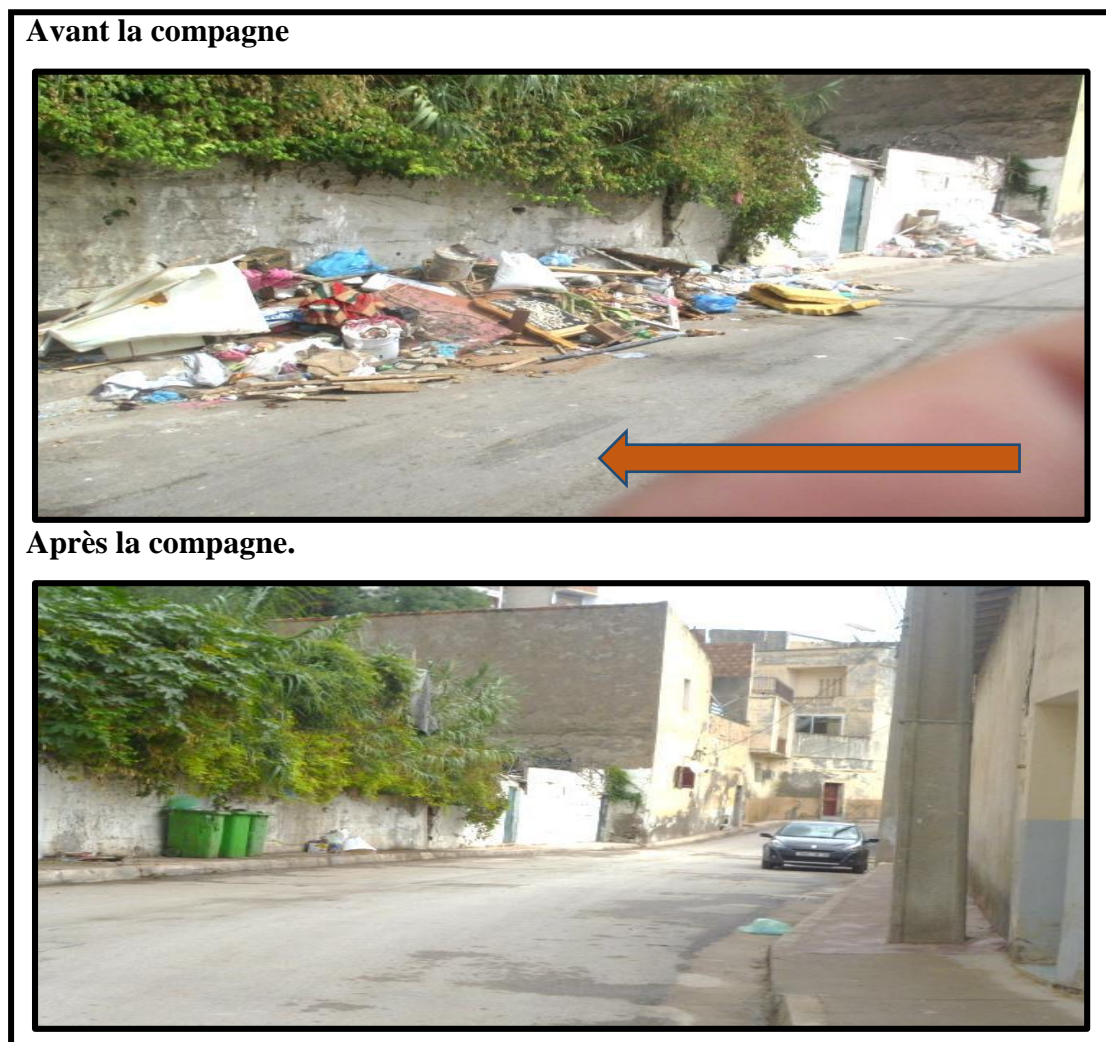
Une contribution qui donne la chance aux habitants de participer afin de sortir de cet état inquiétante.

Fig. n°50 : la participation des citoyens dans la campagne lancée par le Wali



Source : auteur 2016

Fig. n°51 : la transformation du paysage après l'initiative du Wali



Source : auteur 2016

Le rapport du wali au sein des mosquées 02/03/2016(annexe n°02)

c.la participation (écocitoyenneté) et l'incivisme des citoyens : quel rapport ?

Sur ce point ; en matière de la gestion des déchets urbains dans le centre-ville de Bejaia la participation est admissible dont nous avons des associations écologiques qui ont un objectif commun ; la protection de l'environnement .Au sein du centre-ville de Bejaia on a enregistré trois associations qui apportent et partagent le slogan : «*l'environnement pour tous et tous pour l'environnement* » dont nous soulignons :

-Les associations écologiques : *Lehna, Gouraya, Bejaia blanche.*

L'ensemble des activités organisées par ces associations sont représentées dans :

-L'organisation des campagnes de la propreté et de la collecte des déchets, --arrosage des plante et puis sensibilisations de respecter les horaires de passage des agents de collecte.

Malgré l'ensemble des campagnes de sensibilisation de la part de la direction de l'environnement ou de la part des associations, le constat exprime qu'il y a un certain dépassement sur l'environnement et sur le cadre de vie des habitants viennent comme résultat d'un taux relatif à l'incivisme des habitants.

Fig. n°52 : prolifération des déchets ménagers, quartier Lac



Source : auteur ,2016

Fig. n°53 : prolifération des déchets (encombrants), quartier la plaine



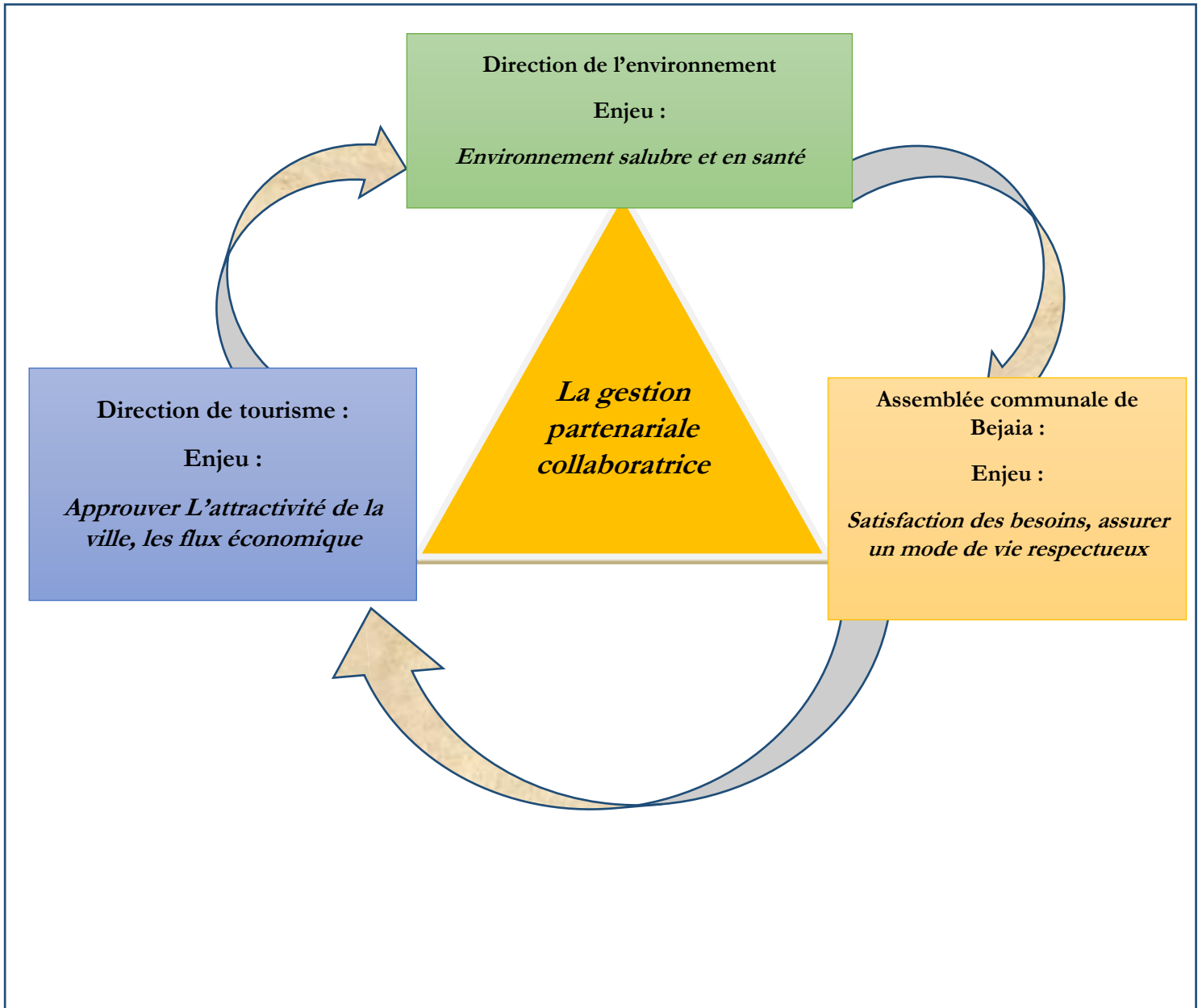
Source : auteur, 2016

A travers l'enquête menée sur terrain, **35,42%** des habitants ont certifiés que le civisme des habitants est un élément fondamental pour un environnement salubre.

d. l'absence de triangle de gestion, gestion urbaine de proximité (direction de l'environnement, APC, direction de tourisme) :

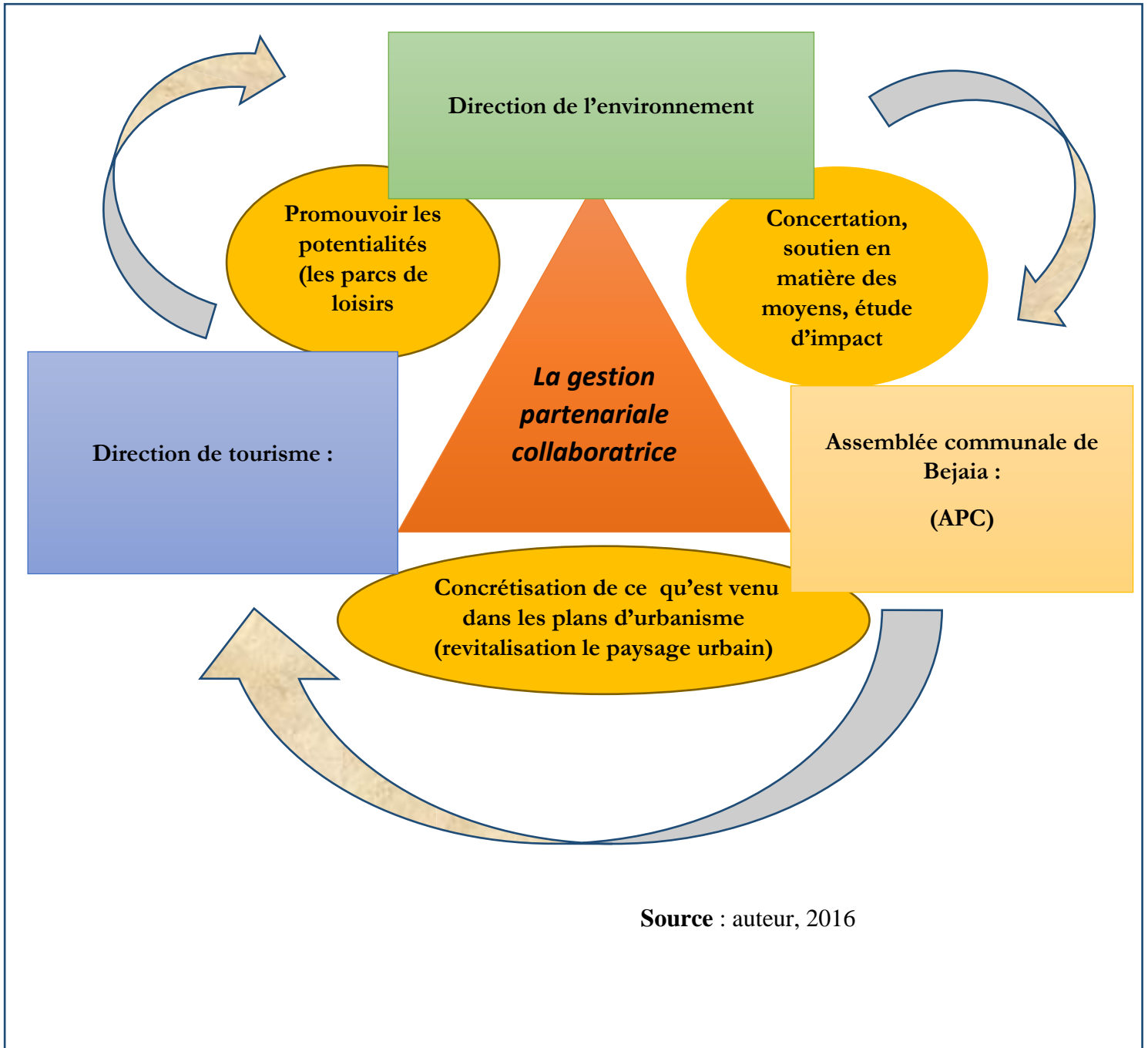
Devant le constat de la situation de la gestion des déchets urbains solides dans le centre –ville de Bejaia, qui reflète que il y a un manque d'un plan de gestion collaboratrice partenariale, entre les directions ayant les prérogatives et les moyens de promouvoir cette gestion afin d'arriver à un environnement sain un enjeu majeur de la direction de l'environnement ,penser sérieusement à l'attractivité de la ville de Bejaia un investissement prospère pour la direction de tourisme .En fin satisfaire les besoins des habitants est une mission de l'APC .

Schéma n°14 : le triangle de la gestion multipartis entre les secteurs (enjeu)



Source : auteur, 2016

Schéma n° 15 : le triangle de la gestion multiparti entre les secteurs (processus)



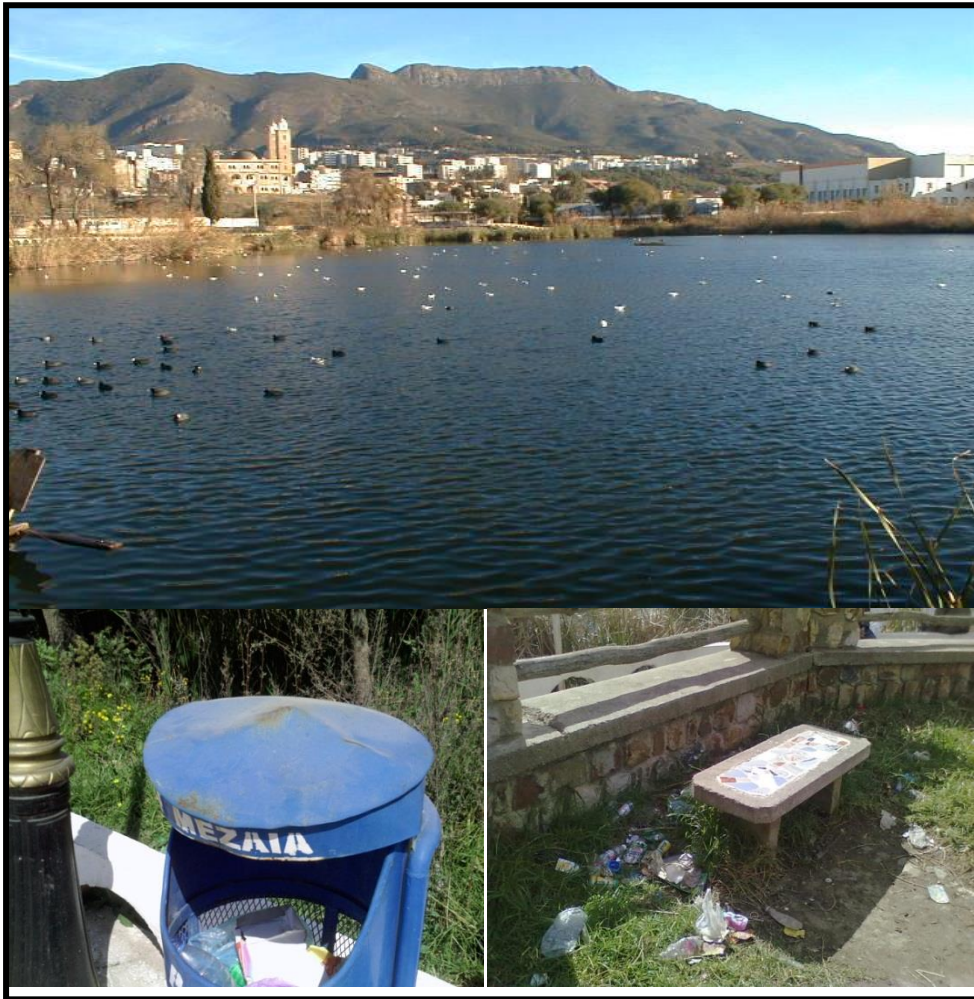
L'absence de cette gestion multi parties, est apparue dans l'entrevue menée avec un responsable de la direction du tourisme de Bejaia, à son avis l'attractivité de la ville de Bejaia repose sur le nombre des hôtels sans penser à l'exploitation des potentialités du centre-ville de Bejaia à titre exemple le parc de Mezzaia (parc d'attraction par excellence) mais absolument il est en mauvaise état.

Fig. n°54 : l'ensemble des problèmes provoque le lac Mezaia



Source : auteur.2016

Fig. n°55 : vue sur le Lac de Mezzaia



Source :auteur,2016

Fig. n°56 : les résultats générés par manque de gestion des déchets



Source : auteur.2016

A travers ces images une situation alarmante, représente la dégradation du mode de vie des habitants, et puis des facteurs qui diminuent l'attractivité du centre-ville de Bejaia (quel paysage urbain pour l'habitant, et puis pour le touriste ?).

Sur le sujet de la gestion urbaine de proximité ou la gestion partenariale, un pourcentage de **74.16%** des habitants vont accentuer cette démarche pertinente.

e. Les capacités en matière de transport et de collecte et de tri :

Malgré que la commune de Bejaia a bénéficié un centre d'enfouissement technique le Aout 2015, ce dernier ne dispose pas d'une station de traitement dlixiviats²¹, qui dérange les habitants voisins.

La charge immense de service de nettoyage de l'APC de Bejaia en matière de la gestion des déchets impose aux autorités de faire des conventions avec des entreprises privées spécialisées en matière de recyclage et l'incinération...etc.

VII.2.L'amélioration de la qualité environnementale et le cadre de vie :

A partir d'élaboration du bilan d'évaluation de la qualité environnementale du centre –ville de Bejaia ; qui a une contribution et un apport immense pour un cadre de vie sûr et respectueux, et il facilite la hiérarchisation des enjeux et les facteurs fondamentaux du cadre de vie (confort visuel, confort olfactif, confort acoustique) qui représente le bien-être des habitants. À cet égard un taux de **44,57%** des habitants a apporté des jugements que le mode de vie est en interaction indissociable avec l'amélioration de la qualité de l'environnement.

²¹ Une matière liquide généré par les déchets organiques polluantes influe sur les nappes de sous terrain.

Conclusion :

A travers la grille d'évaluation de ces deux éléments importants : l'espace vert et la gestion des déchets urbains, dont le but est d'apprécier la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia qu'est quasiment représenté par un bilan inquiétant et assez modeste :

- L'espace vert reste insuffisant (**le ratio**) par rapport au cadre bâti au niveau du centre-ville de Bejaia, représente **5 %** de la superficie totale de la zone d'étude.

Pour des habitants ; l'espace vert est loin de leurs espérances soit sur l'aspect quantitatif, ainsi qualitatif.

- En ce qui concerne les déchets urbains les résultats de l'enquête montrent que les habitants souffrent du problème d'insalubrité à cause de l'insuffisance du mobilier de propreté en premier lieu, effectivement d'autres facteurs provoquent ce problème notamment : l'éloignement du mobilier de propreté, l'absence des points de collecte et enfin les problèmes liés aux heures de collecte. Il est à souligner que le citoyen avec ses comportements quasiment négatifs (incivisme) participe dans la progression et la dispersion des déchets qui viennent-elles comme des conséquences de la surconsommation et manque de l'éducation environnementale.

En sus de cet état de fait, l'environnement est agressé sans cesse par de nombreuses pratiques des habitants : Jet des déchets, l'étalage des différents types de déchets, l'environnement est transgressé chaque jour au su et au vu de tout le monde, **la qualité paraît plus que douteuse.**, ce qui nous pousse à réfléchir avec une forte conscience et sérieusement à l'amélioration de cette qualité pour sauver l'environnement, et qui est en relation indissociable avec le cadre de vie des citoyens.

A cet effet il est nécessaire de tracer une feuille de route qui va apporter un modèle de gestion collaborative ; multi partie en associant l'habitant comme acteur responsable de son cadre de vie.

il y a beaucoup de choses à faire pour changer notre manière de vivre, arrêter de faire comme si on était tout seul sur la ville et que plus de personne ne viendra après nous. Notre devoir est de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Conclusion générale :

La thématique de l'environnement en milieu urbain est aujourd'hui au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique. Les défis à relever collectivement sont nombreux, qu'ils s'agissent de protéger l'environnement, de garantir un cadre de vie agréable et de mettre en évidence l'importance de la qualité environnementale dans les projets d'aménagement. Cette problématique est aujourd'hui le souci majeur de toute politique urbaine. La prise en compte de l'environnement dans les exercices de la planification est une responsabilité de tous les acteurs.

Dans cette recherche, notre problématique consiste à mettre en évidence la conjugaison entre la préservation de l'environnement urbain et la qualité de vie en milieu urbain (la qualité urbaine) dont la ville de Bejaïa constitue notre terrain d'étude. Il s'agit de savoir Comment peut-on arriver à la qualité urbaine (cadre de vie convenable, qualité de vie) dans le centre-ville de Bejaïa par le biais de l'amélioration de la qualité environnementale en milieu urbain.

La qualité environnementale dans le centre-ville de Bejaïa se base sur la prise en considération de l'espace verts et une gestion efficace des déchets urbains à travers l'intégration d'une bonne gouvernance.

Le but de notre recherche est d'élaborer une vision encadrant l'avantage de l'amélioration de la qualité environnementale comme processus d'arriver à un cadre de vie sain.

L'intégration de la grille d'évaluations environnementale était une clé incontournable, pour l'élaboration du bilan estimatif sur l'état et les contraintes qui heurtent la qualité environnementale du centre-ville de Bejaïa. Il s'agit aussi de retracer des lignes directrices (perspectives) afin d'améliorer cette qualité.

Cette grille nous a permis d'identifier les comportements majeurs des habitants à l'égard de l'espace vert et la prolifération des déchets urbains.

L'investigation du terrain d'étude nous a permis de souligner les points suivants :

- L'absence de notion de partenariat entre les secteurs, inscrit un déficit de gouvernance.
- Un déficit d'engagement des élus locaux, des services de la ville (engagement occasionnelle)
- L'absence d'une gestion de proximité partenariale qui respecte l'opinion de chaque individu.
- L'absence du recours à l'action communautaire, la participation des citoyens ;
- Une gestion linière non collaboratrice entre les secteurs (environnement et tourisme)

Devant de cette gamme des empêchements, qui reflète directement sur l'état et la qualité de l'environnement, nous avons enregistré un environnement d'une qualité inquiétante.

- En matière des espaces verts :

Dans l'absence d'une stratégie de trouver une place pour la biodiversité dans le milieu urbain, et inscrire une conception focalisée sur un jumelage entre l'espace vert et le cadre bâti. Notre environnement reste comme victime d'un échec d'urbanisation. C'est le cas pour le centre-ville de Bejaia, dont nous avons enregistré un déficit immense en espace vert sur le plan qualitatif et quantitatif.

- En matière des déchets urbains :

Avoir un modèle de gestion des déchets urbains efficace; associé avec un niveau de l'inquiétude des habitants qui vont mettre en lumière l'environnement et le cadre de vie des habitants. L'absence d'un modèle de gestion dans le centre –ville de Bejaia, donne comme résultat que l'environnement est transgressé chaque jour au su et au vu de tout le monde et la qualité environnementale ne parait que douteuse.

Ce ci nous permet de dire qu'à partir de l'amélioration de la qualité environnementale une feuille de route retracée pour un cadre de vie prospère et une relation indissociable et incontournable entre eux, va donner une qualité urbaine considérable.

Le bilan et le constat de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia est assez timide qu'il influe sur le cadre de vie des citoyens.

Afin de soulever cette situation alarmante le partage de la responsabilité est sûr, basculer le comportement des habitants vers le positif pas un choix mais une exigence.

Sur ce point, la nécessité de veiller au respect de l'environnement ne doit pas se traduire par un réflexe d'auto-censure qui conduit à la paralysie du territoire et des acteurs qui le composent. Les choix de développement doivent être faits en pesant bien leurs conséquences, à court terme, moyen terme et aussi long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Adam André, Casablanca** 1968, essai sur la transformation de la société marocaine, éditions CNRS, Paris.
2. **AFNOR**, 1994, dictionnaire de l'environnement –les termes normalisés. Edition AFNOR, Paris.
3. **Aide à la décision, diagnostic territorial, évaluation** : la grille de lecture du développement durable, pour une Investigation élémentaire« Centre ressource du développement durable » Cerdd, 16 place Cormontaigne, 59000 lille
4. **Alain LECOMTE** directeur général de l'urbanisme, Juin 2007, de l'habitat et de la construction, Guillaume sainteny directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale Promouvoir l'environnement et l'aménagement durable dans les documents d'urbanisme| p18-p23.
5. **ANDRE, P et autres** 2010, « L'évaluation des impacts sur l'environnement », Presses inter Polytechnique, 398 p.
6. **Annuaire monographique de la wilaya de Bejaia**, 2015, Direction de la programmation et suivi budgétaire.
7. **BACHA Nesrouche Hinda**, 2007, approche écologique, une ville saine pour un développement durable -cas de la ville de Constantine-, Thèse Magistrale en urbanisme.
8. **BARBARINO –SAULNIER N.** 2005. De la qualité de vie au diagnostic urbain.Le cas de la ville de Lyon. Thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon.
9. **BARBARINO-SAULNIER N.** 1997, « Entre les conditions de vie et le bien-être des citoyens, quelle réalité pour la qualité de vie intra-urbaine ? » Essai de synthèse sur trois quartiers lyonnais péri-centraux de la rive gauche du Rhône. Mémoire de D.E.A.
10. Villes et Sociétés, Université Lumière Lyon 2, Institut d'Urbanisme de Lyon, 108pages.
11. **BAYART, Jean-François** 2006 (directeur de recherches au CNRS), L'Etat en Afrique : la politique du ventre, Broché, , 439p
12. **Berg Rouen Hassenzahl** 2009, environnement de boeck.bruxelle.
13. **BONARDI C et autres**, 2002, Psychologie sociale appliquée, Environnement, santé et qualité de vie. Paris, In Press Editions, 390 pages
14. **BORNAREL ALAIN** et autres 1999, Intégrés la qualité environnementale dans la construction publique. Edition Louis Jean, Paris.

15. **Cathrine Charlot-Valdidieu et autres**, 2004, la démarche HQE²R vers la transformation durable des quartiers p.3-7.
16. **CELLIER, H** 2008, « Algérie France: Jeunesse, ville et marginalité », Editions L'Harmattan, 397 pages
17. **Centre de Ressources pour la Politique de la Ville – PACA**.La participation des habitants enjeux et pratiques en France et en Europe.Compte-rendu de la journée du 5 octobre 2007 à Aubagne p16
18. Centre d'éducation environnementale
19. **CHOAY Françoise et MERLIN Pierre** 1996, Dictionnaire d'urbanisme et de l'aménagement, édition des presses universitaires de France, Paris, p819.
20. **CLEMENTINE DARDY, 2008**, .la gouvernance urbaine, de la théorie aux projets Analyse conceptuelle et lignes d'action pour l'AFD. P10
21. **Collectif, Les aspects juridiques de l'Agenda 21**, décembre 1995 : la mise en œuvre juridique de la conférence de Rio, édition de l'université de Limoges.
22. **Conseil de l'Europe Naturopia**. 2000, L'environnement en milieu urbain .p4
23. **Cutter, S. 1985, Rating Places : a Geographer's View on Quality of Life**, Washington:Association of American
24. Développement et changement climatique : rapport sur développement dans le monde, the Word Bank, 210.
25. **Dennis, R., et autres** 1996, « **Quality of Life Indicators and Health : Current Status and Emerging Conceptions** », *Social Indicators Research*, 39: 65-88.
26. **Département de l'Information des Nations-Unies** 1996a, 1996b : « Le principe de la « participation active de tous les partenaires publics, privés et non gouvernementaux »
27. **Diener, E. et S. Eunkook** 1997, « **Measuring Quality of Life. Economic, Social, and Subjective Indicators** », *Social Indicators Research*, 40: 189-216.
28. Direction Algérie d'eau de Bejaia.
29. Direction de la programmation et suivi budgétaire de Bejaia.
30. Direction de tourisme de Bejaia.
31. Direction de l'environnement de Bejaia.
32. Direction d'urbanisme et de construction de Bejaia.
33. **Emiliankoller** 2009, traitement des pollutions industrielles, eau, air, déchets, sol, boues.Dunod, paris.2eme édition.
34. **Encyclopaedie Encarta**, 2000.

35. **Encyclopaedia Universalis**, 1995 .Vol 3, p 406.
36. **Ewa-Azzag**, 2010, baromètre des performances urbaines locales « Alger et ses communes »
37. **Expression de Jean-Pierre Elong M'Bassi**, Secrétaire Général de l'Organisation des Cités et Gouvernements
38. **Gabriel Moser. Armand Colin** (13 mars 2003) "**ESPACES DE VIE**". Aspects de la relation homme-environnement (Broché) de Gabriel Moser (Auteur), Karine Weiss (Auteur)
39. **Gaétan A. Leduc, Michel Raymond**, 2012, L'évaluation des impacts environnementaux.
40. **GANIER Michel**, 1994, le management environnemental: gestion et développement de l'entreprise, édition CETIM-Informations, Saint Etienne.
41. **GEMDEV-AMODEV**, janvier 2008, La gouvernance urbaine en questions : axes et propositions du Groupe de réflexion sur la gouvernance urbaine.
42. **Gesbest Eric-Naim**, 1999, Les dimensions scientifiques du droit de l'environnement, édition Vubpress, Bruxelles.
43. **Gilles Olive**, 9 mars 1999, définition et enjeux de la qualité environnementale, actes du colloque bâtir avec l 'environnement, recherche n° 111, CSTB.
44. **H. MERABET**, « dictionnaire de l'aménagement du territoire et de l'environnement», BERTI Edition, 1ere édition.
45. **HAMINA Youcef Lakhdar**, 2003, La qualité environnementale entre textes et pratiques, cas d'étude : quartiers résidentiels collectifs à la ville de M'sila. Thèse de Magistère.
46. **HATEM. F.** 2007, « Le marketing territorial. Principes, méthodes et pratiques ». Éditions EMS, p 21.
47. **Hervé Alexandre, et autres**, 2010, L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises., Université Paris-Dauphine.
48. **Ingé-Infra** (mandataire) 2014, Atelier Vert-Latitude, PROJET URBAIN & CADRE DE VIE,
49. **Instrument européen de voisinage et de partenariat, Algérie**, document de stratégie 2007-2010, programme indicatif national 2007-2013.
50. **Jean-françois Tribillon**, mars 2006, qualité du cadre de vie, entre service publics et collectifs, paris

51. **Journal officiel** : loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Art 3.
52. **JOUVE, Bernard, Chaire UNESCO**, 2008 La gouvernance urbaine : nouvelle catégorie d'action des politiques urbaine, Paris, p.9
53. **Kabala Matuka , Michel Maldague**, environnement et développement durable
54. *Le soft power* traduit en partie la « capacité d'influence » des Etats et s'oppose au *hard power* qui met l'accent sur les moyens économiques et militaires comme vecteurs de puissance.
55. **LAMY, Pascal**, « L'OMC dans l'archipel de la gouvernance » Allocution à l'Institut des hautes Etudes Internationales IHEI, Genève, 14 mars 2006, p.3
56. **Le Grand Robert**, 1992, Dictionnaire de la langue française,
57. **Locaux Unis d'Afrique**, 2007, énoncée lors de la conférence sur « Les politiques de décentralisation dans la gouvernance des Etats africains », tenue à l'ENA en juillet.
58. **Merlin Pierre**, 1996, énergie environnement et urbanisme durable, éditions presses universitaires de France, Paris.
59. **Michel GANIER**, 1994, le management environnemental: gestion et développement de l'entreprise, édition CETIM-Informations, Saint Etienne.
60. **Michel Godron**, 2012, écologie et évolution du monde vivant, la vie est une transmission de l'information. L'harmattan, Paris.
61. **Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**, Janvier2002 « Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) ».
62. **Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**, 2003,« Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement ». **Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**, février 2008 « La Mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 2025 », document de Synthèse.
63. **Nicole Mathieu, Yves Guermond**, 2005, « La ville durable, du politique au scientifique », Editions Quae, 286 pages.
64. **OCDE**, 1993, Corps central d'indicateurs de l'OCDE pour les examens des performances environnementales, Rapport de synthèse du groupe sur l'Etat de l'Environnement, Monographie sur l'environnement n°83, OCDE, Paris.
65. Office national d'assainissement de Bejaia.
66. **ONS**, 2008

67. **Paul De Baker**, 1992, le management vert, édition Dunod, Paris.
68. **Petit Larousse illustre**, 1996, librairie Larousse, Canada.
69. **Pierre Laconte**, 2001, La recherche de la qualité environnementale et urbaine, (Belgique)
70. **Programme des Nations-Unies pour le Développement** .2000 (PNUD).
71. **Révision du PDAU intercommunal Bejaia**, 2010, (Bejaia – Oued Ghir – Tichy – Boukhelifa – Tala Hamza – El Kseur – Toudja).
72. **Rik De Laet**, Responsable de la division «Information et Actions de proximité»
73. Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) Gulledele 100
74. **ROCHEGUDE, Alain**, « Foncier et décentralisation », *Bulletin du LAJP*, N°26, Paris, p.13-33.
75. **ROGERSON R.J**, 1997, « Quality of life in Britain », **ROGERSON R.J.** 1998. « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1.
76. **Romina Boarini, et autres**, 2006, Les indicateurs alternatifs du bien-être.
77. **R.A. Murdie et D. Rhyne** 1996, Contrôle de la qualité de la vie dans les collectivités canadiennes : analyse de faisabilité, Institute for Social Research University York, pour le Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, SCHL.
78. **R. Renwick, I. Brown et I. Rootman** 1996, « Quality of Life Indicators and Health : Current Status and Emerging Conceptions », *Social Indicators Research*, 39: 65-88.
79. **Sandrine Manusset, et autres**, 2007, Pour une approche des inégalités écologiques à travers les définitions de la « qualité du cadre de vie », France.
80. Service technique d'APC de Bejaia.
81. Service de nettoyage de la commune de Bejaia
82. **Walter Bosschaerts**, 2009, Gestion participative intégrée du territoire urbain, Marseille, août
83. **TOBELEM-ZANIN, C.**, 1995, « La qualité de vie dans les villes françaises » Rouen, Publication de l'Université de Rouen, N°208, 288 p
84. Association internationale des maires francophones (AIMF): www.aimf.asso.fr
85. Autorités locales du monde (WLA pour World Local Authorities): www.almwla.org
86. Cités et gouvernements locaux unis (UCLG) : www.cities-localgovernments.org
87. Metropolis - association mondiale des métropoles et des villes capitales (section métropolitaine de

88. l'organisation gouvernementale Cités et gouvernements locaux unis (UCLG):
www.metropolis.org
89. Partenariat pour le développement municipal (PDM) : www.pdm-net.org
90. <http://developpementdurable.revues.org/3439>
91. <http://developpementdurable.revues.org>
92. http://www.reseau-ipam.org/aitec_
93. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-schema-directeur-d.html>
94. <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/environnement/developpement-durable/demarche-environnementale>
95. www.oecd.org
96. <http://www.certu.fr>

Liste des figures

figure	titre	page
01	les trois piliers de développement durable	15
02	les cinq finalités du développement durable	16
03	l'évaluation des impacts environnementaux(EIE) et diverses évaluations similaires Apparentes	28
04	domaines liés à l'environnement et ses enjeux	31
05	définition subjectif de la qualité de vie quotidienne.	47
06	Modèle de Rogerson	52
07	les trois sphères de la bonne gouvernance	71
08	Situation géographique de la ville de Bejaia (ACL).	89
09	image satellitaire de la zone d'étude, centre-ville Bejaia	101
10	Le niveau d'instruction de centre-ville de Bejaia.	102
11	l'ensemble des équipements au niveau de centre-ville de Bejaia	104
12	Affaissement de et infiltration des réseaux d'assainissement	107
13	Ratio de chaque jardin de la surface des jardins dans centre- ville	114
14	Plan de masse du jardin pasteur	116
15	Palmier phœnix dans le jardin pasteur	118
16	bassin d'eau	118
17	clôture de jardin Soummam I	120
18	les chemins de jardin	120
19	l'arbreFicuselastica.	120
20	le mobilier dans le jardin de Soummam I	120
21	accès de l'est dans le jardin Soummam II	121
22	accès de l'est dans le jardin Soummam II	123
23	clôture de jardin Soummam II	125
24	kiosque dans le Soummam II	125
25	le belosse du jardin	125
26	les arbres et le gazon du jardin Soummam II	125
27	accès et clôture de jardin Qods	128
28	bassin d'eau dans le jardin El QODS	128
29	le gazon dans jardin de Qods	128

30	ratio de chaque voie par rapport la surface total des voies	130
31	carrefour de Naceria	131
32	les moyens humains de la gestion des espaces verts de centre ville de Bejaia	136
33	Les facteurs qui déterminent les quantités des déchets	143
34	La décharge de Boulimata	145
35	la suffisance des espaces verts dans la ville de Bejaia	156
36	la densité des espaces verts	157
37	image satellitaire de centre-ville de Bejaia	157
38	Etat des jardins de la ville de Bejaia	159
39	le mauvais état des aires de jeux et des jardins	160
40	le besoin d'intervention en matière d'espace vert	161
41	les ordures à l'intérieur de jardin El QODS	163
42	espace vert d'accompagnement est agressé par le rejet des déchets	164
43	air de jeu en mauvaise état	166
44	les quantités des déchets générés	170
45	sensibilisation et information des élèves de collège	171
46	dispersion des déchets en plein air	171
47	le degré de satisfaction des habitants par rapport à l'horaire de collecte	173
48	la fréquence de passage des agents de nettoyage	174
49	sensibilisation et information des élèves de collège	176
50	la participation des citoyens dans la campagne lancée par le wali	177
51	la transformation du paysage après l'initiative de Wali	178
52	prolifération des déchets ménagers, quartier Lac	179
53	prolifération des déchets (encombrants), quartier la plaine	179
54	l'ensemble des problèmes provoque le lac Mezaia	183

55	vue sur le Lac de Mezzaia	184
56	les résultats générés par manque de gestion des déchets	184

Liste des cartes

N° de carte	titre	page
01	Situation géographique de la wilaya de Bejaia.	87
02	Situation géographique de la commune de Bejaia.	88
03	Le site naturel de la ville.	90
04	Les reliefs de la ville de Bejaia.	91
05	Carte topographique de la ville de Bejaia.	92
06	l'accessibilité de centre-ville de Bejaia	93
07	L'état de la ville actuelle de Bejaia	96
08	Les équipements	105
09	Réseau viaire	109
10	Réseau d'assainissement	110

Liste des tableaux

N°	titre	page
01	facteurs et Actions prioritaires à court et moyen terme pour promouvoir la qualité environnementale	34
02	Dimensions et mesures de l'attractivité résidentielle des territoires	54
03	Les composantes de l'attractivité résidentielle	56
04	Les capacités institutionnelles pour la protection de l'environnement et le développement	63
05	Les différentes conventions auxquelles l'Algérie a adhéré	67
06	le parcours de la notion gouvernance	80
07	La gouvernance urbaine à travers le monde	81
08	Répartition de la population de la ville de Bejaia	97
09	l'état des lieux de centre-ville de Bejaia par la méthode d'analyse <i>AFOM</i>	99
10	la population et parc de logement de centre-ville de Bejaia	102
11	la moyenne humaine e matière de la gestion des espaces verts	135
12	les différents types des déchets et leurs descriptions	141
13	les quantités de production des déchets ménagers dans centre-ville de Bejaia	144
14	Génération quotidienne des déchets à notre secteur de collecte à 2015.	144
15	la grille d'évaluation de l'espace vert, centre-ville de Bejaia	146
16	le rapport (la densité) de l'espace vert par rapport au cadre bâti	155
17	la grille d'évaluation des déchets urbains ; centre-ville de Bejaia	158
18	la grille d'évaluation des déchets urbains ; centre-ville de Bejaia	169

Liste des schémas

N°	titre	page
01	la structure de la recherche	10
02	les étapes de la démarche HQ2R	20
03	Les facteurs d'impact sur l'environnement	21
04	définition subjectif de la qualité de vie quotidienne.	43
05	l'ensemble des civilisations marqué son histoire à Bejaia	94
06	l'organisation de la direction de l'environnement et de l'hygiène de la commune de Bejaia	133
07	l'organisation de bureau espace vert	134
08	méthode de gestion des espaces verts APC de Bejaia	136
09	Le cycle de vie des déchets	140
10	La grille d'évaluation de la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia	153
11	les sous-indicateurs de la gouvernance urbaine dans l'espace vert	163
12	l'opinion d'habitant en matière de gestion des déchets	172
13	les sous-indicateurs de la gouvernance urbaine facteur déchets urbains	175
14	le triangle de la gestion multipartis entres les secteurs (enjeu)	181
15	le triangle de la gestion multipartis entres les secteurs (processus)	182

Liste des plans

N°	titre	page
01	situation de jardin pasteur	115
02	jardin SOUMMAM 1	119
03	situation de jardin SOUMMAM 2	122
04	situation de jardin EL QODS	126
05	situation d u parc Mezzaia.	132

Liste des planches

N°	Titre de planche	page
01	jardin Pasteur	117
02	jardin Soummam 1	120
02	jardin Soummam 2	125
04	jardin de Qods	128

Liste des Annexe

-**Annexe 01** : article du journal Liberté sur ra : tout sur la stratégie zéro déchets.

-**Annexe02** : discoure du Wali de Bejaia sur : la sensibilisation sur la protection de l'environnement.

-**Annexe03** : le déroulement du questionnaire.

-**Annexe04** : les objectifs et les cible de la démarche HQE2R.

Annexe : 01

Journal national liberté (28 Juillet 2016 environnement)

Gestion des déchets et des déchets ménagers en particulier

Tout sur la stratégie “Zéro déchet”



“Zéro déchet” est un concept qui doit éviter la décharge. ©D. R.

Dans notre pays, la problématique de la gestion des déchets, en général, et des déchets ménagers, en particulier, s'apparente à soulager les rues et les agglomérations des immondices générées par la consommation et les activités économiques diverses. Si tous les acteurs de la chaîne “déchets” savent que sans une approche intégrée rien de durable ne peut être mis en œuvre, ils doivent gagner à ne pas imposer des schémas standard “d’Alger à Tamanrasset” en promouvant des approches par territoire esquissées timidement par le schéma national d’aménagement du territoire (SNAT).

“Zéro déchet” est un concept de gestion des déchets directement influencé par le fameux “Zéro défaut” du modèle japonais Total Quality Management (TQM) ou Gestion intégrale de la qualité. La stratégie “Zéro déchet” vise à ne pas produire de déchets plutôt qu’à les détruire. Tout se joue alors dans la conduite de la transition entre un système qui produit des déchets et cherche à

les éliminer (mise en décharge) et le “Zéro déchet” qui considère que rien ne doit arriver en décharge puisque la matière dont un agent (ménages, commerces...) se débarrasse est immédiatement orientée vers une filière valorisante qui génère des revenus ou, à défaut, moins coûteuse pour le détenteur du déchet (ménages, commerces...) considéré comme un bien marchant.

Etant un concept anglo-saxon “Zéro Waste” est mieux traduit par “Zéro déchet et zéro gaspillage”, ce qui veut dire qu’on ne met rien en décharge. Au plan formel, la première stratégie “Zéro Waste” est née en 1995 dans la ville de Canberra, en Australie. L’objectif retenu de cette initiative est d’arriver à une situation “Zéro Waste” vingt-cinq ans après, c’est-à-dire en 2010. Le concept s’est vite propagé en Nouvelle Zélande, au Danemark, à Ottawa (Canada), en Californie et en Europe. Des entreprises l’adoptent aussi, à l’image de Xerox, Sony, Mitsubishi, IBM, Hewlett Packard ou Toyota. Le succès des conversions des individus et groupes à cette pratique est tributaire de la mise en place d’un environnement local (municipalités, wilayas...). En effet, une remise à plat de la politique de gestion des déchets exige la mobilisation des acteurs du territoire concerné pour porter et piloter la démarche.

Pédagogie d’une initiative décriée mais réussie

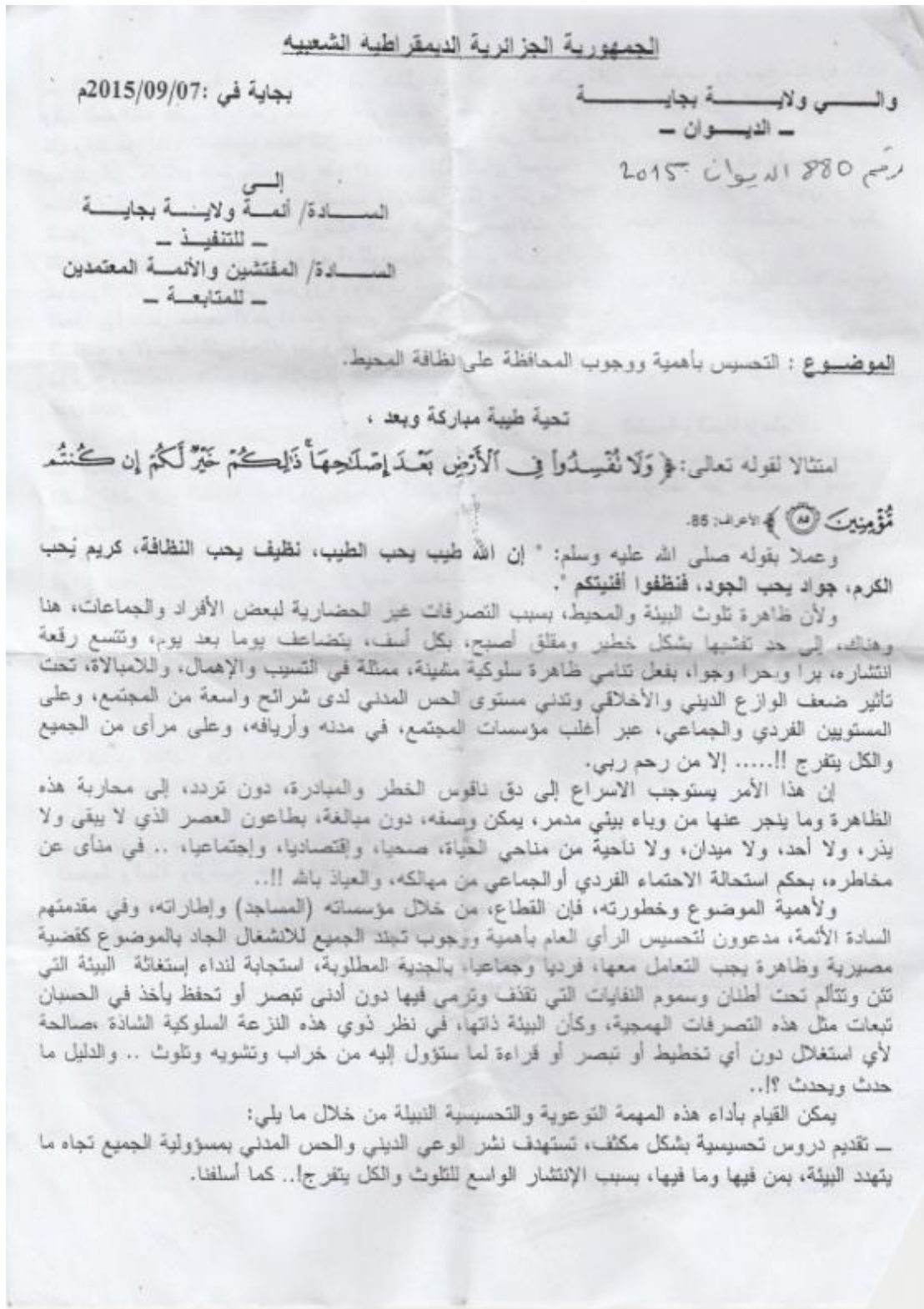
Chaque localité a sa spécificité en termes de production de déchets, dans leur volume, leur composition et même leur traitement traditionnel (compost, reprises...). Il est donc important de commencer par une initiative mobilisatrice dans toute innovation. Le projet emblématique “Zéro déchet” est porté par la ville de San Francisco en Californie. La ville se fixait, en 2002, l’objectif “zéro déchet” pour 2020 avec un point d’étape de 75% en 2010. Dans la capitale de la Californie, le département de l’Environnement a commencé par les hôtels et les restaurants, très nombreux à San Francisco et qui génèrent énormément de déchets. Jared Blumenfeld qui pilote l’opération explique. “Nous avons commencé par un hôtel test, le Hilton, qui sert 7 500 repas par jour, et nous avons mis en place un système simple : les poubelles des recyclables et des compostables coûtent beaucoup moins cher, chaque mois sur la facture, que celles des déchets non recyclables. En d’autres termes si vous recyclez et compostez tous les déchets, alors vous aurez besoin de moins de poubelles dites ‘normales’, ou alors des plus petites, au bout de course c’est une économie de l’argent. En un an, le Hilton économise 200 000 dollars et l’initiative est alors étendue à l’ensemble des professionnels de la restauration. Le système est également proposé, sur une base volontaire, aux habitants qui le souhaitent.” “En quatre ans, entre 2001 et 2005, nous sommes passés de 42% à 60% de nos déchets qui étaient recyclés”, ajoute l’heureux directeur du département de l’Environnement. Il a fallu ensuite deux ans de négociations pour que la ville oblige en 2006 tous les professionnels du bâtiment à recycler au moins 65% de leurs débris tels le béton, le métal et le bois, dans des centres agréés. Une suspension de six mois est infligée pour

les contrevenants. En parallèle, la ville s'engage à n'utiliser que des matériaux recyclés pour des travaux publics comme l'asphalte, les trottoirs ou encore les gouttières - une alternative durable à l'extraction de gravats dans les carrières ou les plages et rivières. En 2007 et 2008, le taux de récupération des déchets est autour de 70%, alors que la ville s'était fixé 75% en 2010. Pour donner un coup de fouet, les sacs plastiques sont bannis des supermarchés, avec obligation d'utiliser des sacs en papier ou en plastique compostable et payants, dans le but d'inciter les clients à ramener leurs propres sacs. En 2009, le recyclage et le compostage sont rendus obligatoires pour tous les habitants (même système que les hôtels et restaurants), d'autres mesures comme la fin des bouteilles en plastique (sauf événements majeur) ont été édictées. C'est le succès de la première cible qui a permis d'embrayer sur les autres en gagnant l'adhésion des populations.

Comment agir en amont ?

Partout des initiatives zéro déchet, zéro gaspillage se prennent, elles sont boostées par des innovations pour minimiser la production de déchets en amont (moins d'emballage, produits de plus longue durée de vie...). C'est un mouvement mondial qui concerne les individus (mode de vie), les acteurs publics (territoires) et les entrepreneurs qui conçoivent et mettent en œuvre de nouvelles solutions pour faciliter le passage au zéro déchet. En France en juillet 2014, Ségolène Royal, ministre français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer avait lancé un appel à projets "territoires zéro gaspillage zéro déchet", qui avait suscité près de 300 manifestations d'intérêt dans les territoires. En décembre 2014, 58 territoires ont été sélectionnés. Depuis, ces territoires ont lancé leurs projets avec une gouvernance participative pour progresser dans l'objectif "zéro déchet, zéro gaspillage". Cette opération a été reconduite à plusieurs reprises sur la base d'un cahier des charges. Les territoires candidats sont accompagnés dans leur démarche par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Enfin tous ceux qui pensent que la technologie peut suppléer aux pratiques non durables comme les incinérateurs pour éliminer les déchets, doivent méditer les propos de Joan-Marc Simon, directeur Zéro Waste Europe : "Des collectivités ont investi dans des décharges et les incinérateurs... Ces collectivités sont ensuite liées par contrat aux incinérateurs pendant vingt ou trente ans et doivent alimenter ce monstre en fournissant des déchets, sinon elles doivent payer des amendes. Cela conduit à des situations paradoxales dans lesquelles les villes ne sont pas incitées à recycler, puisque cela enlève des déchets à l'incinérateur et peut au final leur coûter plus cher !"

Annexe 02 : le discours du Wali de Bejaia sur la protection de l'environnement



– التركيز في محاربة هذه الظاهرة، من خلال هذه الدروس، على تغيير الذهنيات وترسيخ مبادئ وثقافة وقيم المحافظة على البيئة من مخاطر التلوث، بدءا بتوعية الواقع وكشف مواطن الرداءة فيه، قصد اشعار كل واحد من أبناء المجتمع، مهما كان موقعه فيه، بنصيبه من المسؤولية في الموضوع محل المعالجة.

– التركيز، كذلك، فيما يقدم من هذه الدروس على تبيان أسباب وعوامل عدم الإكتراث بالمحافظة على محافظة المحيط، وفي مقدمتها: التسبب والإهمال، سوء التربية والتوجيه، غياب الوعي الديني والحس المدني، تخلي المجتمع عن قيمه ومثله العليا في شتى مجالات الحياة العملية ...، مع تشخيص ما يمكن تشخيصه منها بكل موضوعية وواقعية، للوصول إلى أمثل طرق وأساليب الوقاية والعلاج.

– دعوة الأفراد والأسر إلى ضرورة ووجوب إحياء ثقافة المحافظة على نظافة البيئة والمحيط، بدءا بترسيخ العمل بها داخل محيط الأسرة، مع تعميم التحلي بهذا السلوك كثقافة خارج البيت، عبر مختلف مؤسسات المجتمع والأوساط التي نحتك بها ونتعامل ونتفاعل معها، بشكل مباشر أو غير مباشر (ساحات عمومية، شوارع ومساحات خضراء، بالإضافة إلى المؤسسات التربوية والثقافية والترفيهية... المتواجدة في المحيط الذي نعيش فيه).

– تبيان مخاطر التلوث البيئي على الإنسان والحيوان والنبات ...، وعلى الطبيعة والحياة برممتها!!!

– التأكيد على المسؤولية الدينية والقانونية والأخلاقية والإنسانية، جراء اتيان مثل هذه التصرفات والسلوكات غير الحضارية، وحتى مجرد السكوت عنها، لأن ذلك يعد نوطاً غير مباشر لا يخلو من مسؤولية.

– توجيه الرأي العام إلى أهمية وإلزامية احترام التوجيهات الموصى باتباعها في جمع القمامة ومختلف أنواع القاذورات...، ووضعها في أوعيتها المخصصة لها، وفي الأوقات المحددة لذلك، تجنباً لتبعضها وانتشار روائحها الكريهة وسط الأحياء والتجمعات السكانية، بشكل يشوه المحيط العمراني ويأذي النظر، ويزكّم الأنوف، ويستفز المشاعر، وكل ذلك يؤكد بقوة تراجع السلوك الحضاري للمجتمع إلى أدنى مستوياته، وهذا ما نشكو منه جميعاً ونحاول التبرء منه، ولكن من باب توظيف الآليات الدفاعية، من حيث ندري أو لا ندري، وهذه في ذاتها قضية ذات أهمية في الموضوع.

– تدعيم مضامين ومحتويات هذه الدروس من الأفكار والتوجيهات والرؤى والتصورات، بما يناسبها ويدعم حقائقها وواقعيتها، من الآيات القرآنية والأحاديث النبوية الشريفة والحقائق العلمية المؤكدة في هذا الشأن تحديداً، لضمان إيجابية التأثير والإقناع فيما نسعى إلى تحقيقه من الوعي بأهمية الموضوع وخطورته لدى الرأي العام.

– كما ينبغي، من خلال كل ما تقدم، إفادة الرأي العام في النهاية أن درجة ومستوى المحافظة على نظافة المحيط والبيئة وترسيخ هذه الثقافة، فكرياً وسلوكياً، هو المعيار الأمثل الذي يميز الفرد والمجتمع في تحضرهما من عدمه. وهو أيضاً مؤشر حقيقي لقياس درجة الرقي أو التخلف، لأن التحضر والثقافة قبل كل شيء وعي وسلوك. وما عدا ذلك فهو هراء في هراء وثروة بلا معنى!!!

في الختام، نؤكد على وجوب تشريف القطاع، في إطار هذه العملية، بالمساهمة الفعالة في محاربة هذه الظاهرة الخطيرة والمخجلة في آن معا. لأن هذه المهمة النبيلة في ذاتها تعد بمثابة محك لاختبار كفاءة وفعالية هذه المساهمة.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته

السوالمسي



السوالمسي

Annexe 03 :le déroulement du questionnaire**Le Questionnaire** **Catégorie socioculturel :**Universitaire Secondaire Moyen Primaire Sans niveau **Catégorie socioprofessionnelle :**Employé Chômeur Retraité **Provenance (origine) :**Plein ville Compagne Autre ville **Situation du logement :****Adresse :** **Type de logement :**Collectif Individuel **Combien êtes-vous dans la famille?**

..... personnes.

 Nombre de pièces :F4 F3 F2

Autre :

 Type d'occupation du logement :Locataire .Propriétaire

Quelles sont les principaux éléments qui menacent l'environnement aux niveaux du quartier ?

Fuites des eaux potables

Fuites des eaux usées

Bruit

Absence d'espaces verts

Autres :

.

Annexes

Localisez les éléments qui touchent l'environnement -à votre avis- aux niveaux du votre quartier ?

Dans le quartier

A proximité de l'immeuble

A l'entrée de votre appartement

Que représente pour vous la protection de l'environnement ?

Je ne sais pas

Propreté

Lutte contre la pollution

La bonne santé

À votre avis, est-ce que les déchets ménagers posent un problème au niveau du votre quartier ?

Ne pose aucun problème

Moyenne problème

Grande problème

Existe-il des dépotoirs de déchets dans votre quartier ?

Oui

Non

Que pensez-vous sur l'emplacement des dépotoirs ?

Loin de l'immeuble

A proximité de l'immeuble

Autre.....

Qui est le responsable du nettoyage du quartier à votre avis ?

APC

Comité du quartier

Je ne sais pas

Fréquence de nettoyage du votre quartier :

Deux (02) fois par jour

Une (01) fois par jour

Je ne sais pas

Vous préférez le passage des agents de ramassage des déchets :

À la porte de l'appartement

À l'entrée de l'immeuble

Loin de l'immeuble

Pourquoi :

Quel est votre avis, si on vous demande de contribuer dans le nettoyage de votre quartier ?

Oui Non

Existe-il des espaces verts dans votre quartier ?

Oui Non

Demande en matière d'espaces verts :

Verdure

Arbres

Aménagement total

À votre avis, il est nécessaire que l'espace vert soit :

Près de chaque immeuble

Au niveau du quartier

Au niveau de la ville

Quels sont les problèmes de nuisance dont vous souffrez ?

Les nuisances olfactives :

Les fuites d'assainissement

Problème d'ordures

D'après vous quels sont l'état de votre quartier (environnement physique) ?

Bien moyen mauvaise

Quelle sont les éléments essentielle pour un environnement sain salubre ?

La propreté les espace verts civisme des citoyens

Y a- il des associations civil de l'environnement ?

Oui non

Si oui citez-vous un non d'une association :

.....

Y a- il des campagnes de sensibilisations ou des ateliers organiser par les autorités de l'environnement ou par l'APC ?

Oui non

A votre avis quelles sont les déférents interventions pour un environnement de qualité ?

L'amélioration des espaces publiques

L'aménagement de l'espace vert

Appel au civisme de citoyens

Travailler ensemble en collaboration avec les autorités

Avez-vous déjà suivi un reportage ou documentaire sur l'environnement ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous apporté des éclaircissements ?

Oui Non

Les quels :

.....

La dimension de la qualité de vie :

D'après vous quels sont les trois (03) éléments préférer pour vous qui détermine la qualité de vie (mode de vie agréable) ?

La bonne santé l'emploi

Environnement sain (propreté) service éducatifs prospère

La solidarité et la sécurité services de loisirs

Lien familiale autre.....

Que penser vous de travailler en collaboration avec les autorités (concertation, consultation) des projets ?

Oui non

Est –que vous avez participé déjà ?

Oui non

Quelle sont les éléments provoquent votre mode de vie ?

.....

Donner quelles éléments souhaitez-vous à trouver dans votre quartier à propos de la qualité de vie :

.....

RESUME

L'amélioration de la qualité environnementale, est un défi qui affecte quasiment tous les pays du monde. L'absence de cette qualité est traduite un malaise des groupes sociaux.

L'ampleur de la démarche de l'amélioration environnementale dans les villes algérienne, montre la nécessité d'avoir une politique pour intégrer cette démarche et de chercher de la valoriser. La politique retracée par les autorités Algérienne en matière de l'amélioration de la qualité environnementale, des documents législatifs importants, des conventions de grande ampleur et d'envergure. Effectivement, la concrétisation de cette politique sur terrain reste timide.

Dans ce contexte, la présente recherche vise à cerner des procédures et les grands enjeux que soulève une véritable stratégie de l'amélioration de la qualité environnementale, possible de transformer durablement nos quartiers insalubres pollués, en vue de ramener un meilleur cadre de vie.

Notre réflexion méthodologique aboutit alors à la formulation du modèle d'évaluation de la qualité environnementale à travers une simulation adaptée à un cas réel du centre-ville de Bejaia. Cette dernière bénéficie d'une situation centrale privilégiée qui donne un tableau de bord urbain historique et naturel assez prospère.

Une simulation a pour but de déchiffrer et de donner une description sur la qualité environnementale dans le centre –ville de Bejaia. Par un diagnostic préalable des facteurs déterminants la qualité environnementale, l'espace vert et l'état des lieux de la gestion des déchets urbains.

Un diagnostic multi-scalaire mené sur le terrain nous a attribué un tableau de bord alarmant.

Cette situation alarmante de la qualité environnementale ; nous pousse à s'interroger sur les causes et cette dégradation.

A cet effet, l'intégration d'une grille d'évaluations sera incontournable, une grille consiste à élaborer un bilan estimatif sur l'état et les contraintes qui heurtent la qualité environnementale du centre-ville de Bejaia et comment influent-ils sur le cadre de vie de ses habitants, et puis de retracer des lignes directrices (perspectives) afin d'améliorer cette qualité.

Ces problèmes sont en majorité liés d'une part à l'incivisme de certains citoyens et de l'autre part à la défaillance de la gestion urbaine (l'absence d'un plan d'aménagement, déficit d'application les textes juridiques, gestion urbaine de proximité timide...).

Mots clés :

Evaluation environnementale, cadre de vie, espace vert, déchets urbains, gestion partenarial, centre-ville de Bejaia.

ABSTRACT

Improved environmental quality is a challenge that affects almost all countries of the world. The absence of that quality due to a malaise of social groups.

The amplitude of the process of environmental improvement in the Algerian cities, shows that it is necessary to have a policy to integrate this approach and give it a value. A politics traced by the Algerian authorities on the improvement of environmental quality, an important legislative documents, a great conventions that have a large amplitude. Indeed the substantiality of this politics on the site remains simple.

In this context, this shown research aims to identify the procedures and the key issues raised by a strategy for improving environmental quality, furthermore it can permanently transform our polluted district, in order to bring a better living.

Our reflection lead to the formulation of environmental quality evaluation model through a simulation adapted to a real case of downtown Bejaia. This last enjoyed a privileged central position which gives a picture of historic urban edge and prosperous enough natural.

The aim of this simulation is to decipher and give a description of the environmental quality in the city downtown Bejaia. By préalable diagnostic factors determining environmental quality, green space and the condition of the urban waste management.

A multi-scalar diagnosis lead the field has given us a picture of alarming edge.

This situation somewhat black environmental quality; pushes us to give questions about reason and degradation.

To this end, the integration of a grid of evaluations will be unavoidable, a grid is to draw up an estimate of the state and constraints that face the environmental quality of the city center of Bejaia and how to influence the course of life of its inhabitants, and then to trace guidelines (prospects) to improve this quality.

These problems are mostly related firstly to the antisocial behavior of some citizens and the other to the failure of urban management (the absence of a management plan, implementation deficit legal texts, urban management shy nearby ...).

Keywords :

Environment assessment, living environment, green space, urban waste management partnership, downtown Bejaia

الملخص:

- إن مصطلح التحسين البيئي الذي يرمي إلى المساهمة في تحسين جودة الحياة، هو تحد تواجهه معظم دول العالم. حيث غياب هذا الجانب البيئي أثر سلبا على مختلف المجتمعات الحضرية.
- على غرار دول العالم يظهر الجانب الإيجابي لآلية التحسين الحضري في الجزائر من خلال تسطير سياسة من أجل النهوض بالبيئة الحضرية بصفة خاصة و البيئة الطبيعية بصفة عامة و ذلك من خلال مختلف النصوص التشريعية التي لها وزن كبير و عامل فعال في وضع البيئة الحضرية في أحسن الظروف إضافة إلى مختلف الهيئات و الاتفاقيات الخاصة بهذا المجال تثمن سياسة الجزائر في هذا المجال.
- وبناء على هذا بحثنا تمحور حول إيجاد آلية فعالة للنهوض و تحسين المحيط البيئي الحضري الذي يتخبط في مشاكل شتى مما أثر سلبا على الإطار المعيشي للسكان.
- يكمن هدف البحث في إيجاد استراتيجية تخرج الأحياء التي تعيش تلوثا كبيرا و الأحياء التي تشهد نقصا كبيرا في المساحات الخضراء إلى وضع أحسن.
- تفكيرنا المنهجي في هذا البحث يرمي الى طرح أسلوب يسمح لنا بتقييم الجودة البيئية للمدينة من خلال أخذ وسط مدينة بجاية كنموذج وكعمل ميداني يمكننا الى الوصول الى نتائج ملموسة
- احتكاكنا مع الميدان (وسط مدينة بجاية) من خلال تشخيص مفصل للميدان مكن من الحكم أن الجودة البيئية لمدينة بجاية ليست جيدة و تتخبط في مشاكل كثيرة .
- هذا الوضع اجبرنا على التساؤل عن الاسباب و العوامل التي ادت الى هذا .
- و هذا ما تركنا نلجأ الى اقراح شبكة تقييم الجودة البيئية المستوحاة من الواقع.
- هذه الشبكة التي اعطت لنا تقريرا تقييما عن مختلف الاسباب التي تؤثر على الاطار المعيشي للسكان و بصفة خاصة عن الصورة الحضرية بصفة عامة .
- ووجدنا أن مختلف المشاكل ناتجة عن نقص وعي المواطنين تجاه بيئتهم و غياب الحوكمة في التسيير خاصة التسيير الجوارى الحضري مما فيهم المواطنين .

الكلمات المفتاحية :

- التقييم البيئي , الاطار المعيشي , المساحات الخضراء , النفايات الحضرية , التسيير التشاركي , وسط مدينة بجاية .

